Le Monde

Le Monde des livres
Notre sélection de livres d'art

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16137 – 7 F — VENDREDI 13 DÉCEMBRE 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ **Euro : la confiance d'Helmut Kohl**

Le chancelier allemand Helmut Kohl a estimé, jeudi, que les Quinze avaient « *de bonnes chances de trouver un règlement commun* » sur le pacte de stabilité devant lier les pays de l'euro. p. 2

■ **Tensions en Cisjordanie**

La ville palestinienne de Ramallah est bouclée après un attentat meurtrier contre des colons israéliens. p. 4

■ **James Hoffa sur la voie de son père**

Le fils de Jimmy Hoffa tente de prendre la tête du syndicat des camionneurs américains. p. 3

■ **Du terrorisme et des perquisitions**

Le Sénat a autorisé les perquisitions de nuit en cas d'urgence dans les enquêtes sur le terrorisme. p. 8

■ **Les malheurs d'Isola 2000**

L'enquête sur la déconfiture de la station de sports d'hiver Isola 2000 s'accélère. Ses principaux dirigeants, dont Sophie Deniau, *belle-fille du garde des sceaux, sont convoqués par le juge d'instruction.* p. 10

■ **La vie secrète d'Elf**

De sa cellule, Loïk Le Floch-Prigent raconte, dans une lettre adressée à *L'Express*, les dessous des liens entre Elf, l'Afrique, les gaullistes et l'Etat. p. 32

■ **Le « pardon » de Jardine**



Enquête sur Jardine Pacific, la puissante entreprise privée britannique de Hongkong, qui présente ses excuses à Pékin. p. 15

■ **Un point de vue de Daniel Bensaïd**

Le philosophe revient sur le mouvement social de décembre 1995 et en décrit les promesses. p. 16

■ **A vos skis !**

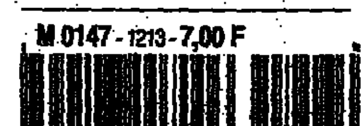
Un petit guide pour les sports d'hiver. Avis aux skieurs et aux trappeurs. p. 24

■ **Les stars latinos**

La population hispanique a ses propres stars aux Etats-Unis, boudées par le show-business anglo-saxon. p. 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1213 - 7,00 F

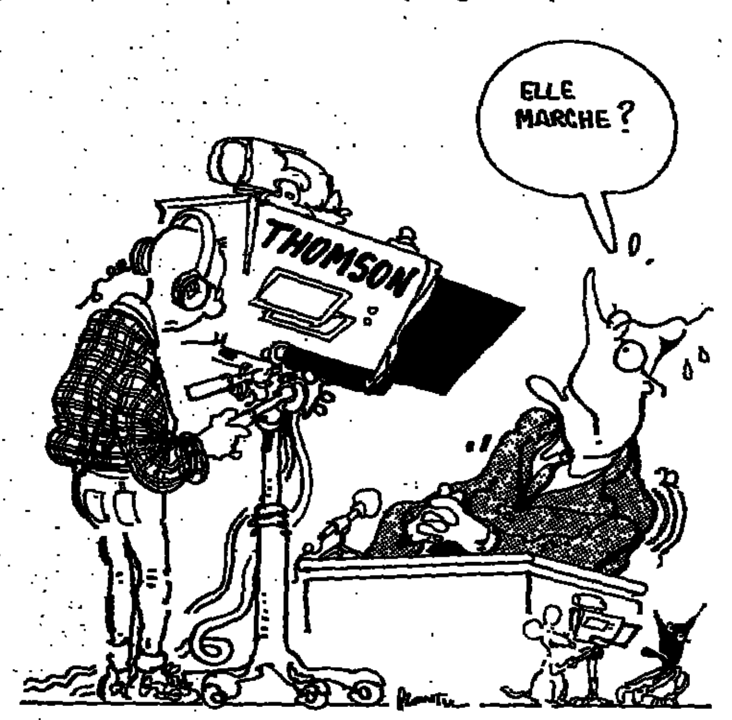


Les activités défense et multimédia de Thomson seront cédées séparément

L'Etat garde provisoirement la filiale électronique grand public

PRENANT ACTE de l'avis négatif rendu le 28 novembre par la commission de privatisation, le gouvernement a annoncé, mercredi 11 décembre peu avant minuit, qu'il relançait l'opération avec une nouvelle procédure. Plutôt qu'une vente en un seul bloc, un découpage sera opéré après avis conforme du Conseil d'Etat. Thomson-CSF, la filiale d'électronique de défense et professionnelle de Thomson SA, sera cédée début 1997. Thomson Multimédia, la filiale d'électronique grand public sera recapitalisée et conservée par l'Etat afin d'être restructurée avant sa cession. L'Etat conservera dans Thomson-CSF « *une action spécifique permettant de protéger les intérêts de défense dans le nouveau groupe* », indique-on au ministère de l'économie où l'on ajoute que « *rien n'est tranché* » quant aux modalités précises de la privatisation.

Lire page 18 et notre éditorial page 17



Un président à mi-course

ÉDITORIAL

S'IL EXISTE une exception française, elle est bien dans le spectacle présidentiel auquel le pays est convié. Dans un système où tout repose sur l'autorité et le verbe présidentiels, la vie publique paraît comme suspendue, rythmée d'abord par l'attente de la prise de parole, puis par l'effet médiatique de celle-ci. Un tel schéma, satisfaisant pour l'ego de nos dirigeants, n'est pas sans inconvénient : il oblige le président à surprendre pour être entendu quand il serait de loin préférable qu'il soit plus régulièrement présent, sur la scène française. Ainsi va, hélas, la Ve République !

Jacques Chirac est en fait aujourd'hui à mi-course. Non pas de son mandat, mais de sa période de totale liberté d'action : les cartes seront en effet redistribuées au plus tard dans un an et demi, au printemps 1998. A mi-parcours donc, le crédit du président se situe plutôt sur la scène internationale où un certain activisme (en Bosnie, au Proche-Orient, vis-à-vis de l'OTAN) a heureusement succédé à l'immobilisme de la fin de l'ère mitterrandienne. Même si l'on peut regretter que le pays n'ait pas été consulté sur cette réforme fondamentale, le point le plus positif restera sans doute, aux yeux de l'opinion, la suppression du service militaire menée tambour battant par un homme qui a toujours été passionné par la chose militaire, et qui avait à faire, en l'espèce, non pas à la société civile, mais à une collectivité formée à obéir.

J.-M. C.

Lire la suite page 17

● Comment l'entretien avec Jacques Chirac a été préparé *page 6*
● Les dossiers « chauds » qui devraient être abordés : emploi, flexibilité, éducation, retraites, privatisations, monnaie unique *page 6*
● Une chute sans précédent dans les sondages *page 6*
● Un point de vue de Jacques Attali contre une cohabitation de longue durée *page 16*
● A Dublin, les Quinze débattent du pacte de stabilité *page 2*

Vie et mort de Leonardo Pareja, le beau voyou brésilien

RIO DE JANEIRO
correspondance

Sept balles tirées à bout portant viennent de mettre fin aux aventures rocambolesques de Leonardo Pareja, vingt-deux ans, membre éminent de la pègre brésilienne. Cinq détenus du pénitencier d'Aparecida de Goiania, dans le centre du pays, ont confessé leur participation à l'assassinat de leur codétenu, éliminé à la suite d'un différend né d'un projet d'évasion collective. Accusé d'avoir procuré aux assassins les armes du crime, un gardien de prison a été suspendu de ses fonctions.

Initié au piano dès sa plus tendre enfance, le petit Leonardo n'avait presque jamais manqué de rien. Son père, ancien chauffeur de camion, avait gagné le gros lot de la Loterie nationale. Devenu éleveur de bétail, près de Goiania, capitale de l'Etat de Goias, il menait grand train. Mais son fils a manifesté, très tôt, un penchant prononcé pour les coups tordus et la délinquance. A quatorze ans, il commet son premier forfait en revendant quinze mille tickets de bus dérobés dans un bureau. La fortune des Pareja épuisée, Leonardo, livré à la rue, se spécialise dans le vol de voitures. En avril 1992, à dix-huit ans, aidé de deux complices, il noie un chagrin d'amour en attaquant onze stations-service de Goiania en une heure et demie. Le butin – quelque 150 000 francs – est dilapidé en beuveries.

Arrêté peu après, il s'évade par trois fois de sa prison, avant de réaliser son premier coup d'éclat. A la tête d'un commando de malfrats, il envahit, en juillet 1995, la maison d'arrêt d'Anapolis et libère quatre détenus appartenant à son gang. En septembre, une tentative manquée de hold-up débouche sur une prise d'otage comme le Brésil n'en a encore jamais connue. « Couvert » en direct par toutes les grandes chaînes nationales de télévision, l'événement maintiendra les Brésiliens en haleine une semaine durant. Pendant cinquante-huit heures, Leonardo Pareja, acculé dans une maison assiégée par la police et les journalistes, tient sous la menace de son revolver une adolescente de treize ans, Fernanda Viana, qu'il libère en échange d'une voiture.

Ce n'est pas fini. Il s'ensuit une poursuite de trente-neuf jours à travers les Etats de Bahia, Minas, Gerais et Goias. Par téléphone, le fugitif accorde régulièrement des entretiens à la presse pour ironiser sur la « *stupidité et l'incompétence* » des policiers qui ont lamentablement perdu sa trace.

Le 12 octobre, tenaillé par la volonté de revoir sa mère, dont le domicile est étroitement surveillé, il négocie les conditions de sa reddition. Incarcéré à Aparecida de Goiana, il mettra moins de six mois à organiser la « belle » la plus spectaculaire de son palmarès : une rébellion de détenus, fomentée par ses soins, se solde par la capture de vingt-huit otages, des fonctionnaires de justice et de police en visite d'inspection dans le centre de détention. Entassés à bord de huit voitures, une quarantaine de prisonniers et six otages commencent, à la nuit tombante, une cavale à grand spectacle, au cours de laquelle Pareja signe des autographes dans un bar chic, où il s'est arrêté pour boire une bière. Le lendemain, cerné, il se rend sans résistance.

Du fond de sa nouvelle prison, il avait programmée, pour les fêtes de fin d'année, une dernière cavale qui devait le conduire en Argentine en compagnie de Vanessa, sa jeune fiancée.

Jean-Jacques Sévilla

La nécessité du hasard

LE HASARD, que tous les joueurs rêvent de maîtriser, est au cœur de la théorie quantique qui décrit l'infiniment petit. Cette notion est pourtant extrêmement difficile à mettre en évidence, voire impossible à cerner mathématiquement. Les suites de nombres « pseudo-aléatoires » créées par les informaticiens n'en sont qu'un modèle artificiel imparfait. Ces séries n'en sont pas moins à la base de la simulation, outil imaginé pour la mise au point de la bombe atomique américaine et aujourd'hui employé dans un grand nombre de disciplines pour décrire les phénomènes complexes qui comportent un très grand nombre de paramètres, en biologie comme en sciences économiques et humaines.

Lire page 22



Les premières victoires de l'opposition serbe

LE MOUVEMENT *de protestation en Serbie commence à marquer quelques signes d'essoufflement. Même si les étudiants restent fortement mobilisés, l'opposition n'a pas réussi, depuis dimanche, à rassembler des foules aussi nombreuses que lors des trois semaines précédentes. Cette relative désaffection survient après l'épuisement de tous les recours juridiques envisagés par la coalition Ensemble et par la commission électorale pour tenter de revenir sur l'annulation du scrutin municipal, à l'origine des protestations. Après la fin de non-recevoir opposée par la Cour suprême et par le procureur fédéral, cette voie est désormais close. Même s'il s'agissait d'un procédé un peu artificiel, puisque ces refus ont bien évidemment été décidés et orchestrés au plus haut niveau, par le président Slobodan Milosevic.*

Après un long tâtonnement et des décisions souvent contradictoires, les autorités de Serbie ont visiblement décidé d'ignorer les manifestations de la capitale tout comme celles de l'intérieur du pays, et de faire la sourde oreille aux multiples pressions de l'étranger. Le gouvernement, par la voix du ministre de l'intérieur, s'est simplement une nouvelle fois engagé à ne pas employer la force tant que les manifestants ne recourent pas à la violence.

Ainsi, après trois semaines d'une mobilisation spectaculaire, l'effet conjugué de l'absence de tout nouveau recours juridique et de la fermeté du pouvoir enferme l'opposition dans une impasse. Ses difficultés à rallier les forces syndicales ou les fonctionnaires cantonnent la coalition dans un mouvement de protestation civique. Malgré son importance, il n'a guère les moyens de contraindre le président serbe à céder. Les trois ténors de l'opposition, qui débattent depuis plusieurs jours sur ce thème, ont des jugements différents sur la suite à donner au mouvement.

Mais, quelle que soit l'issue de leurs débats et de la mobilisation dans les jours à venir, l'éventuel échec du mouvement ne sera de toute façon que partiel.

Denis Hautin-Guiraut

Lire la suite page 17

La culture en grève



VALÉRIE LANG

C'EST L'UNE DES FIGURES du mouvement des intermittents du spectacle. Valérie Lang, fille de l'ancien ministre de la culture, a hérité de son père la passion du théâtre et celle de la politique. Sortie du Conservatoire national d'art dramatique en 1992, la jeune comédienne a commencé aussitôt à travailler avec le metteur en scène Stanislas Nordey.

Lire page 28

UE Pour préparer la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze les 13 et 14 décembre à Dublin, en Conseil européen, les ministres des finances de l'Union européenne (UE) se retrouvaient jeudi à Bruxelles avec *une priorité au menu* : faire progresser la question dite du « pacte de stabilité ». ● LES PARTICIPANTS à l'euro, après janvier 1999, devront s'accorder sur la discipline budgétaire qui sera *imposée aux pays membres* et sur l'automaticité des sanctions qui seraient imposées aux contrevenants. ● *LE DEUXIÈME GRAND DOSSIER* de Dublin concerne la relance des travaux de la *Conférence intergouvernementale* (CIG) pour moderniser et adaptater les institutions de l'Union. ● *ALEXANDRE LAMFALUSSY, président* de l'Institut monétaire européen, dit, par ailleurs, sa conception des rapports entre la future banque centrale européenne et les gouvernements des pays membres.

La question du « pacte de stabilité » en Europe pèse sur les travaux de Dublin

Les ministres des Quinze se retrouvaient, jeudi soir, à Bruxelles, pour essayer de s'accorder sur la discipline budgétaire que devront observer les pays participant à l'Union économique et monétaire

BONN, BRUXELLES
(Union européenne)
de nos correspondants

Un certain malaise caractérise actuellement le débat européen. Les réunions que les Quinze tiennent en fin de semaine à Dublin, jeudi 12 décembre au niveau des ministres des finances, vendredi 13 et samedi 14 à celui des chefs d'Etat et de gouvernement, apparaîtront comme un succès si elles aident à le surmonter.

Les premiers tenteront de parvenir *à un accord définitif sur* le pacte de stabilité, auquel devront souscrire les pays participant à l'Union *monétaire dès le 1er janvier 1999. Les* seconds s'efforceront de sortir de sa torpeur la Conférence intergouvernementale (CIG), dont l'objet est de réviser et de compléter le traité de Maastricht dans la perspective de l'élargissement aux pays d'Europe centrale.

Le premier rendez-vous donnera le ton : depuis le conseil européen de Madrid, en décembre 1995, la marche vers la monnaie unique progressait sans coup férir. Or, depuis novembre, un grain de sable est venu gripper la machine. Par deux fois, les Quinze ne sont pas parvenus à s'entendre sur des modalités du pacte de stabilité. La raison de celui-ci, voulu par les Allemands, est de s'assurer que les pays de la zone euro *pratiqueront* de *manière* durable une politique budgétaire rigoureuse. L'objectif affiché est de se rapprocher le plus possible de l'équilibre budgétaire, avec l'engagement de garder, en tout état de cause, le déficit en deçà de 3 % du PIB. Dans l'hypothèse d'un dépassement de ce seuil, le pacte prévoit que le pays défaillant, s'il n'a pas pris les dispositions nécessaires pour corriger le tir, pourra se voir infliger de lourdes amendes.

On peut s'interroger sur l'opportunité du dispositif répressif ainsi conçu. Pour les Allemands, ce dispositif doit permettre d'éviter de mauvaises surprises avec un gouvernement qui serait tenté, pour des raisons électorales ou par facilité, de faire jouer la planche à billets. D'un autre côté, est-il sage qu'un Etat *membre en difficulté se trouve* sanctionné au moment où il aurait plutôt besoin d'être aidé ? Quoi qu'il en soit, *vu la lourdeur des* amendes envisagées, il est appréciable de pouvoir en être dispensé.

Le projet de pacte le prévoit en cas de « circonstances exceptionnelles et provisoires », chacun songeant à une situation de récession grave. Mais encore faut-il la définir, et c'est là-dessus que les ministres des finances butent depuis début novembre.

Les Allemands, méfiants, craignent des manipulations, avec comme principal résultat de miner la stabilité de l'euro, et donc sa crédibilité. Aussi sont-ils favorables à un maximum d'automaticité. Au-delà de 1,5 % de récession sur un an (ils plaçaient initialement ce seuil à 2 %, *mais Theo Waigel*, leur ministre, a accepté de l'abaisser au conseil des ministres des finances *[le conseil écofin] du début du* mois), il y aurait récession grave, donc circonstances exceptionnelles, donc pas de sanctions. En deçà de ces 1,5 %, elles s'appliqueraient sans discussion.

DES SANCTIONS À LA CARTE

La quasi-totalité des autres Etats membres considère comme dangereuse cette manière de pratiquer ainsi, à la serpe, la politique budgétaire. Ils font remarquer, par exemple, qu'une récession de 1 % est plus difficile à réguler budgétairement si elle fait suite à un retournement brutal de la conjoncture que si elle survient après un effritement progressif de la croissance ; ou encore que cette même récession de 1 % constitue un choc beaucoup plus dur pour un pays dont la croissance, *l'année précédente*, se serait située autour de 3 ou 4 % que pour celui où l'activité n'aurait progressé que de 0,5 %. Le bon sens, font-ils valoir, plaide pour un examen au cas par cas, pour le retour du politique dans le débat : lorsque le dépassement de 3 % du déficit des finances publiques s'accompagne d'une récession, il doit revenir à la Commission d'évaluer la responsabilité du pays en cause et ensuite, sur la base de son rapport, au conseil écofin de trancher sur l'opportunité de lui appliquer les sanctions ou, au contraire, de l'en dispenser. En Allemagne comme en France, il faut sans doute s'en réjouir, le débat est devenu public. L'enjeu est ressenti comme important, au-delà du point technique sur lequel s'est cristallisé la controverse.

« Les Allemands étaient isolés, ils ont mis de l'eau dans leur vin », estimait-t-on, à la veille de la rencontre, de source française, en indiquant que Bonn allait accepter de revenir sur ses positions initiales et de laisser au conseil une marge d'interprétation suffisante.

La conception *maximaliste* allemande conduirait à une renégociation du traité de Maastricht, insiste-t-on de même source. *Or* Paris a fait savoir à l'Allemagne que, dans l'hypothèse d'une nouvelle discussion de fond sur l'ensemble du texte, la France serait amenée à exiger l'inscription d'un *« gouvernement économique »* dans le traité, une institution conçue comme contre-poids au pouvoir de la banque centrale européenne et dont les attributions seraient plus larges que celles du conseil *« de stabilité et de croissance »* déjà proposé par Paris. Ce conseil, dans l'état actuel de la discussion, réunirait les ministres des finances des pays de la zone euro pour assurer, de manière informelle, une mission de prévention des déficits excessifs et de coordination des politiques économiques entre les Etats-membres de l'UEM. A Bruxelles, on s'employait avant les rencontres à minimiser les inconvénients d'un éventuel contre-temps. *« Les marchés ne sont pas convaincus qu'il y aura un accord à Dublin. Un report ne remettrait certainement pas en cause la volonté politique d'aller de l'avant le 1er janvier 1999 »*, rassurait un haut fonctionnaire de la Commission.

Lucas Delattre et Philippe Lemaître

Les Quinze tenteront de sortir la Conférence intergouvernementale de l'ornière

S'AGISSANT de la Conférence intergouvernemental[e] (CIG) sur la réforme du fonctionnement de l'Union, les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze vont s'efforcer, vendredi et samedi 13 et 14 décembre à Dublin, de trouver un cheminement plus opérationnel que dans le passé pour faire progresser les négociations. Le coeur du débat reste l'indispensable réforme en profondeur des institutions pour permettre l'élargissement *promis aux pays d'Europe centrale et orientale*. Mais sur ce sujet précisément, l'inertie est immense et le projet de traité que la présidence irlandaise *a mis sur la table se garde bien de trancher*. Dans leur lettre à la présidence irlandaise, rendue publique le 9 décembre à Nuremberg, Jacques Chirac et Helmut Kohl abordent cette question en proposant officiellement d'étendre le vote à la majorité qualifiée *« dans toute la mesure du possible »* et de muscler la Commission, notamment en réduisant le nombre de ses commissaires. Ils suggèrent par ailleurs de nombreuses réformes dans le domaine de la sécurité intérieure, de la politique étrangère et de défense.

RÉFORMER LES INSTITUTIONS

Ces propositions n'ont pas été bien accueillies par tous. *« Certaines propositions sur les modifications institutionnelles vont à l'encontre des opinions suédoises »*, a déclaré, par exemple, mercredi à Stockholm, le secrétaire d'Etat suédois Gunnar Lund. Dans une lettre adressée à ses partenaires, le premier ministre irlandais, John Bruton, a suggéré que *« la discussion prenne la forme d'un tour de table où chaque délégation pourra librement insister sur les points qui lui paraissent d'une grande importance pour la suite des négociations »*. Il a également souligné l'importance qu'il attachait à ce que l'Union fasse la démonstration de sa capacité à lutter contre le chômage. En juin, à Florence, malgré l'insistance de Jacques Santer, le président de la Commission, le Conseil avait *pieusement évité la question*.

H. de B. et Ph. L.

Alexandre Lamfalussy, président de l'Institut monétaire européen

« Il faut imaginer un mécanisme approprié » de dialogue entre les gouvernements et la Banque centrale européenne

Le baron belge Alexandre Lamfalussy préside l'Institut monétaire européen, installé depuis 1994 à Francfort pour coordonner les préparatifs de l'Union monétaire européenne et de l'euro, en attendant la Banque centrale européenne. Celle-ci sera officiellement installée une fois que les pays *éligibles auront été désignés*, début 1998. Ancien directeur général de la BRI, il a annoncé son départ pour *juillet 1997*. Il sera remplacé par le gouverneur de la Banque centrale des Pays-Bas, Willem Duisenberg.

« M. Giscard d'Estaing a lancé en France un débat sur les parités entre le franc et le mark, entre l'euro et le dollar. Est-ce un débat compréhensible de votre point de vue ?

– *A l'intérieur de l'Europe, nous* sommes dans une situation exceptionnelle. Les parités dans l'ensemble – pas seulement entre le franc et le mark – me semblent correctes. Quant au franc, quels que soient les indices que l'on prenne, son taux de change bilatéral par rapport au mark, ou le taux effectif réel par rapport à l'ensemble des monnaies, on observe depuis des années une très grande stabilité. On peut même percevoir une certaine amélioration de la compétitivité du pays. Je ne vois vraiment pas l'existence d'un problème.

– Qui fixera les parités définitivement ?

– *La décision* relève des gouvernements. Le traité prévoit que les taux soient gelés le 1er janvier 1999. La question est de savoir dans quelle mesure il convient ou non que les chefs d'Etat et de gouvernement, au moment du choix des pays éligibles, pré-annoncent les taux de conversion, ou leur méthode de calcul, pour éliminer tout doute possible pendant cette période délicate.

– N'y a-t-il pas un risque de marchandage infernal ?

– Un des critères de convergence est la stabilité des taux de change au cours des deux années précédant le choix des pays. Je ne vois pas pourquoi subitement, une fois la liste des pays établie, c'est-à-dire après l'élimination d'une incertitude majeure, des doutes devraient surgir au sujet des taux définitifs.

– Quand M. Giscard d'Estaing dit qu'il faudra arrondir la parité *du franc* par rapport à l'euro et que 1 euro doit valoir 7 francs, c'est parler dans l'abstrait ?

– Le problème de ces arrondis, c'est que si vous parvenez à faire un chiffre rond pour un pays, par définition vous ne le faites pas pour les autres.

– Quelle sera la parité de l'euro vis-à-vis du dollar ?

– A son niveau actuel par rapport aux principales monnaies européennes, le dollar me semble encore sous-évalué. Mais le problème ne se réduit pas à la question de savoir si le cours du dollar à tel ou tel moment est bon. Il faut voir quelles sont les possibilités d'avoir avec les Etats-Unis un débat équilibré pour essayer d'influencer le cours du dollar face à l'euro.

» Je ne partage pas l'opinion selon laquelle les Etats-Unis poursuivent une politique délibérée pour peser sur le cours du dollar. Ils ne s'intéressent tout simplement pas au cours de leur monnaie, cela leur est indifférent, pour plusieurs raisons : c'est une économie relativement fermée ; un affaiblissement du dollar n'a que très *peu d'incidences inflationnistes* ; ensuite, le dollar est une monnaie de facturation ; enfin, et surtout, alors que normalement la baisse d'une monnaie provoque dans n'importe quel pays des sorties accélérées de capitaux et a un effet de perturbation majeure sur les marchés financiers, notamment en poussant vers le haut les taux d'intérêt à long terme, cet effet ne se produit pas aux Etats-Unis ou très rarement.

» La raison en est simple. Pour les investisseurs internationaux, il n'y a pas d'alternatives véritables au point de vue placement. Les marchés que nous avons en Allemagne ou en France sont des marchés petits, sans profondeur, peu liquides. Il n'y a pas de marché comparable aux bons du Trésor aux Etats-Unis. Tant que vous avez cette situation, la baisse du dollar ne provoque pas de réaction de politique économique. Or c'est là *la clé du problème*.

– Est-ce qu'il y aura quand même une bonne parité, est-ce que le débat a un sens de vouloir un euro faible ou fort ?

– Si on veut faire de l'euro une véritable alternative aux placements financiers internationaux, il faut que cet euro ait une crédibilité et une stabilité. Cela dépend de la politique qui est poursuivie pour l'euro.

» Dans la mesure où la Banque centrale européenne (BCE) pourra effectivement mener une politique de stabilité des prix et créer une zone de stabilité interne, la monnaie va acquérir une très grande force. Les Américains ne pourront plus se permettre d'avoir des accès de faiblesse de leur monnaie. Ils risqueraient un dérapage vers le bas, avec, pour conséquence, des problèmes sur le fonctionnement de leur marché, des hausses de taux d'intérêt à long terme. Et, à ce moment, les autorités monétaires américaines, et éventuellement les autorités budgétaires, devront changer de *policy mix*.

– Qui décide de la stratégie à suivre pour l'euro, est-ce que c'est uniquement la Banque centrale européenne, est-ce que ce sont les gouvernements ? Comment doivent-ils s'organiser ?

– Le traité de Maastricht confie la conduite de la politique monétaire à la BCE avec comme mandat de préserver la stabilité des prix. Mais l'article 103 dit aussi que les Etats membres considèrent leur politique économique comme une


ALEXANDRE LAMFALUSSY

question d'intérêt commun et les coordonnent au sein du onseil. Dans les relations entre l'économique et le monétaire, ce qui est important, c'est la *policy mix*. C'est ce dosage qui a une incidence majeure sur la gestion macroéconomique d'un pays. Pour qu'il soit bien choisi, il faut qu'il y ait un dialogue. On est *deux dans le jeu*, chacun dans son domaine.

» Le traité a établi des canaux de communication. Le président de l'Ecofin (conseil des ministres de l'économie et des finances), comme d'ailleurs un membre de la Commission, peut assister aux réunions de la BCE sans droit de vote. Le président de la BCE peut assister aux réunions de l'Ecofin. la question *est de savoir si* cela suffit. Et c'est là où je me pose des questions, surtout dans une perspective à long terme.

» Une fois la Banque centrale européenne constituée, il n'y aura plus qu'une seule politique monétaire. Mais *quid* du pôle économique ? *La coordination* des politiques économiques est entre les mains de l'Ecofin. Mais ne conviendrait-il pas de donner une structure plus forte à ce conseil pour qu'il coordonne effectivement les politiques budgétaires et devienne un véritable partenaire *de dialogue* avec la *Banque* centrale ? Je parle là en mon nom personnel ; ce sont des idées que j'ai déjà développées quand j'étais membre du comité Delors en 1989.

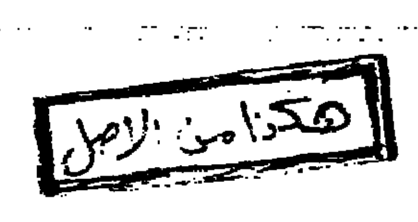
– Mais tous les pays qui sont dans l'Ecofin ne seront pas dans la zone euro ?

– Les ministres des finances de la zone euro devront définir la position de leur zone par rapport aux ministres des pays qui n'en feront pas partie et par rapport à la BCE. Ce problème va se poser en particulier pour les *relations* de *change* entre les pays de la zone euro et les autres. La BCE aura une opinion. *Que* feront les ministres de la zone euro ? Agiront-ils seulement dans le cadre de l'Ecofin ? Auront-ils la possibilité d'élaborer au préalable une position commune ?

– Les Allemands semblent avoir peur qu'avec une nouvelle structure on cherche à contrôler la BCE ?

– Le « contrôle » de la politique monétaire de la BCE serait évidemment en opposition formelle avec le traité. Le dialogue ne l'est *pas*. Il est dans l'intérêt de la BCE comme dans celui des *gouvernements*. *En* plus cette structure ne serait pas seulement destinée à être le vis-à-vis de la BCE, elle doit être conçue pour débattre entre gouvernements. Prenons la question sous l'angle du « pacte de stabilité ». Le pacte est une initiative utile et très importante. Il aura *un effet dissuasif*. Mais, même si ce pacte est respecté, on peut concevoir des changements brusques dans les besoins de financement d'un grand pays avec des conséquences inacceptables pour les autres. Pour éviter cela, il faut une coordination ex ante des politiques. *Il faut que* les ministres des finances s'entendent entre eux, se parlent entre eux. Il serait *important* d'imaginer pour cela un mécanisme approprié. »

Propos recueillis par Henri de Bresson



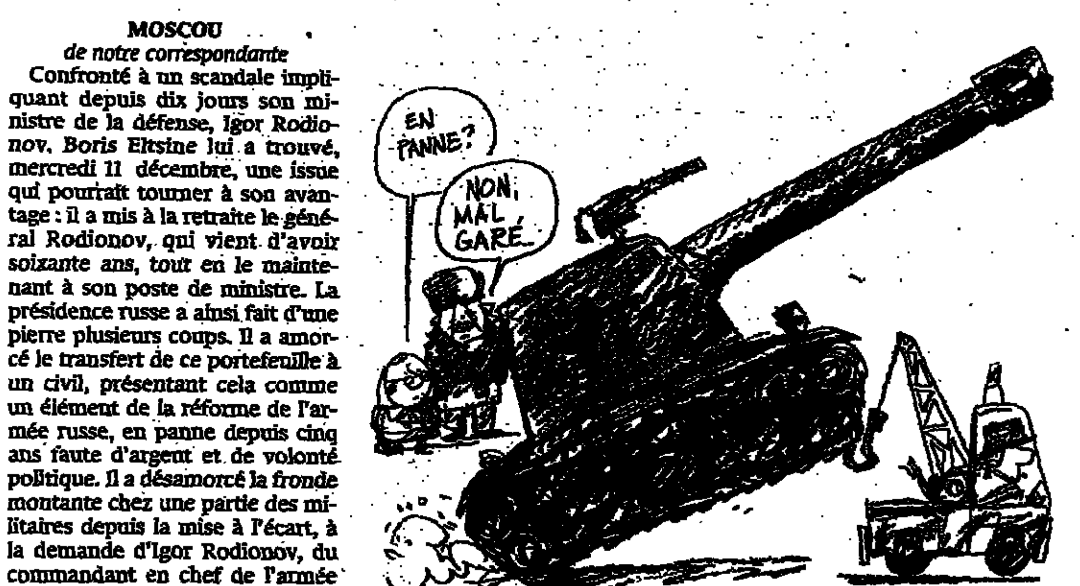
Boris Eltsine relance l'idée d'une réforme des forces armées russes

Le ministère de la défense est désormais dirigé par un civil

En mettant mercredi 11 décembre, le général Igor Rodionov à la retraite militaire, mais en le maintenant dans ses fonctions de ministre russe de la défense, Boris Eltsine cherche à désamorcer le mécontement grandissant des militaires russes, après une série de limogeages à la demande du général. Deux ans après le début de la désastreuse offensive russe en Tchétchénie, la « réforme » piétine.

MOSCOU
de notre correspondante

Confronté à un scandale impliquant depuis dix jours son ministre de la défense, Igor Rodionov, Boris Eltsine lui a trouvé, mercredi 11 décembre, une issue qui pourrait tourner à son avantage : il a mis à la retraite le général Rodionov, qui vient d'avoir soixante ans, tout en le maintenant à son poste de ministre. La présidence russe a ainsi fait d'une pierre plusieurs coups. Il a amorcé le transfert de ce portefeuille à un civil, présentant cela comme un élément de la réforme de l'armée russe, en panne depuis cinq ans faute d'argent et de volonté politique. Il a désamorcé la fronde montante chez une partie des militaires depuis la mise à l'écart, à la demande d'Igor Rodionov, du commandant en chef de l'armée de terre, Vladimir Semionov, pour des raisons toujours non expliquées. Sauf à estimer comme telles son origine à moitié karatchaïe (un peuple turcophone du Nord-Caucase) et celle, à moitié tchétchène, de son épouse…



Enfin, la décision de Boris Eltsine a permis de détourner l'attention d'une date funeste pour lui : le 11 décembre fut aussi le deuxième anniversaire de l'entrée des troupes russes en Tchétchénie – laquelle s'est soldée par un désastre sur tous les plans, sans aucune sanction pour les responsables. *« Dans un pays civilisé, un président qui aurait commis une telle faute ne serait pas resté en place »*, affirmait ainsi, mercredi, un commentateur de la chaîne NTV. Cette télévision, appartenant à deux des plus gros groupes financiers soutenant le pouvoir, s'est permis cette audace à la fin de son bulletin d'information de minuit. Mais ses bulletins précédents, tout au long de la journée, mettaient en valeur la « bonne » nouvelle : la réforme de l'armée a peut-être commencé…

RÉPARTITION DES EFFECTIFS

Aucun civil, depuis Léon Trotski, n'avait en effet occupé le poste de ministre de la défense à Moscou. Alors que *« l'expérience des Etats démocratiques prouve qu'un civil peut, à la tête du ministère de la défense, résoudre tous les problèmes liés au renforcement de la capacité de défense d'un pays ou au maintien de la viabilité de l'armée et de la flotte »*, affirmait, mercredi, un texte de Boris Eltsine diffusé par les agences officielles. Envisagée depuis l'époque des envols démocratiques de 1992, quand l'armée russe fut séparée de celles des pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI), la nomination d'un civil à la tête de son ministère n'a jamais pu être mise en œuvre. Car, disait-on, *« les militaires ne pourront pas l'accepter psychologiquement »*. Cinq ans et une guerre plus tard – perdue dans des conditions humiliantes –, l'heure n'est plus aux obstacles de cette sorte. Des cadavres de soldats continuent d'être extraits des ruines de Grozny et personne, en Russie, ne prête foi aux chiffres officiels des pertes subies par l'armée russe en Tchétchénie. Tout aussi grave, peut-être, l'ignorance au sein de l'administration de la situation réelle au sein des forces armées et notamment de leur nombre. Mais un fait reste certain et officiel : alors que l'armée russe proprement dite a été régulièrement réduite depuis 1992 (Igor Rodionov voudrait encore la faire passer de 1,5 million à 1,2 million dans les deux ans à venir), les autres ministères et départements comptant des hommes en armes voyaient parallèlement le nombre de leurs soldats augmenter. Il s'agit avant tout du ministère de l'intérieur, l'éternel rival, mais aussi de celui des situations d'urgences et des chemins de fer, du corps des garde-frontières, du FSB (ex-KGB), des polices des impôts, etc… (seize au total). Au budget, les chefs de ces diverses « boutiques » refusaient jusqu'à ce jour toute mention des répartitions de ressources entre eux. Ces ressources ont considérablement fondu, en raison notamment de la corruption et des détournements divers.

Toute « réforme » militaire en Russie reste soumise aux impératifs financiers, car la loi veut que l'Etat loge les officiers démobilisés. C'est pourquoi personne ne parle plus de *« l'armée de métier »* que Boris Eltsine, pour se faire réélire, a promis à la Russie pour l'an 2 000. Il est en revanche question de réformes de structure, d'où la promesse, pour l'instant implicite, de nommer un « vrai civil » pour succéder un jour, peut-être prochain, au général Rodionov. Une autre promesse fut faite lundi, par le secrétaire du Conseil de sécurité Ivan Rybkine : Boris Eltsine signerait *« vers la fin février »* un oukaz faisant de l'état-major de l'armée le centre de coordinaton de tous les hommes en armes. Ce projet, agité depuis plus d'un an, déplaît notamment au général Koulikov du ministère de l'intérieur, qui fut accusé, à juste titre, d'avoir été l'un des grands responsables de la prolongation de la guerre en Tchétchénie. Mais l'administration présidentielle le défend toujours contre vents et marées.

Sophie Shihab

Vrais soldats et soldats fantômes…

Le secrétaire du Conseil de défense, Iouri Batourine, chargé de préparer la fameuse réforme de l'armée, a confié, fin octobre, à l'hebdomadaire Itogui qu'il ignorait lui-même le nombre total des Russes sous uniforme de l'armée : au chiffre officiel d'un million et demi, il faut ajouter, a-t-il dit, un autre million d'hommes, déployés sur une série de « bases secrètes » datant de la guerre froide. Il y a « dans tout le pays, des sites avec du personnel, des équipements, une infrastructure qui ne sont inscrits nulle part. Et pourtant ils existent », a-t-il dit.

Cet aveu a provoqué de vagues démentis, parfois ironiques : un million de soldats fantômes peuvent être utiles à la veille de débats budgétaires. Mais des informations discrètes sur de houleux débats ultérieurs au sein du Conseil de défense, portant notamment sur la nécessité de supprimer de mystérieuses « réserves » militaires, ont ensuite filtré dans la presse.

Les agriculteurs grecs en colère bloquent les axes routiers

Le gouvernement réaffirme sa politique d'austérité

ATHÈNES
de notre correspondant

Le premier ministre socialiste grec, Costas Simitis, fait preuve, depuis plus de deux semaines, d'une détermination sans faille face aux agriculteurs en colère qui bloquent les principaux axes routiers du nord au sud du pays. Il s'agit là du premier mouvement social d'ampleur que le gouvernement doit affronter depuis sa victoire aux législatives de septembre.

Mardi 10 décembre, M. Simitis a de nouveau enjoint aux manifestants de libérer les routes, condition indispensable, a-t-il souligné, pour entamer « un dialogue national » sur les problèmes de fond du monde agricole, qui représente encore en Grèce quelque 20 % de la population active et 13 % du PIB. Plus de la moitié des agriculteurs ont plus de cinquante-cinq ans – un record européen –, et la superficie moyenne de leurs exploitations est de 4,3 hectares contre 16,5 hectares dans le reste de la Communauté. Jeudi dernier, le chef du gouvernement était déjà monté au créneau en exigeant la levée des barrages, dénonçant *« le chantage »* exercé *« par une minorité contre la majorité du peuple grec »*. Il visait ainsi les militants communistes mais aussi ceux de la droite, qui tiennent le haut du pavé dans la révolte des producteurs de coton de Thessalie (Centre), fer de lance du mouvement.

L'argument-clé de Costas Simitis repose sur sa politique économique et de convergence européenne dictée par les critères de Maastricht. *« Nous devons à tout prix faire partie du deuxième groupe de pays qui adhéreront en l'an 2000 à l'UEM pour avoir une voix sur la scène européenne et défendre sur un pied d'égalité nos questions nationales. Notre marge de manœuvre sur le plan économique est épuisée, nous ne pouvons satisfaire toutes les revendications agricoles, dont certaines sont exagérées »*, répète le premier ministre depuis le début du conflit. Il a chiffré les demandes des agriculteurs à quelque 1 000 milliards de drachmes (plus de 21 milliards de francs), soit 10 % des dépenses du budget qui doit être voté le 21 décembre. Les manifestants réclament avant tout un aménagement de leurs dettes, des exonérations fiscales et des aides à la production pour leurs produits-phares, à savoir le coton, le tabac, l'huile d'olive, les raisins. La Grèce est le premier producteur de coton de l'Union européenne, et la Thessalie en produit plus de la moitié.

« Le train européen que M. Simitis veut faire prendre à la Grèce est fait pour l'élite et les riches, les agriculteurs ne peuvent se payer le billet », a affirmé de son côté un des dirigeants communistes de la plaine de Thessalie, Yannis Pattakis.

AU NOM DE LA CONVERGENCE

Pour Costas Simitis, il n'est pas question de céder : c'est toute sa politique de convergence qui est en jeu et sa crédibilité qu'il veut, depuis onze mois qu'il est au pouvoir, faire valoir à Bruxelles. *« Je préfère que le gouvernement tombe plutôt que de faire marche arrière »*, aurait-il confié à ses collaborateurs. *« J'ai combattu, souvent seul, le populisme au sein du Pasok sous Papandréou, je ferai de même aujourd'hui face au populisme de l'opposition »*, a-t-il renchéri. Le gouvernement doit s'attendre à de nouvelles vagues de protestations avant le vote du budget d'austérité. De nombreuses grèves – dans l'éducation, la santé, la marine marchande – ont déjà été annoncées.

Didier Kunz

Le fils de Jimmy Hoffa tente de prendre la tête du syndicat des camionneurs américains

WASHINGTON
de notre correspondant

« Il a trompé les Teamsters, provoqué la faillite du syndicat. Il nous a divisés au point que la guerre civile fait maintenant rage dans nos rangs. Il a ruiné notre puissance, notre unité, notre honneur. Si vous n'êtes pas d'accord avec Ron Carey, vous êtes qualifié de membre de la vieille garde. En fait, il n'existe aucune liberté d'opinion. Carey est en train de nous détruire, et il est lui-même entouré de gens corrompus. » Il n'est pas aisé d'interrompre le flot d'éloquence de James Hoffa, homme sûr de lui, volontiers dominateur, mais charismatique. En un mot, le portrait de son père, le célèbre Jimmy Hoffa, ancien patron du syndicat exécuté en 1975, selon toute vraisemblance par la Mafia.

Hoffa Junior a le rappel historique sélectif. Il n'hésite jamais à souligner que son père était à la tête d'un syndicat puissant et craint qui a permis à ses membres de bénéficier d'une progression de leur niveau de vie. Cela, c'est le côté positif, un âge d'or que James Hoffa promet de nouveau aux Teamsters s'ils désavouent le président sortant, Ron Carey. Le reste n'est que calomnies…

Mais les faits sont têtus. Avant d'être brutalement éliminé, Jimmy Hoffa avait déjà eu maille à partir avec la justice. En 1967, il avait été condamné à treize ans de prison pour plusieurs délits, parmi lesquels une tentative de corruption de jury et le détournement des sommes placées sur le fonds de retraite du syndicat des camionneurs, qu'il avait dirigé de 1957 à 1967. Pendant son règne flamboyant, les cinq familles de la Mafia de New York, plus celles de Detroit et de Chicago, exercèrent une influence prépondérante au sein des Teamsters.

Les liens entre le crime organisé et le syndicalisme américain étaient alors publics, presque ostentatoires, et la réputation des Teamsters passablement ternie.

Depuis quarante ans, trois anciens présidents ont été emprisonnés… Aujourd'hui, Ron Carey et ses adjoints ne s'avisent pas d'accuser M. Hoffa fils d'être sous influence de la Mafia. Ils se contentent de l'insinuer. Aaron Belk, l'un des vice-présidents du syndicat, dresse ce portrait : *« Hoffa est avant tout un avocat soutenu par des gens issus d'une partie du mouvement rattaché au passé, à cette image des Teamsters associée au crime organisé. »*



Ron Carey et ses adjoints ne s'avisent pas d'accuser M. Hoffa fils d'être sous influence de la Mafia. Ils se contentent de l'insinuer

Lors de son élection, en 1991, Ron Carey a promis de s'attaquer à la corruption et aux détournements de toutes sortes qui faisaient du syndicat des camionneurs une poule aux œufs d'or pour des syndicalistes professionnels nostalgiques de l'époque glorieuse de Jimmy Hoffa. Il a commencé à tenir parole : sur les six cents branches locales que compte le syndicat, soixante-sept ont été placées sous tutelle administrative tandis que des dizaines de responsables, soupçonnés de malversations étaient suspendus de leurs fonctions.

Une telle révolution n'a pas fait l'affaire des barons de la vieille garde qui dirigeaient leurs unions locales selon des méthodes traditionnelles, c'est-à-dire autoritaires, héritées de Jimmy Hoffa. *« James Hoffa n'a probablement pas de liens directs avec la Mafia*, explique Ken Crowe, journaliste et auteur d'un livre sur les Teamsters, *mais il est entouré de gens qui veulent faire revenir les beaux jours de ces caïds locaux qui s'enrichissaient aux dépens du syndicat et qui concluaient des accords véreux avec les employeurs. S'ils veulent garder leur autonomie par rapport à la direction des " Nouveaux Teamsters ", c'est notamment pour conserver leurs avantages financiers. »*

Bien des choses ont changé avec Carey le réformateur, dont le souci est avant tout d'enrayer l'hémorragie syndicale. En 1974, les Teamsters avaient quelque 2 millions d'adhérents ; ils n'en comptent plus aujourd'hui que 1,4 million. *« Carey a hérité d'un syndicat qui perdait 40 000 membres par an*, souligne Ken Crowe. *Puis, en 1995, il a enregistré un gain net de 4 000 membres. »* Quant à la perte d'influence du syndicat, personne ne la conteste. *« Lorsque les 300 000 chauffeurs de camions des Teamsters se mettaient en grève*, confirme Aaron Belk, *le pays entier était paralysé. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 120 000. Des lois ont été votées, la dérégulation de l'industrie du transport routier a eu lieu. On ne reviendra pas aux années 60. »*

James Hoffa nie que l'élection soit un référendum sur la démocratie et la politique de transparence menée depuis cinq ans par son adversaire. Et, par-dessus tout, il fulmine : *« Ron Carey est un couard : il a refusé les débats que je lui proposais. »* Le président des syndicats des camionneurs ne souhaitait pas accorder un surcroît de notoriété à son adversaire : *« Si Hoffa avait eu un autre nom de famille, il n'aurait pas bénéficié d'une telle attention de la part des médias »*, souligne Aaron Belk.

Les résultats de ce scrutin sont attendus à la fois par l'industrie, l'administration et l'ensemble du mouvement syndical. Sur les soixante-dix-huit syndicats regroupés au sein de la fédération AFL-CIO, seuls dix ont des élections directes. Pour la seconde fois de leur histoire, les Teamsters se sont prononcés – par correspondance – pour élire leur président. S'ils devaient voter en faveur de Hoffa, nul doute que le renouveau syndical serait compromis. Or, sous la houlette de son président, John Sweeney, l'AFL-CIO s'efforce de faire peau neuve, tout en renforçant ses liens avec l'administration Clinton. Hoffa Junior se montre, lui, confiant : *« Ron Carey est un imposteur. Je représente le syndicat des Teamsters. Les gens me disent : Sans votre père, je n'aurais jamais accédé à la classe moyenne. »* Mais, à propos, qui a tué Jimmy Hoffa ? Et son fils de répondre, de sa voix de stentor : *« Il ne se présente pas. Il est mort il y a vingt et un ans »*…

Laurent Zecchini






La ville autonome de Ramallah bouclée après un attentat contre des colons israéliens

Un enfant et sa mère ont été tués en Cisjordanie dans le mitraillage de leur véhicule

Un attentat a été perpétré contre des colons israéliens qui circulaient en voiture, mercredi 11 décembre, au nord de Ramallah, en Cisjordanie. La fusillade, imputée à un groupe de Palestiniens armés d'au moins deux pistolets-mitrailleurs, a fait deux morts et cinq blessés. Le gouvernement israélien a aussitôt décidé de boucler la ville autonome de Ramallah. Il s'agit du premier attentat commis depuis le mois de juillet.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Un attentat meurtrier a été perpétré contre une famille de colons juifs, mercredi 11 décembre, par un groupe de deux ou trois Palestiniens qui ont mitraillé leur véhicule, au nord de Ramallah. Deux personnes ont trouvé la mort : un enfant et sa mère. Cinq autres colons ont été blessés. Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a ordonné dans la soirée le bouclage immédiat et indéfini de la ville autonome, où les agresseurs se seraient repliés à la suite de la fusillade. Dans un communiqué publié par son bureau, le premier ministre a annoncé qu'Israël *« ne laissera pas passer ces meurtres sans réagir »* et *« avertit l'Autorité palestinienne qu'elle ne doit pas donner asile aux meurtriers et aux terroristes »*.

Un message en ce sens, qualifié par le chef du gouvernement de *« tranchant »*, a été envoyé à Yasser Arafat, chef de l'Autorité palestinienne, tandis que le ministre de la défense, Itzhak Mordechaï, faisait savoir qu'il *« exige de l'Autorité palestinienne qu'elle arrête et extrade les meurtriers vers Israël s'il s'avère qu'ils sont entrés dans Ramallah »*. Parti mardi dans le sud du pays pour trois jours de congé, M. Nétanyahou est rentré dès mercredi soir à son bureau de Jérusalem.

Non revendiqué, l'attentat, le premier depuis le 26 juillet lorsque trois colons israéliens avaient été tués dans les territoires occupés au sud-ouest de Jérusalem, a été perpétré par un groupe, armé d'au moins deux pistolets-mitrailleurs. Les victimes, une famille de colons comptant quatre enfants et habitant l'implantation voisine de Beth-El, à 25 kilomètres au nord de Jérusalem, ont été mitraillées alors qu'elles regagnaient leur résidence.

Le père, qui conduisait le véhicule attaqué, a indiqué à la police que les agresseurs circulaient dans une voiture immatriculée dans les territoires occupés (c'est-à-dire portant des plaques bleues, les Israéliens disposant de plaques jaunes). Interrogé à la télévision publique, le général Ouzi Dayan, commandant en chef de la région Centre – qui inclut la Cisjordanie occupée –, a déclaré que la police palestinienne avait *« réagi assez rapidement »*, en permettant notamment à des policiers israéliens *« d'entrer avec eux dans la zone autonome pour vérifier quelques faits »*.

Patrice Claude

Un rapport de la Commission européenne dénonce le blocus des territoires

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

L'Union européenne (UE) a conclu et paraphé, mardi 10 décembre, un accord d'association avec les Palestiniens, du même type que les accords de partenariat euro-méditerranéens déja signés avec le Maroc, Israël et la Tunisie. Outre une assistance financière, il prévoit notamment l'ouverture complète, sur cinq ans, du marché européen aux produits palestiniens. A Bruxelles, on espère que ce nouveau lien contractuel donnera des arguments juridiques suffisants pour amener les Israéliens à relâcher la pression jugée insupportable qu'ils exercent sur l'économie palestinienne.

Un rapport d'une dizaine de pages, rédigé par le délégué de la Commission européenne en Palestine, montre à quel point la fermeture régulière des territoires et les autres mesures restrictives prises par Israël aboutissent à asphyxier l'économie palestinienne. Ce véritable réquisitoire contre la politique israélienne de bouclage a été examiné mardi par le groupe de liaison chargé de faire le point sur l'action des bailleurs de fonds, auquel participe Israël.

Le bouclage de la Cisjordanie et de Gaza a été particulièrement sévère en 1996, provoquant une explosion du chômage, la mise en péril de nombreuses exploitations agricoles, incapables d'exporter leurs produits et, au bout du compte, des pertes très sévères de revenus. Désormais, 11 % de la population de la Cisjordanie et 36 % de celle de la bande de Gaza vivent au-dessous du seuil de pauvreté, fixé à 650 dollars (3 400 francs) par an et par habitant. Toujours selon le rapport, de telles statistiques *« masquent les histoires innombrables de Palestiniens, hommes et femmes, humiliés aux points de contrôle, de familles séparées pendant des mois par le bouclage, de malades, incapables de bénéficier de leurs traitements, de femmes enceintes n'arrivant pas à l'hôpital... »*

UN FORMIDABLE GÂCHIS

Ce bouclage a gravement asséché les recettes budgétaires de l'Autorité palestinienne. De surcroît, celle-ci a dû prendre en charge des programmes sociaux de secours au profit des familles les plus frappées. Dix mille emplois en moins en Israël signifient, sur l'année, une perte de recettes fiscales de 12 millions de dollars (63 millions de francs) pour l'Autorité palestinienne. Les innombrables obstacles mis à la libre circulation affectent d'ailleurs aussi les personnels des agences de l'ONU. Ce qui a provoqué un formidable gâchis, en obligeant à dédoubler les structures opérationnelles et administratives en Cisjordanie et à Gaza. La mise en œuvre des programmes de développement s'en est trouvée bouleversée.

Conséquence de cette situation, une partie considérable de l'aide internationale, en particulier européenne (30 %), a dû être affectée à la couverture des dépenses courantes de l'administration palestinienne et cela est bien parti pour continuer en 1997. Une réponse à Dan Meridor, le ministre israélien des finances qui, récemment, critiquait la lenteur avec laquelle l'Union mettait en place son programme de développement !

Il ressort du rapport de la Commission que les difficultés rencontrées sont loin de s'expliquer, toutes, par des raisons de sécurité. Les livraisons de matériaux, d'équipements, sont régulièrement retardées par les douanes ou l'armée israéliennes, alors qu'en vertu des accords conclus il devrait revenir aux services palestiniens eux-mêmes d'établir les listes de produits pouvant entrer sans acquitter de droits. Le rapport cite plusieurs chargements d'équipements administratifs destinés à l'Autorité palestinienne retenus pendant des mois, des voitures financées par l'Espagne pour la police palestinienne, des machines à imprimer les passeports envoyées par l'Allemagne, des véhicules offerts par l'UE à l'université d'Hébron, bloqués, toujours bloqués.

Dans de telles conditions, un développement à long terme de l'économie palestinienne, fondé, tel que cela avait été envisagé, sur la petite industrie et les services, devient aléatoire, surtout compte tenu des freins opposés aux exportations de produits palestiniens vers l'Egypte, la Jordanie ou l'Europe. *« Les diverses concessions offertes aux Palestiniens à leurs partenaires commerciaux* (telles celles prévues par l'accord avec l'UE) *resteront parfaitement virtuelles, aussi longtemps que les marchandises ne pourront pas entrer et sortir librement des territoires palestiniens »*, souligne le rapport.

Philippe Lemaître

Un dirigeant du FIS menacé d'expulsion aux Etats-Unis

L'arrestation d'Anouar Haddam traduit l'évolution de l'attitude américaine vis-à-vis des islamistes algériens

WASHINGTON
de notre correspondant

Les autorités américaines ont annoncé, mercredi 11 décembre, l'arrestation quelques jours plus tôt d'Anouar Haddam, représentant du FIS aux Etats-Unis. Il y a environ un an et demi, Anouar Haddam se félicitait de l'attitude des Américains à son égard. « La France n'arrive pas à comprendre la différence, confiait-il, *mais aux Etats-Unis, nous sommes dans un Etat de droit : nous respectons les lois du pays hôte et, en même temps, nous avons des droits. Nous n'oublierons pas, à l'avenir, dans notre programme économique,* [les pays] *qui n'ont pas entravé l'action de ceux qui défendent le peuple algérien. »*

L'administration américaine a estimé, vendredi 6 décembre, que Anouar Haddam, dont la situation au regard des lois sur l'immigration n'avait jamais été clairement régularisée, n'avait plus le droit de demeurer sur le sol américain. Les services de naturalisation et de l'immigration (INS) ont confirmé mercredi son arrestation, ainsi que la menace d'expulsion pesant sur le dirigeant du FIS.

Anouar Haddam, qui se présente comme le président de la délégation parlementaire du Front islamique du salut (FIS), avait déposé une demande d'asile politique, en avril 1993, qui aurait été rejetée le 3 octobre dernier. C'est désormais à un juge de décider si M. Haddam doit être expulsé.

Cette décision est présentée par les autorités américaines comme la conséquence d'une procédure purement administrative. Au département d'Etat, on estimait ne pas devoir faire de commentaires sur cette affaire. *« Il n'y a aucun changement dans notre politique vis-à-vis de l'Algérie ou des opposants algériens »*, a souligné un diplomate.

Les amis de Anouar Haddam, de leur côté, ont été plus affirmatifs. Selon l'un d'eux, *« les autorités américaines veulent se débarrasser de lui. Nous ne savons pas la raison de ce changement radical de la politique américaine. Malheureusement, le gouvernement américain semble se satisfaire de la dictature algérienne »*.

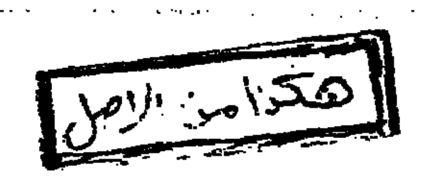
Il n'est pas impossible, comme on le souligne de source française, que la mesure frappant M. Haddam soit l'aboutissement d'une procédure administrative, l'INS tirant simplement les conséquences d'un refus de demande d'asile. *« De toute façon,* souligne un diplomate, *la politique américaine à l'égard de l'Algérie a basculé il y a déjà quelque temps. Il y a aujourd'hui une grande convergence de vues entre Français et Américains sur ce dossier. »* Celle-ci s'est d'ailleurs manifestée il y a quelques mois, lorsqu'un juge d'instruction français s'est rendu aux Etats-Unis pour interroger Anouar Haddam, en présence d'un magistrat américain, à propos de ses liens avec les mouvements radicaux algériens.

CHANGEMENT DE TON

L'expulsion de M. Haddam représenterait une évolution notable de la politique américaine, dans la mesure où, jusqu'à ces derniers mois, l'administration maintenait des contacts avec le représentant du FIS. Le véritable tournant a cependant été pris après l'élection du président Liamine Zeroual, en novembre 1995.

Après avoir longtemps dénoncé la politique de répression des militaires algériens et courtisé l'opposition islamiste modérée, les Etats-Unis ont rapidement tiré la conclusion qu'elle ne parviendrait pas à constituer une solution alternative avec les autres formations de l'opposition, et surtout qu'elle n'était peut-être pas aussi éloignée que cela des groupes radicaux. Plusieurs pays musulmans, alliés traditionnels de Washington, comme le Maroc et l'Egypte, inquiets de la perspective de l'arrivée au pouvoir à Alger d'un régime islamiste, ont favorisé cette évolution.

L. Z.



هكذا من الأصل

Plus de mille personnes ont été tuées au Burundi en octobre et novembre

Un rapport de l'ONU accuse l'armée de Bujumbura, en majorité tutsie, d'avoir massacré plusieurs centaines de réfugiés revenus du Zaïre. Mais il dénonce aussi la rébellion hutue, responsable de la mort d'au moins une centaine de civils

Le Haut-commissariat de l'ONU pour les droits de l'homme a révélé, mercredi 11 décembre, dans un rapport publié à Genève, qu'au moins un millier de personnes, dont des centaines de *réfugiés hutus* revenus de l'est du Zaïre, ont été massacrées en octobre et novembre par l'armée burundaise, *majoritairement* tutsie. D'autre part, se *fondant sur des enquêtes et des témoignages* faisant état d'une recrudescence des affrontements entre militaires burundais et groupes armés venant de Tanzanie, le rapport indique que les *rebelles hutus en lutte contre le pouvoir à Bujumbura* sont, de leur côté, responsables de la mort d'une centaine de civils – voire plus –, durant la même période. L'ONU a lancé un appel au gouvernement burundais, issu du coup d'Etat militaire du 27 juillet 1996, pour qu'il fasse cesser le bain de sang. Les massacres ont toujours été démentis par l'armée. La guerre civile, qui a éclaté il y a trois ans au Burundi, a fait au moins 150 000 morts. Les Tutsis sont quatre fois moins nombreux que les Hutus dans le pays.

GENÈVE
de notre correspondante

« Un nombre indéterminé de rapatriés venant du Zaïre ont été tués par des militaires au Burundi. » Cette phrase revient comme un leitmotiv dans le rapport de mission de quatre observateurs des droits de l'homme de l'ONU. Ce document précise qu'entre le 20 octobre et la fin de novembre, plus de mille civils ont été massacrés par les soldats et plus d'une centaine d'autres par les rebelles.

La Commission des droits de l'homme des Nations unies, dont le siège est à Genève, constate une nette aggravation de la situation ainsi qu'une intensification des affrontements entre l'armée et les groupes rebelles venant de Tanzanie. Ces affrontements sont le plus souvent accompagnés de déplacements forcés de populations. En plus de massacres *quasi quotidiens*, la mission ne compte plus les pillages et incendies de maisons. Une telle dégradation s'est accentuée en raison des événements survenus au Zaïre. Les retours massifs des réfugiés rwandais ont focalisé l'attention de la *communauté internationale*, qui a paru alors se désintéresser quelque peu des exactions qui se sont multipliées au Burundi. L'ONU signale que les vérifications d'identité des Hutus burundais *rapatriés* du Zaïre se traduisent souvent par des arrestations illégales et des détentions arbitraires, voire des disparitions pures et simples.

Les plus touchés sont les groupes originaires de la province de Cibitoke et des zones rurales de celle de Bujumbura. Les autorités obligent les populations à quitter leurs collines et à se regrouper dans des camps. Ceux qui refusent de partir et ceux qui *tentent* désespérément de poursuivre la culture de leurs champs sont traités de *« rebelles »* avec les conséquences tragiques que l'on imagine.

A propos des exactions attribuées aux forces de l'ordre, on peut lire, par exemple, dans le rapport : *« Entre le 27 octobre et le 6 novembre, les rebelles* [zaïrois] *auraient livré les réfugiés à des militaires burundais* (...) *qui les auraient triés et exécutés à l'arme blanche. Une femme, enterrée vivante avec les autres, aurait réussi à s'échapper... »* ; *« Du 2 ou 4 novembre, deux blindés seraient arrivés à Gitega et auraient tiré sur la population »*.

Selon les observateurs de l'ONU, il ne s'est pas déroulé, pendant cette période, une seule journée sans massacre d'innocents. Parmi les victimes, on compte nombre de femmes, de vieillards et d'enfants. Le pire s'est produit le 22 octobre, lorsque plus de trois cents personnes ont été massacrées *dans* l'église du village de Murombi, *dans la province de* Kitimba. Les incursions des rebelles se font de plus en plus violentes, certaines avec des tirs de mortier tandis que l'armée riposte par des bombardements aériens. Le 23 octobre, des rebelles auraient enlevé quatorze femmes du camp de personnes déplacées de Kayenza, alors qu'elles s'étaient rendues momentanément sur les collines pour tenter d'effectuer des travaux agricoles. On ne sait ce qu'elles sont devenues. Le 7 novembre, il y a eu trente-deux tués et dix-neuf blessés lors d'une attaque des rebelles sur un camp, dans la province de Gizega.

D'autre part, le rapport souligne que, dans l'ensemble du pays, le nombre des arrestations arbitraires et des détentions sans jugement s'est nettement accru depuis l'afflux des rapatriés. Plus de 50 000 réfugiés hutus burundais ont fui les combats au Zaïre pour rentrer dans leur pays.

Isabelle Vichniac

Au moins 5 000 morts, au Zaïre, dans la région de Goma

Dans la seule région de Goma, au moins 5 000 civils (près de 3 000 Zaïrois et environ 2 000 réfugiés hutus rwandais) ont péri dans le conflit qui oppose, *dans l'est du Zaïre*, la rébellion *aux forces gouvernementales*. De sources humanitaires, on a indiqué à l'AFP, mercredi 11 décembre, que 2 232 corps avaient été récemment enterrés, qui s'ajoutent aux 2 754 cadavres déjà inhumés et mentionnés, samedi, dans un bilan du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Ces civils ont été victimes des combats mais aussi de massacres. C'est ainsi que 1 515 villageois, près de Kibumba, *ont été tués « par balles, armes blanches ou brûlés vifs dans leurs cases »*, a-t-on ajouté de mêmes sources. Par ailleurs, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a annoncé, mercredi, une première opération aérienne de secours aux réfugiés dans l'est du Zaïre. Un avion C-130 du CICR est parti de Nairobi vers le secteur de Shabunda, à quelque 175 kilomètres à l'ouest de Bukavu, *où quelque 100 000 réfugiés rwandais et burundais ont été repérés*. Un avion affrété par le gouvernement français, transportant médicaments et nourriture, est arrivé mercredi à Kisangani (Haut-Zaïre).

Le vice-premier ministre belge blanchi des accusations de pédophilie

LA COMMISSION parlementaire chargée d'examiner les accusations de relations sexuelles avec des mineurs portées à l'encontre du vice-premier ministre socialiste Elio Di Rupo s'est prononcée majoritairement contre le renvoi de ce dernier devant la Cour de cassation. Cette décision, *adoptée après de longs et difficiles débats dans la nuit de mercredi à jeudi 12 décembre*, permet à M. Di Rupo de rester à son poste.
Un autre ministre mis en cause, le social-chrétien Jean-Pierre Grafé, qui détenait le portefeuille de l'éducation au gouvernement régional wallon et à la Communauté française, avait démissionné mercredi 11 décembre. Il a *été remplacé par* William Ancion, premier échevin (adjoint) de la municipalité de Liège. – *(Corresp.)*

Jerry Rawlings réélu président du Ghana

LE PRÉSIDENT GHANÉEN sortant, Jerry John Rawlings, a été élu pour un second et dernier mandat de quatre ans, selon les résultats *de l'élection présidentielle du 7 décembre* rendus publics mercredi après-midi 11 décembre. *M.* Rawlings l'emporte avec 57,2 % des voix, devant John Kufuor (39,9 %) et Edward Mahama (un peu moins de 3 %). Les résultats de la présidentielle ne portent encore que sur 197 des 200 circonscriptions du pays, *« mais, en dépit de cela, un vainqueur est apparu »* a assuré le président de la commission électorale.
Les résultats des élections législatives, qui s'étaient tenues le même jour, donnent au Congrès national démocratique (NDC du président Rawlings) 130 des 195 sièges attribués. Jerry Rawlings, au pouvoir depuis quinze ans, confirme ainsi son élection contestée de 1992, après avoir fomenté deux coups d'Etat en 1979 et 1981. Le vote de samedi a été jugé libre et transparent par les observateurs. – *(AFP.)*

IG-Metall maintient les acquis sociaux dans deux nouveaux Länder

LES SALARIÉS ALLEMANDS de la métallurgie ont obtenu une nouvelle victoire dans leur lutte pour le maintien des avantages acquis. *Les indemnités de maladie seront maintenues* à 100 % du salaire net dans le Bade-Wurtemberg et en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, à la suite de deux accords salariaux conclus mercredi 11 décembre entre le syndicat IG-Metall et le patronat de la branche. Un premier accord en ce sens était intervenu en Basse-Saxe.
L'enjeu symbolique de ce conflit était devenu très grand depuis que le gouvernement avait fait adopter, cet automne, une loi permettant de ramener les indemnités maladie à 80 % du salaire. Au total et toutes branches confondues, pas moins de 2 millions de salariés ont réussi à maintenir le montant de leurs indemnités de maladie, selon l'*institut de recherches de la fédération syndicale* allemande (DGB).

Protocole de cessez-le-feu conclu au Tadjikistan

Un protocole de cessez-le-feu a été signé, mercredi 11 décembre, par le président tadjik Emomali Rakhmonov et le chef de l'opposition islamique Abdallah Nouri, à l'issue d'une rencontre tenue dans le *nord de l'Afghanistan*, avec la médiation de l'ONU et du président afghan *renversé Burhanuddin Rabbani. Les combats* devaient cesser à minuit sur tous les fronts qui traversent les piémonts du Pamir. Une deuxième rencontre est prévue entre les deux hommes et des délégations élargies, à Moscou, le 19 décembre, à condition que les commandants de l'opposition sur le terrain respectent un protocole qui leur est militairement défavorable (ils doivent *céder du terrain récemment* conquis), mais sans doute politiquement avantageux. – *(Corresp.)*

Accord à Singapour sur la libéralisation du marché des technologies de l'information

UN ACCORD visant à libéraliser, d'ici à l'an 2000, voire plus tôt, le marché mondial des technologies de l'information a été conclu entre les Etats-Unis et l'Union européenne, a annoncé jeudi 12 décembre Leon Brittan, le commissaire européen chargé des questions commerciales, à Singapour, où se tient la première conférence ministérielle de l'Organisation *mondiale du commerce* (OMC).
Cet accord a pour but d'éliminer les barrières douanières sur les importations d'ordinateurs, de semi-conducteurs, d'équipements de télécommunications et de circuits intégrés mais également, à la demande des Européens, de condensateurs et de photocopieurs digitaux. En revanche, l'accord n'inclut ni les câbles ni les fibres optiques, *conformément aux souhaits américains*, pas plus que les cassettes vidéo, les disques *compact* et *audio*, *ce que souhaitait* la France.

EXÉCUTIF Jacques Chirac devait répondre, jeudi 12 août, sur TF 1, aux *questions de cinq journalistes ou* animateurs de télévision sélection*nés par la chaîne en accord avec la* présidence de la République. *L'émission, prévue pour durer une heure et demie, devait permettre au chef* de l'Etat d'aborder les sujets « de so*ciété » qui lui semblent être à l'origine de l'inquiétude des Français.* ● LES ENQUÊTES D'OPINION té*moignent en effet de la perte de* confiance sans précédent qui affecte le chef de l'Etat, aussi bien dans son électorat traditionnel que parmi les autres catégories (jeunes, ouvriers, *employés) qu'il avait su convaincre* il y a dix-huit mois. ● DEPUIS LA PRÉ*CÉDENTE intervention de M. Chirac,* le 14 juillet, les difficultés se sont accumulées pour lui-même *et pour le* gouvernement, tandis que la popularité du premier ministre, *Alain Juppé*, n'a cessé de décliner.

Jacques Chirac préserve sa liberté par rapport au premier ministre

L'émission de « communication » organisée jeudi soir visait à permettre au chef de l'Etat de réactiver son dialogue avec les Français en répondant à leurs préoccupations et à leurs inquiétudes tout en contournant les problèmes politiques posés par le bilan du gouvernement

LE « VRAI GENS » est une espèce très recherchée en ces temps de crise. On l'a identifié comme spectateur du 20 heures de TF 1, zappant en famille sur Canal Plus et réfléchissant régulièrement sur le capitalisme avec M 6. Le « vrai gens » vit la « vraie » vie avec des « vrais » problèmes et c'est à lui que Jacques Chirac a choisi de s'adresser, directement, jeudi 12 décembre.

*Le « vrai gens », tel qu'on l'a dé*fini à l'Elysée, veut savoir aujourd'hui *si, demain, il touchera* une retraite. Il s'inquiète de sa santé et voudrait être sûr de pouvoir être soigné à l'hôpital, même s'il n'a pas les moyens de payer les soins. Il a peur que ses enfants ne soient rackettés à la sortie de l'école par des adolescents exclus de la société et de ses normes. Les normes, d'ailleurs, il aimerait bien qu'on les rappelle, car il a l'impression que rien ne va plus.

Il craint aussi que l'école ne mène à pas grand-chose, sinon au chômage. Il ne croit plus à la justice de son pays, trop lente, engorgée, inégale, et doute autant de *l'efficacité de sa police. Et, pour* couronner le tout, il doute de la *capacité de ceux qui le gouvernent* à le protéger des sous-entendus véhiculés par deux mots obscurs et inquiétants : monnaie unique et mondialisation. Europe et modèle social français, école et éducation, justice et sécurité, et enfin, détermination politique : tels sont les principaux thèmes sur lesquels le chef de l'Etat veut s'exprimer jeudi soir.

Après des semaines de travail, durant lesquelles les conseillers et les clans de l'Elysée se sont durement affrontés, le chef de l'Etat a tranché en faveur d'une émission conviviale, « fraîche », qui cherche à entretenir l'image d'un président à l'écoute de son pays, compréhensif et déterminé à la fois.

> *Le chef de l'Etat a tranché en faveur d'une émission conviviale, « fraîche », qui cherche à entretenir l'image d'un président à l'écoute de son pays, compréhensif et déterminé.*

Jacques Pilhan et Claude Chirac, ses deux conseillers en communication, l'ont emporté, cette fois, sur Dominique de Villepin et ses troupes, initialement plus favorables à une allocution solennelle, plus politique que « sociétale ». La *différence entre ces deux thèses* n'est pas que de forme. Le souci *des deux « communicateurs »* de l'Elysée est toujours le même : préserver, contre tout et contre tous, y compris ses propres alliés, le président de la République ; respecter la logique de la Vᵉ République, qui a voulu mettre le président, élu pour sept ans, au-dessus des aléas et des contraintes qui pèsent sur le gouvernement ; entretenir un dialogue particulier et direct avec le pays. La thèse défendue par le secrétaire général de l'Elysée répond à une autre logique. Proche d'Alain Juppé, dont il a été le collaborateur au ministère des affaires étrangères, Dominique de Villepin est convaincu que l'harmonie, exceptionnelle sous la Vᵉ République, qui règne entre les deux pôles de l'exécutif – Jacques Chirac et Alain Juppé – est une des marques de fabrique de ce septennat. Il accorde donc une grande importance à tout ce qui entretient, dans l'opinion, l'image d'un *tandem solide au sommet* de l'Etat, dont la complémentarité serait gage d'efficacité. *L'idée aurait* pu être séduisante, si Alain Juppé ne souffrait pas d'un rejet aussi profond de l'opinion, dont le chef de l'Etat paie lui aussi le prix.

Au-delà de la forme retenue, il s'agit donc bien d'un choix de fond : l'une – solennelle, politique, réaffirmant les choix économiques entérinés le 26 octobre 1995 – attache Jacques Chirac à Alain Juppé ; l'autre distingue les deux hommes, crée un lien particulier entre le président et le pays et préserve donc le droit souverain accordé par la Constitution de la Vᵉ République au chef de l'Etat, de garder ou de se débarrasser, quand il le veut, de son premier *ministre.*

Face à une opinion déboussolée, *Jacques Chirac doit rassurer*, convaincre qu'il sait où il va et qu'il a prise sur le destin de la France. Les *« vrais gens »* affirme-t-on à l'Elysée, ne se soucient pas de tout ce qui agite les acteurs et les observateurs politiques : les affaires, par exemple et cela tombe plutôt à pic.

Les scandales politico-financiers font la une des journaux, mais le président de la République préfère assurer les citoyens que celui qui leur a dérobé leur voiture sera bien poursuivi et que son dossier ne mettra pas cinq ou six ans à être instruit.

Les rumeurs de remaniement se multiplient, mais le « vrai gens » se contrefiche de l'entrée de tel ou tel au gouvernement, du dosage de balladuriens ou de pourcentage d'UDF. Il aimerait, en revanche, être rassuré sur leur capacité à tous, de gouverner. Le remaniement, pourtant, est une des préoccupations du président de la République. En déterminant, devant les Français, un modèle de société qui préserverait ses principaux acquis, ferait respecter ses règles, tout en s'adaptant à la modernité, Jacques Chirac n'excluait pas de laisser entendre, jeudi soir, que tous les hommes et les femmes de bonne volonté sont bienvenus au gouvernement. *Mais* il laisserait le soin aux commentateurs du lendemain d'en *déduire et d'annoncer* eux-mêmes un remaniement que le chef de l'Etat se serait contenté, pour sa part, de suggérer.

Pascale Robert-Diard

Monnaie unique, privatisations, emploi, retraites...

DE LA CONSTRUCTION euro*péenne à la politique monétaire*, en passant par la flexibilité du travail, *l'éducation ou encore la* retraite, de grandes controverses ont animé le débat politique depuis la précédente intervention télévisée de Jacques Chirac, le 14 juillet. Voici les principaux dossiers auxquels le chef de l'Etat est confronté depuis cette prestation :

● **Flexibilité du travail.** Alain Juppé a relancé, début novembre, le débat en soulevant cette question : les entreprises doivent-elles *avoir encore plus de liberté pour* licencier en période de crise afin *d'embaucher en période de re*prise ? Si le sujet est revenu au premier plan, c'est que le gouvernement a déjà utilisé – sans succès – tout un arsenal de mesures allant de la baisse des charges sociales à l'aménagement-réduction du temps de travail (loi de Robien), en passant par la promo*tion des emplois de service.* Jacques Chirac, qui, lors de sa campagne, avait défendu une orientation contraire, doit donc se prononcer sur un projet pour lequel la droite milite de longue date.

● **Politique monétaire.** Le débat sur le « franc fort » a été spectaculairement relancé par Valéry Giscard d'Estaing, lorsque celui-ci a observé que la notoire sous-évaluation du dollar contribuait à brider la croissance en Europe, et qu'il fallait y remédier, quitte à ac*cepter un décrochage du franc* vis-à-vis du mark.

Cette prise de position de l'ancien chef de l'Etat a placé son successeur à l'Elysée dans une situation délicate. Jusqu'à présent, l'Elysée s'était borné à faire valoir que M. Giscard d'Estaing avait soulevé une bonne question, mais y avait apporté une mauvaise réponse. L'observation, toutefois, *ne lève pas le suspense. Faut-il,* oui ou non, un assouplissement monétaire ? *Les Allemands* sont-ils disposés à abandonner un mark fort au profit d'un euro faible ? Le chef de l'Etat doit choisir, d'ici à la fin du mois, les successeurs de Jean Boissonnat et de Bruno de Maulde, dont le mandat au Conseil de la politique monétaire de la Banque de France prend fin. La décision aura évidemment valeur de test.

● ***Privatisations.*** Depuis *l'été* dernier, elles ont donné lieu à plu*sieurs cafouillages spectaculaires.* Ainsi, les deux dernières opéra*tions de cession prévues*, celle du Crédit industriel et commercial et celle du groupe Thomson, ont-elles été suspendues. Or, dans le second cas *(lire page 18)*, la solution que la commission de privatisation n'a pas voulu approuver – la vente en bloc à un consortium associant le groupe Lagardère au coréen Daewoo – est celle-là même que le chef de l'Etat avait choisie. Cet échec, c'est donc aussi le sien. Mais c'est aussi l'échec de la procédure des ventes de *gré* à gré, forcément opaques.

● **Retraites.** *La retraite à 55 ans* accordée aux routiers a mis en *évidence la gestion chaotique* de ce dossier par le gouvernement. *Alors qu'Edouard Balladur avait* engagé la réforme du régime des *salariés, M. Juppé* a échoué dans celle des régimes spéciaux (fonctionnaires, SNCF, etc.), se contentant de proposer un système d'épargne-retraite facultatif. Au moment où l'espérance de vie s'allonge et où le financement des caisses est *très incertain après* 2005, la pression n'a jamais été *aussi forte, dans certains secteurs*, pour imposer la retraite à 55 ans. S'il est un sujet important qui doit être clairement exposé devant l'opinion par le président de la République, c'est bien celui de l'avenir des retraites. Au-delà des *aspects purement financiers*, c'est la répartition de l'effort entre les générations qui est en cause, et donc la cohésion sociale.

● **Réforme de la vie politique.** Le chef du gouvernement a soumis, le 8 octobre, un question*naire sur le sujet* aux formations politiques représentées au Parlement. Mais, pour l'heure, cette modernisation est en panne. Auparavant, M. Juppé avait discrète*ment lancé le débat, en suggérant* une réforme des modes de scrutin *législatif et régional*, le 5 septembre, à l'occasion d'un déjeuner de la majorité à Matignon. L'introduction suggérée d'une dose de proportionnelle pour l'élection des députés a provoqué l'hostilité de la majorité. Dès lors, toute évolution était sérieusement compromise.

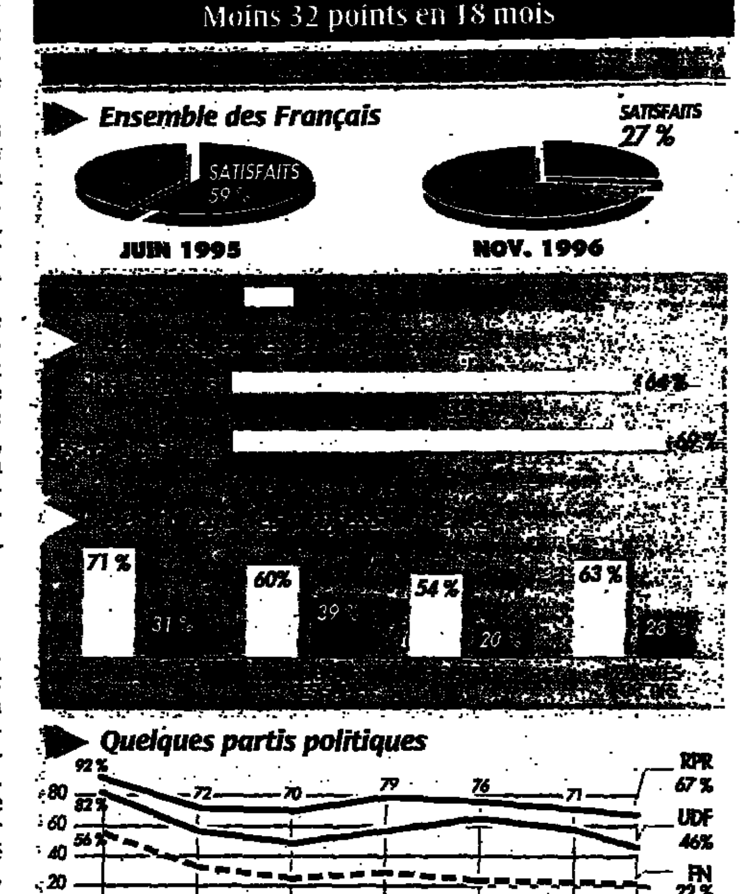
De tous les chapitres *évoqués* par M. Juppé dans son question*naire aux partis politiques, aucun* n'a reçu de réponse significative *de la part du RPR et de l'UDF.* En revanche, il a été décidé que les modes de scrutin ne seront pas modifiés et que la loi en vigueur sur le cumul des mandat restera en l'état. Aucun consensus ne s'est dégagé non plus sur la réforme du statut de l'élu.

Quant à la place faite aux femmes dans les prochaines consultations électorales, elle relève des voeux pieux tant au RPR qu'à l'UDF. Paradoxalement, c'est Lionel Jospin qui a le *plus profité* de ce débat. Le premier secrétaire du PS a *réussi* a *imposer* à son parti un quota de 30 % de cir*conscriptions* réservées à une candidate aux prochaines législatives.

● ***Éducation.*** Les récentes affaires de port du foulard islamique à l'école ont relancé le débat sur la laïcité à l'école. Face à la jurisprudence du Conseil d'Etat, le président de la République pourrait rappeler son hostilité profonde à la manifestation de *« signes religieux ostentatoires »* dans les salles de classe et la nécessité de remplacer la circulaire Bayrou *d'octobre* 1994 par un dispositif législatif plus contraignant.

Au printemps, Jacques Chirac avait tancé le ministre de l'éducation nationale sur les mesures contre la violence à l'école qui ne devaient pas être *« un énième plan »*, avait-il rappelé. *Visiblement*, elles n'ont pas suffi à enrayer le phénomène, *ni à rassurer* les enseignants et les chefs d'établissement en première ligne, notamment dans les zones difficiles. L'impatience du chef de l'Etat *s'était* aussi manifestée à l'égard de la mise en place de nouveaux rythmes *scolaires, objet d'une su*renchère entre François Bayrou et Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports.

Une chute de confiance sans précédent



***RÉTABLIR** le dialogue* avec les Français, renouer les fils de la confiance : *tels étaient les objec*tifs de l'intervention de Jacques Chirac à la télévision. Rude défi. Jamais en effet, depuis 1958, président de la République n'avait si peu bénéficié de la dynamique de son élection et de l'état de grâce qu'elle suscite, traditionnellement, dans l'opinion publique.

Entré à l'Elysée avec *la* confiance de deux Français sur *trois, il ne retrouve plus, six mois* plus tard, que celle d'un Français *sur trois, voire* d'un sur quatre au plus fort de la crise sociale de novembre-décembre *1995. La timide* embellie du printemps 1996 n'aura guère fait illusion. Depuis la rentrée, le chef de l'Etat a reperdu, et au-delà, la dizaine de points regagnés dans l'opinion avant l'été. Selon la dernière vague de sondages, le voilà crédité de 27 % de bonnes opinions pour l'IFOP, de 35 % pour BVA, de 37 % pour CSA, de 32 % pour IPSOS et de 29 % pour Louis-Harris. *Seule la Sofres* vient, dans sa dernière enquête, *de lui redonner quelque* espoir de sortir de cette spirale dangereuse en enregistrant une remontée de cinq points (à 37 %) de sa cote de confiance.

Cette profonde rupture de confiance est d'autant plus inquiétante pour le *président de la Ré*publique qu'elle touche à la fois le *socle de son électorat* et les catégories qu'il avait réussi à convaincre de son ambition de changer le cours des choses et de combler le déficit d'avenir qui mine la société française.

C'est évidemment le cas pour *les jeunes, dont l'engouement* pour le candidat Chirac avait été l'un des ressorts déterminants de sa victoire. Leur enthousiasme, sur la place de la Concorde, au soir du 7 mai, n'aura duré que l'es*pace d'un printemps. En juin 1995*, selon l'IFOP, 64 % des dix-huit à vingt-quatre ans se disent satisfaits de Jacques Chirac, soit 5 points de plus que la moyenne des Français. En décembre 1995, ils ne sont plus que 29 %. En dix-huit mois, le président de la République aura perdu 32 points de confiance chez les *jeunes selon* l'IFOP, et 34 points selon la Sofres. *Même constat pour les ouvriers*, chez lesquels il perd 34 points de confiance, et pour les employés, auprès de qui il perd 37 points de confiance selon la Sofres. Dans ces catégories sociales, le discours sur la fracture sociale a fait long feu. Il en va de même chez les sympathisants du Front national, qui étaient tout de même 56 % à se dire satisfaits de Jacques Chirac en juin 1995 et ne sont plus aujourd'hui que 22 %.

SPECTACULAIRE

Ce qui est vrai pour de nouvelles catégories d'électeurs, qu'il avait su attirer dans l'élan de la campagne présidentielle, ne l'est pas moins pour l'électorat traditionnel du président de la République.

L'effondrement de la *confiance* à son égard est, en effet, le plus *spectaculaire* chez les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans (avec une baisse de 42 points en dix-huit mois), chez les commerçants, artisans et chefs d'entreprise (– 40 points), chez les retraités et inactifs (– 35 points). Quant aux *sympathisants de l'UDF, ils* étaient 82 % à se dire satisfaits de Jacques Chirac en juin 1995, selon l'IFOP. Ils ne sont plus que 46 % de satisfaits aujourd'hui, contre 42 % de mécontents. Le chef de l'Etat aura bien besoin de tout son talent pour convaincre.

Gérard Courtois

Le MDC en campagne pour un référendum sur la monnaie unique

M. Chevènement rencontrera le PCF

DEVANT environ mille personnes, le Mouvement des citoyens (MDC) a tenu, mercredi 11 décembre à Paris, le premier meeting national de sa campagne en faveur d'un référendum sur la monnaie unique. *« Nous en ferons un thème de campagne pour 1998, si nous n'obtenons pas gain de cause »*, a indiqué Jean-Pierre Chevènement au terme d'un meeting de trois heures, auquel étaient conviés l'économiste Alain Cotta, le sociologue Emmanuel Todd, tous deux violemment hostiles à Maastricht, et l'éditorialiste Jean-François Kahn, fondateur de *L'Evénement du jeudi*.

Convaincus que, jeudi soir, lors de son intervention télévisée, Jacques Chirac ne *« dirait rien, hélas »*, les intervenants ne se sont pas laissé impressionner par le calendrier. L'économiste Alain Cotta, pour qui *« l'Europe selon Maastricht est simplement et proprement invivable »*, a insisté : *« Nous pouvons changer de politique. Celle que nous suivions, inspirée par le "grand centre" français, est la plus mercantile, et sert d'abord les intérêts des rentiers »*. Jean-François Kahn, qui a voté « oui » à Mastricht en 1992, et, *« pire »*, qui *« n'est pas hostile au principe de la monnaie unique »*, s'inquiète, pour sa part, de voir se construire une Europe libérale, et non plus fédérale.

Attaché aux données démographiques et religieuses, Emmanuel Todd considère que *« l'Europe est le complot des démocrates-chrétiens qui ne croient plus en Dieu »*. *« On passe du Dieu unique à la monnaie unique, du dogme de l'infaillibilité pontificale à celui de l'infaillibilité de la Banque centrale »*, a-t-il expliqué, avant de stigmatiser l'*« imbécillité radicale »* des dirigeants actuels, *« comme dans l'entre-deux-guerres »*.

« Nous refusons le pouvoir des oligarchies », a enchaîné M. Chevènement, avant de se livrer à une exégèse du traité, *« où il retrouve chaque jour encore des choses »*, et de stigmatiser un euro qui *« ne sera qu'un mark* bis *»*. Soucieux d'*« amener le Parti socialiste à revenir à son identité de gauche, non pas celle de Maastricht, mais celle d'Epinay »*, le député de Belfort a affirmé : *« Nous voulons aider Lionel Jospin à trouver dans le soutien populaire la force d'aller contre "l'establishment" pour que les conditions qu'il met au passage à la monnaie unique deviennent des conditions* sine qua non *»*.

M. Chevènement a toutefois laissé filtrer des signes de pessimisme, en s'inquiétant de l'attitude très *« réservée »* des dirigeants du PS aux récentes déclarations de Valéry Giscard d'Estaing. Le député de Belfort a même posé, pour la première fois, une condition d'alliance avec les socialistes, en déclarant : *« Si Jacques Chirac refuse d'organiser un référendum, le peuple français parlera en mars 1998, et c'est encore du peuple français, consulté par référendum à la demande d'un gouvernement de gauche, que nous attendons le sursaut de volonté pour tracer le nouveau chemin. »*

« AVEC D'AUTRES »

« Nous ne serons pas seuls dans cette bataille », a conclu le président du MDC. *« Avec d'autres »*, ce dernier *« contribuera à créer dans tout le pays le rapport de forces qui imposera la tenue d'un nouveau référendum »*, a indiqué son président. *« Il multipliera les actions militantes, ira sur le terrain pour expliquer, éclairer, convaincre »*, a-t-il dit.

Sans évoquer l'échec d'une pétition commune pour un référendum sur la monnaie unique entre le PCF et le MDC, pourtant préparée par des groupes de travail communs, en juin, le député de Belfort a souligné les *« fortes convergences »* qui existent entre les citoyens et les communistes. Il a indiqué que communistes et citoyens se rencontreraient officiellement en janvier 1997, *« dès lors que le [29e] congrès aura eu lieu »*, confortant ainsi ceux qui, dans son parti, souhaitent voir aboutir, avant 1998, un accord politique et électoral avec le PCF pour les élections sénatoriales ou régionales.

Ar. Ch.

Le FLNC-canal historique menace de relancer des « actions » sur le continent

Les nationalistes clandestins corses s'en prennent de nouveau à Alain Juppé

A la veille de l'intervention télévisée du président de la République sur TF 1, le FLNC-canal historique a proféré, mercredi 11 décembre dans un communiqué authentifié et diffusé dans les rédactions corses, quatre avertissements. Accusant de nouveau le premier ministre Alain Juppé d'avoir opté *« pour la solution militaire en Corse »*, les nationalistes clandestins menacent de renouer avec des *« actions en France »*.

BASTIA
de notre correspondant

Dans un communiqué authentifié, diffusé mercredi 11 décembre dans les rédactions corses, le FLNC-canal historique tente de mobiliser l'attention en proférant quatre menaces. Il promet d'adapter sa lutte armée contre les forces de l'ordre installées dans l'île, de déstabiliser les familles de fonctionnaires chargés du maintien de l'ordre en Corse et, tout en ciblant les élus locaux opposés aux nationalistes, il finit par menacer de relancer des *« actions en France »*.

Les plus durs des clandestins corses tentent donc de reprendre le devant de la scène politique, la veille de l'intervention télévisée du chef de l'Etat où le dossier corse ne devrait pas manquer d'être évoqué. Pour le FLNC-canal historique, Alain Juppé porte la responsabilité de la fin du dialogue initié entre les clandestins et l'Etat, le 12 janvier, avec l'annonce d'une trêve rompue en octobre.

Dans leur communiqué, les clandestins accusent une nouvelle fois le premier ministre d'avoir opté *« pour la solution militaire en Corse en activant la DGSE, quatre-vingts gendarmes du GIGN, ainsi que des éléments des RPIMA »*. *« Nous décidons d'adapter notre lutte sur le terrain avec les moyens accrus »*, menace ensuite le FLNC-canal historique.

Selon certains spécialistes, les clandestins auraient pu accéder, depuis quelques semaines, à certains marchés très fermés d'armes sophistiquées. La mise en œuvre de *« moyens accrus »* pourrait être, selon eux, la démonstration publique et prochaine de la remilitarisation de l'ensemble des secteurs géographiques du FLNC-canal historique, alors que certains pensaient que l'attentat meurtrier du 1er juillet à Bastia avait déstabilisé la base.

Depuis deux mois, les clandestins multiplient les attentats spectaculaires sur le continent. La mairie de Bordeaux, le 5 octobre, puis le palais de justice et la poste principale d'Aix-en-Provence, juste avant le palais de justice et les services fiscaux de Nîmes, puis les bureaux de la compagnie maritime SNCM à Marseille, le tribunal administratif de Limoges et le Trésor public de Perpignan.

Dans le même temps, la Corse est le théâtre d'attentats généralement dirigés contre des édifices publics. Les casernes de gendarmerie sont particulièrement visées. L'absence de victimes tient parfois du miracle comme en octobre à Bonifacio, où deux gendarmes mobiles ont vu leur chambre traversée par une roquette tirée à hauteur d'homme contre leur casernement.

GUERRE PSYCHOLOGIQUE

La deuxième menace du FLNC-canal historique s'inscrit dans cette ligne d'une offensive tous azimuts contre l'Etat : *« Nous demandons aux brigades territoriales d'évacuer leur familles et de cesser leurs patrouilles dérisoires. »* Les clandestins engagent ainsi une guerre psychologique dans les rangs des forces de l'ordre et de leurs familles.

Les clandestins s'en prennent ensuite *« aux quelques dirigeants politiques locaux qui ont réclamé une nouvelle fois la répression »* et leur demandent *« de faire connaître leur position publiquement avant dix jours et d'en assumer les conséquences »*. Cette menace vient ponctuer les attentats dont plusieurs élus ont été victimes sans que, pour autant, leur opposition aux nationalistes se soit manifestée par un appel à la répression. C'est le cas du maire communiste de Sartène, Dominique Bucchini, qui revendique l'application des règles élémentaires de l'Etat de droit en Corse.

Enfin, le FLNC-canal historique annonce que désormais *« ses actions en France revêtiront rapidement de nouvelles formes »*. La question est de savoir quel objectif les clandestins souhaitent servir avec ce type de menace. Ils ont récemment refusé, dans un communiqué, de s'engager dans la pratique des attentats aveugles. Les commentaires de Jacques Chirac sur la situation insulaire seront certainement déterminants quant au comportement des clandestins dans un proche avenir.

Michel Codaccioni

Les organisations de chômeurs accentuent leur pression sur le CNPF

UNE SOIXANTAINE de manifestants, membres d'association de lutte contre le chômage – Agir ensemble contre le chômage (AC !), Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP), Association pour l'emploi, l'information et la solidarité des chômeurs (APEIS) –, ont occupé, mercredi 10 décembre en début d'après-midi, les locaux du service de formation du CNPF, 4, rue Quentin-Bauchart, dans le VIIIe arrondissement de Paris, à deux cents mètres du siège du CNPF.

Avant d'être évacués par la police, les manifestants, qui demandaient à être reçus par les responsables du CNPF, en charge de l'indemnisation des chômeurs, ont eu le temps de monter jusqu'au troisième étage pour déployer du balcon de l'immeuble une banderole proclamant : *« Un emploi, c'est un droit, un revenu, c'est un dû. »* Les soixante personnes ont été conduites dans les locaux de la première division de police judiciaire, pour vérification d'identité, puis ont été relachées.

Cette opération se place dans le cadre d'une stratégie de pression des organisations de chômeurs, qui souhaiteraient être invitées à la table des négociations entre syndicats et patronat, sur le renouvellement de la convention Unedic et sur la répartition de l'excédent dégagé par le régime d'assurance-chômage. Cette négociation doit s'achever avant le 31 décembre.

Symboliquement, ces associations ont déjà manifesté devant le siège du CNPF, à Paris, le 19 novembre, jour de la première séance de négociation. Elles ont, depuis, occupé des agences des Assedic à Paris et en province (à Bordeaux, Clermont-Ferrand, Alençon...), avant d'être, à chaque fois, évacuées par les forces de l'ordre. Une manifestation est prévue mercredi 18 décembre, place de la Bastille, à l'initiative de ces mêmes associations de chômeurs, afin de ne pas relâcher la pression.

ALLOCATION-PLANCHER

Alors que la moitié des chômeurs indemnisés touchent moins de 3 000 francs par mois, ces associations avancent plusieurs revendications concernant les personnes privées d'emploi. Ils veulent la suppression de l'allocation unique dégressive (AUD), mise en place en 1992 et qui entraîne une « baisse couperet » des allocations versées aux chômeurs. Ils réclament aussi une allocation plancher pour tous égale au SMIC et le droit d'être représentés dans les conseils d'administration des Assedic ou des ANPE.

La troisième séance de négociation sur l'assurance chômage, mardi 10 décembre, a abouti à un désaccord sur le dispositif « préretraite contre embauche », baptisé ARPE. Les syndicats ont rejeté les propositions du patronat, qui souhaitait reconduire le dispositif en vigueur jusqu'au 1er janvier 1999 mais en introduisant des conditions plus restrictives. Sur les autres sujets, les conventions de coopération ou l'allocation de formation-reclassement (AFR), les partenaires sociaux ont affiné leurs propositions. En cas d'impasse persistante, lors de la dernière réunion le 19 décembre, les négociateurs pourraient se revoir le 23 pour une séance de rattrapage.

Alain Beuve-Méry

Jacques Toubon convainc le Sénat d'autoriser les perquisitions de nuit

Les juges antiterroristes pourront agir sous conditions

Les perquisitions de nuit, que le Conseil constitutionnel n'avait autorisées qu'en cas de « flagrance » dans le cadre d'enquêtes visant des faits de terrorisme, seront un peu plus largement permises aux magistrats. Telle est la portée d'une disposition présentée par le ministre de la justice, et adoptée par le Sénat mercredi 11 décembre.

FAUT-IL PERMETTRE les perquisitions de nuit, en cas d'urgence, pour la recherche et la constatation d'actes de terrorisme ? Saisi par les sénateurs et *députés socialistes sur une* disposition de la loi sur la répression du terrorisme qui autorisait, pour ces crimes et délits, les perquisitions de nuit, en fonction des nécessités de l'enquête ou de l'instruction, le Conseil constitutionnel avait annulé le 17 juillet cette disposition, *qu'il jugeait* trop lâche. Sur le principe, il n'avait retenu la possibilité de perquisitions de nuit que dans le seul cas de *« flagrance »*, c'est-à-dire si l'acte terroriste *« est en train de se commettre ou vient de se commettre »*.

Evacuées ainsi de la loi sur le terrorisme, les perquisitions de nuit sont réapparues à l'occasion d'un autre texte, le projet de loi sur la *détention provisoire, examiné en* nouvelle lecture, mercredi 11 décembre, au Sénat. Le ministre de la justice, Jacques Toubon, a fait adopter, en effet, un amendement du gouvernement, cadré au plus fin et permettant, cette fois au juge d'instruction, sous certaines conditions et *« en cas d'urgence »*, de procéder à des perquisitions de nuit en matière de terrorisme, pour des actes punis d'au moins dix ans d'emprisonnement. La majorité sénatoriale a voté pour cet amendement, qui avait reçu l'avis favorable de la commission des lois. Le groupe communiste a voté contre, les socialistes se sont abstenus.

La possibilité de perquisitionner de nuit est accordée au juge d'instruction dans *« trois cas précis, qui donnent satisfaction au Conseil constitutionnel »*, a affirmé M. Toubon : premièrement, *« lorsqu'il s'agit d'un crime ou d'un délit flagrant »* ; deuxièmement, *« lorsqu'il existe un risque immédiat de disparition de preuves ou des indices matériels »* ; troisièmement, *« lorsqu'il existe des présomptions qu'une ou plusieurs personnes se trouvant dans les locaux où la perquisition doit avoir lieu se préparent à commettre de nouveaux actes de terrorisme »*.

« HABILETÉ »

M. Toubon a précisé qu'il avait eu, d'abord, l'intention d'inclure cette disposition dans un projet de loi portant diverses mesures d'ordre judiciaire. *« Toutefois*, a-t-il indiqué, *l'attentat récent à la station de RER Port-Royal m'a amené à penser qu'il était de notre responsabilité de faire adopter cette disposition de toute urgence. »*

Revenant sur la décision du Conseil constitutionnel, il a indiqué que celui-ci n'avait pas voulu autoriser les perquisitions de nuit au cours d'enquêtes préliminaires ou d'instructions, mais seulement en cas de flagrance. *« S'agissant des enquêtes préliminaires, la décision me paraît claire, je n'ai pas de commentaires »*, a t-il souligné. S'agissant des instructions, *« la situation est plus complexe »*, a estimé M. Toubon. Ainsi, il a déploré que *« le Conseil constitutionnel* [ait] *interdit à un juge d'instruction d'effectuer des perquisitions de nuit auxquelles il pourrait être procédé tant que l'information n'est pas ouverte »*.

« L'amendement présenté a l'habileté des services de la chancellerie », a constaté l'ancien garde des sceaux, Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine), soulignant que les conditions énoncées relèvent *« de la flagrance ou de la quasi-flagrance »*. *« Le gouvernement est passé juste à ras ! »*, a admiré l'ancien président du Conseil constitutionnel qu'est aussi M. Badinter. Il serait *« malvenu de dire que ce texte méconnaît des principes fondamentaux »*, a-t-il affirmé, en s'interrogeant toutefois sur cet *« étonnant retour du code d'instruction criminelle »* qui, sous Napoléon, *« donnait au juge des pouvoirs très larges »*.

Dans les couloirs, M. Badinter expliquait que l'amendement du gouvernement est, en fait, un *« amendement Jean-Louis Bruguière »*, du nom du juge d'instruction de la section antiterroriste du parquet de Paris qui *« veut faire tout, tout seul »*. Seul le groupe communiste, en définitive, s'est opposé à cet amendement.

Caroline Monnot

L'immigration au cœur du débat sur le travail clandestin

COMME les travaux menés en commission l'avaient laissé prévoir, le début de l'examen en première lecture par l'Assemblée nationale du projet de loi sur le travail clandestin, *mercredi 11 décembre, a fait figure de répé*tition générale, six jours avant la discussion du texte de Jean-Louis Debré sur l'immigration (*Le Monde* du 11 décembre). Pour tenter d'éviter tout dérapage, Jacques Barrot a *« réaffirmé »* d'emblée sa *« conviction profonde »* que ce texte *« n'est pas le support de mesures législatives qui modifient les conditions d'entrée et de séjour des étrangers »*. Le ministre du travail a rappelé que *« sur cent salariés illégalement embauchés, on ne compte que dix étrangers en situation irrégulière »*.

Peine perdue. Si la plupart des orateurs ont repris à leur compte les chiffres avancés par le ministre, nombre d'entre eux étaient loin d'en tirer les mêmes conclusions. Affirmant que *« l'emploi illégal d'étrangers encourage l'immigration »*, Rudy Salles (UDF-PR), rapporteur de la commission des affaires sociales, a ainsi indiqué que la commission avait eu l'intention d'*« agir sans attendre l'examen du projet sur l'immigration »*. En dépit des appels à la modération lancés par Jean-Pierre Delalande (RPR, Val-d'Oise), soucieux d'éviter *« toute ambiguïté aux relents désagréables »*, François Guillaume (RPR, Meurthe-et-Moselle) et Christian Vanneste (RPR, Nord), notamment, ont soutenu avec véhémence leurs amendements, adoptés en commission, qui visent, en particulier, à permettre le retrait de la carte de séjour et de la carte de résident en cas d'infraction à la législation sur le travail des étrangers.

La discussion générale s'est focalisée sur la possibilité offerte aux officiers de police judiciaire de pénétrer dans les lieux de travail afin d'y effectuer différents contrôles. Tout en indiquant qu'il était *« particulièrement attaché »* à cette disposition, M. Barrot a expliqué qu'elle avait été transférée dans le projet de loi de M. Debré *« car elle modifie le code de procédure pénale et non pas le code du travail »*.

« TEXTE SCÉLÉRAT »

Plusieurs députés de la majorité, à commencer par M. Delalande, ont demandé sa réintroduction dans le texte sur le travail clandestin. L'opposition s'est élevée vigoureusement contre cette mesure. *« Avec ce texte scélérat, vous autorisez la chasse au faciès à l'intérieur de l'entreprise »*, a lancé Maxime Gremetz (PCF, Somme), avant de quitter l'hémicycle pour éviter de *« cautionner un débat aussi vicié et peu honorable »*. Évoquant une mesure qui *« écorne encore un peu plus les libertés publiques »*, Jean-Yves Le Déaut (PS, Meurthe-et-Moselle) a affirmé, en défendant une question préalable, que *« le dispositif permet en fait d'organiser dans les entreprises la traque des immigrés clandestins »*. *« Des rafles se préparent afin d'affréter de nouveaux charters ! »*, s'est exclamé Julien Dray (PS, Seine-Saint-Denis).

En marge des débats, Bernard Bosson (UDF-FD, Haute-Savoie) a indiqué que les députés centristes s'opposeraient à l'amendement au texte de M. Debré, adopté en commission des lois, rendant possible l'expulsion d'un étranger clandestin résidant en France depuis plus de quinze ans.

Jean-Baptiste de Montvalon

Les députés devraient se prononcer par un vote sur l'allégement de l'ISF

LE FEUILLETON à rebondissement de l'allégement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) devrait connaître, *mercredi 18 dé*cembre, un épisode imprévu, qui devrait prendre la forme d'une discussion et d'un vote en séance publique au Palais-Bourbon. Les députés RPR, hostiles à l'amendement du Sénat prévoyant de rétablir le plafond de l'ISF à 85 % du revenu pour les plus gros patrimoines, ont décidé, mercredi 11 décembre, de déposer leur propre amendement supprimant celui des sénateurs. Alain Juppé s'est dit, mercredi, *« convaincu que de la discussion parlementaire sortira une solution juste »*.

Le gouvernement autorisera donc les députés à déposer un amendement lors de la discussion, mercredi 18 décembre en séance publique, des conclusions de la commission mixte paritaire (CMP) sur le budget 1997, qui se sera réunie la veille. Cette commission, composée de sept sénateurs et de sept députés, est chargée de rédiger un texte commun du projet de loi de finances pour 1997. La composition de la CMP indique qu'une majorité en son sein devrait se dégager en faveur de l'amendement du Sénat.

Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a autorisé le rapporteur général du budget, Philippe Auberger (RPR, Yonne), à voter contre l'allégement de l'ISF, mais les deux autres représentants du RPR au sein de la CMP devraient se prononcer pour. De même, si le centriste Jean-Jacques Jégou (FD, Val-de-Marne) a averti qu'il s'opposerait à l'amendement du Sénat, Jean-Pierre Thomas (PR, Vosges), un autre membre UDF de la CMP, refusait, mercredi, d'indiquer à l'avance sa position.

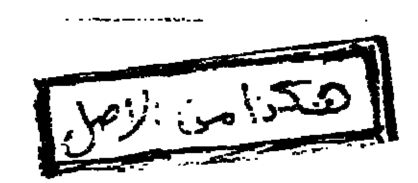
OPPOSANTS RPR

Contrairement à la tendance qui s'était dessinée la semaine dernière, une majorité s'était finalement dégagée, mardi 10 décembre, en faveur de l'allégement de l'ISF, au sein du bureau du groupe RPR. Mais les opposants à l'amendement sénatorial n'ont pas désarmé et ont annoncé au cours de la réunion plénière des députés RPR, mercredi, leur intention de déposer un amendement en sens inverse.

Parmi ces opposants on trouve les amis de Philippe Séguin, mais aussi Michel Péricard, Philippe Auberger ou encore le chiraquien Frédéric de Saint-Sernin (Dordogne). Si, pour des raisons d'opportunité politique, les députés sont très divisés sur un allégement de l'ISF, ils ont été, en revanche, unanimes pour dénoncer le fait d'avoir été dépossédés par le Sénat de leurs prérogatives en matière budgétaire.

Les deux tiers des députés UDF s'étaient, eux aussi, prononcé, mardi, en faveur du replafonnement de l'ISF. Mais, mercredi, le président des députés de Force démocrate, Bernard Bosson, a affirmé que, à l'exception du président de la commission des finances, Pierre Méhaignerie, tous étaient hostiles à une modification de l'ISF *« actuellement »*. Le résultat du vote qui devrait, sauf nouveau coup de théâtre, départager, mercredi 18 décembre, les députés sur la question de l'ISF n'est donc pas assuré.

Fabien Roland-Lévy



SOS-Racisme et l'UNEF-ID en guerre avec les libertaires

APRÈS UNE LONGUE TRÊVE, la gauche étudiante serait-elle reprise, comme dans les années 70, par la tentation des matraques et des « bastons » ? Suite à des incidents intervenus dans des « facs » parisiennes, mais aussi lors de manifestations en faveur des sans-papiers, l'UNEF-ID a écrit à tous les partis, syndicats et associations de gauche, pour s'inquiéter de la « *remise au goût du jour* » de certaines « *pratiques violentes* » lors de réunions et manifestations.

Accusant la Confédération nationale du travail (CNT), les Scalp-Reflex (Sections carrément anti-Le Pen), où sont présents des libertaires, et des militants proches de l'ultra-gauche, le président du syndicat étudiant, Pouria Amirshahi, juge que « *la question de la participation de différents groupuscules dangereux dans les différentes réunions et manifestations unitaires est (...) clairement posée* ».

Depuis un an, les deux organisations, proches de la Gauche socialiste (UNEF-ID, SOS-Racisme), sont aux prises avec la mouvance libertaire ou anarcho-syndicaliste. Les premiers incidents datent de novembre-décembre 1995. « *Les grèves de l'an dernier ont marqué le retour à la politique et, chez les étudiants, à une radicalisation réelle d'un petit groupe de militants* », juge Jean-Yves Lesage, des Jeunes contre le racisme en Europe (JRE), dont les cortèges ont balisé les manifestations de soutien aux sans-papiers.

Le 28 septembre, lors de l'une de ces manifestations, le député (PS) Julien Dray – un des animateurs de la Gauche socialiste – est agressé physiquement aux cris de « *P comme pourri, S comme salaud !* » (*Le Monde* du 1er octobre). Le 28 novembre, à l'université de Nanterre, lors d'un meeting unitaire contre le Front national, Fodé Sylla, président de SOS-Racisme, est passé au moulinet des insultes politiques des « anars » et du collectif des sans-papiers. A la sortie, les deux services d'ordre s'affrontent. De nouveaux incidents se produisent lors du défilé parisien des sans-papiers du 30 novembre. M. Amirshahi parle d'« *un groupe d'une soixantaine d'individus membres de la CNT et armés de barres de fer, de couteaux et de pistolets à grenaille* ».

Pour la CNT, les échauffourées font suite à l'agression d'un de leurs militants, « *violemment frappé au visage par des membres du service d'ordre de l'UNEF-ID* ». « *Tout cela n'est pas totalement spontané* », rétorque M. Dray, qui parle d'« *une course à la radicalité* » des organisations libertaires entre elles. « *Cela ressemble*, dit-il, *à des messages indirects à ceux qui sont dans les forces politiques traditionnelles mais qui s'investissent dans les mouvements sociaux.* »

Ni la CNT ni Scalp-Reflex ne cachent leur profonde méfiance pour SOS-Racisme et l'UNEF-ID. Les premiers reprochent aux seconds un « *militantisme médiatique* » en perte de vitesse. Ils tiennent les amis de M. Dray pour responsables de l'échec des coordinations étudiantes en décembre 1995. A Paris-III-Censier, l'UNEF-ID avait choisi de quitter la coordination nationale étudiante, où elle était minoritaire, en faisant le coup de poing, inaugurant les premières « bastons » entre les « SO » (services d'ordre) de la CNT et de SOS.

Les prises de position de M. Sylla pour un système de quotas d'immigrés attisent encore leurs critiques. Pourtant, les libertaires, bien que leur service d'ordre se muscle de plus en plus, se défendent de vouloir régler ces différends par la violence.

Mercredi 11 décembre, la CNT a protesté par écrit contre ce qu'elle considère comme « *une scandaleuse tentative d'intoxication* » et un « *délire mythomane* » de l'UNEF-ID auprès de la cinquantaine d'organisations (CGT, FSU, etc.), habituées des manifestations, et qui s'inquiètent de ce climat délétère.

Ariane Chemin

Le FN tente de s'implanter chez les surveillants de prison

Les statuts de Force nationale-pénitentiaire ont été déposés

Le Front national poursuit ses tentatives d'implantation dans le monde du travail. Les statuts d'un nouveau syndicat, Force nationale-pénitentiaire, ont été déposés à Toulon, alors que le tribunal de grande instance de Montpellier doit se prononcer le 17 décembre sur la création d'un syndicat Front national-pénitentiaire.



LE FRONT NATIONAL anticiperait-il le jugement du tribunal de grande instance de Montpellier, prévu le 17 décembre, sur l'affaire qui oppose les syndicats CFDT et CGT pénitentiaires, ainsi que la direction de l'administration pénitentiaire, au Front national-pénitentiaire auquel ils nient la qualité de syndicat ? Les statuts d'un nouveau syndicat, FN-pénitentiaire, mais signifiant cette fois « Force nationale » pénitentiaire, ont été déposés à la mi-novembre à la mairie de Toulon. A sa tête se trouvent des transfuges du SNIPP (Syndicat national indépendant des personnels pénitentiaires) dont Alain Vauclair, surveillant à Draguignan, ancien responsable local et régional SNIPP, aujourd'hui président du nouveau FN-pénitentiaire. Trois surveillants de la maison d'arrêt de Toulon – Vincent Guarino, Yvon Enderlé et Christian Galvez – occupent respectivement les fonctions de vice-président, secrétaire général et trésorier.

M. Vauclair, qui se déclare « *apolitique* », nie tout lien avec le Front national-pénitentiaire, même s'il reconnaît « *pouvoir se retrouver dans ses idées* ». Plusieurs éléments font cependant douter de l'innocence de l'opération. Le sigle est le même. L'utilisation des initiales « FN » laisse supposer des liens avec le mouvement d'extrême droite sans lesquels il est plus que probable que celui-ci, chatouilleux sur ce sujet, poursuivrait les usurpateurs. Et la dénomination « Force nationale » rappelle le Front national.

A la suite du jugement du tribunal de grande instance de Nanterre interdisant au syndicat Front national-RATP (FN-RATP) de « *se prévaloir* » de « *la qualité de syndicat professionnel* », en dénonçant notamment « *la confusion de dénomination d'un parti politique et d'un syndicat* » (*Le Monde* daté 9-10 juin), le FN avait en effet suscité la création d'une nouvelle organisation : Force nationale-transports en commun (FN-TC). Enfin, l'examen des statuts de Force nationale et de Front national-pénitentiaire révèle une grande similitude.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Jean-Marie Ligier, secrétaire général de la fédération justice CFDT, désigne le Front national derrière cette opération. L'objectif serait, pour les lepénistes, d'être présents aux élections professionnelles, au début de 1997. Pour cela, il faut que les professions de foi soient déposées avant le 20 décembre. Le temps presse d'autant plus que, dans le procès contre le Front national-pénitentiaire, le représentant de l'administration pénitentiaire a demandé une exécution provisoire de jugement. Cela signifie que si le tribunal de Montpellier décide de donner raison aux syndicats et à l'administration, le FN-pénitentiaire ne pourra pas se présenter aux élections, le jugement étant immédiatement applicable, même en cas d'appel.

M. Ligier dénonce aussi une tentative d'infiltration de son syndicat, il y a deux mois, de la part de ces mêmes transfuges du SNIPP. La CFDT a rappelé son opposition au Front national.

Christiane Chombeau

La CSMF réclame un référendum sur la santé

LE PRÉSIDENT de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), Claude Maffioli, a demandé au gouvernement, mercredi 11 décembre, de consulter les Français par référendum sur le « *changement total de système de santé* » que la réforme de la Sécurité sociale va, selon lui, entraîner. « *Si la population souhaite que nous changions de système de santé et que nous allions dans une médecine administrée avec des quotas d'actes (...), nous gérerons ce nouveau système*, a-t-il indiqué devant la presse. *Mais nous ne le gérerons pas contre les Français et nous ne serons pas la caution des hommes politiques.* »

M. Maffioli a souligné que « *le gouvernement essaie de mettre en place un système contre la volonté de 80 % des médecins* », rappelant le rejet des « *sanctions collectives* » par ces derniers. La grève du 18 décembre sera « *une simulation grandeur nature de ce qui peut se passer l'année prochaine* » si les praticiens libéraux dépassent le taux d'évolution des dépenses (1,3 % en 1997).

Les planteurs guadeloupéens de bananes manifestent leur mécontentement

LES PLANTEURS *guadeloupéens de bananes, qui bloquent depuis le* 10 décembre les accès routiers à l'unique entrepôt pétrolier de la Guadeloupe, ont occupé, mercredi 11 décembre, un cargo porte-conteneurs de la CGM, en menaçant de « *franchir une troisième étape* », jeudi, si leurs revendications n'étaient pas satisfaites. Elles se sont cristallisées autour du paiement de 117 millions de francs de montants compensatoires pour 1996, en plus des demandes formulées de longue date par une profession très lourdement endettée.

En novembre 1992, les planteurs de Guadeloupe et de Martinique avaient occupé trois jours les pistes des aéroports de ces deux départements insulaires, jusqu'à ce que la banane soit reconnue comme une production communautaire et que se mette en place une Organisation commune de marché, dont la réforme est attendue prochainement. – *(Corresp. rég.)*

Georges Marchais hospitalisé

L'ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL du Parti communiste français, Georges Marchais, a été hospitalisé, mercredi 11 décembre, à l'hôpital Lariboisière à Paris, à la suite d'un malaise cardiaque. Le député du Val-de-Marne venait d'annoncer qu'il ne serait pas candidat aux prochaines élections législatives de 1998. Membre du bureau national, Georges Marchais a dirigé le Parti communiste de 1972 à 1994. Au 29e congrès, il a cédé la place au nouveau secrétaire national, Robert Hue.

DÉPÊCHES

■ **INCIDENT : le bureau de l'Assemblée nationale a déploré**, mercredi 11 décembre, des « *propos inadmissibles* » proférés pendant la séance des questions au gouvernement. Alors que Christiane Taubira-Delannon (République et Liberté Guyane) interpellait le gouvernement, un élu qui n'a pas été identifié a lancé : « *Nique ta mère !* » Le bureau de l'Assemblée a affirmé que les propos venaient « *incontestablement* » des bancs du groupe UDF et invité l'élu qui les a tenus à présenter ses excuses à Mme Taubira-Delannon.

■ **FONCTION PUBLIQUE : l'Assemblée nationale a définitivement adopté le projet de loi sur** l'emploi dans la fonction publique, mercredi 11 décembre. L'opposition PS-PCF s'est abstenue. Ce texte valide deux accords passés avec six fédérations de fonctionnaires sur la résorption de l'emploi précaire et le congé de fin d'activité. Il modifie les règles de la représentativité syndicale (*Le Monde* du 6 décembre).

■ **EMPLOI : le ministre du travail, Jacques Barrot, a déclaré, mercredi 11 décembre,** que la simplification du bulletin de salaire contribuera à « *gagner la bataille de l'emploi* ». En présentant les propositions rapport de la commission Turbot, M. Barrot a décrit les mesures qui seront prises en 1997 : « *A partir du 1er janvier, il y aura une seule ligne pour le RDS et la CSG non déductible.* » Il y aura aussi « *un seul plafond annuel de Sécurité sociale* » (deux actuellement). « *On peut se contenter d'une seule ligne pour tout ce qui est Sécurité sociale* », a ajouté M. Barrot.

■ **RETRAITE : Marc Vilbenoît, président de la CFE-CGC et vice-président de l'Agirc** (retraite complémentaire des cadres), a déclaré, mercredi 11 décembre, qu'il gardait « *bon espoir* » d'arriver d'ici à la fin de l'année à un accord garantissant la retraite complémentaire à taux plein à partir de soixante ans. Les négociations patronat-syndicats ont été suspendues, dans l'attente d'une réponse du gouvernement sur la contribution de l'Etat à l'Association de la structure financière. Créée en 1983, celle-ci finance le surcoût pour les régimes complémentaires (Arrco et Agirc) de l'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans.

JUSTICE L'enquête sur la déconfiture de la station de sport d'hiver Isola 2000, qui est instruite à Paris par le juge Eva Joly, va entrer dans sa phase active. Les anciens dirigeants de la station sont convoqués, les 16 et 17 décembre, par la police judiciaire parisienne. Parmi eux, la belle-fille du garde des sceaux, Sophie Deniau. ● L'ENQUÊTE de la brigade financière fait apparaître des mouvements de fonds contestables. Quelque 11,5 millions de francs ont ainsi été distraits des crédits consentis par la SDBO et virés sur les comptes suisses d'une société *luxembourgeoise*. Les enquêteurs s'intéressent également au train de vie dispendieux des anciens dirigeants de la station. ● *UN JUGE* D'INSTRUCTION DE NICE, Jean-Paul Renard, dispute au juge Eva Joly l'instruction du dossier Isola 2000. Il lui a demandé à deux reprises de se dessaisir à son profit.

L'instruction sur la déconfiture de la station Isola 2000 s'accélère

Les anciens dirigeants de la société d'aménagement, parmi lesquels figure la belle-fille du garde des sceaux, Jacques Toubon, sont convoqués la semaine prochaine par la police judiciaire parisienne

UN AN ET DEMI *après l'ouverture* d'une information judiciaire pour *« abus de biens sociaux, complicité, recel, abus de confiance et infraction à la législation sur les sociétés »*, l'enquête sur la déconfiture de la station de sports d'hiver Isola 2000 (Alpes-Maritimes), instruite à Paris par le juge Eva Joly, vient d'entrer dans sa phase active. Fixée au mardi 17 décembre, la convocation, par la police judiciaire parisienne, de la belle-fille du garde des sceaux, Sophie Deniau, confère d'ores et déjà à ce qui aurait pu n'être qu'un épineux dossier financier la dimension d'une affaire d'importance.

La fille de Lise Toubon, mariée au fils de l'ancien ministre Jean-François Deniau, doit être interrogée sur ses activités, de 1991 à 1995, à la tête de la Société d'aménagement et de promotion de la station Isola (Sapsi), aujourd'hui en redressement judiciaire. Mme Deniau a indiqué au *Monde* avoir reçu sa convocation le 11 décembre, sans cacher qu'elle s'attend à être placée en garde à vue. La brigade financière a également convoqué, à la même date, le promoteur Dominique Bouillon, qui contrôlait la station et sa société d'aménagement via une société luxembourgeoise, Siadf Holding.

La veille, le 16 décembre, doit être questionné Roland Guyot, bras droit de M. Bouillon et directeur général de la Sapsi.

Tous trois sont nommément cités dans la plainte déposée le 31 mars 1995 par la Société de banque occidentale (SDBO), filiale du Crédit lyonnais, qui a entraîné l'ouverture de la procédure. En 1991, M. Bouillon, alors proche de Bernard Tapie, avait obtenu le concours de 100 millions de francs nécessaire à l'acquisition de la station grâce à la caution de l'ancien président de l'OM auprès de sa banque favorite. Trois ans plus tard, la SDBO avait fini par couper les crédits à la Sapsi après avoir constaté, dans les comptes de la société, un passif de plus de 300 millions de francs, creusé dans des circonstances qui, selon le rapport d'un cabinet d'audit américain, révèlent *« d'importantes et nombreuses irrégularités » (Le Monde* du 1er février).

TRAIN DE VIE DISPENDIEUX

L'enquête de la brigade financière semble effectivement avoir mis en évidence des pratiques et des mouvements de fonds contestables. En 1993 et 1994, alors que les finances de la Sapsi étaient déjà exsangues et que ses créanciers n'étaient plus payés, quelque



11,5 millions de francs ont été distraits des crédits consentis par la SDBO et virés sur les comptes suisses de la holding luxembourgeoise *Siadf*, dont le capital est constitué de parts anonymes au porteur. Un ancien responsable de la banque est soupçonné d'avoir accompagné la Sapsi sur cette mauvaise pente en avalisant toutes les demandes de crédits sans tenir compte des avertissements de ses propres services.

Les policiers, qui ont effectué une série de perquisitions et d'interrogatoires, *du 20 au 24 mai*, sur les hauteurs d'Isola, se sont également penchés sur le train de vie dispendieux des anciens dirigeants de la station. M. Guyot est soupçonné d'avoir bénéficié d'avances injustifiées sur les comptes de la Sapsi, M. Bouillon d'un chalet de grand luxe, et Sophie Deniau d'avoir perçu un salaire annuel de 850 000 francs pour une fonction de PDG exercée à temps partiel – auquel s'ajoutaient 600 000 francs annuels pour des fonctions dans une autre filiale du groupe Bouillon. Près de 3 millions de francs auraient en outre servi à rémunérer des *« missions d'assistance »* facturées par des sociétés elles aussi contrôlées par M. Bouillon. En marge des investigations de Mme Joly, le parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire sur ces sociétés. La brigade financière a, quant à elle, saisi l'intégralité de la comptabilité de la Sapsi.

Sollicité par *Le Monde*, Dominique Bouillon n'a pas souhaité répondre à nos questions. Désireuse de *« tout expliquer à la police le plus clairement »*, Sophie Deniau a indiqué ne *« pas vraiment »* savoir *« ce qu'on va* [lui] *demander »*. Anticipant sur l'envoi par la police d'une convocation à la belle-fille de Jacques Toubon, la chancellerie a, quelques jours auparavant, demandé au procureur de la République à Paris, Gabriel Bestard, un rapport détaillé sur l'évolution de ce dossier, particulièrement *« signalé »* Place Vendôme.

Hervé Gattegno

Une impasse économique

La station Isola 2000 est au cœur d'une multitude de procédures judiciaires et, au moins provisoirement, dans une impasse économique. Le 22 novembre, le tribunal de commerce de Nice avait accepté l'offre de reprise présentée par l'imprimeur varois Bernard Riccobono, qui proposait le rachat des sociétés contrôlant l'essentiel des biens immobiliers de la station et le remboursement de 37 millions de francs de cautions bancaires. Mais, alors que le plan de continuation semblait sur les rails, le parquet de Nice a fait appel de cette décision, entraînant le blocage de la situation.

« *On veut saborder la station* », déclarait M. Riccobono à *Nice-Matin*, le 30 novembre. Placée en redressement judiciaire le 13 avril 1995, la Sapsi, société d'aménagement de la station, présente un passif de 545 millions de francs. Ancien dirigeant de fait de la Sapsi, M. Bouillon a été placé en liquidation judiciaire, à titre personnel, le 6 février 1995.

Le bras de fer procédural entre la juge parisienne Eva Joly et le niçois Jean-Paul Renard

L'AFFRONTEMENT est discret, *courtois, mais tendu*. Depuis près d'un an, le juge d'instruction niçois Jean-Paul Renard dispute à sa collègue parisienne Eva Joly le dossier d'Isola 2000. Au point qu'à deux reprises le magistrat de Nice a suggéré, par écrit, à Mme Joly de se dessaisir à son profit de l'enquête *sur la station de sports* d'hiver et ses anciens dirigeants, au premier rang desquels figurent Sophie Deniau et le promoteur-homme d'affaires Dominique Bouillon.

A l'origine de cette concurrence inattendue, deux plaintes. La première *a été déposée, le* 31 mars 1995 à Paris, par la Société de banque occidentale (SDBO) et a entraîné l'ouverture de l'information confiée à Mme Joly. La seconde a été déposée, le 26 juillet suivant à Nice, par Dominique Bouillon, en guise de *« contre-attaque »*, selon le propre mot du promoteur. Visant les chefs de *« dénonciation calomnieuse, vol et recel de documents et violation du secret professionnel »*, ce texte, qui désigne implicitement les auteurs de la plainte de la SDBO, est en partie fondé sur des documents issus des tiroirs de la Société d'aménagement d'aménagement et de promotion de la station Isola (Sapsi). *La plainte porte deux fois la signa*ture de M. Bouillon – en tant que personne privée, puis comme administrateur de la société luxembourgeoise *Siadf* –, ainsi que le paraphe de Roland Guyot, son bras droit, représentant la Sapsi. Curieusement, bien que la Sapsi soit en redressement judiciaire et M. Bouillon en liquidation judiciaire personnelle – situation qui entraîne normalement l'incapacité à *agir en justice* –, *le parquet de* Nice ne semble pas s'être interrogé sur la recevabilité de cette plainte.

Le juge Renard a multiplié les diligences, ordonnant une perquisition au siège de la SDBO, au mois de février dernier, puis mettant en *examen, en avril, un membre du* cabinet d'audit Price Waterhouse, soupçonné d'avoir remis aux avocats de la SDBO des documents *« frauduleusement soustraits »* à la Sapsi. La principale pièce en cause est la copie d'un ordre de virement, daté du 29 novembre 1994, *transférant 3 millions de francs du* compte de la Sapsi vers un compte suisse de sa holding luxembourgeoise, la Siadf. Ce bordereau était évoqué, dans la plainte déposée par la SDBO en mars 1995, en ce qu'il illustrait, aux yeux des banquiers, les manœuvres commises pour détourner de leur objet – le renflouement d'Isola 2000 – les fonds prêtés par la banque.

Dans une lettre adressée à Mme Joly, le 26 septembre 1995, le juge niçois Jean-Paul Renard a demandé à sa collègue parisienne la copie de cette plainte, qui lui aurait permis d'incriminer à leur tour les avocats de la SDBO. Il sollicitait en outre une copie de tous les documents bancaires annexés à ladite plainte. Enfin, il arguait de la *« connexité »* de ses investigations avec les faits soumis à la juridiction parisienne *pour demander* à Mme Joly de se dessaisir à son profit, de sorte que l'intégralité du dossier Isola soit désormais instruit à Nice. Ce transfert aurait eu pour première conséquence de donner à M. Bouillon, partie civile à Nice, la connaissance des *présomptions réunies à son encontre* dans l'enquête parisienne, à laquelle il n'a légalement aucun accès. A cette requête, la juge financière parisienne a donc opposé une fin de non-recevoir. Jusqu'alors occupée sur d'autres fronts judiciaires, Mme Joly a néan*moins délivré, le 6 novembre*, une commission rogatoire à la brigade financière : l'enquête sur les détournements imputés par la SDBO aux dirigeants de la Sapsi débutait donc... à Paris.

> Une commission rogatoire délivrée à la brigade financière, a permis à l'enquête de débuter à Paris

Tenace, le juge Renard reprenait la plume, le 3 avril 1996, pour solliciter à nouveau de sa collègue l'envoi des documents recherchés, et un dessaisissement à son profit. Un mois plus tard, les policiers parisiens perquisitionnaient à Isola 2000, interrogeant les comptables, l'administrateur judiciaire, les commissaires aux comptes de la Sapsi. Le 6 juin, forte de ces premiers éléments – et, semble-t-il, du soutien du parquet de Paris –, le juge Eva Joly informait, sans ambages, M. Renard qu'elle n'entendait nullement lui abandonner son dossier.

Le magistrat niçois décidait alors de passer à l'action. Le 16 octobre, il demandait au doyen des juges d'instruction parisiens, René Humetz, d'effectuer une perquisition au cabinet des avocats de la SDBO. Le juge de Nice insistait, par écrit, sur l'*« urgence »* de cette perquisition, eu égard au risque de *« disparition des preuves »*. Sur place, aucun élément intéressant l'enquête n'était découvert : les avocats n'étaient plus en charge du dossier depuis le mois de mars, soit depuis que l'intégralité des créances de la SDBO avait été transférée au Consortium de réalisation (CDR), chargé par l'Etat de liquider les actifs du Crédit lyonnais.

Comme *pour ajouter encore* à la complexité du dossier, cette cession de créances est, elle aussi, l'objet d'un litige soumis à la justice. Devant le tribunal de commerce de Nice, les représentants des créanciers d'Isola 2000 *ont contesté le droit* de la SDBO à réclamer 250 millions à la Sapsi, puisque, précisément, la SDBO s'était dessaisie au profit du CDR. Mais les défenseurs de la banque ont refusé de produire le *« contrat de sous-participation »* précisant les modalités de ce transfert de créances, et le tribunal leur a donné raison. Les créanciers ayant interjeté appel, la cour d'appel d'Aix-en-Provence devait réexaminer le dossier, mercredi 11 décembre. Trois semaines plus tôt, le 19 novembre, le juge Renard a ordonné une nouvelle perquisition au siège de la SDBO, chargeant les policiers de lui rapporter, justement, ce *« contrat de sous-participation »*, pourtant sans rapport aucun avec la plainte dont il est *saisi...*

H. G.

L'intenable défense des trois accusés du meurtre de Jacques Roseau

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

« Monsieur le juge, c'est à la juridiction de faire la lumière, c'est elle qui va reconstituer le puzzle. » En tenant ces propos, mercredi 11 décembre, devant la cour d'assises de l'Hérault, Gérald Huntz demandait l'impossible aux jurés. Comme ses deux coaccusés, Jean-Claude Lozano et Marcel Navarro, il nie avoir tué Jacques Roseau, porte-parole du Recours-France, abattu de trois balles de pistolet 11,43 le 5 décembre 1993 à Montpellier.



PROCÈS

Cependant, l'instruction et les débats font apparaître avec certitude que l'un des trois a tué Jacques Roseau. Trois hommes qui nient mais ne dénoncent pas le tueur. *« Il faut qu'ils disent la vérité,* s'exclame l'avocat général Paul-Louis Aumeras. *Le système de défense qu'ils développent ne les sauvera pas ! »* Constat d'évidence : l'attitude des accusés conduit à les rassembler dans un même ensemble, chacun devra supporter le maximum de la responsabilité. Pourtant, le groupe a des fissures.

Gérald Huntz et Jean-Claude Lozano expliquent que, lorsqu'ils ont vu Jacques Roseau entrer dans la Maison des rapatriés, ils ont eu une réaction de rejet contre le porte-parole du Recours, responsable à leurs yeux de diverses trahisons envers la cause des rapatriés. Pourtant, pendant deux jours, les débats ont fait apparaître qu'aucun des accusés n'avait eu un parcours lui permettant d'accumuler une telle rancœur. Leur très récente adhésion à l'Union syndicale de défense des intérêts des Français repliés d'Algérie (Usdifra), association de rapatriés rivale du Recours, n'était motivée que par la protection d'intérêts financiers.

En outre, dépourvus de culture politique, ils ignoraient l'essentiel des éléments utilisés par les associations de rapatriés pour organiser leur défense et obtenir des indemnisations. Or, pour justifier leur aversion envers Jacques Roseau, les accusés reprennent, presque mot pour mot, les arguments volontiers utilisés par certains responsables de l'Usdifra, s'accordant toutefois pour dire que celle-ci n'est pour rien dans leur cheminement. *« Ces idées me sont personnelles et ne m'ont été suggérées par personne »*, affirme Gérald Huntz. Jean-Claude Lozano, qui n'entend pas toujours très bien, s'agite : *« Ce sont les idées de tous les pieds-noirs ! »* Et il se lance dans une diatribe sur l'effacement des dettes qui n'a profité qu'aux *« gros »* et aux *« richards qui ont beaucoup d'argent et qui sont proches du gouvernement »*. Pour ajouter aussitôt que *« jamais on n'a entendu parler de ça à l'Usdifra »*. Seul Marcel Navarro reste à l'écart en disant : *« je ne suis pas d'accord, je ne connaissais pas M. Roseau. »*

PERSONNE N'A RIEN VU

En tout cas, ses deux amis avaient décidé de *« faire quelque chose »*. Pour Gérald Huntz, il s'agissait d'aborder M. Roseau afin de *« discuter avec lui »*, et peut-être même de le *« bousculer »*. Marcel Navarro explique que, lorsque les deux autres sont revenus vers lui, *« ils m'ont dit qu'ils voulaient casser la figure à Roseau... Enfin, s'il se rebellait »*. Jean-Claude Lozano aurait souhaité demander un rendez-vous au porte-parole du Recours *« pour discuter de tout ça »*. Mais si Roseau était armé ? Alors, *« pour l'impressionner »*, on décide d'aller chercher le pistolet de Marcel Navarro pendant que Jean-Claude Lozano attend en regardant des joueurs de boules. *« Quand ils sont revenus, je ne savais pas ce qu'ils avaient ramené »*, affirme ce dernier, pensant à une matraque.

A partir de l'instant où Jacques Roseau sort de la Maison des rapatriés, il est impossible de savoir ce qui s'est passé. Trois coups de feu claquent mais personne n'a rien vu. Marcel Navarro dit qu'il a donné l'arme à Gérald Huntz, qui réplique : *« Je n'y ai pas touché ! »*. Jean-Claude Lozano déclare, solennel : *« Si c'était moi qui avais tiré, je l'aurais dit ! »* Marcel Navarro répète la même chose, et Gérald Huntz, pour sa part, répond : *« Non ! je n'ai pas tiré ! Nous avions des différends, mais ça ne pouvait pas aller jusqu'à l'élimination de quelqu'un. »* S'il a avoué au départ de l'enquête, c'est seulement pour faire libérer sa famille, et ses aveux contenaient d'ailleurs certaines incohérences.

Le jury prend des notes. La défense fait avec ce que les accusés lui laissent, pour tenter de limiter les effets désastreux d'une position manifestement intenable. Isolés dans leur cage de verre, les trois sexagénaires, soldats d'un baroud dérisoire, semblent vouloir continuer jusqu'à la défaite leur combat.

Maurice Peyrot

هكذا من الاصل

« Rachid » reconnaît avoir commandité l'attentat de Marrakech pour dénoncer le régime marocain

« Le responsable, c'est Hassan II. C'est lui qui devrait être là », estime le chef du réseau

Lors du procès, qui a lieu devant la douzième chambre du tribunal correctionnel de Paris depuis le 9 décembre, des islamistes liés à la vague d'attentats destinés à déstabiliser le Maroc en août 1994, Abdelilah Zihad, dit « Rachid », a reconnu avoir commandité l'action qui avait tué deux touristes espagnols. S'exprimant en véritable militant révolutionnaire, il a mis en cause Hassan II.

ABDELILAH ZIYAD, dit « Rachid », trente-huit ans, a choisi de s'exprimer en arabe pour *« donner des réponses claires »*. Des vingt et un prévenus soupçonnés d'avoir appartenu à un réseau de terroristes islamistes cherchant à déstabiliser le régime marocain, il est le seul à avoir choisi la langue du Coran, il est le seul à porter la barbe, il est le seul, silencieusement dans le box, à psalmodier ponctuellement ses prières. Pour ses co-prévenus qui l'écoutent avec attention, « Rachid » est l'exemple. Il est l'« émir ».

Et, devant ses juges, l'« émir » assume. *« Il est vrai que je n'ai pas pris mes responsabilités à l'instruction. Je tiens à les prendre aujourd'hui. »* Depuis son extradition d'Allemagne en août 1995, Abdelilah Ziyad soutenait que les exactions commises en août 1994 en territoire chérifien avaient été le fait de *« l'action individuelle des jeunes »* impliqués dans les commandos. Parmi elles, l'attentat meurtrier de Marrakech (deux touristes espagnols tués), pour lequel deux Français ont été condamnés à mort en janvier 1995 par la justice marocaine.

Le président Bruno Steinmann saisit au vol les aveux : *« Reconnaissez-vous avoir mis en place des réseaux en France ?*

– Absolument.

– A Paris, La Courneuve et Orléans ?

– Absolument. »

Et d'en venir aux attentats : *« Quels étaient vos objectifs ?*

– Changer le pouvoir en place. Faire bouger le peuple marocain pour qu'il s'élève contre le régime connu pour son despotisme.

– Vous attendiez que les Marocains se lèvent et renversent le régime ?

– C'est cela. Comme un microbe qui attaque tout un corps. Si nous avions un Etat juste, nous ne serions pas là devant vous. »

L'« émir » a le sens de la formule. *« Le responsable, c'est Hassan II,* dira-t-il plus tard. *C'est lui qui devrait être là. » « La police, qui brise le peuple, était la première visée,* explique Ziyad. *Mais si nous avions tué des policiers, Hassan II n'aurait pas diffusé l'information. »*

Il n'y a, dans la voix de Ziyad, ni invectives outrancières ni fanatisme exacerbé. De son action terroriste, l'homme parle avec assurance et même sérénité. Debout dans un imperméable blanc qu'il n'a pas quitté depuis le début du procès, il use de la pédagogie, dont il usa probablement longuement dans les banlieues : *« Mon but était de supprimer l'injustice au Maroc. Vous avez fait en France votre révolution pour arriver au stade où vous en êtes. J'avais la même ambition. »*

> « Il a bien fallu tenir le langage que tient le roi lui-même. Critiquer le régime est impossible, et celui-ci ne comprend que l'emploi de la force »

Entré à dix-huit ans au Mouvement de la jeunesse islamique marocaine (MJIM), qui prône l'instauration d'un régime islamique, Abdelilah Ziyad a été condamné à perpétuité en 1985 par contumace par la justice marocaine pour trafic d'armes en provenance d'Algérie. *« Au début, nous souhaitions que cela change par des voix pacifiques,* affirme-t-il. *Mais il a bien fallu tenir le langage que tient le roi lui-même. Critiquer le régime est impossible, et celui-ci ne comprend que l'emploi de la force. »* Ziyad précise que sa mère est morte en prison, que l'un de ses frères a été torturé jusqu'à en perdre la raison. *« Admettons qu'il puisse y avoir une alternative démocratique, mais laïque, au pouvoir chérifien,* demande Me Francis Terquem, l'avocat des deux condamnés à mort, *l'accepteriez-vous ? » « Nous luttons pour la liberté d'expression,* soutient Ziyad. *Si un tel régime le permettait, pourquoi pas ? »*

Le parcours de cet opposant au régime chérifien est exemplaire. Arrivé en France en 1982, où il souhaitait prolonger l'action du MJIM, Ziyad n'a pas obtenu l'asile politique. Menacé d'expulsion, il a été accueilli par la Libye en 1983 – *« le seul pays qui voulait de moi »* –, puis par l'Algérie en 1985, où il séjournera deux ans, hormis un court séjour en Afghanistan. En contrepartie de son action d'opposant au régime chérifien, les autorités algériennes lui ont délivré un passeport algérien. Après l'attentat de Marrakech, les autorités marocaines se sont saisies de ce fait pour avancer que Ziyad était un agent chargé par la sécurité algérienne de constituer en France des « réseaux dormants ». L'« émir » sourit : *« L'Algérie voulait s'immiscer dans notre mouvement, c'est vrai. Mais ma lutte est au Maroc, et pas ailleurs. Quant au passeport algérien, vous savez, à cette époque, même les Basques en avaient ! »*

Revenu en France en 1987 comme étudiant en informatique – en situation régulière cette fois grâce au passeport algérien –, Ziyad a tenu une librairie porte de Clignancourt, à Paris, puis constitué progressivement ses réseaux : au quartier parisien de la Goutte d'or et à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), ainsi qu'à Orléans (Loiret), avec son *« frère en islam »*, Mohamed Zinedine dit « Saïd », l'autre « émir », toujours en fuite.

Sans barguigner, Abdelilah Ziyad reconnaît les transports d'armes vers l'Algérie, *via* le Maroc, pour le compte du Mouvement islamique armé (MIA), bras militaire du Front islamique du salut (FIS). *« Il y a un seul islam. C'était tout naturel de leur venir en aide. En Algérie, les gens ont voté démocratiquement, et la puissance militaire est venue reprendre le pouvoir. Qui peut accepter cela ? »* Mais l'« émir » innocente Jamel Lounici, considéré en Europe, pour le FIS, comme l'homme des approvisionnements d'armes des maquis algériens. *« Vous ne donnez pas les noms pour vous protéger ? »*, questionne le président Steinmann. *« Je ne cherche pas à me protéger,* répond Ziyad. *Nous reconnaissons que le bien et le mal sont dans les mains de Dieu. Pour moi, la mort est une chose très simple, qui n'a aucune valeur. Je n'ai peur d'aucun individu. »*

Le président Steinmann s'interroge alors sur le *« courage »* de ce chef resté aux arrière-postes et fait état du manque de préparation des jeunes recrues, ainsi que du peu d'assistance dont elles disposaient pour étayer leur fuite une fois les exactions commises.

« Pourquoi n'êtes-vous pas allé vous-même au Maroc avec vos commandos ?

– Je suis condamné à perpétuité là-bas et je n'ai plus de passeport marocain.

– N'aviez-vous pas l'intention secrète de fabriquer des martyrs ?

– Jamais. »

Et puis soudain, un brouhaha, un flottement. L'heure de la prière pour les fidèles. Ziyad réclame, séance tenante, deux minutes pour accomplir ses devoirs envers le Miséricordieux. Le président Steinmann met quelques instants à comprendre et se ressaisit : *« Le tribunal respecte toutes les religions, mais il n'est pas question de les pratiquer dans cette enceinte ! »* Or Ziyad s'est déjà assis et se bascule en psalmodiant. *« Nous sommes dans un tribunal de la République française ! »*, tonne le président. *« Il n'est pas question de négocier sur ce point ! »*

Les yeux fermés, imperturbable, Ziyad poursuit son recueillement. Le président veut arrêter là l'interrogatoire, mais se heurte à une nuée d'avocats. Ceux-ci ont des questions à poser au prévenu. Deux minutes à ne rien dire. Et déjà Ziyad réapparaît, tout sourire, toujours calme et serein.

En face de l'« émir », située au-dessus de l'un des deux boxes blindés au plafond grillagé, la tête de la République statufiée et couronnée de lauriers a jeté un regard de marbre sur ce crime de lèse-laïcité. Mais, déjà, d'autres pensées l'interrogent. Les vingt et un prévenus qui comparaissent sont poursuivis pour association de malfaiteurs et risquent une peine maximale de dix ans d'emprisonnement. L'un d'eux, Tarek Falah, a reconnu avoir participé à un attentat qui fit deux morts au Maroc. Un autre vient d'avouer publiquement avoir été son commanditaire, autrement dit son complice. Tous deux n'ont pas été jugés par la justice marocaine. La loi pénale française permet à la justice de poursuivre ces faits criminels devant les assises, où la peine maximale encourue est la réclusion à perpétuité. Mais le substitut du procureur, de la section « antiterroriste » du parquet, ne bouge pas, ne dit mot, ne poursuit pas. Mystère.

Jean-Michel Dumay

Le recteur et l'islamiste

Cités par la défense, Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, et le sociologue Gilles Kepel, spécialiste de l'islam contemporain, se sont rejoints pour estimer que le développement de l'islamisme dans les banlieues était lié à des causes plus *« sociales »* que *« théologiques »*. Improvisée à l'audience, la confrontation entre Abdelilah Ziyad et le recteur de la Mosquée de Paris a néanmoins débouché sur une amorce de débat théologique, pour le moins inédite dans une enceinte judiciaire. *« Celui qui ne peut pas combattre un acte blâmable par le cœur peut le faire par la parole, et sinon par les mains »*, a dit l'« émir » Ziyad, citant un hadith du prophète. *« Il ne m'appartient pas de commenter les principes du Coran »*, a répondu le recteur, expliquant qu'au regard de l'islam il n'y avait ni dogme ni exégèse. Citant à son tour une sourate, il a indiqué que *« les faits doivent être jugés sur les intentions qui les animent »* et rappelé que les musulmans devaient vivre en France, comme tout citoyen, *« dans le cadre de la loi républicaine »*.

La DGSE ouvre une enquête après la publication d'une note dans « Le Monde »

De possibles actions du GIA étaient évoquées

APRÈS LA PUBLICATION, dans les éditions du *Monde* (datées 12 décembre), d'une note de la direction générale des services extérieurs (DGSE) portant sur les risques d'exportation de la violence algérienne sur le sol français, le directeur général de la DGSE, le préfet Jacques Dewattre a, selon un communiqué du ministère de la défense publié mercredi 11 décembre, *« diligenté une enquête pour établir les raisons qui ont abouti à la divulgation d'éléments d'une note de réflexion générale à usage interne au service »*. Le ministère de la défense, qui exerce la tutelle de la DGSE, dément par ailleurs *« formellement qu'une note intitulée « Algérie, vers une exportation de la violence ? » ait été transmise à l'Elysée ou à Matignon pas plus qu'à lui-même »*. *Le Monde*, pour sa part, maintient ses informations.

Cette note, datée du 19 novembre, faisait état, quatorze jours avant l'attentat du RER Port-Royal, le 3 décembre à Paris, d'un risque de reprise des actions violentes islamistes menées à l'extérieur des frontières algériennes. L'assassinat de Djamel Zitouni, chef du Groupe islamique armé, lors d'une embuscade tendue par ses rivaux, le 16 juillet, et son remplacement par Antar Zouabri constituaient notamment autant de signes inquiétants. Le document concluait que *« tous les indices recueillis sur le terrain laissent à penser que le débat qui ne peut s'exprimer à l'intérieur se transportera rapidement à l'extérieur en prenant à témoin, voire en otage, les communautés émigrées et les sociétés européennes »*.

Interrogé sur le contenu de cette note, le cabinet du premier ministre nous avait précisé, mercredi 11 décembre, que *« les questions de terrorisme étaient suivies avec une extrême vigilance par les services spécialisés qui rendent compte aux ministères compétents. » « Par définition,* ajoutait-on, *la nature du sujet fait qu'aucun commentaire ne peut être fait sur les évaluations de ces services. »*

■ **ISLAMISTES : le juge Jean-Louis Bruguière a interrogé Djamel Lounici**, mercredi 11 décembre en Italie, dans le cours de plusieurs enquêtes antiterroristes confiées au magistrat parisien et ne concernant pas directement l'attentat du 3 décembre contre une rame du RER à Paris. Agé de trente-quatre ans, cet islamiste algérien, présenté par les services occidentaux comme l'un des responsables des réseaux d'approvisionnement en armes des maquis en Algérie, est écroué depuis mai 1995 en Italie, où il doit être jugé en avril 1997 pour trafic d'armes avant son éventuelle extradition vers la France.

Le professeur Mattei recommande l'extension de la prise en charge du dépistage de la trisomie 21

Quel que soit leur âge, les femmes à risque bénéficieront d'une amniocentèse

Dans un rapport remis au gouvernement, le professeur Jean-François Mattei, député (UDF) des Bouches-du-Rhône, recommande une extension de la prise en charge du dépistage de la trisomie 21 à toutes les femmes à risques, quel que soit leur âge. Dans quelques jours, le gouvernement devrait reprendre à son compte ces recommandations et mettre ainsi fin à la controverse née il y a quelques mois.

LE PROFESSEUR Jean-François Mattei, député (UDF) des Bouches-du-Rhône, a rendu public, mercredi 11 décembre, le rapport consacré au dépistage de la trisomie 21, que lui avaient demandé le 18 octobre dernier Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, et Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale. Cette mission concernait en pratique le problème de l'extension du dépistage de cette malformation chromosomique, dépistage qui, à la différence de nombreux pays étrangers, n'est pris en charge en France que chez les femmes âgées de plus de trente-huit ans. Elle avait déclenché une vive polémique, les responsables de la Fédération nationale de gynécologie-obstétrique étant favorables à une extension de la prise en charge à toutes les femmes a priori concernées, quel que soit leur âge. Ces médecins redoutaient notamment que le secrétaire d'Etat à la santé, qui n'a jamais caché son opposition à l'avortement, n'ait désigné le professeur Mattei que dans le but de retarder une mesure qu'ils réclament depuis plusieurs années et que les pouvoirs publics se sont toujours refusés à prendre.

Après avoir auditionné de nombreux spécialistes, le professeur Mattei préconise, au chapitre des recommandations faites au gouvernement, la mise en place d'un *« programme d'évaluation sur une période de deux ans »*, qui permettra la prise en charge des examens chez les femmes enceintes de moins de trente-huit ans dont le risque d'avoir un enfant trisomique est comparable aux femmes âgées de trente-huit ans et plus. Il souhaite également que la prescription du dosage des examens biologiques (qui permettent de situer le risque de survenue d'une trisomie) préalables à la pratique de l'amniocentèse corresponde *« à un choix individuel des patientes exprimé au moyen d'un consentement libre, éclairé et exprès après information objective et complète donnée par le médecin traitant »*.

Cette information devrait porter *« sur les possibilités, les limites et les conséquences de la méthode, notamment les faux-négatifs, les indications éventuelles du diagnostic prénatal et les risques d'avortement liés à l'amniocentèse »*. Les résultats des dosages ne devraient être communiqués qu'au seul médecin traitant, qui aurait la responsabilité de les remettre et de les expliquer à chaque patiente *« en proposant un éventuel diagnostic prénatal si le risque de trisomie 21 le justifie »*.

« ACCOMPAGNEMENT SOCIAL »

Le professeur Mattei souhaite d'autre part que l'on développe un programme de recherche spécifique sur les anomalies chromosomiques, leurs causes et leurs mécanismes d'apparition. *« Il faut définir un vaste plan d'accompagnement social, d'insertion et d'accueil pour les enfants porteurs de handicaps mentaux et singulièrement d'anomalies chromosomiques, afin d'adapter l'offre de places en institutions aux demandes formulées par les familles eu égard aux besoins accrus de foyers pour adultes. »*

L'auteur du rapport estime que la mise en oeuvre de ces mesures est de nature à respecter le principe d'équité et à freiner le développement de l'eugénisme via l'« éradication » de la trisomie 21. On estime qu'il naît chaque année en France un millier d'enfants victimes de cette grave malformation chromosomique. Si MM. Barrot et Gaymard suivent, comme tout le laisse supposer, les recommandations du professeur Mattei, l'évaluation qu'il préconise sur une période de deux ans permettra de situer le degré d'acceptation de ce handicap par la société française ou, en d'autres termes, son acceptation de pratiques qui, de fait, correspondent bien à une forme d'eugénisme.

Jean-Yves Nau

Accès de violence de jeunes désemparés à Montataire la mal-aimée

MONTATAIRE
de notre envoyé spécial

Montataire, petite ville de l'Oise, 13 000 habitants, ne supporte plus d'être montrée du doigt. Une rixe entre bandes rivales, vendredi 6 décembre, devant le lycée André-Malraux, a contribué à ternir une image déjà largement négative. Des jeunes de la cité des Martinets, plantée sur le plateau de Montataire, ont agressé, ce matin-là, à coups de battes de base-ball et de clubs de golf, des lycéens originaires de Creil, ville voisine, qui descendaient d'un car scolaire. *« Si on ne nous avait pas provoqués la veille, il ne se serait rien passé »*, explique un jeune de Montataire. Règlements de comptes, contrôle de territoire, les flambées de violence ont été fréquentes ces dernières années.

Berceau de la jacquerie et des révoltes ouvrières en Beauvaisis, Montataire a toujours eu mauvaise réputation. Déjà, au XIXe siècle, c'est ici qu'échouaient les interdits de séjour parisiens à leur sortie de prison. Aujourd'hui encore, à en croire certains, s'y installer volontairement relèverait de l'inconscience. Le citoyen de Montataire serait un « vilain petit canard » toujours prompt à défendre ses intérêts et à combattre les pouvoirs en place. La mairie, communiste depuis la fin de la seconde guerre mondiale, a, elle aussi, été à la pointe du combat, comme en témoigne la forte mobilisation en début d'année contre la fermeture du site de Chausson, l'un des fleurons industriels de la ville.

QUERELLES ANCESTRALES

Sur le plateau creillois, Montataire l'ouvrière reste un cas à part. La rivalité avec ses voisines, Creil la tertiaire et Nogent-sur-Oise la ville-dortoir, fait partie de son histoire. *« Déjà, dans mon enfance, il y avait régulièrement des bagarres entre habitants de Creil et de Montataire lors des matches de basket ou des bals populaires »*, raconte Jean-Pierre Bosino, maire depuis 1994. Les violences entre jeunes de ces trois villes pourraient n'être que la suite de cette ancestrale querelle de clochers. Quand les « blacks » du quartier La Commanderie de Nogent ne s'attaquent pas aux « beurs » de Montataire, ces derniers cherchent des noises aux Creillois du plateau du Rouher. Samir, élève de terminale au lycée André-Malraux et habitant du quartier des Martinets, réfute les termes de « gang » ou de « bande » : *« Quand l'un des nôtres est agressé, nous ripostons, mais ça s'arrête là. »*

Plus sérieusement, les accès de violence sont attribués à la situation économique de la ville, où le taux de chômage atteint 23 %. *« Il ne nous reste plus que ça pour nous faire entendre*, explique Kader, vingt ans. *La municipalité s'occupe de nous quand ça commence à chauffer, ensuite on ne voit plus personne... »* Depuis qu'il a quitté le lycée, en juin dernier, Kader recherche un emploi. *« Cet été, j'ai obtenu un contrat aux services techniques de la ville, mais il n'y a pas eu de suite »*, se lamente-t-il. Il en garde même un souvenir amer parce qu'il était perçu par la population comme l'un des « émeutiers » de juillet 1995, à qui l'on avait bien voulu donner sa chance.

Plus d'un an après, cet épisode marque toujours les esprits. Pendant cinq jours, la ville avait été la proie de violentes émeutes, consécutives au meurtre d'un jeune des Martinets par un habitant du quartier (*Le Monde* du 29 juillet 1995). La réaction policière qui avait suivi a définitivement convaincu les adolescents que, décidément, ils étaient les *« bêtes noires de la ville »*. *« Quoi qu'on fasse, ça n'ira jamais*, affirme Kader. *Non seulement on est de Montataire, mais en plus on est beurs... » « Ils ont l'impression d'être mis à l'écart*, répond le maire. *Ils attendent tout de la mairie et pensent qu'ils n'ont rien à perdre. »*

ÉCOLE SANCTUAIRE

Aux yeux des jeunes des Martinets, seule l'école mérite encore un peu le respect. Certains reprochent au lycée André-Malraux ce qu'ils appellent sa *« politique élitiste »*, mais, de manière générale, ils restent convaincus que l'institution, qui regroupe un lycée général et un lycée professionnel, leur évite de tomber dans la marge. *« Dehors, c'est comme si on se sentait abandonné*, confie Samir. *L'école c'est une sécurité. »* La direction de l'établissement confirme, à sa manière, cette vision des choses : *« Nous avons des élèves difficiles, mais l'établissement est relativement épargné*, affirme le proviseur Alain Picquenot. *Les perturbateurs, c'est une vingtaine d'individus sur mille élèves. Ils n'importent pas la violence dans le lycée. Ils reconnaissent qu'un établissement scolaire est un sanctuaire. »*

Le lycée général a été classé en zone sensible après l'agression à l'arme blanche d'un élève, en 1993. Bizarrerie administrative, le lycée professionnel (LP) en a été exclu. Cela n'a pas empêché l'équipe enseignante du LP de s'engager dans une politique de *« valorisation des élèves »*. *« Malheureusement, les incidents de vendredi vont nous obliger à tout reprendre de zéro pour lutter contre l'image négative qui colle à notre établissement »*, reprend M. Picquenot. La première étape de la reconquête aura lieu vendredi 13 : une journée d'études sur la violence est organisée avec enseignants, parents et délégués d'élèves.

Acacio Pereira

L'adjoint aux sports de la Ville de Lyon placé en garde à vue

CHRISTIAN BONNEFOND, adjoint au maire de Lyon chargé des sports (app. UDF) et président de l'Office municipal des sports, a été placé en garde à vue, mercredi 11 décembre, dans le cadre d'une enquête sur des irrégularités découvertes dans la gestion de l'Office. Des fonds auraient été utilisés à des fins étrangères à cette organisme. Les policiers ont effectué des perquisitions au siège de l'Office et au domicile de l'adjoint. M. Bonnefond devait être présenté, jeudi 12 décembre, devant un juge d'instruction lyonnais. Comme tous les conseillers de la liste de Raymond Barre, M. Bonnefond s'est engagé par écrit, en juin 1995, à démissionner de son mandat en cas de mise en examen. – *(Corresp. rég.)*

Le Conseil économique et social critique la loi contre l'exclusion

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL a adopté à une large majorité, mercredi 11 décembre, un avis critique de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, présidente d'ATD Quart Monde, au sujet de l'avant-projet de loi de renforcement de la cohésion sociale. Au cours de cette discussion, le groupe des entreprises publiques du Conseil a contesté une proposition de l'avis, qui demande l'affectation des 2 milliards de francs annuels dégagés par le *« 1 % EDF-GDF »* à la lutte contre l'exclusion. Ce prélèvement effectué sur tous les consommateurs servait, jusqu'en juin 1996, à indemniser les anciens actionnaires d'EDF et GDF, nationalisées en 1946. Pierre Delaporte, ancien président d'EDF, a estimé que cette proposition était *« illégitime, illégale mais aussi illogique et irréfléchie »*.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le parquet général de Versailles a demandé, mardi 10 décembre, l'annulation de la procédure sur les salaires fictifs des** *« Charpentiers de Paris »*, conduite à Nanterre (Hauts-de-Seine) et visant implicitement Louise-Yvonne Casetta. L'avocat général, Alain Jumillon, a estimé que la saisine du juge Eric Halphen ne lui permettait pas d'accomplir certaines auditions. Selon les dirigeants de cette entreprise, deux secrétaires salariées par la société auraient été mises à la disposition du RPR à la demande de Mme Casetta. L'arrêt de la chambre d'accusation sera rendu le 18 décembre.

■ **AFFAIRES : l'ancien ministre du budget, Nicolas Sarkozy (RPR), a été entendu comme témoin**, mercredi 11 décembre, par le juge d'instruction Laurence Vichnievsky, qui enquête sur les versements effectués par la Compagnie générale des eaux à des bureaux d'études proches du PCF. Contrairement à ses prédécesseurs, Henri Emmanuelli et Michel Charasse, M. Sarkozy s'est rendu à la convocation du magistrat, reportée d'une journée par souci de discrétion.

■ **FRAUDE : un réseau d'importateurs de pièces automobiles contrefaites** de marque Peugeot et Citroën a été démantelé, mardi 10 décembre, à la suite de plaintes du groupe PSA. Plusieurs milliers de fausses pièces, fabriquées notamment en Espagne, en Italie, à Taïwan et en Amérique du Sud, ont été saisies, et sept personnes ont été placées en garde à vue. Le groupe PSA estime à 700 millions de francs son préjudice annuel lié à de telles fraudes.

■ **CONDAMNATION : l'ancien sénateur-maire CDS de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), Jean Francou**, a été condamné, mercredi 11 décembre, par la cour d'appel de Lyon à deux ans de prison avec sursis. M. Francou, reconnu coupable d'avoir détourné 4,5 millions de francs au préjudice de deux associations para-municipales de sa ville, s'est aussi vu infliger cinq ans d'inéligibilité et de privation du droit de vote.

Controverse autour de l'organisation d'une campagne de prévention du suicide

UNE CAMPAGNE de prévention du suicide, annoncée pour le 5 février, est entachée de suspicion. *Le Canard enchaîné* a révélé, dans son édition du 11 décembre, que parmi les organisateurs de la *« première journée nationale pour la prévention du suicide »* figuraient des responsables de la secte Invitation à la vie (IVI), dont Bernard Loiseau, directeur du mensuel *Psychologies*. M. Loiseau a confirmé, jeudi matin 12 décembre sur Europe 1, faire partie *« de ce groupe de prière depuis douze ans »*.

Des journalistes de *Psychologies* nous ont confiés être *« scandalisés par l'amalgame »*, assurant que leur publication n'avait *« rien à voir »* avec la secte, à laquelle Bernard Loiseau et sa femme Agnès appartiennent *« à titre personnel »*. Les rédacteurs n'excluent pas de se retirer de cette campagne de prévention, *« s'il le faut, pour que la journée continue »*.

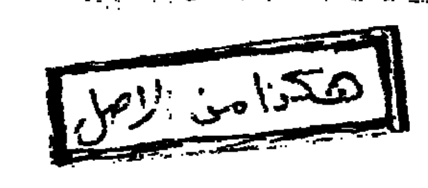
« DÉPASSER LES TABOUS »

Le professeur Michel Debout (CHU de Saint-Etienne), co-organisateur de cette journée, a expliqué pour sa part que les partenaires avaient effectué pendant six mois *« un travail collectif de grande rigueur »*. *« Nous n'avons ressenti aucune tentative de récupération »*, a-t-il ajouté, souhaitant que *« cette journée soit maintenue »*.

Des responsables hospitaliers de renom (Philippe Jeammet, Xavier Pommereau, Jean-Claude Oualid), l'Association française pour la prévention du suicide, SOS Amitié, SOS Suicide Phénix, Suicide écoute, Recherche et rencontres, Phare enfants-parents, le Centre de recherche et d'intervention sur le suicide (CRIS) et huit autres associations ou médias s'étaient unis pour *« dépasser les tabous et briser le mur du silence »*. Le suicide, en hausse depuis 1991, a provoqué la mort d'environ 12 000 personnes en 1993 et en 1994 et constitue la première cause de mortalité chez les 25-34 ans.

Avant même de figurer dans le rapport parlementaire à la fois comme *« secte pseudo-catholique »* et *« mouvement guérisseur »*, IVI, association fondée en 1983 par Yvonne Trubert, une mère de famille, était dénoncée depuis longtemps par les associations anti-sectes et l'Eglise catholique. Dès 1987, le secrétariat général de l'épiscopat écrivait dans une mise en garde à propos d'IVI : *« Syncrétisme, confusionnisme, ésotérisme caractérisent son enseignement. »* La secte vante en particulier une médecine nouvelle capable, grâce à des *« harmonisations »* (massage et prières), de guérir y compris des maladies graves (leucémie, sclérose en plaques, etc.).

Laurence Folléa et Henri Tincq



ADMINISTRATION *Les préfets et leurs services sont chargés d'exercer un strict « contrôle de légalité » sur tous les actes des collectivités locales, communes, syndicats intercommunaux et conseils généraux.* ● **LA SURVEILLANCE** *s'exerce sur tous les domaines de la vie publique : budgets, travaux, passations de marché, circulation, sécurité... Le manque de personnel, l'ampleur et la dispersion des tâches limitent l'efficacité du travail de cette administration déconcentrée de l'Etat, comme en Eure-et-Loir.* ● **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE** *de l'Association du corps préfectoral, qui s'est déroulée les 11 et 12 novembre à Paris, s'est émue de cette question.* ● **LA JUSTICE** *s'intéresse de plus en plus aux activités de contrôle des préfets et n'hésite plus à engager la responsabilité pénale de ceux-ci, comme l'affaire des Thermes de Barbotan l'a montrée.*

Les préfets ont de plus en plus de mal à contrôler les décisions des élus

Du transport des écoliers à la passation d'un marché de travaux publics, la légalité de chaque acte des collectivités locales doit être examinée par l'administration préfectorale. Une responsabilité multiforme difficile à assumer sans faille et sans risque

CHARTRES
de notre envoyée spéciale

Avec quinze fonctionnaires pour « surveiller » cent soixante communes, un département et une centaine de syndicats intercommunaux, le contrôle de légalité de la préfecture d'Eure-et-Loir ne pourra jamais être exhaustif. Le préfet de Chartres, Pierre Mongin, a donc décidé de lui assigner trois priorités : marchés publics, délégations de services publics, actes concernant les libertés. Le Conseil d'Etat avait préconisé cette hiérarchisation des tâches.

Cela ne veut pas dire que les employés abandonnent le reste. Ils examinent les documents budgétaires des collectivités : budgets primitifs et supplémentaires, comptes administratifs. Ils vérifient qu'ils sont votés dans les délais impartis, que leurs sections de fonctionnement et d'investissement sont en équilibre, et que les dépenses obligatoires (dette, personnel) ont été inscrites. Ils saisissent la chambre régionale des comptes lorsque ce n'est pas le cas.

Le contrôle de légalité des actes des collectivités locales comprend aussi bien la délibération d'un syndicat intercommunal décidant de prendre en charge le transport d'un enfant, celle d'un conseil municipal interdisant la traversée de son territoire par un camion, que celle du conseil général passant un marché avec des entreprises de travaux publics pour la construction d'un collège. Les priorités choisies par le préfet font l'objet d'une analyse fine, tandis que le reste est examiné par voie de sondages.

Lorsqu'ils contrôlent la légalité d'un marché, les employés préfectoraux cherchent à savoir si la procédure de mise en concurrence a été respectée. Ils s'assurent notamment que l'appel d'offre a été publié dans *l'Echo républicain, la République du Centre* et *le Bulletin officiel des annonces de marchés publics*. Quand la collectivité a choisi de faire jouer la clause du « moins-disant », ils vérifient que l'entreprise retenue est bien celle dont l'offre se rapproche le plus du coût d'objectif fixé par la collectivité, et tenu secret. *« Le contrôle de légalité a ses limites*, précise un employé. *Il ne peut pas voir si un maire ou un directeur des services techniques s'est rendu coupable de favoritisme, en révélant ce coût d'objectif. Lorsque toutes les entreprises, sauf une, sont au-dessus de ce coût, nous pouvons toutefois avoir des soupçons et alerter la chambre régionale des comptes. »*

Avec quinze fonctionnaires, le préfet d'Eure-et-Loir ne pourra jamais assurer un contrôle de légalité exhaustif

Lorsque l'entreprise a décidé de faire jouer la clause du « mieux-disant », le contrôle de légalité s'assure que les critères (clause d'insertion sociale pendant le chantier, qualité des prestations...) étaient déterminés avant l'ouverture des plis.

Estimant que le contrôle de légalité a besoin de bons juristes, le préfet y a affecté une proportion de fonctionnaires de catégories A et B plus importante que dans les autres services. Il comble le manque d'effectifs grâce au renfort de spécialistes des services extérieurs de l'Etat : les représentants de la direction de la concurrence et de la consommation vérifient que les entreprises retenues proposent bien ce qui est prévu dans le cahier des charges. Les ingénieurs de la direction départementale de l'équipement (DDE) voient si les clauses techniques n'imposaient pas des contraintes telles qu'une seule entreprise était en mesure de répondre. Ils vérifient que le coût d'objectif n'avait pas été sous-estimé, ce qui rendrait l'appel d'offre infructueux, et autoriserait le maître d'ouvrage à passer un marché négocié, au risque de détourner la loi. Le fait que les services extérieurs de l'Etat, placés sous l'autorité du préfet, soient tous situés dans la cité administrative de Chartres, facilite cette collaboration.

Depuis le mois de juin, Pierre Mongin a décidé de faire preuve d'une plus grande sévérité à l'égard des élus. Lorsque le service du contrôle de légalité suspecte une irrégularité, le préfet peut envoyer au maire une « lettre d'observation », pour demander des explications, ou lui suggérer de revenir sur sa décision. Désormais, M. Mongin saisit immédiatement le tribunal administratif. *« Dans un climat général de suspicion, il est très important que les maîtres d'ouvrage aient des procédures régulières »*, explique cet ancien collaborateur d'Edouard Balladur, tout en précisant que *« la plupart commettent des erreurs de bonne foi »*. En 1995, il n'y a eu que neuf déférés pour 580 marchés publics ; en 1996, il devrait y en avoir le double.

« Le même régime doit s'appliquer à tous les élus », affirme M. Mongin, qui refuse de *« politiser le contrôle de légalité »*. Il a ainsi saisi le tribunal administratif d'un marché qui avait été passé par l'office départemental de HLM, établissement public dépendant du conseil général que préside Martial Taugourdeau (RPR), membre de la majorité. Bien qu'elle ne manque pas une occasion de dénoncer la faiblesse des effectifs, Martine Chansard, responsable du syndicat Force ouvrière de la préfecture (majoritaire à plus de 60 %), salue elle-même ce changement de politique.

Rafaële Rivais

La fermeté de Jean-Louis Debré

Le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a fermement conseillé aux préfets de ne pas céder aux tentations d'une *« banalisation »* de leur fonction : *« L'Etat républicain n'a pas besoin de chefs de bureaux délocalisés »*, a-t-il déclaré devant l'Association du corps préfectoral, réunie jeudi 12 décembre à Paris. Le ministre de l'intérieur a admis que les contraintes du corps préfectoral étaient *« plus lourdes actuellement qu'hier »* : présence quasi permanente, mobilité géographique, au moment où les conjoints travaillent de plus en plus et où les enfants prolongent leur scolarité, mises en cause pénales de plus en plus nombreuses. *« La tentation peut donc exister d'aligner la fonction préfectorale sur les autres corps de l'Etat : moins de responsabilité personnelle, moins de train de vie apparent, moins d'obligation de permanence »*, a admis M. Debré. Toutefois, *« mettre en question les spécificités d'exercice du métier (...), ce serait faire disparaître la préfectorale »*, a-t-il prévenu.

La peur des juges agite la haute administration

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de l'Association du corps préfectoral, qui s'est tenue mercredi 11 et jeudi 12 décembre à Paris, a donné aux représentants de l'Etat l'occasion d'évoquer, à huis clos, les sujets qui les préoccupent. En particulier la mise en cause de plus en plus fréquente de leur responsabilité pénale, et le constat que les magistrats font remonter leurs investigations de plus en plus haut dans la hiérarchie administrative.

Les préfets sont, il est vrai, sous le choc : deux des leurs viennent pour la première fois de comparaître devant la justice, dans l'affaire de l'incendie des Thermes de Barbotan (Gers). Une peine de cinq à dix mois de prison avec sursis a été requise à l'encontre de Jean-Michel Bérard, préfet du Gers de 1987 à 1990. La mise en examen de l'ancien préfet du Vaucluse, qui avait autorisé, trente ans plus tôt, la construction d'un lotissement sur une zone inondable à Vaison-la-Romaine, avait déjà suscité leur indignation.

La loi sur la responsabilité pénale pour des faits d'imprudence ou de négligence, préparée en partie à leur demande, a quelque peu calmé les inquiétudes : elle prévoit que l'auteur des faits ne peut être condamné s'il montre qu'il a fait son possible pour empêcher un accident. Encore faut-il être irréprochable.

EFFECTIFS INSUFFISANTS

Les préfets considèrent maintenant que les problèmes de sécurité, et notamment l'accueil dans les bâtiments qui reçoivent du public, sont cruciaux. Ils estiment en outre qu'ils doivent être plus rigoureux en matière de contrôle de légalité. Au moment où les « affaires » se développent, mettant au jour la corruption de certains élus locaux dont ils avaient eu à contrôler les actes, les préfets se demandent si les déficiences de ce qui devait être le « garde-fou » de la décentralisation peuvent avoir des conséquences pénales.

Si le service du contrôle de légalité était en mesure de déceler une irrégularité dans la passation d'un marché, et qu'il ne l'a pas fait, qui est responsable ? Si, après avoir été avertis d'une irrégularité, les préfets n'ont pas saisi le tribunal administatif, pour des raisons d'ordre politique, peuvent-ils être traduits devant un juge judiciaire ? Certains agents commencent eux-mêmes à se prémunir contre d'éventuelles poursuites, en demandant aux préfets des notes écrites, et non plus orales, leur prescrivant de classer des dossiers.

Les effectifs du contrôle de légalité sont notoirement insuffisants (*Le Monde* du 3 mars 1995). En 1997, les préfectures vont encore perdre 275 emplois (400 seront supprimés, 100 créés, 25 transférés de l'administration centrale), sur un total de 28 135. Les préfets s'efforcent donc de gérer la pénurie. A Chartres, Pierre Mongin dégage des priorités et fait appel aux fonctionnaires des services déconcentrés. Il fait aussi preuve d'une plus grande sévérité à l'égard des élus.

R. Rs.

Marie-Claude Vaillant-Couturier

Une résistante de la première heure

ANCIEN DÉPUTÉ COMMUNISTE, résistante de la première heure avant d'être déportée à Auschwitz puis à Ravensbrück, Marie-Claude Vaillant-Couturier est décédée, mercredi 11 décembre, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Née le 3 novembre 1912 à Paris, fille de l'éditeur Lucien Vogel, Marie-Claude Vaillant-Couturier adhéra à la Jeunesse communiste en 1934 avant de fonder, en 1936, en compagnie de Danielle Casanova, Jeannette Vermeersch et Claudine Chomat, l'Union des jeunes filles de France, organisation proche du Parti communiste français. Photographe de presse, elle travaille pour *L'Humanité*, dont elle dirigera le service photo, et où elle fait notamment des reportages sur les Brigades internationales lors de la guerre civile espagnole et sur les congés payés lors du Front populaire. En 1937, elle épouse en premières noces Paul Vaillant-Couturier, député communiste et ancien rédacteur en chef de *L'Humanité*, qui décède peu de temps après.

Entrée dans la clandestinité en avril 1940, elle travaille aux éditions clandestines du Parti. Ses activités de résistante lui valent d'être arrêtée le 9 février 1942 par la police française et d'être incarcérée au fort de Romainville. C'est de là que, le 23 janvier 1943, avec deux cent trente autres femmes, dont Danielle Casanova, elle est déportée au camp d'Auschwitz. En août 1944, elle est transférée au camp de Ravensbrück, qui sera libéré par l'armée soviétique. Le 28 janvier 1946, elle témoigne au procès de Nuremberg. Quarante-cinq ans plus tard, elle apportera également son témoignage lors du procès de Klaus Barbie, à Lyon. Par la suite, elle fut également présidente de la Fédération pour la mémoire de la déportation et vice-présidente d'honneur de la Fondation de la Résistance.

Revenue en France, elle entre comme suppléante au comité central du PCF en 1945 (elle deviendra titulaire en 1947), et est élue, en 1945 et 1946, aux deux Assemblées constituantes. Elle sera député de la Seine de 1946 à 1958, puis de 1962 à 1967. Député du Val-de-Marne de 1967 à 1973, elle cède alors son siège à Georges Marchais, qui vient de devenir secrétaire général du parti.

Au lendemain de la guerre, Marie-Claude Vaillant-Couturier est devenue l'épouse de Pierre Villon, qui avait été durant l'Occupation le chef du Front national, organisation contrôlée par le PCF. De son vrai nom Ginsburger, ce militant né à Strasbourg est l'une des figures les plus mystérieuses du monde communiste français. Agent du Komintern (l'Internationale communiste) avant la guerre, il a joué un rôle décisif dans l'organisation de la résistance communiste. Député de l'Allier dans les années 60, il avait cédé sa circonscription à André Lajoinie. Marie-Claude Vaillant-Couturier et Pierre Villon, tous deux proches de Jacques Duclos, le chef du PCF dans la clandestinité, mais aussi de Maurice Thorez, exilé à Moscou pendant la guerre, avaient contribué à la promotion de Georges Marchais au sein de l'appareil communiste, puis à sa tête en 1970.

Lorsqu'il avait annoncé, fin novembre, sa décision de ne plus être candidat aux élections législatives, Georges Marchais n'avait pas manqué de rappeler que la circonscription qu'il représentait avait été celle de Marie-Claude Vaillant-Couturier, et il avait rendu hommage à cette dernière.

Cécile Chambraud et Patrick Jarreau

■ **PATRICIA DE BEAUVAIS,** reporter à *Paris-Match* et spécialiste des arts plastiques, est morte samedi 7 décembre à Paris, à l'âge de cinquante-quatre ans. Entrée à *Paris-Match* à la fin des années 60, elle s'était rapidement spécialisée et était devenue experte des grands peintres et sculpteurs contemporains, de Max Ernst à Balthus en passant par Chagall, Dubuffet, Tinguely, Henry Moore et Diego.

Philippe Koechlin

Le cofondateur de « Rock & Folk »

LE CRITIQUE de rock Philippe Koechlin est mort, mardi 10 décembre, à son domicile parisien, des suites d'un cancer. Il était âgé de cinquante-sept ans.

C'est en 1965, lors d'un concert de James Brown donné à l'Olympia, que Philippe Koechlin, alors jeune critique au mensuel *Jazz Hot*, imagine un magazine qui rende compte de ces nouvelles musiques. D'abord supplément inséré dans *Jazz Hot*, *Rock & Folk* naîtra officiellement en 1966. Il y a quelques semaines, dans un documentaire, *Trente ans de Rock & Folk*, réalisé par Nick Kent et François Guerra pour Canal Plus, on voyait le cofondateur du premier mensuel rock français témoigner de ce lancement. « *On s'est dit voilà, on va faire un journal qui va parler de toutes ces nouvelles musiques noires : James Brown, Otis Redding, Wilson Pickett, et puis, tant qu'à faire, il y a les Rolling Stones, qui s'inspirent du style blues, et puis, pourquoi pas, ce Bob Dylan, qui commence à faire parler de lui... Polnareff posait sur la couverture du numéro un, appuyé contre un mur avec l'air de s'ennuyer, ce qui, je crois, changeait un peu de Mireille Mathieu souriant en couverture de* Salut les copains... »

Un embryon d'équipe s'installe dans un pavillon de la rue Chaptal (9e arrondissement de Paris). Avec à sa tête Philippe Koechlin et Philippe Paringaux, *Rock & Folk* entreprend de sonder les mystères du rêve marginal, d'immerger ses lecteurs dans les ambiances de Detroit ou de Carnaby Street, de guetter les signes avant-coureurs de la révolution. Avec le temps, la rédaction s'étoffe de grandes signatures parmi lesquelles Philippe Garnier, Yves Adrien, Philippe Manœuvre, Paul Alessandrini, Bayon, François Gorin, Michka Assayas, Laurent Chalumeau... Si son compère Paringaux écrit plus que lui, Philippe Koechlin, directeur de la rédaction, est l'homme à l'allure bienveillante, la figure paternelle, avec lequel les journalistes et les pigistes auront des rapports privilégiés.

Au milieu des années 70, en pleine période du rock « décadent », *Rock & Folk* atteint des sommets : les ventes se situent autour de 300 000 exemplaires. Quand arrive le mouvement punk, à l'orée des années 80, Philippe Koechlin se sentira dépassé. Il est resté avant tout un fan de jazz et de véritables instrumentistes. Pendant les années 80, *Rock & Folk* entamera sa descente aux enfers, qui le mènera à sa vente aux Editions Larivière, au début des années 90. Sous la direction de Philippe Manœuvre, le mensuel tire aujourd'hui aux alentours de 45 000 exemplaires. Philippe Koechlin est mort l'année où *Rock & Folk* fêtait ses trente ans.

Stéphane Davet

NOMINATIONS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Renaud Fabre, professeur d'économie politique, a été élu, lundi 2 décembre, président de l'université Vincennes-Saint-Denis (Paris-VIII). Il succède à Irène Sokologorsky.

[Né le 10 août 1949 à Paris, Renaud Fabre, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et docteur d'Etat en sciences économiques, a commencé sa carrière à la Caisse nationale de crédit agricole, de 1983 à 1989, avec, en 1984, une mission détachée auprès du président de la Caisse nationale du Rhône. Parallèlement, il a enseigné à l'Ecole nationale du génie rural des eaux et des forêts (Engref), à l'Ecole nationale de la statistique, ainsi qu'à l'Ecole polytechnique. En 1990, il a été nommé maître de conférences d'économie politique à l'université Paris-VIII.]

Dominique Perrin, professeur d'informatique, a été nommé administrateur provisoire de l'université de Marne-la-Vallée, où il remplace Daniel Laurent.

[Né le 5 novembre 1946 à Paris, Dominique Perrin, ancien élève de l'Ecole polytechnique, docteur ès sciences, a été professeur à l'université de Rouen de 1977 à 1983, puis, jusqu'en 1993, à l'université Paris-VII. Maître de conférences à l'Ecole polytechnique, il rejoint l'université de Marne-la-Vallée, dont, depuis 1993, il dirige la recherche.]

ÉDUCATION NATIONALE

André Hussenet a été nommé directeur de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), en remplacement de Jean-François Botrel, par décret paru au *Journal officiel* du 30 novembre.

[Né le 21 juillet 1942 à Ruvigny (Aube), licencié en psychologie, André Hussenet a été instituteur, inspecteur de l'information et de l'orientation, puis inspecteur de l'enseignement technique, avant de devenir directeur des lycées et collèges de 1984 à 1986. Nommé inspecteur général en 1986, il est appelé à la tête de l'académie de Paris en janvier 1993, pour remettre de l'ordre dans les services du rectorat, à la suite d'un rapport sévère de l'inspection générale. André Hussenet y a inauguré le poste de directeur de l'académie de Paris, qu'il a quitté en octobre 1995. Au printemps dernier, André Hussenet a été chargé par le ministre de l'éducation nationale d'une mission d'étude sur la fusion entre l'INRP et le CNDP (Centre national de documentation pédagogique), situés rue d'Ulm, à Paris.]

Patrick Gérard a été nommé directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), en remplacement de Pierre-Paul Valli, par décret paru au *Journal officiel* du 8 décembre.

[Né le 30 décembre 1957 à Nancy (Meurthe-et-Moselle), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, agrégé de droit public et docteur en droit, Patrick Gérard a publié plusieurs ouvrages sur l'élection présidentielle américaine. Maître de conférences au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) en 1988, professeur à l'université d'Orléans en 1992, il est directeur de l'Institut du droit de la construction et de l'habitation au CNAM. En 1993, il devient conseiller au cabinet du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, puis est nommé recteur d'Orléans en avril 1994, en remplacement de Marie-Claude Oury, décédée dans un accident de la route. Elu maire de Vincennes (Val-de-Marne) en juin 1996, Patrick Gérard avait démissionné de son poste de recteur.]

GAZ DE FRANCE

Jacques Maire a été nommé directeur général de Gaz de France, lors du conseil des ministres du mercredi 11 décembre.

[Né le 30 janvier 1937 à Besançon (Doubs), ancien élève de Polytechnique, ingénieur au corps des mines, Jacques Maire a été successivement ingénieur à la délégation du gouvernement en Algérie (1961-1962), ingénieur des mines chargé du sous-arrondissement minéralogique de Dijon (1962-1964), chef du service économique à la direction des industries chimiques du ministère de l'industrie (1964-1968), conseiller technique au cabinet de Robert Galley, ministre chargé de la recherche scientifique, puis des postes et télécommunications (1968-1972), directeur de cabinet d'Hubert Germain, ministre des postes et télécommunications, puis chargé des relations avec le Parlement (1972-1974), directeur des industries chimiques textiles au ministère de l'industrie (1974-1980). Il est entré chez Gaz de France en 1980 en tant que directeur général adjoint. En juillet 1996, il avait été promu au poste de directeur général délégué.]

CONSEIL D'ÉTAT

Paul Lagarde a été nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire par le conseil des ministres du mercredi 11 décembre, sur proposition du garde des sceaux, Jacques Toubon. Paul Lagarde est professeur agrégé de droit privé à l'université Paris-I et directeur de la *Revue critique de droit international privé*.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 8 décembre sont publiés :

● **Apprentissage** : un décret relatif à la taxe d'apprentissage, pris en application de la loi du 6 mai 1996 portant réforme du financement de l'apprentissage.

● **Sécurité sociale** : un décret relatif aux instances et procédures du contentieux du contrôle technique et modifiant le code de la Sécurité sociale ; un arrêté fixant les modèles de statuts des unions ou fédérations d'organismes de sécurité sociale.

● **AOC** : plusieurs décrets et arrêtés relatifs aux appellations d'origine contrôlée « Pays d'Auge », « Cornouaille », « Taureau de Camargue », « Savennières », « Côtes du Luberon », « Côtes du Rhône », « Macvin du Jura » ; des décrets relatifs aux « vins de pays du Jardin de la France », « vins de pays d'Oc », « vins de pays d'Hanterive ».

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Tagget et David **AMSON**,
ses parents,
Catherine MARIE
et Daniel AMSON,
ses grands-parents,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Noa,

le 10 décembre 1996, à Kingstone (Canada).

RR # Stella 1, Koh 250,
Ontario (Canada).
12, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.
6, avenue Théodore-Rousseau,
75016 Paris.

M. et Mme Jean WEIL,
Mme Mary TABONE,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Zoé,

le 3 décembre 1996, après Amandine et Alice.

chez **Olivier** et **Dominique WEIL,**

14, rue du Château-d'Eau,
75010 Paris.

Décès

– *Clara et Francis Hirsch,*
Vincent et Claude Massoc,
Julien et Nicolas Hirsch,
ont la tristesse de faire part du décès de

Paul AUBRY,

qui s'est éteint le 10 décembre 1996.

– Vence. Strasbourg. Genève.

Mme Georgette Bourgain et sa famille ont le regret d'annoncer le décès de

Gilbert BOURGAIN,
ancien chef interprète
du Conseil de l'Europe,

survenu à Vence, le 5 décembre 1996.

1554, chemin de la Gaude,
06140 Vence.

– Boulogne-sur-Mer. Wimille.

Rosemay DUPONT

nous a quittés le 3 décembre 1996.

Elle repose au cimetière de Wimille.

De la part de :
Judith Carpentier-Dupont,
sa fille,
Et toute sa famille.

– *Claude Imbert,*
son époux,
Yves, Philippe, Pierre et François Imbert,
ses quatre fils,
et leurs épouses et leurs enfants,
ont la grande tristesse de dire que

Thérèse IMBERT,
née KISCHINEWSKY,
médaille d'argent
de l'éducation nationale,
chevalier des Palmes académiques,

s'est éteinte à Biarritz, le 5 décembre 1996, à *son domicile.*

Après une cérémonie à Biarritz, elle a été inhumée à Sainte-Marie-de-Gosse (Landes) dans le caveau familial.

Son éclat qui couvait, son amour rayonnant et sa grande bonté manqueront à beaucoup.

4, rue du Reptou,
64200 Biarritz.

– Le président et les membres de l'Institut Weizmann des sciences,
Le président et les membres du comité français,
Le président *et* les membres du conseil Pasteur-Weizmann,

rendent hommage à

Alain POHER,
ancien président du Sénat,
Weizmann Award
in the Sciences and Humanities,
membre d'honneur
du conseil Pasteur-Weizmann,
pionnier des relations scientifiques
et culturelles entre la France et Israël,

et expriment leurs condoléances attristées aux membres de sa famille.
(Le Monde du 10 décembre).

– Le doyen,
Et le conseil d'administration de la faculté de médecine Necker-Enfants malades,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

professeur Yves PELICIER,

professeur de psychiatrie, dont le rayonnement exceptionnel au service de sa discipline et, au-delà d'elle, de l'humanisme et de l'éthique médicale, a tant contribué au prestige de la faculté.

– Mme Philippe Koechlin,
son épouse,
Mlle Sophie Koechlin,
M. Stéphane Koechlin,
ses enfants,
Mme Robert Koechlin,
sa mère,
M. et Mme Thierry Koechlin
et leurs enfants,
M. et Mme Lionel Koechlin
et leurs enfants,
M. et Mme Benoît Koechlin
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Amsler
et leurs enfants,
Ses frères, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
Ainsi que ses proches et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

Philippe KOECHLIN,
journaliste, auteur
et réalisateur,

survenu le 10 décembre 1996, à l'âge de cinquante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 16 décembre, à 11 heures, en l'église *réformée de Passy-Annonciation,* 19, rue Cortambert, Paris-16e.

« Je me suis réveillée ce matin
quand les coqs appelaient le jour,
j'ai tâté l'oreiller à ma droite,
mon homme était parti... »

Bessie Smith
(in *La Rage de vivre*, de Mezz Mezzrow.)
(*Lire ci-dessus.*)

– Au nom de Gaël,
sa fille,
Et de tous ceux qui l'aimaient,
Gilles Horvilleur
a le chagrin d'annoncer le décès de

Kerstin GRINEVALD,

survenu le 6 décembre 1996, jour de la fête des enfants pour lesquels elle se donnait corps et âme.

44, rue de la Folie-Méricourt,
75011 Paris.

– Alain Vidal-Naquet,
Arlette Vidal-Naquet,
Guy Vidal-Naquet
et son épouse Susan,
Michel, Laurent et Carole,
ses petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de leur mère, belle-mère et grand-mère,

Marthe VIDAL-NAQUET,
née VALABRÈGUE,

survenu le 8 décembre 1996, en son domicile, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

72, rue Ampère,
75017 Paris.
608 Metelliano,
52040 Cortona (Italie).

Anniversaires de décès

Fernand CHENOT

nous a quittés il y a dix ans.

Il vit dans nos cœurs.

---

13 décembre 1993 - 13 décembre 1996.

Pierre GUELAUD

vit dans notre souvenir.

Sa femme, ses enfants
et ses petits-enfants.

– *In memoriam,*

Thérèse LESTOCART

décédée le 12 décembre 1972.

– Il y a un an, le 13 décembre,

Suzanne
PUECH-ESCLANGON

nous quittait.

Sa famille, ses amis, ses collaborateurs rappellent à votre souvenir son sourire, son courage, sa générosité.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », *sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Débats

– *La* **FONDATION JEAN-JAURÈS,** présidée par Pierre Mauroy, organise une rencontre sur

« La démocratisation en Afrique »,

avec Léopold Gnininvi, secrétaire général de la Convention démocratique des peuples africains,
et Guy Labertit, délégué national Afrique du Parti socialiste,

le mardi 17 décembre 1996, à 18 h 30
(accueil à 18 heures),
à la Fédération nationale
Léo-Lagrange,
12, cité Malesherbes, 75009 Paris
(métro Pigalle).

Modérateur : J.-M. Rosenfeld.

S'inscrire au 01-40-72-21-65 (répondeur). Fax : 01-40-72-21-39. En cas d'affluence, nous ne pourrons garantir les places qu'aux personnes inscrites.

Remerciements

Jean MICHEL

remercie ses lecteurs des marques de sympathie témoignées à l'occasion de la publication de son ouvrage *Les Recours administratifs gracieux, hiérarchiques et de tutelle* à La Documentation française sous l'égide du ministère du travail et des affaires sociales.

Soutenances de thèse

Marie-Christine Barbier a soutenu sa thèse de doctorat en études néohelléniques le 29 novembre 1996, à l'Inalco (Paris-7e) : « **L'impact du français sur le grec dans les domaines du social, de l'économie et de la politique, à travers les journaux *Vima* et *Iconomicos Tachydromos* ».**

Mention : Très honorable avec *félicitations* du jury, composé de MM. les professeurs Tonnet (Inalco), Philippson (Inalco), Argyriou (Strasbourg-II), et de Mmes Masson (professeur, Montpellier-III et Vratsos (docteur, Inalco).

– ***Pierre-Marc de Biasi*** (ITEM-CNRS) soutiendra son habilitation à la direction de recherches : « **L'analyse des manuscrits modernes et la genèse de l'œuvre. Théorie génétique, édition critique, corpus Flaubert** », le lundi 16 décembre 1996, à l'université Paris-VIII, 2, rue de *la Liberté, 93000* Saint-Denis, à 14 h 30, en salle G 201.

– **Pascale Cheminée** soutiendra sa thèse de doctorat en lettres et sciences *humaines – linguistique et phonétique* générale : « **Désignation et signification : paradigmes désignationnels et réseaux analogiques** », le 14 décembre 1996, à 14 heures, salle G 614, Paris-X-Nanterre.

Valérie DARTHOUT (ATER Paris-I) *a soutenu, le 9 décembre 1996*, sa thèse de doctorat de l'université en sciences de gestion, à la Sorbonne, sur « Spécialisation agricole et nouvelles technologies dans les industries agricoles : le cas du bioéthanol ». *Le* jury, composé de Mme B. Desaigues, MM. J.-M. Chevalier, B. Guibert, J.-L. Mucchielli, J.-C. Sourie, a décerné la mention « très honorable ».

Daniel LANÇON;

L'inscription et la réception de l'œuvre d'Yves Bonnefoy
(suivi d'un corpus bibliographique 1946-1996).

Doctorat de lettres.

Université Paris-VII - Denis-Diderot,
tour centrale,
salle des thèses, 7e étage.
Mardi 17 décembre 1996, à 9 h 30.

– **Tiphaine Samoyault** soutiendra sa thèse de doctorat : « **Romans-mondes, les formes de la totalisation romanesque au vingtième siècle** », le samedi 14 décembre 1996, à 15 heures, à l'université Paris-VIII-Saint-Denis, 2, rue de la Liberté (Saint-*Denis*), *salle H' 101*.

HORIZONS

ENQUÊTE

Jardine, un géant enchaîné à Hongkong

Le groupe britannique, dont l'histoire, depuis 1842, s'identifie à celle de Hongkong, a été un moment tenté par le départ. Quelques mois avant la rétrocession du territoire à la Chine, le plus grand employeur privé local sollicite le « pardon » de Pékin



LA formule *« A Hongkong. Pour Hongkong »* n'est pas la dernière trouvaille d'un député prochinois. C'est le message, affiché sur fond rouge vif dans quatre grands journaux chinois du territoire britannique, martelé sur les deux chaînes ATV et TVB, en anglais et en cantonnais, que Jardine Pacific, poids lourd du puissant et très britannique groupe Jardine et Matheson, adresse depuis quelques semaines à la population de Hongkong. Ingénieurs de travaux publics ou livreurs de pizzas, vendeurs d'ordinateurs ou installateurs d'ascenseurs, ces beaux visages chinois qui ornent les publicités du groupe britannique servent les projets de Hongkong et, bien sûr, les profits de Jardine.

Délicate opération que d'engager l'avenir pour faire oublier le passé. Sans Jardine et Matheson, société fondée par deux Ecossais, William Jardine et James Matheson, anciens employés de la Compagnie des Indes, en 1828, la colonie britannique aurait-elle seulement existé ? Dès 1830, le plus puissant revendeur d'opium en Chine du Sud comprend que, s'il veut continuer à se livrer sans risques à son fructueux commerce, il lui faudra « tenir boutique » dans un territoire sous souveraineté britannique. Aussi se livre-t-il très vite à un lobbying intensif à Londres afin d'obtenir la venue d'un plénipotentiaire. Il demande d'envoyer un corps expéditionnaire, officiellement pour ouvrir les villes aux produits anglais. En fait, pour rétablir le marché de l'opium après que le commissaire impérial chinois, Lin Zexu, eut confisqué et brûlé les 1400 tonnes d'opium détenues par les marchands anglais de Canton.

Dès le 20 février 1840, cédant aux arguments de William Jardine, qui a fait le voyage de Londres, Palmerston donne, sans en informer le Parlement, l'ordre aux forces armées en garnison en Inde de se tenir prêtes à partir pour la Chine. En janvier 1841, sous la pression de James Matheson, devançant les ordres de Palmerston, Charles Elliot, commandant une flottille de trois bateaux, envahit Hongkong. Un premier traité, le traité de Chuenpi, est rejeté, notamment par l'Angleterre, qui ne souhaite pas alors conserver Hongkong, mais le nouveau plénipotentiaire britannique à Macao, Sir Henry Pottinger, encouragé par James Matheson, signera, en août 1842, le traité de Nankin, qui accorde à la Grande-Bretagne la souveraineté pleine et entière sur Hongkong. *« La victoire de la guerre de l'opium n'était pas seulement une victoire pour la Grande-Bretagne,* résume Wai Kwun Chan dans son livre *La Formation de la société de Hongkong, c'était surtout une victoire pour les marchands britanniques de Canton, et plus particulièrement pour Jardine et Matheson. »*

A peine les traités sont-ils paraphés que toute une société s'organise autour des maisons de commerce, qui, se comportant en propriétaire du territoire, multiplient les interventions auprès des gouverneurs sur la manière d'administrer la colonie. *« Je pense que les marchands sauront convaincre les gouverneurs d'adopter leurs points de vue lorsque cela sera nécessaire »*, confie Alexander Matheson. De son côté, Jardine, qui veut participer aux décisions, entre, en 1850, avec un autre affairiste, au *Legislative Council*, jusque-là réservé aux seuls politiques. Il conservera ce siège jusqu'à l'instauration par Christopher Patten, en 1995, du suffrage direct pour l'élection du Conseil.

Mais, dès 1896, le groupe Jardine sera représenté au sein de l'organe exécutif, le cabinet du gouverneur. En noyautant les instances administratives, *« le groupe exerce,* comme l'écrit W. K. Chan, *une influence directe dans le vote des lois et la conduite de la politique »*. Et inspire largement le « laisser-faire » légendaire de l'administration dans les affaires du territoire. *« Combien de gouverneurs ont osé prendre des décisions politiques à l'encontre des intérêts de Jardine ? »*, s'interroge un historien.

Mais l'influence du groupe ne se limite pas à sa présence dans les instances du pouvoir. Dès les premieres années de la colonie, Jardine et Matheson créent les conditions nécessaires au développement de leur société. Ils offrent des prêts pour permettre l'achat de logements qu'ils se chargent de construire, assurent et récupèrent lorsque leurs acquéreurs rentrent au pays. Ces activités font du groupe l'un des plus riches propriétaires de l'île. En 1845, il contrôlera le China Mail, qui deviendra le premier journal de la colonie.

UN an plus tard, Donald Matheson dépose les statuts du Hongkong Club, dont la vocation est de créer une nouvelle aristocratie en cooptant ses membres parmi les Occidentaux. Ces derniers, racistes tranquilles, font volontiers remarquer que *« l'empereur de Chine lui-même ne pourrait appartenir au Hongkong Club en raison de sa couleur »*. Très vite, le Hongkong Club va devenir le centre nerveux d'une communauté européenne issue de la *middle class*, en quête d'un nouveau code de conduite, et le lieu où se discutera la législation de la colonie.

Jardine fonde les attractions de l'île, le « peak tram », puis le Star Ferry, qui relie Hongkong au continent. Il finance également le KCR, Kowloon-Canton Railway, la liaison ferroviaire avec la grande ville de Chine du Sud. En 1861, il fondera la Hongkong General Chamber of Commerce, représentant le patronat local, qu'il présidera jusqu'en 1900. Dès lors, il entrera dans la plupart des conseils d'administration de la colonie, en particulier, dès 1877, dans celui de la puissante Hongkong and Shanghai Bank, siège qu'il occupera jusqu'à sa mort. Cette fantastique expansion, aussi riche en couleurs qu'elle fut dénuée de scrupules, fut financée pendant des décennies par les ventes de stupéfiants aux Chinois : ce n'est qu'en 1872, soit trente ans après la guerre de l'opium, que Jardine cessera son trafic.

Peu à peu, Jardine étendra son empire, même s'il devra de plus en plus souvent partager le gâteau avec les anciens « compradores », ces partenaires chinois qui lui servent d'intermédiaires auprès de la clientèle locale. Au tournant du siècle, la société, alliée à la Hongkong and Shanghai Bank, se tournera vers la Chine où elle développera des raffineries de sucre, des brasseries, des filatures pour la soie et des voies ferrées.

Trop étroitement lié au pouvoir colonial et dépendant des choix politiques de l'empire britannique, Jardine subira de plein fouet les revers de l'histoire. Lorsque le Japon envahit Hongkong en 1941, sans grande résistance des Britanniques mobilisés par le conflit qui déchire l'Europe, Jardine transfère brusquement son siège à Londres et son prestige décline. Toutes ses implantations en Chine seront nationalisées après la victoire des communistes. En 1954, il se retire complètement de la jeune Chine populaire. Ce qui explique sans doute les crispations futures.

S'il était revenu à Hongkong au lendemain de la guerre, c'était pour investir dans d'autres places asiatiques : Singapour, la Malaisie, puis l'Indonésie. Mais il manquera l'expansion économique de la colonie dans les années 70, laissant la place inoccupée aux Chinois de la diaspora nouvellement enrichis. Au cours de la décennie suivante, il perdra le groupe Wharf, un des grands conglomérats du territoire, au profit du magnat du transport maritime Pao Yue Kong.

Dans la ligne de mire des *tycoons* chinois, la direction de Jardine n'a plus qu'une stratégie : la défense. Pour verrouiller le contrôle du groupe, malgré une participation minoritaire de la famille d'environ 5 %, elle tisse des participations croisées entre la holding de tête et Hongkong Land. Ce montage et des tentatives de diversification hors de Hongkong, qui s'avèrent peu profitables, lui coûteront cher : un endettement colossal, au moment même où Hongkong, fragilisé par les pourparlers entre Margaret Thatcher et Pékin, traverse une crise immobilière et financière sans précédent. Les résulats de Jardine s'effondrent.

En mars 1984, avant même la signature de la déclaration conjointe sino-britannique, le jeune président de Jardine, Simon Keswick, annonce qu'il va domicilier Jardine et Matheson aux Bermudes. Il a beau invoquer les changements de cadre légal qui pourraient survenir après le 1er juillet 1997 et répéter à qui veut l'entendre que le groupe n'entend pas se retirer de Hongkong, on ne retient de l'annonce, vite baptisée « la bombe des Bermudes », qu'une brutale preuve de défiance en l'avenir.

D'autant plus que le groupe veut diversifier la localisation de ses actifs, alors concentrés, pour 72 % d'entre eux, sur Hongkong. Le directoire se fait voter les pleins pouvoirs pour préserver les intérêts de la société *« contre toute menace venant de guerres, révolutions, expropriations, confiscations, ou toutes autres circonstances »*, sans en appeler à ses actionnaires. En quelques semaines, l'action perd un tiers de sa valeur. Dans les mois qui suivront, Jardine se défera de nombreux actifs stratégiques sur le territoire.

Dès lors, chacune de ses décisions sera interprétée par Pékin comme un geste d'hostilité. En 1992, le groupe soutient les réformes économiques de Christopher Patten, ce qui lui vaudra un blocage de l'extension du port de containers, le « CT9 », qui lui avait été attribué de gré à gré par l'administration. Cette même année, il choisit Londres comme place principale de cotation, et, en mars 1994, craignant une OPA hostile de groupes de Chine populaire implantés sur le territoire, Jardine annonce qu'il quitte la Bourse de Hongkong pour celle de Singapour. Il transfère ainsi 7 % de la capitalisation boursière de la place. Symbole de ce retrait, Jardine perd en 1994 son poste d'intendant au Royal Jockey Club, au profit... du groupe de Chine populaire Citic. La direction finira par se rendre compte que les diversifications du groupe en dehors du contexte privilégié de Hongkong ont rarement été heureuses. Entre les opérations de négoce de sucre à Hawaï, l'immobilier aux Etats-Unis, en Australie ou encore à Hawaï, l'exploration pétrolière aux Etats-Unis, sans oublier le désastre de Trafalgar House, conglomérat anglais acquis au prix fort en 1992 et revendu après quatre ans de pertes énormes et, plus récemment, les affaires de distribution en Australie, en Espagne et au Royaume-Uni, Jardine a la main moins heureuse dès qu'il opère sur un marché véritablement concurrentiel. *« L'histoire a montré à Jardine que, plus il s'éloignait de Hongkong, plus il perdait d'argent »*, résume John Mulcahy, directeur des actions chez WI Carr, filiale de la banque Indosuez.

> « Il est clair que certaines pratiques ont offensé la Chine ces dernières années. Et c'est pour nous une source de regret »

De fait, à Hongkong, il est difficile d'échapper à la toute-puissance de Jardine, premier employeur privé du territoire britannique avec plus de 60 000 employés, répartis dans soixante-dix entreprises.

C'EST, entre autres, un des plus gros propriétaires immobiliers, possédant 40 % du quartier d'affaires de Central, un des piliers de la distribution alimentaire, le distributeur exclusif de Mercedes, le premier distributeur d'ordinateurs. C'est encore Ikéa, Pizza Hut, la chaîne hôtelière Mandarin Oriental, le courtier en assurances JIB, le broker Jardine Fleming, etc. Plus de cent cinquante ans après son implantation sur l'île, et après une histoire rythmée par ses relations houleuses avec la Chine, il fait toujours bel et bien partie de la trame de la société de Hongkong.

Prisonnier de son passé, Jardine tente, depuis plus d'un an, une entreprise de reconquête. En janvier 1995, Allisdair Morrisson, un des premiers patrons du groupe à ne pas appartenir à la famille Keswick, se lance dans des excuses publiques devant la Hongkong General Chamber of Commerce : *« Il est clair que certaines pratiques du groupe ont offensé la Chine ces dernières années,* a-t-il dit. *Et c'est pour nous une source de regret. »*

Puis, il y a un an, il réapparaît dans les enchères foncières du gouvernement après plus de vingt-cinq années d'absence, et procède à sa première acquisition en juillet dernier. Le « pardon » de Pékin semble même en bonne voie lorsqu'en avril dernier un consortium comprenant Jardine remporte l'appel d'offres pour l'exploitation du terminal portuaire de Tuen Mun, à l'embouchure de la rivière des Perles. En septembre, Jardine est certes « sorti » du nouveau terminal portuaire CT9, conformément aux voeux de Pékin, mais on lui donne, en compensation, un strapontin dans le CT8. Jardine a compris que son retour en grâce à Hongkong passe désormais par la seule voie des affaires, et à condition qu'il ne se mêle plus de vouloir diriger le territoire.

Valérie Brunschwig
Dessin : Marc Daniau

D'un décembre à l'autre

par Daniel Bensaïd

LORS des grèves de décembre 1995, l'éditorialiste du *Point* parlait de *« grosse fatigue »*, d'*« état bizarre »*, de *« déprime collective à la française »*. En somme, un grain de folie très gaulois. Il s'agissait pourtant d'un point de retournement et de rebroussement, d'un soulèvement général profond autour des noyaux grévistes, d'un sursaut partagé d'avoir trop subi pendant les désastreuses années Mitterrand, d'avoir encore *été roulés par la démagogie électorale* chiraquienne, d'avoir trop attendu le jour qui ne vient pas.

De Montaigne à Benda, on n'a cessé de s'étonner de la *« stupéfiante patience »* des classes opprimées. Coup d'arrêt – au sens physique du terme –, la grève était d'abord un acte de résistance logique, de *« courage négatif »*, seul capable d'inventer du nouveau. L'instant du réveil d'un cauchemar libéral hanté de marchés financiers, de franc fort et de critères maastrichtiens.

Il se passait quelque chose. Quelque chose changeait dans l'air du temps. Jusqu'à quel point ? Assez pour trouer la routine des travaux et des jours ? Le geste du refus – on ne marche plus – est, littéralement, de l'ordre du principe, dans la mesure où il n'est qu'un début. Le sens et la portée viennent après coup, dans le déchiffrement des traces, dans ce qu'elles donnent à penser, dans le refus obstiné de laisser cicatriser la blessure.

Un an après, quelles traces ?

La plus immédiate, c'est un Juppé définitivement débotté, en chaussettes et support-chaussettes. Les plans gouvernementaux et patronaux s'appliquent cependant, à peine freinés : la réforme de la Sécurité sociale, celle des hôpitaux, la privatisation de France Télécom, le démantèlement annoncé des chemins de fer et de l'électricité publics. Et pourtant, la porte un instant entrouverte sur d'autres possibles ne s'est pas refermée. Imprévisible dans sa date et dans sa forme, *le mouvement* était annoncé, pour peu que l'on sache écouter l'herbe pousser, dans les marches des chômeurs en 1994, l'occupation de la rue du Dragon (décembre 1994-janvier 1996), la mobilisation des femmes culminant dans la grande manifestation du 25 novembre 1995.

La bonne nouvelle trouve d'abord son prolongement dans *les luttes qui n'ont cessé depuis*. Celle des sans-papiers, bien sûr, dont le combat collectif, si ostensiblement visible, défait l'image du clandestin et produit au grand jour de la citoyenneté autrement que les critères répressifs des lois Pasqua. Celle des routiers, évidemment. Alors que certains avaient accueilli avec réserve la grève des cheminots, trop peu lyrique et onirique à leur goût, suspecte de corporatisme, on n'a pas assez souligné que les routiers n'ont pas lutté « avec » leurs patrons, pour une défense corporative de la route, mais « contre » leurs patrons, pour leurs intérêts sociaux de salariés exploités : le contraire du corporatisme.

Certains avaient reproché aux cheminots de défendre égoïstement le *« privilège »* de leur retraite à cinquante-cinq ans ; s'ils n'étaient pas parvenus à sauver ce droit acquis, les routiers auraient eu bien peu de chances de le conquérir à leur tour.

Le choc de décembre se traduit ensuite par une modification du paysage syndical, avec l'affirmation des SUD, le renforcement de la FSU, l'expression autour du journal *Tous ensemble* d'une opposition publique à Nicole Notat au sein de la CFDT (dont les animateurs de la fédération transport, en pointe dans la grève des routiers), des préoccupations nouvelles dans la CGT, l'apparition d'équipes militantes peu dociles aux appareils.

Il ne s'agit pas seulement d'une floraison de sigles, mais d'un renouveau des pratiques, plus démocratiques, plus soucieuses, au-delà de la stricte entreprise, de réinscrire le syndicalisme dans une résistance d'ensemble à la détérioration des conditions de vie, au chômage, à l'exclusion, comme on a pu le vérifier avec les soutiens syndicaux aux sans-papiers.

Enfin, certains s'étaient inquiétés de voir les luttes de la fonction publique creuser l'écart avec le privé, et avec les exclus en tout genre : du travail, du logement ou de la ville. Le contraire s'est passé. On a vu défiler pêle-mêle des syndicats, AC ! contre le chômage, Ras l'front, la Cadac, Act Up, DAL, Droits devant... Des liens de solidarité ont été tissés, avec *« l'Appel des sans »*, avec les récents Etats généraux du mouvement social, avec le projet de première marche européenne contre le chômage, en juin prochain à Amsterdam. Au-delà de ces effets visibles, bien d'autres choses ont bougé. Certains mots étaient devenus imprononçables. On ne devait plus dire *« travailleurs »*, *« prolétaires »* ou *« usagers »*, mais *« gens »*, *« clients »*, *« sondés »*, voire *« ressources humaines »*. Parler de lutte des classes était archaïque et grossier, *« fracture sociale »* convenait mieux pour les tribunes électorales.

Certains mots étaient devenus imprononçables. On ne devait plus dire « travailleurs », « prolétaires » ou « usagers », mais « gens », « clients », « sondés », voire « ressources humaines »

« Révolution » était devenu carrément pornographique, la bienséance recommandait *« transformation sociale »*. La symbolique des couleurs était aussi touchée. Quelques jours avant les grèves, la FNAC, toujours à la pointe de la « com », s'affichait sur fond vert avec le slogan *« Pourquoi vert ? Parce que le rouge est passé de mode ! »*. Le soulèvement de décembre a mis du grumeau dans l'insipide potage postmoderne, et lancé quelques bons vieux gros mots dans la périphrase bien (uniquement)-pensante. Les classes étaient dissoutes dans le consensus ? *Finies, ringardes, dépassées ? « Et pourtant, elles luttent »*, aurait *marmonné* l'autre ! Différemment, certes, avec d'autres images, avec des différenciations et des complications subtiles, de la masse et du réseau. Mais n'en a-t-il pas toujours été ainsi, sauf dans les images d'Epinal de la grande légende prolétarienne ?

Et puis, le mouvement de décembre a marqué un étrange et spectaculaire retournement du *« sans »* (s-a-n-s). Depuis quelques années, la cosmopolitique humanitaire *« sans frontières »* légitimait, au nom de l'urgence et de l'ingérence, la mondialisation de l'espace par les dominants.

Et voilà que surgit l'exigence politique des *« sans »* (sans-emploi, sans-domicile, sans-papiers, sans-culottes et *descamisados* de toujours) qui réclament du lieu (de travail, d'habitat, de citoyenneté), les *sans-rien* de Saint-Bernard et les *« vaut-rien »* de Thomson (comme s'autodénomment ceux que l'on voulait brader avec leurs machines pour un franc symbolique) : *« Nous ne valons rien, soyons tout ! »*

*M. Bayrou est, dit-on, à la re*cherche du sens perdu. En voici.

La résistance sociale est à l'ordre du jour : 350 000 manifestants le 25 juin à Berlin contre le plan Kohl ; 100 000 à Naples contre le chômage ; les fonctionnaires dans la rue à Barcelone et à Athènes ; la « marche blanche » des Belges. Mais la scène politique bouge plus lentement que la scène sociale, comme si une force qui s'éveille était en panne de représentation. Situation périlleuse. Contre les gesticulations de Bossi sur la Padanie, c'est le néofasciste Fini qui convoque 150 000 manifestants dans les rues de Milan.

En France, on soupire de soulagement parce que le Front national n'atteint *« que »* 40 % au deuxième tour à Gardanne ou à Dreux ; ce sont tout de même 40 % ! L'inflexion à gauche de Jospin sur la réduction du temps de travail ou son bémol à l'orthodoxie monétaire sont aussi une sorte de réponse à l'avertissement de décembre. Mais qui peut croire qu'il pourrait concilier une relance sociale et le respect réaffirmé des critères de convergence et du calendrier européen ? Grand écart déchirant, au point que nombre de responsables socialistes ont déjà peur, non sans raison, de leur éventuelle victoire en 1998.

L'attente a été définie naguère comme *« le présent du futur »*. Lorsque le futur devient illisible, lorsqu'on comprend que, pour la première fois depuis des décennies, les générations à venir vivront probablement plus mal et non mieux que les précédentes, qu'en est-il de l'attente ? Rien d'autre que l'affût et l'aguet d'une bifurcation, qu'un pari sur un possible improbable. L'heure est alors à la prophétie : *« Si ça continue, ça finira mal. »* L'effacement des grandes croyances n'annule pas la nécessité stratégique d'un projet collectif. Nul besoin pour cela d'un paradis artificiel imaginaire, ni d'une fin garantie de l'Histoire, mais d'un art profane de la perspective, de la moyenne portée et du moyen terme, du moment propice et du rapport des forces, d'une volonté qui détermine en marchant son propre but, en un mot, d'un sens profondément politique des rythmes et de leurs combinaisons.

Daniel Bensaïd *est maître de conférences de philosophie à l'université Paris-VIII.*

Périlleuse cohabitation

par Jacques Attali

ON s'apprête à vivre, si les élections de 1998 en décident ainsi, la dernière figure de la Constitution de la Ve République : un président de droite et un premier ministre de gauche. Chacun considère que cette situation peut être essayée, qu'elle *doit* l'être, qu'elle va l'être.

Pour avoir vécu de l'intérieur la première cohabitation, celle qui fixa les règles de la suivante, j'ai pu apprécier avec quel sens de l'Etat les deux acteurs principaux de l'époque, dont l'actuel président de la République, ont vécu cette période. Et je ne doute pas que celui-ci saurait – comme le futur premier ministre d'une telle configuration, qu'il lui appartient de choisir – traverser la nouvelle période avec le même souci de *servir la France dans le respect de* sa Constitution.

Malgré cela, j'ai la conviction que cette troisième cohabitation serait, si elle était conduite selon les règles des deux premières, un désastre pour le pays, pour deux raisons qui la distinguent des précédentes :

1 - En raison du choix du chef de l'Etat de ne pas dissoudre l'Assemblée après son élection, la prochaine cohabitation durerait *quatre ans au lieu de deux. Elle ne* serait donc plus une longue campagne électorale, *mais une vraie* période de gouvernement, qui occuperait l'essentiel de ce septennat. Ce qui est tolérable sur une brève période ne l'est pas à long terme. A moins d'affaiblir le pays, les relations entre le président et le premier ministre ne peuvent être durablement construites comme un affrontement, mais doivent s'organiser autour d'un vrai projet commun.

2 - En 1998 entrera en vigueur la monnaie *unique*. La politique européenne sera alors inséparable *de la conduite des affaires domes*tiques : le niveau du déficit budgétaire *et la structure des impôts* feront l'objet de négociations entre pays ayant l'euro en commun.

Cette troisième expérience serait, si elle était conduite selon les règles des deux premières, un désastre pour le pays

Le partage de compétences entre le président et le premier ministre en sera donc nécessairement bouleversé : presque toute la politique intérieure deviendra un sujet de politique étrangère. Inversement, tout ce qui relève de l'Europe et de l'économie internationale deviendra inséparable des choix de politique intérieure. Le vieux concept de *« domaine réservé »* et même celui, modernisé, de *« domaine partagé »* perdront leur sens.

On ne peut en conclure que le président devrait obtenir davantage de compétence en politique intérieure ni que, à l'inverse, le premier ministre devrait avoir davantage de contrôle sur la politique étrangère. Mais seulement que leur antinomie politique nuira gravement à la capacité de la France de défendre ses intérêts.

Dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche aux élections – qui *n'est qu'une hypothèse parmi* d'autres –, le président de la République *peut choisir* de maintenir les règles actuelles de la cohabitation, *comme c'est son droit* le plus strict. Il appellera alors à Matignon celui *qui lui* semblera le mieux placé pour diriger la nouvelle majorité.

Commencera une période très difficile. Pendant *quatre ans*, le président pourra en permanence, par son rôle dans la politique européenne et sa participation en Conseil européen, *influer* significativement sur la politique intérieure. En même *temps*, par l'exercice de son droit de dissolution, il fera peser une menace permanente sur la conduite de l'action gouvernementale, lui interdisant de prendre la moindre mesure provisoirement impopulaire, même si celle-ci est nécessaire pour le pays. Je ne pense pas qu'un tel attelage, où chacun aurait intérêt à l'échec de l'autre et où les compétences seront confuses, *pourrait* durer quatre ans.

Le président devra donc dissoudre l'Assemblée à un moment ou un autre. La victoire des partis du président aux élections législatives qui suivraient mettrait fin à la cohabitation ; leur défaite mettrait le président dans l'obligation de démissionner. Dans les deux cas, ce sera un échec de la cohabitation, et au-delà celui de *toute* la classe politique, droite et gauche confondues. Ouvrant *la voie aux* extrêmes, il constituerait la meilleure *affiche électorale* pour l'extrême droite.

Pour éviter un tel fiasco collectif, le président de la République et l'ensemble de la classe politique doivent accepter une lecture nouvelle de la Constitution, conforme à la nouveauté de la situation : le président devrait accorder au premier ministre un rôle beaucoup plus vaste dans la conduite de la politique européenne et lui laisser, dans de nombreux cas, la présidence de la délégation française au Conseil *européen*. Il devrait aussi renoncer à l'avance à son droit de dissolution pendant au moins deux ans.

Réciproquement, le premier ministre devrait créer auprès de lui un ministère chargé des questions européennes, avec un rang élevé, harmonisant la stratégie européenne de l'ensemble des ministres ; ce ministre en référerait au président autant que le fait aujourd'hui le ministre des affaires étrangères.

Avec un tel contrat, clairement *établi* lors de la formation du nouveau gouvernement, la troi*sième cohabitation aurait une* chance de servir les intérêts de la France. *Sans cet accord préalable*, il faudra constater le blocage des institutions et retourner devant les électeurs.

La cohabitation n'est pas de l'intérêt du président de la République, qui se voit dans l'incapacité de réaliser le projet sur lequel il a été élu. Elle n'est pas non plus dans celui de l'éventuel premier ministre, qui – l'expérience l'a montré – voit, en entrant à Matignon, disparaître toutes ses chances d'être élu président à la fin de l'expérience. Enfin et surtout, elle n'est pas dans l'intérêt du pays, qui, dans les années de *mise en place de la monnaie* unique, aura besoin d'un exécutif fort, uni, *concentré sur bien* d'autres sujets que les joutes de politique intérieure.

Plus tard, il faudra s'interroger sur la survie même de la dualité de l'exécutif : avec les progrès de la construction européenne, la France aura besoin d'un chef et d'un seul.

Si c'est le premier ministre, ce sera le retour au régime d'Assemblée. Si c'est le président, ce sera l'avènement d'un pouvoir présidentiel ; il faudra alors faire disparaître le droit de dissolution et *faire du premier ministre* le premier des collaborateurs du président, irresponsable comme lui devant le Parlement. Dans les deux cas, il *s'agirait d'une mutation* constitutionnelle majeure. La France, pour trouver sa place dans l'Europe unie, doit l'oser.

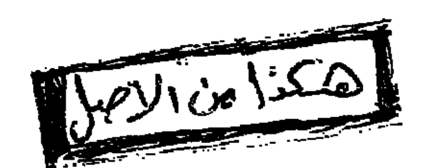
Jacques Attali *est conseiller d'Etat.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LA VÉRITABLE FRACTURE SOCIALE

Et si le risque de fracture sociale était en réalité là : non pas tant entre les riches et les pauvres, les exclus et les autres, qu'entre, d'un côté, une France qui bannit ou déporte les mendiants, interdit à des artistes de chanter, tente de purifier la culture à défaut de la race, propulse le Front national à la tête de ses cités, et, de l'autre, le reste du pays : entre une France de l'intolérance et du repli sur soi, et la France encore et malgré tout solidaire ?

Ronan Faou,
Lille





Le Monde des LIVRES
VENDREDI 13 DÉCEMBRE 1996





Le sublime de l'exécution

Une étude complète, doublée d'un catalogue raisonné, rend à Giorgione sa vraie grandeur et à ses œuvres leur force. Ainsi apparaît-il plus singulier, plus audacieux

En 1830, Delacroix notait sur des feuilles volantes les idées qu'il voulait affirmer dans un article consacré à Raphaël. Il écrivait : *« Venise a Giorgione, le Titien et leurs élèves qui font des merveilles pour la couleur sans s'écarter de la beauté. »* Quelques années auparavant, après avoir copié le *Concert champêtre* au Louvre, il énumérait dans *Journal* ceux qui ont atteint *« le sublime de l'exécution »*, alliance de vigueur et de volupté : Léonard, Giorgione, Michel-Ange, Vélasquez. *C'était réunir trois noms illustres à un quatrième qui l'était* peu alors.

C'était aussi se trouver d'accord avec Byron. En 1817, ce dernier visitait Venise et composait son poème *Beppo*. Il y plaça l'éloge du tableau qu'il croyait être celui de la famille de Giorgione – *La Tempête*. Il y voyait le

« simple portrait de son fils, de sa femme,
De lui-même ; quelle femme, l'amour fait vie !
L'amour vrai, entier, non point l'idéale union
Non, ni la beauté idéale au joli nom,
Mais chose meilleure, tellement réelle,
Qu'il dut en aller ainsi du doux modèle (...) »

Sublime de la peinture, selon le peintre, réalité présente des figures, selon le poète : Giorgione se trouvait de la sorte défini par deux héros du romantisme. Leur émotion, leur culte ont de quoi intriguer, si éloignée semble leur esthétique de l'art du Vénitien. L'explication est dans les vers de Byron, selon lequel Giorgione refuse la joliesse de l'idéal et lui préfère la vérité vivante des êtres. Giorgione, dans les premières années du XVIe siècle, aurait réformé la peinture en la délivrant de formules trop rigides pour être véridiques, de même que ce que l'on nomme romantisme rompt avec les formules codifiées d'un néo-classicisme trop convenu. Delacroix, quand il mentionne ensemble Giorgione et Vélasquez, sous-entend une réflexion peu différente.

L'ouvrage de Jaynie Anderson pourrait n'avoir été écrit que pour vérifier l'opinion du poète et du peintre. Elle s'y emploie avec talent à définir l'esthétique de son héros comme celle de la *« brièveté poétique »*. Par brièveté, il faut entendre la volonté arrêtée de couper court aux afféteries et d'aller à l'essentiel. Ce souci s'élève au « poétique » dans la mesure où le tableau conjugue représentation juste et allégorie plus ou moins masquée. *La Tempête* allie à la figuration d'un nu féminin tel quel et d'un orage qui éclate des allusions symboliques qui suggèrent que Giorgione s'est inspiré de l'*Hypnerotomachia Poliphili*, autrement dit du *Songe de Poliphile*, apologie de l'antique imprimée par Alde Manuce en 1499. Nulle incompatibilité n'oppose le réalisme des figures et du ciel au jeu des allusions littéraires, dont la compréhension pourrait n'être, à tout prendre, que facultative.

[illegible]

Au reste, « poétique », que Jaynie Anderson emprunte à la langue des esthètes vénitiens contemporains de Giorgione, est un adjectif vague – son défaut et son mérite à la fois. La *Laura* du musée de Vienne, le sein nu dans l'entrebâillement d'une veste rouge doublée de fourrure relève d'une poétique, mais plus charnelle qu'allégorique. La veste fourrée suggère que la jeune femme appartient au monde des courtisanes, qui s'habillaient ainsi l'hiver. Le plaisir est son office.

Dans ce cas, la nudité du sein ne symbolise pas la chasteté d'une Diane ou d'une Lucrèce, pas plus que les branches de laurier qui encadrent le visage ne font référence à la Laure de Pétrarque. Il serait même tentant de supposer que Giorgione, à dessein, détourne ces signes et les compromet en les faisant servir au portrait d'une beauté *vénale aux traits communs*. Un peintre le comprit vite : Teniers parodia la *Laura* en lui ajoutant un ventre de femme enceinte, manière de révéler que, décidément, l'oeuvre ne célèbre pas la pureté.

Cette vertu, semble-t-il, intéressait peu Giorgione, que les chroniqueurs du temps disaient passionné par *« le cose d'amore »*. Sa *Judith*, une jambe et une cuisse dénudées, caresse du pied la chevelure bouclée d'Holopherne, dont la belle tête coupée net a roulé parmi les touffes d'herbes et de fleurs. Drapée dans une légère tunique rose sang, la femme fatale s'attendrit. Tout cela est peu moral.

A chaque tableau, l'exercice pourrait se répéter. Les analyses de Jaynie Anderson ont le grand mérite de rendre aux images l'intensité que le temps et l'admiration universelle leur ont ôtée. Trop vus, trop célébrés, la *Vénus* de Dresde, *La Tempête*, *Le Concert champêtre* se sont changés en icônes saintes que l'on ne regarde plus pour ce qu'elles sont mais comme autant de reliques. Le respect et les reproductions les ont démagnétisés. Que fait, dans ce cas, l'historien pour les aimanter à nouveau ? Il procède à des comparaisons pertinentes, à des rapprochements instructifs. Il lit les poètes contemporains et les Anciens. Il s'inquiète des moeurs du temps. Il s'aperçoit de la sorte que la *Vénus*, loin de n'être qu'une variation sur un motif mythologique, a quelque rapport avec la tradition de l'épithalame, poème qui se chante à l'occasion d'un mariage, au seuil de la chambre nuptiale. Il existe une autre scène d'épithalame, exécutée par Lorenzo Lotto à Bergame, indécente, parsemée d'emblèmes explicites, flèche, coquillage, rose effeuillée.

Le parallèle est édifiant. Il établit le sens premier de la toile, dont l'exécution fut liée vraisemblablement aux noces de l'un des commanditaires vénitiens du peintre, peut-être Girolamo Marcello. Il démontre la supériorité de Giorgione. Plus subtil que Lotto et plus voluptueusement peintre, il n'a besoin d'aucun accessoire symbolique. Il lui suffit d'un corps dénudé et d'une main qui s'appuie sur le sexe. Voilà ce que peut la peinture quand elle se fait chair.

Voilà encore ce que peut l'historien de l'art quand il refuse de borner son entreprise à des dépouillements d'archives et des querelles d'attribution. Non que ces questions soient indifférentes à Jaynie Anderson, qui tente de dresser un catalogue raisonné de l'oeuvre, discute avec vigueur les opinions de ses prédécesseurs et ne ménage pas certaines publications antérieures. Mais ce ne serait là que démonstration vaine d'érudition si ces éléments ne servaient pas à l'interprétation des tableaux, si Giorgione ne sortait de l'épreuve plus puissant, lui qui sut peindre sa vérité *« sans s'écarter de la beauté »*.


KUNSTHISTORISCHES MUSEUM
« Laura »

GIORGIONE
Peintre de la « brièveté *poétique* »,
de Jaynie Anderson.
Traduit de l'anglais
par Bernard Turle,
Lagune 392 p., 260 ill., 680 F
jusqu'au 31 décembre, puis 780 F.

La conscience ironique de Szymborska

Le Prix Nobel de littérature vient de Pologne. Sa poésie est vive et tonique comme un vent froid. Une révélation

DE LA MORT SANS EXAGÉRER
de Wislawa Szymborska.
Traduit du polonais
par Piotr Kaminski,
Fayard, 138 p., 110 F.

Le prix Nobel ressemble un peu à un embaumement. Difficile de passer à travers les mailles du filet de la consécration la plus prestigieuse, avec cérémonial, têtes couronnées, *toasts*, *discours et dollars*, et de rester vivant sous la cire de la gloire. Alors, comme il est bien normal lorsqu'il s'agit de littérature, c'est à ce qui est écrit qu'on aura recours, pour savoir si la création est assez forte et vivante.

Cette année, le Prix Nobel vient de Pologne, *« c'est-à-dire* (de) *nulle part »*, comme dirait le père Ubu. Il est poète, de plus, et femme. Au moins deux autres poètes polonais de la même génération, celle née au début des années 20 – Zbigniew Herbert et Tadeusz Rozewicz –, auraient pu prétendre à cette distinction suprême. *Mais heureusement* on ne fait pas acte de candidature pour le Nobel : on le reçoit, selon des critères certes difficiles à déterminer mais que les manœuvres locales ne semblent guère pouvoir infléchir (*Le Monde* du 5 et et du *8* octobre).

Le nom de Wislawa Szymborska sonne rudement à l'oreille et son œuvre, hormis quelques traductions en revues et deux éditions récentes et non autorisées – Fayard a, depuis l'attribution du prix, acquis tous les droits –, était inaccessible en français. Un recueil anthologique des poèmes de Szymborska est donc publié ces jours-ci, grâce aux soins et à la célérité du traducteur, Piotr Kaminski. Il est malaisé de juger une traduction sans connaître la langue de départ ; mais cette version sonne incontestablement juste et semble, dans la frappe des *mots et des vers en français*, conforme à la pensée et aux intentions de l'auteur.

...trick Kéchichian

Sept des neuf livres de poèmes de l'écrivain (née en 1923 à Bnin, elle vit à Cracovie depuis 1931), s'échelonnant de 1962 à 1993, sont ici représentés. *De nombreux prix*, y compris à l'étranger, où elle est déjà largement traduite, sont venus couronner une œuvre qui, surtout depuis 1972 et le livre intitulé *Cas où*, connaît en Pologne un grand succès. Les deux premiers (*1952 et 1954*) relèvent de ce que le traducteur nomme pudiquement des *« étourdissements idéologiques »*. Il est d'ailleurs frappant de constater combien sont nombreux et attentifs les commissaires politiques à l'envers qui s'empressent de juger de la virginité idéologique des écrivains, dès lors qu'ils sont issus ou ont fait leur classe dans un régime totalitaire. *« Communiste »*, *« anticommuniste »*, ou toutes les variantes possibles de ces deux positions, restent, du moins pour ce qui concerne la littérature, des catégories un peu étroites pour qualifier *une œuvre de quelque valeur*.

Quoi qu'il en soit de ces *« étourdissements »*, il est clair que la poésie de Szymborska – du moins depuis le début des années 60 donc – se situe aussi loin que possible de ce qu'il est convenu d'appeler un *engagement*. Très loin également de toute appétence patriotique, de ce désir qui porte certains poètes à chanter, pas toujours très juste ou très nécessairement, leur patrie, meurtrie ou conquérante. Loin, enfin, de tout militantisme féministe. *L'ordre de préoccupations que* cette œuvre révèle n'est cependant *nullement détaché des contingences* du monde – la haine, la bêtise, le terrorisme, la torture sont nommés, non point « poétisés » dans la brume d'une langue allusive, mais soulignés avec la plus grande netteté. Car il est là, ce monde de l'après-guerre et de la fin du siècle, ce monde à faire pitié, *exsangue ou risible*, *sanglant*, *grotesque*, saturé d'angoisse, comme obscurci par l'ignorance volontaire, et si pauvre de vraie science... Il est là, vu d'un pays où l'horreur et la souffrance furent subies, et aussi infligées. Ce point de départ de la vision n'est évidemment pas indifférent ; mais il n'altère en rien le caractère universel d'une œuvre qui fait de la conscience une valeur de référence.

Extraits de *La Haine* et parlant d'elle, ces vers tirés du dernier recueil de Szymborska (1993) : *« Douée, réceptive, extrêmement bosseuse. / Nul besoin d'aligner les chants qu'elle composa. / Toutes ces pages d'histoire numérotées par elle. / Tous les tapis humains qu'elle a su déployer / sur combien de places et de stades. »*

Lire la suite page IV

le feuilleton

de Pierre Lepape

La vertu, vice versa



DICTIONNAIRE D'ÉTHIQUE ET DE PHILOSOPHIE MORALE
Sous la direction de Monique Canto-Sperber.
PUF, 1 722 p., 980 F.

La morale est dans l'air du temps. Le volumineux « Dictionnaire d'éthique » de Monique Canto-Sperber arrive donc à point nommé. Ses penseurs – de Platon à Rawls –, son histoire, ses doctrines, ses concepts, ses principes : rien n'est laissé au hasard dans cet ouvrage, qui s'inscrit au plus près de nos préoccupations

La morale revient. On ne sait trop s'il faut s'en réjouir ; on hésite même à porter un jugement sur ce retour, c'est-à-dire à le saisir d'un point de vue moral. Il semble préférable de décrire et d'essayer de comprendre. Mais l'air du temps ne pousse pas dans ce sens : il réclame des juges, des coupables et des punitions. Comme si le sentiment d'impuissance à agir sur l'histoire que chacun ressent, comme si l'abdication du politique, trouvaient une consolation dans la transformation de l'histoire en tribunal. Nous n'avons plus de main mais nous les voulons propres.

La morale a quelque chose de rassurant. Alors que le monde est difficile et inquiétant, elle paraît bonne fille et à la portée de tous. Les grandes philosophies spéculent sur la nature des choses en général et sur d'immenses questions complexes ; on peut s'y perdre à l'infini. Quand il s'agit de morale, il suffit semble-t-il d'avoir les pieds sur terre. Ciceron affirme que Socrate *« le premier invita la philosophie à descendre du ciel, l'installa dans les villes, l'introduisit jusque dans les foyers, et lui imposa l'étude de la vie, des mœurs, des choses bonnes et mauvaises ».* La question qu'elle pose est, somme toute, simple et pratique : comment doit-on vivre, ici, maintenant ? Chacun, bon gré mal gré, en y pensant ou pas, apporte sa réponse. Tout le monde moralise spontanément et l'expérience veut qu'on se méfie des réponses emberlificotées et des acrobaties des sophistes. Certains philosophes et pas des moindres ont même pensé qu'il existait une morale naturelle, que tous les hommes trouvaient dans leur berceau le sentiment de ce qui est bon et de ce qui est mauvais, de ce qui est juste et injuste. Restait à les convaincre de choisir la vertu plutôt que le vice : question de police et d'éducation.

L'imposant dictionnaire qu'a dirigé Monique Canto-Sperber en démoralisera plus d'un parmi ceux qui estiment que le sentiment moral suffit à se conduire et à édicter quelques règles simples. Il n'en faut pas moins de mille sept cents grandes pages aux auteurs de l'ouvrage, et composées sur deux colonnes, pour faire le point sur la question. Rien, il est vrai, n'a été négligé. Quatre-vingt-trois articles sont consacrés aux penseurs qui, depuis deux mille ans, de Platon à Hannah Arendt et de Pufendorf à Rawls, ont élaboré les formes de la réflexion morale. Une autre série d'articles porte sur les concepts et les principes de l'éthique – l'amour, le courage, le devoir, l'égalité, la faute, la querelle des moyens et des fins, etc. Une autre encore sur l'histoire et sur les doctrines. Tout cela est classique et indispensable.

Les lecteurs non spécialisés seront peut-être davantage attirés par les nombreuses contributions qui portent sur les aspects pratiques et contemporains de la morale : l'avortement, la bioéthique, la qualité de la vie, la conjugalité, la drogue ou la laïcité. Cette soixantaine d'articles suffisent à nous convaincre que la morale a bien une histoire si l'histoire n'a guère de morale. Non seulement les finalités de l'éthique changent avec les endroits et les époques, mais l'évolution de la vie et des savoirs produit des problèmes nouveaux qu'il serait peut-être sot de vouloir résoudre selon des principes anciens. Mais quelle valeur aurait une morale dont on changerait les règles et les fins selon l'humeur des jours et la température des lieux, ou encore un jugement qui ne s'appliquerait qu'à certaines catégories de l'humanité ? S'il y avait une morale pour les riches et une autre pour les pauvres ? Une pour les hommes et une autre pour les femmes ? Les écrivains des Lumières se délectaient des cas de conscience. Dans ses lettres à Sophie Volland, Diderot s'amuse à en fabriquer de fameux qui sont autant de petits romans. Les impasses et les paradoxes de la morale ont fait le bonheur des dramaturges, des romanciers et des confesseurs. Ils ont donné naissance à un art savant et populaire tout à la fois : la casuistique. Elle a ses formes grossières que décortiquent à merveille les auteurs du *Dictionnaire* : l'opposition, chère aux politiques, de la bonté des buts et de la malfaisance des moyens ; ou encore la rivalité de grands principes les uns et les autres excellents : l'amour contre l'honneur, la justice contre le bien public, la fraternité contre les devoirs de la guerre. Elle a aussi des raffinements et des parcours labyrinthiques qu'il faut savoir gré à la plupart des collaborateurs de l'ouvrage de rendre intelligibles : dans la vie courante, un dictionnaire d'éthique peut se révéler aussi utile qu'un dictionnaire de médecine. C'est bien ici de maladie et de santé qu'il s'agit.

Hormis les services nombreux qu'il pourra rendre aux professionnels de la philosophie et aux étudiants, le dictionnaire de Monique Canto-Sperber possède les qualités nécessaires pour figurer parmi les gros ouvrages pratiques de la bibliothèque de famille. Les articles sont assez longs pour permettre aux auteurs d'exposer, d'expliquer, de discuter, de multiplier les exemples concrets plutôt que d'aligner des résumés de doctrines. Les bibliographies sont abondantes sans étouffer sous des montagnes d'érudition. Les renvois sont nombreux qui permettent de circuler d'un aspect à un autre d'une question. Le langage employé est clair, aisément lisible, sans être trop réducteur. On y sent l'oeil du maître d'oeuvre dont les articles – sur l'amour, sur le bonheur, sur le courage ou sur Platon – sont des modèles d'élégance et de précision. Il serait injuste de lui en vouloir si, dans la masse des textes, quelques glissades lui ont échappé, comme cet article d'une enseignante québécoise de théologie sur Habermas. Citons au hasard : *« Le tournant pragmatico-linguistique de sa pensée lui permet de critiquer toute forme de philosophie du sujet, dont la réflexion monologique inhérente à l'impératif catégorique de Kant. (...) Cependant, l'orientation dialogique de l'éthique du discours, d'une part, permet que la détermination de l'impératif catégorique soit validée dans une discussion argumentative, et d'autre part empêche que l'examen de la maxime se fasse sur une base de délibération privée. »* Les théologiens de la vieille Sorbonne de Rabelais auraient opiné sur la forme, sinon sur le fond.

Mais pour un article de cette eau, il est facile d'en aligner deux cents qui manifestent une morale plus généreuse de la communication. Il est facile et souvent injuste de se moquer des argots de spécialistes et des codes d'initiés ; le *Dictionnaire* prouve que cette injustice n'est pas inutile : le droit de savoir est une des notions historiquement nouvelles qui imposent des contraintes inédites à l'éthique des savants et font du double langage une vertu : une langue pour les confrères, une autre pour le public, aussi vraies l'une que l'autre.

L'un des thèmes récurrents du *Dictionnaire d'éthique*, l'un des plus passionnants et qui commande bien souvent les autres est celui de la limite. Y a-t-il des situations où la morale n'a plus cours ? Y a-t-il, pour reprendre un slogan à la mode, des moments où l'excès de morale tue la morale ? A ce stade, les certitudes, les sentiments et les raisonnements vacillent. Dans le cas de la guerre par exemple, à laquelle Christopher W. Morris réfléchit joliment. Depuis Hegel, il n'est plus beaucoup de penseurs pour prétendre que la guerre est nécessaire à la santé éthique des peuples – mais Hegel est passé dans les idées reçues : *« Il leur faudrait une bonne guerre. »* Ailleurs, lorsqu'on n'est pas pacifiste, on se cantonne au vieux concept, assez élastique, de guerre juste. C'est là que les problèmes commencent : à y regarder d'un peu près, aucune guerre n'est entièrement injuste. Plus exactement, la justice est conviée à se retirer sur la pointe des pieds dès qu'il s'agit de peser des intérêts et des passions. Comme disait Machiavel, là où il n'y a pas de loi, il n'y a pas d'injustice ; là où l'homme cesse d'être civilisé, continuait Hume, il est vain de chercher une morale.

L'une des « lois de la guerre » les plus anciennes et les plus largement acceptées veut qu'on s'interdise d'attaquer ouvertement les non-combattants. On sait ce qu'il en est dans les faits. Les philosophes militaires ont dû revoir leur copie et se livrer à des *distinguo* d'une extrême subtilité pour laisser subsister un petit coin de morale dans le programme des massacres. Morris les énumère avec une sorte d'amère jubilation. On ne peut pas tuer les civils sauf 1) si ça n'est pas intentionnel, 2) sauf si un acte bon – détruire une usine d'armement – entraîne un acte mauvais – tuer la population qui se trouve autour – mais dans une proportion telle que le bon effet l'emporte sur le mauvais : le nombre de victimes civiles toléré dépend donc de la qualité et de l'importance de l'usine, dans un rapport qui n'a pas encore été calculé.

Il est rare qu'un dictionnaire donne le frisson ; celui-ci y parvient souvent en poussant la raison dans ses retranchements et au plus près de nos préoccupations. Depuis un demi-siècle, la dissuasion nucléaire a empêché la guerre frontale entre les grandes puissances. C'est un bien presque inespéré. La dissuasion repose sur la menace de commettre le plus injuste et le plus effroyable des actes : détruire massivement des populations innocentes, y compris celles de son pays. Qu'en est-il de la morale quand le bien repose sur l'intention du mal absolu ? Nous voilà loin du moralisme chewing-gum. Le dictionnaire de Monique Canto-Sperber est un bel outil à penser.

bande dessinée

par Yves-Marie Labé

Humain, trop humain

FREDDY LOMBARD
Tome 2 : Vacances à Budapest et F.52
d'Yves Chaland.
Ed. Les Humanoïdes associés, 92 p., 210 F.

Freddy Lombard est de retour. Avec ses deux acolytes, Dina et Sweep, il revit grâce à la réédition de deux de ses aventures, conçues à la fin des années 80 par le regretté Yves Chaland, décédé en 1990 dans un accident de la route. *Vacances à Budapest* met en scène ces trois Pieds-Nickelés toujours en quête de subsides et qui se trouveront mêlés à l'insurrection et à l'écrasement de la révolte hongroise de 1956. *F.52* décrit une histoire d'espionnage, prétexte à enlèvement d'enfant, à bord d'un avion de conception révolutionnaire qui n'est pas sans rappeler celui de l'une des aventures de Jo, Zette et Jocko (*Le Stratonef H.22*, de Hergé).

On peut apprécier simplement l'aisance de Chaland, sa facilité à rendre compte d'une époque et d'une ambiance, ainsi que sa parfaite maîtrise de cette ligne claire qui fut le sceau de la BD franco-belge, popularisée par les albums de Tintin. Mais, au-delà des intrigues et de l'exacte peinture des années 50, le style de Chaland éclate à chaque page. Son humour au second degré, qui peut virer promptement au noir, est là pour atténuer sa description d'une nature humaine toute de lâcheté et de compromission. Chaland s'étonnait que la révolte de Budapest n'ait pas servi de trame à un album. Trente-deux ans après, *Vacances à Budapest*, publié pour la première fois en 1988, a comblé cette lacune avec talent et justesse.

● **L'ASCENSION DU HAUT MAL**, de David B.

Autobiographique, cet album en noir et blanc relate l'univers quotidien d'un garçonnet des années 60. Tissé de souvenirs de bagarres entre bandes rivales, de rêves peuplés de dragons ou de récits de guerre légués par ses aînés, cet univers alternant onirisme et réalité est strié par une douloureuse ligne de coeur : l'évolution de l'épilepsie qui affecte le frère aîné du narrateur. Un « haut mal », comme on l'appelait au Moyen Age, qui fait la part belle à l'émotion, même si la solution – un avatar des médecines douces, choisi contre l'avis de médecins inhumains – plonge le lecteur dans un abîme d'interrogations (éd. L'Association, 51 p., 79 F).

● **LE CŒUR EN ISLANDE**, de Makyo

Le cœur en Islande, c'est celui des épouses de marins partis durant des mois, de Dunkerque ou de Fécamp, pour pêcher la morue au large de la grande île, à la fin du siècle dernier. Le petit Moïse est le héros de ce récit sombre et dense, où ne manque ni un hunier ni un pilier d'estacade. Celui que l'on surnomme « petit miracle » (il a été trouvé dans une barque à marée basse) découvrira, en même temps que l'énigme de sa naissance, l'existence de trois pères putatifs. Un armateur et un écrivain raté revendiquent en effet la paternité de cet enfant, au même titre que le marin qui l'a adopté. Une chronique sociale et infiniment romanesque, au dessin réaliste, coloriée dans des tons bleus et verts (Dupuis, collection « Aire libre », 64 p., 75 F).

● **LES SALES BLAGUES DE L'ÉCHO**, tome 6 : *Sucré ou salé ?*

Philippe Vuillemin ne fait pas dans la dentelle. Politiquement et sexuellement incorrect, l'ancien Grand Prix du festival d'Angoulême livre ses dernières trouvailles au titre évocateur – *« C'est pas ça qui va relever le niveau »*, *« Rions de tout un peu mais pas trop »*, *« Le vestiaire de la plaisanterie »*, etc. Certains lecteurs riront aux larmes, d'autres choisiront un pince-nez. En reconnaissant que Vuillemin possède un style... inimitable (*L'Echo des Savanes*-Albin Michel, 54 p., 59 F.)

version originale

Lygia chez les lions

A NOITE ESCURA E MAIS EU
de Lygia Fagundes Telles.
Editora Nova Fronteira, 207 p.

Les nouvelles de la Brésilienne Lygia Fagundes Telles mettent en scène des mondes qui se télescopent

Après quelques minutes d'entretien dans son appartement de Sao Paulo, Lygia Fagundes Telles se lève pour attraper une boîte de chocolats sur une étagère. *« Allons, prenons un peu de sucre, la vie est si difficile. »* Du sucre, il en faudrait des coffres entiers pour adoucir le désespoir plein d'humour et de tendresse de cette femme à la beauté stupéfiante. Ses livres, pourtant, ne sont faits ni de miel, ni de larmes, ni de cette émotion envahissante par laquelle s'expriment généralement les malheurs en carton-pâte. C'est à partir d'on ne sait quoi, quelques mots simples, des observations fines, précises et comme jaillies du coeur de la matière que Lygia Fagundes Telles provoque des séismes.

Figure importante de la littérature brésilienne, Lygia Fagundes Telles n'a pas été traduite en France avant 1986. Sa première publication, pourtant, remonte à 1944, et son oeuvre force l'admiration par la puissance qui s'en dégage, en particulier dans les nouvelles où se développe la lucidité sans rémission d'un regard extrêmement original. Ce regard est celui d'une femme en guerre et, même, lancée dans *« une guerre terrible »*, précise-t-elle. Non qu'elle se sente belliqueuse, sûrement pas, mais parce que vivre est une épreuve. D'abord, il faut échapper aux autres et se protéger de la lumière trop crue qui se déverse sur la vie des artistes. *« On peut se donner à des personnes qui vous acceptent dans votre réalité*, explique-t-elle, *mais la plupart des gens ne comprennent pas cette forme de générosité et en profitent. »* Que faire, alors, sinon porter un masque et ne pas l'ôter, même lorsqu'on feint de le faire ?

« Je suis ambiguë, obscure à l'intérieur », affirme Lygia Fagundes Telles, qui avoue une double personnalité : la femme brillante qui sacrifie à certains devoirs sociaux, passe à la télévision, et l'autre, l'écrivain. Fardeau *« colossal »*, estime-t-elle. Toute à cette dérobade qui ne cesse que dans ses livres, la romancière *« cadenassée »* dit son recul face à la psychanalyse et son refus de se laisser approcher par quiconque ressemblerait à un biographe. *« J'aurais l'impression qu'on m'enfonce une vis dans le corps, très lentement. Ce serait extrêmement douloureux. Seuls mes amis possèdent une clef de ce que je suis. »*

Pudique à l'extrême, elle l'était déjà à l'époque où, jeune étudiante en droit, elle affrontait les préjugés d'une civilisation prise en otage par les hommes. *« Pas la préhistoire, mais tout comme*, se souvient-elle. *Nous étions cinq filles pour trois cents garçons à qui notre audace paraissait insupportable. Je faisais l'idiote, je marchais courbée pour ne pas dévoiler ma poitrine et ne pas attiser une sensualité dont je ne voulais pas. C'était comme demander pardon d'être là, pardon d'exister. »* Une première chrétienne au milieu des lions, comme l'héroïne de *Quo Vadis*, à qui elle doit son prénom. Lorsque parut son premier recueil de nouvelles – aujourd'hui effacé de son oeuvre –, sa mère lui fit observer qu'il lui serait dorénavant plus difficile de se marier.

Mais c'était justement pour échapper au destin de cette femme intelligente, musicienne et frustrée dans ses ambitions que Lygia s'était mis en tête d'avoir une carrière. Le droit, elle l'avait choisi par dévotion pour son père, un séducteur que son esprit querelleur obligeait à changer souvent de domicile. Joueur impénitent, il emmenait sa fille au casino, la laissant sucer des glaces sur un sofa pendant qu'il mangeait, lui, la fortune familiale jusqu'au dernier sou – parfois même jusqu'aux quelques pièces qui devaient leur permettre de prendre le train pour regagner Sao Paulo. Ces souvenirs reviennent à Lygia dans un sourire, comme aussi ceux de ses débuts d'écrivain. Enfant, elle passait son temps à raconter des histoires *« aux bonnes, aux petites qui travaillaient à la maison »*. Quand elle finit par consigner ces récits par écrit, ce fut pour satisfaire les exigences d'un auditoire qui ne supportait pas d'entendre des versions différentes d'un même conte.

Des histoires horribles, peuplées de fantômes, des histoires où le surnaturel avait déjà sa place, comme il continuera de l'avoir dans les textes ultérieurs. *« Dès le commencement, la mort, la folie, les rencontres manquées ont été présentes dans mon oeuvre*, souligne encore Lygia Fagundes Telles. *Mais il y a toujours eu aussi l'amour, l'imprévu et le hasard, qui sont associés à la folie. »* Il est vrai que l'amour est examiné de façon magistrale, mais les sentiments dont parlent les romans et les nouvelles de Lygia Fagundes Telles sont souvent désenchantés, douloureux, quand ce n'est pas cyniques. Ainsi de plusieurs des textes qui composent le somptueux *Un thé bien fort et trois tasses* (1), ou *La Structure de la bulle de savon* (2). Les individus y sont contraints par l'univers dans lequel ils vivent, par les conventions, par l'étouffant corset des classes sociales.

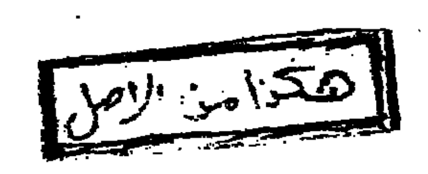
Loin de se cantonner à l'observation d'un seul milieu, Lygia Fagundes Telles déplace son regard d'une couche à l'autre de la société et jusqu'au règne animal. Dans *A Noite escura e mais eu* – probablement le prochain recueil à paraître en France –, une nouvelle intitulée « Le Collier entre les dents » retrace le calvaire d'un chien transmué en homme, le temps d'une passion. Cette description très aiguë des fossés sociaux se rattache à la douleur de Lygia Fagundes Telles face à la misère qui mine son pays. A son *« espoir »*, aussi, elle qui fut une opposante déclarée à la dictature aux côtés de son second mari, Paulo Emilio Salles Gomes, brillant fondateur de la Cinémathèque brésilienne et auteur de plusieurs ouvrages.

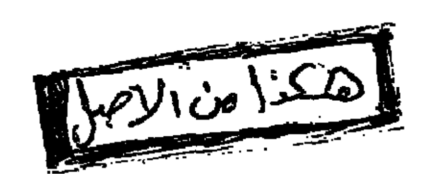
« Tous mes textes, affirme-t-elle, *sont engagés. »* Engagés à leur manière, bien entendu, c'est-à-dire subtilement. L'*« imprévu »* qui ouvre la route à l'amour est aussi le germe de la résistance au totalitarisme, parce qu'il peut toujours en contrarier les plans trop bien ordonnés. C'est par son entregent que des mondes se télescopent, par lui que la petite fille dépeinte dans « Le Secret » – l'une des nouvelles de *A Noite escura e mais eu* – pénètre dans une maison close et découvre, à deux pas de sa sphère bien protégée, un monde entièrement différent du sien.

Le titre de ce récit reflète assez bien, du reste, l'une des stratégies les plus efficaces de Lygia Fagundes Telles. Au lieu de planter un décor général et d'y faire évoluer ses acteurs comme sur une scène ouverte, l'écrivain commence par éclairer un tout petit angle du tableau avant de dévoiler très progressivement l'ensemble de la scène. Menée avec maestria, cette mise en scène donne à chacune de ses histoires un déroulement d'autant plus captivant que les situations de départ y sont mystérieuses et teintées d'inquiétude. *« Elle resta, mais la goutte de sang qui avait goutté sur mon gant, la goutte de sang, elle, vint avec moi. »* Ainsi débute « Dolly », la nouvelle qui ouvre *A Noite escura e mais eu*. Et tout comme cette goutte de sang qui sèche mais ne s'en va pas, les récits de Lygia Fagundes Telles refusent de se dissiper une fois le livre refermé.

Raphaëlle Rérolle

(1) Alinéa, 1989, et Le Serpent à plumes pour l'édition de poche, 1995.
(2) Alinéa, 1986, et Presses-Pocket pour l'édition de poche, 1992.





Darien, le beau vide de l'utopie

Biographie d'un homme en rage, tourné en dérision, « injustement boycotté et méprisé » selon Léon Blum ; figure de l'anarchie politico-littéraire fin de siècle

GEORGES DARIEN
de David Bosc.
Editions Sulliver (18, rue de l'Hôtel-de-Ville, Arles), 225 p., 85 F.

On n'a jamais su de quoi avait vécu Georges Darien, de son vrai nom Georges-Hippolyte Adrien (1862-1921) : certainement pas de ses livres – *Biribi, discipline militaire* (1890), *Bas les cœurs !* (1889), *Les Pharisiens* (1890), *Le Voleur* (1897), *La Belle France* (1901), *L'Epaulette* (1905) –, qui se sont très peu vendus ; ni de ses articles dans des périodiques anarchistes comme *Le Roquet*, *L'En-Dehors*, *L'Ennemi du Peuple*. Ni des quelques feuilles déficitaires qu'il a fondées – *L'Escarmouche* (1893-1894), *Terre libre* (1909), la *Revue de l'impôt unique* (1911-1913) –, ni de ses conférences sur le philosophe fiscal Henry George. Ni même de ses pièces de théâtre – dont une adaptation de *Biribi*, qui n'eut, en 1906, qu'un court succès de polémique. Quoi qu'il en soit, sa rage de mettre à bas la société, qui ne souffrit aucune compromission connue, les témoignages de ses contemporains, ainsi que l'interprétation autobiographique de *Bas les cœurs !* (son enfance pendant la Commune) et du *Voleur*, les influences décelées dans son œuvre, tout comme celles qu'on lui a reconnues depuis, ont contribué à faire de Georges Darien une figure marginale de l'anarchie politico-littéraire fin de siècle.

Issu de la petite-bourgeoisie protestante avec laquelle il avait totalement rompu, Darien était un roux sanguin, qui se décrivit dans *Les Pharisiens* comme une *« sorte de barbare intolérant et immiséricordieux. [...] Et, de la compulsion de ses souvenirs douloureux, il était entré en lui une grande haine des tortionnaires et un grand dégoût des torturés. »* En ces temps où d'autres intellectuels – comme Mirbeau, Tailhade, Huysmans, Fénéon, Reclus, Rebell, Bloy, Renard, Descaves, Fèvre – n'hésitaient pas à manifester, par toutes sortes d'*« incitations indirectes au crime »* leur esprit de révolte, Darien, compagnon de route jusqu'aux « lois scélérates » de 1894, se fit d'abord connaître par quelques hauts faits, vaguement imputables à l'alcool ou au tréponème pâle : il tonitrua *L'Internationale* lors d'une représentation de *Tosca* ; déambula sous les murs du couvent de Saint-Vincent-de-Paul en compagnie d'une femme juchée nue sur ses épaules ; se battit en duel avec Zo d'Axa, l'un de ses protecteurs avec qui il finit par se brouiller à mort ; organisa une mémorable rixe à la première de sa pièce, *Les Chapons*, au Théâtre-Libre.

« Je hais tous les drapeaux, y compris le drapeau rouge. Je suis un bourgeois, et ne me mets pas un faux nez de prolétaire. Je ne reconnais de valeur qu'au raisonnement irréfutable. » Ainsi, c'est la campagne d'opinion déclenchée par l'irréfutabilité successive de deux romans violemment antimilitaristes, *Sous-offs* (1889) de Lucien Descaves et *Biribi* (1890), qui révéla vraiment Georges Darien : sa description de l'enfer de la *« compagnie des pionniers de discipline »* que l'écrivain, condamné pour insubordination, avait connue peu après sa vingtième année, contraignit la Chambre des députés à voter son abolition. *« Animal de combat »* au tempérament violent, *« polémiste redoutable qui maniait l'invective avec fureur et le calembour avec frénésie »*, il pensait que la France avait *« la haine de l'homme qui pense par lui-même, qui veut agir par lui-même, qui n'a pas ramassé ses idées dans la poubelle réglementaire »*.

Réfugié à Londres, capitale accueillante aux anarchistes contraints à l'exil, il y écrivit un étonnant livre-manifeste, *Le Voleur* (1) – mémoires écrits par un voleur, Georges Randal, et volées à leur auteur par l'auteur du *Voleur* : *« Finir ! C'est ce livre que je voudrais bien avoir fini ; ce livre que je n'ai pas écrit, et que je tente vainement de récrire. J'aurais voulu moraliser – moraliser à tour de bras. [...] J'aurais voulu mettre le repentir à côté du forfait, le remords en face du crime – et aussi parler des prisons, pour en dire du bien ou du mal (je l'ignore). J'ai essayé ; pas pu. Je ne sais point comment il écrit, ce Voleur-là ; mes phrases n'entrent pas dans les siennes. »*.



Couverture de « L'Escarmouche » (1893-1894)

Par manque de ce qui lui était vital – un public, des éditeurs militants et généreux, un peu d'argent –, cet écrivain d'*« un orgueil justifié*, [d']*une âme désespérée de ne pouvoir fleurir »*, selon Sèverine, renonça à un grand projet romanesque anti-balzacien, *« l'inhumaine comédie »*. *« Je ne veux pas être un vaincu. Je refuse de me laisser enterrer, soit après ma mort, soit de mon vivant. »* Et pourtant, l'impénitent révolté est mort dans l'oubli – et peut-être le soulagement général. Depuis, rares ont été ceux qui se sont intéressés à lui : c'est une œuvre qui n'a pas l'audience qu'elle mérite, un écrivain *« injustement boycotté et méprisé »*, pouvait-on lire, dans les années 20, sous la plume de Léon Blum, Abel Hermant, Sèverine, Ernest Lajeunesse, Victor Méric. Mêmes antiennes lors d'un deuxième baroud d'honneur, dans les années 1950-1960, alors qu'André Breton préface *Le Voleur*, que Pascal Pia en parle dans *Les Lettres nouvelles*, que le critique Auriant achève une biographie de Darien pour le centenaire de sa naissance, que Jean-François Revel introduit la réédition de *La Belle France*. Aujourd'hui : troisième salve – tout à fait solitaire, mais portée par une rhétorique véhémente et inspirée – avec cette biographie intellectuelle de Darien par David Bosc. Dans le chapitre intitulé « situation posthume », l'essayiste, qui maîtrise brillamment, malgré son jeune âge – vingt-trois ans –, sa documentation et sa virulence, n'a pas peur de s'attaquer à quelques responsables du « déminage » de la pensée de Darien : André Breton qui en fit un écrivain maudit ; Auriant qui bascula vers l'hagiographie par excès d'admiration, précisa Léautaud ; Jean-Jacques Pauvert et Jean-François Revel qui accusèrent Darien d'antisémitisme – lui qui publia en 1891 le « premier pamphlet », *Les Pharisiens*, contre l'antisémitisme et Drumont ; Pascal Ory qui tourna en dérision sa pensée politique ; sans compter quelques historiens en quête de théories, qui le récupérèrent ou le rejetèrent, après l'avoir hâtivement catalogué parmi les anarchistes de droite.

Le terrorisme intellectuel de cet esprit généreux (qui évolua de la révolte à la révolution, de la destruction au prophétisme) creusa un terrible vide autour de lui, le beau vide de l'utopie écrite et vécue, coûte que coûte, jusqu'à la mort. *« L'œuvre de Georges Darien*, conclut David Bosc, *exprime la haute lutte d'un homme qui voulut d'abord arracher sa différence au Léviathan, d'un homme qui prit le maquis dans une révolte esseulée et que son impuissance à être libre « hors du monde » conduira au nihilisme destructeur le plus noir. »*

Claire Paulhan

(1) *Le Voleur* et *Bas les cœurs !* viennent d'être réédités, et postfacés par Pierre Masson, dans la collection « L'Ecole des lettres » (Diffusion et distribution : L'Ecole des Loisirs / Le Seuil).

La double contrainte de Mallarmé

LA POLITIQUE DE LA SIRÈNE
de Jacques Rancière.
Hachette, coll. « Coup double », 140 p., 59 F.

La collection « Coup double » que dirige Benoît Chantre chez Hachette confirme son originale réussite. Un grand auteur (ou un artiste), un critique intelligemment épris, tel est le principe. Avec le *Mallarmé* de Jacques Rancière, philosophe du peuple et du travail, co-auteur avec Althusser, en son temps, du tome I de *Lire le Capital*, la surprise est de voir l'essayiste non pas contourner l'aristocratisme poétique de l'auteur du *Coup de dés* mais, au contraire, le justifier comme la contradiction féconde d'un poète radicalement démocrate. *« Le poème*, écrit Rancière en conclusion, *doit être aristocratique, pas seulement « bien que » que son auteur soit un bon démocrate, mais parce qu'il travaille pour les fêtes à venir d'une foule que l'arrangement social présent retient loin de sa gloire, entre la fosse du travail et l'urne électorale. »* Après la mort de Dieu annoncée par Nietzsche est survenue la mort de l'Idée du Bien qui était le soleil de la pensée platonicienne. Mallarmé a travaillé la poussière de ce soleil, il a voulu écrire sur le « folio du ciel » ; il a, selon la célèbre formule extatique de Valéry, *« essayé d'élever enfin une page à la puissance du ciel étoilé »*. Mais c'était pour que la littérature donne enfin sa preuve : celle d'être la plus haute expression du génie humain *au futur*, dans une consécration du peuple en son lieu propre. Se tenir à l'écart d'une lecture populaire et en même temps l'appeler par l'avènement du peuple à sa propre gloire terrestre, telle est, selon Rancière, en cet essai d'écriture dense et de pensée ferme, la double contrainte sous laquelle Mallarmé a Œuvré.

M. C.

Le rayon Balzac

Le roi du roman continue à être admiré et étudié

LE TOUCHER DU RAYON
Proust, Vautrin et Antinoüs
de Lucette Finas.
Ed. Nizet, 135 p., 90 F.

LA CANNE DE BALZAC
de Lucien Dällenbach.
Ed. José Corti, 218 p., 130 F.

ŒUVRES DIVERSES II
de Balzac.
Edition publiée sous la direction de P.-G. Castex,
par Roland Chollet et René Guise.
Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1 853 p., 440 F.

Parler de lecture « incitante » fut une élégance de la critique universitaire des années 80. Mais, aujourd'hui, Lucette Finas, l'une de nos plus subtiles lectrices, vient proposer dans un essai au titre de prime abord énigmatique, *Le Toucher du rayon*, un développement convaincant sur la notion d'« incitation » qu'il y avait derrière ce stéréotype. Elle se réfère à Proust, à une métaphore qu'il utilise dans *Contre Sainte-Beuve*, en parlant de l'idée géniale qui vient à Balzac de faire revenir ses personnages d'un roman à l'autre : *« C'est un rayon qui a paru, qui est venu se poser à la fois sur diverses parties de sa création, les a unies, fait vivre, illuminées, mais ce rayon n'en est pas moins parti de sa pensée. »* Généralisant cette image à l'effet de la littérature, Lucette Finas montre qu'une œuvre est un foyer lumineux, que le rayon émis de son centre énergétique vient toucher le lecteur au plus profond de son propre être pour l'inciter à se mieux connaître, à mieux repérer en lui les limites incertaines entre ce qu'il vit et ce qu'il lit. La lecture, selon le mot de Proust, est *« un travail fécond de l'esprit sur lui-même »*, ou encore, dit Lucette Finas, *« une psychothérapie spirituelle pour des lecteurs qui vivent à la surface d'eux-mêmes »*. L'incitation à se connaître, à agir, à créer, est tout le contraire d'une dégustation, d'un délassement, d'un oubli de soi, dans la théorie proustienne de la lecture. Discutant celle-ci, Lucette Finas analyse finement le rayon ambigu qui, détaché du fond de l'œuvre de Balzac, part de l'image récurrente d'Antinoüs (le beau favori de l'empereur Hadrien) pour toucher Vautrin à travers les personnages de Rastignac, Franchessini, Calvi, Rubempré. Ce rayon nous atteint, à notre tour, à travers Proust encore, qui l'a mis au jour, non seulement sur la troublante question de l'homosexualité, mais sur celle, beaucoup plus troublante, de la limite entre réalité et fiction dans l'expérience du monde que donne la lecture.

C'est à un autre type d'incitation que se livre Lucien Dällenbach. Dans *La Canne de Balzac*, tournant le dos à la modernité du nouveau roman qui se réclamait de Flaubert comme de son saint patron, il plaide avec une bonhomie à l'occasion polémique pour que soit rendu à Balzac, roi du roman, son sceptre, c'est-à-dire sa canne, totem phallique que le père de *La Comédie humaine* s'affola un jour d'avoir perdu. Dallenbach voit en Balzac le patron de la postmodernité littéraire et prédit son proche retour dans la faveur du public lettré et de la critique savante, parce qu'en son œuvre s'annonce une Europe à la fois fragmentée et totale. Que Balzac ait surtout bénéficié, ces dernières décennies, de l'attention scrupuleuse et superbement érudite des balzaciens professionnels, on le voit encore dans l'impeccable appareil critique procuré par Roland Chollet, René et Christiane Guise pour le deuxième tome, passionnant, des *Œuvres diverses*, paru récemment dans « La Pléiade », incitation, cette fois, à déchiffrer les idées politiques de Balzac journaliste, mais aussi ses idées littéraires et philosophiques.

Michel Contat

Une « géopoétique » du surréalisme

Breton, Soupault, Ernst, De Chirico... De la rue Fontaine à Saint-Cirq-Lapopie, Jean-Paul Clébert entreprend un inventaire de l'univers surréaliste. Un parcours foisonnant et érudit

DICTIONNAIRE DU SURRÉALISME
de Jean-Paul Clebert.
Seuil, 610 p., 350 F.

Des *« abattoirs »* de Bataille et de Masson aux chimères de la fragile *Unica « Zürn »*, Jean-Paul Clébert a entrepris un inventaire alphabétique de l'univers surréaliste. Son *dictionnaire* est aussi long et foisonnant qu'était laconique et déroutant le Dictionnaire abrégé du surréalisme que Breton et Eluard avaient composé pour servir de catalogue à l'Exposition internationale du surréalisme de janvier-février 1938. Quant au Dictionnaire général du surréalisme et de ses environs, il avait été composé par une équipe internationale de chercheurs et d'universitaires (1). Très différent, l'ouvrage de Clébert retrace le parcours personnel d'un écrivain qui a été initié au surréalisme par ses amis Hérold et Masson, et qui veut faire partager son érudition et son enthousiasme.

Ainsi se présentent, se confrontent et se relient les « ancêtres » et les épigones, les lieux et les pratiques, les objets et les thèmes (*convulsive* renvoie à *beauté*, puis à *amour*), les rencontres et les exclusions. Une rubrique est consacrée à un portrait de groupe : *Au rendez-vous des amis*, une toile de Max Ernst de 1922. Elle renvoie aux longues notices évoquant Breton, Arp, Péret, Aragon, Soupault, Desnos, Crevel, et même le jeune Allemand Baargeld, qui figure sur la toile, et disparut peu après en montagne, dans une avalanche. Mais Clébert parle aussi de Dali, Char, Miro, Picasso, Magritte, rassemblés par Man Ray sur son *Echiquier surréaliste* de 1934, et de bien d'autres.

Les femmes sont évidemment présentes, non seulement, citées au passage, celles qui ont été aimées par des surréalistes : Simone Kahn et Jacqueline Lamba, Gala et Nush, Nancy Cunard et Elsa Triolet, mais aussi celles qui ont fait « acte de surréalisme » comme Bona, Léonora Carrington et surtout Dorothea Tanning en peinture; Lise Deharme, la « dame au gant », auteur, avec Breton, Gracq et Tardieu du *Farouche à quatre feuilles*, la violente Joyce Mansour, qui dédie son poème *Pandemonium* au peintre Wilfredo Lam, la jeune Gisèle Prassinos et l'étrange Claude Cahun.

Clébert *fait* la part belle aux peintres, Bellmer, Tanguy, Delvaux, Oscar Dominguez, inventeur de la *« décalcomanie sans objet préconçu »*, Hérold, qui évoque sa hantise du cristal dans son *Maltraité de peinture*, Masson, qui publie avec Breton *Martinique charmeuse de serpents*. Certaines rubriques proposent des analyses très précises de tableaux énigmatiques : le *Cerveau de l'enfant*, de Giorgio de Chirico, et *Pietà ou la Révolution la nuit*, de Max Ernst. Plutôt objets que tableaux, le *Loup-table*, de Brauner, et le *Déjeuner en fourrure*, de Meret Oppenheim, figurent en bonne place.

LES HAUTS LIEUX

Si Clébert, peu soucieux d'énumérer les enquêtes surréalistes, se contente de renvoyer au Dictionnaire général du surréalisme, il décrit minutieusement la mise en scène et le « cérémonial » que comportait chacune des grandes expositions internationales. Celles-ci témoignent de la portée du mouvement. Londres, Tokyo, Mexico, New York, Copenhague, Santiago du Chili, Santa Cruz de Tenerife les ont accueillies. Le surréalisme s'est déployé de Bruxelles à Barcelone, de Prague à Belgrade, du Caire à La Havane.

Mais aussi rue Fontaine, rue Blomet et rue du Château. Clébert, auteur de *Paris insolite* (2), qui partage avec les surréalistes le goût des errances urbaines, consacre de belles pages à Paris. Sans oublier Nantes, peut-être *« la seule ville de France*, écrit Breton dans *Nadja*, *où j'ai l'impresssion que peut m'arriver quelque chose qui en vaut la peine »*. Ni Marseille, où de juin 1940 à mars 1941 le groupe se reconstitue dans la villa Air-Bel (et invente collectivement le « Jeu de cartes de Marseille ») jusqu'au départ de Breton puis de Masson pour la Martinique.

Dans sa « géopoétique » du surréalisme, Clébert inclut aussi le manoir d'Ango, à Varengeville, et Saint-Cirq-Lapopie, où Breton, soucieux de *« minéralogie visionnaire »*, cherche des agates dans le lit du Lot. La part la plus originale de ce dictionnaire réside sans doute dans l'évocation des sites – rues et passages, rivages et forêts – et du bestiaire surréaliste : du minotaure au tamanoir, de l'aigle à l'âne, du grillon au pagure, de l'hermine à l'ibis. On pourrait aussi évoquer une flore, onirique et passionnelle, où le *Tournesol*, de Man Ray à Dali, de l'*Amour fou* de Breton à la *Kleine Nachtmusik* de Dorothea Tanning, devient symbole de l'éblouissement.

Monique Petillon

(1) Sous la direction d'Adam Biro et de René Passeron, PUF, 1982.
(2) Denoël 1952.

Signalons également dans la collection « Coup double », l'essai de Roger Dadoun sur Marcel Duchamp : *Ce mécano qui met à nu*. Un signe d'admiration adressé au père de Rrose Sélavy, qui demandait, par exemple : *« Faut-il réagir contre la paresse des voies ferrées entre deux passages de trains ? »* (Hachette, 138 p., 59 F.)

Rick Bass rejaillit

Deux recueils de nouvelles traversées par la fulgurance d'une voix fiévreuse et fascinante

LE GUET
(The Watch)
de Rick Bass.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Philippe Garnier
et Anne Wicke,
Christian Bourgois, 266 p., 120 F.

DANS LES MONTS LOYAUTÉ
(In the Loyal Mountains)
de Rick Bass.
Traduit par
Pierre-Edmond Robert,
Christian Bourgois, 196 p., 120 F.

Il y a encore quelques mois, on ne savait rien de Rick Bass en France, et voilà qu'il arrive en force : deux livres au printemps (1), deux autres cet automne, histoire de convaincre à nouveau ceux qui l'étaient déjà ou de réduire, pour les autres, les possibilités d'échapper à ce jeune écrivain impressionnant dont la voix pleine de contradictions explosives, à la fois réaliste et exubérante, porte-parole de la vie moderne et étrangement archaïque, trace des récits aux accents mythiques.

On sait qu'au commencement Rick Bass était géologue, géologue-pétrolier. Il nous l'a dit dans un très curieux livre, *Oil Notes*, qui témoigne de ses explorations dans tout le sud-est des Etats-Unis pour le compte d'un magnat de l'or noir. Dans le recueil *Le Guet*, c'est la nouvelle éponyme qui exprime le mieux son univers singulièrement vibrant. Un jeune père fugue pour s'installer dans un bayou au milieu de grosses Noires libertaires, établissant là son camp retranché, inquiétant décor conradien où pendent, en attendant d'être mangés, des poissons et des alligators *« comme des insurgés malchanceux »*. Son fils lui tend tous les pièges pour l'arracher à son paradis tandis que, semblant sortir d'une autre époque, un peloton de coureurs cyclistes fend la chaleur et les mirages sur des vélos français. Il y a, toujours, cette voix unique qui écrit comme elle parle et qui parle sur tous les tons, du prosaïsme au lyrisme, des jurons les plus drus aux métaphores les plus enchantées, mêlant la vie moderne telle qu'elle est au fantasme réaliste et insensé d'un monde antique. Une voix fiévreuse, fascinante, touffue et tournoyante, prosaïque et hallucinée, souvent drôle. Drôle jusque dans l'extravagance des intrigues elles-mêmes, mais le génie de Rick Bass est précisément de nous faire oublier, en leur imprimant un caractère qui s'apparente au mythe, leur tournure invraisemblable.

Ce tour de passe-passe, il l'avait porté à son expression limite avec *Oil Notes* : en réussissant à faire de ce qui, a priori, n'avait rien d'un « objet littéraire » – les carnets d'un géologue à la recherche de puits de pétrole – le compte-rendu mi-scientifique mi-passionnel d'une quête effrénée, métaphore du désir et de l'évidence d'un sens qui surgit dans le grondement sourd du gaz, les jaillissements foudroyants, le bouillonnement de son propre sang. Si elles sont plus « classiques », ses nouvelles semblent capter une même énergie souterraine, un rapport fusionnel avec la nature, comme lorsque le boxeur de *Dans les monts Loyauté* vient calmer sa violence dans les eaux du lac Tranquillité. Bien que de qualité inégale, certaines contiennent de ces fulgurances qui pourraient être la définition absolue de la littérature : la révélation de la réalité et de son sens. Comment, en effet, savoir ce qui est droit avant d'avoir vu les chiens, dans *Le Guet*, filer droit vers leur but ? *« Il n'a jamais existé rien de plus droit. »*

Marion Van Renterghem

(1) Ed. Bourgois (« Le Monde des livres » du 17 mai).

Le chahuteur du roman noir

Frégoli du polar, Donald Westlake signe depuis quarante ans des comédies délirantes et iconoclastes, sous une débauche de pseudonymes

HISTOIRE D'OS
(Don't ask)
de Donald Westlake.
Traduit de l'anglais – Etats-Unis –
par Jean Esch,
Rivages/Thriller, 345p., 129F.

Cheveux blancs sagement peignés, lunettes d'écaille, allure raisonnable et réservée, Donald Westlake ressemble plus au doyen de l'université qu'à l'infatigable chahuteur du roman noir qu'il n'a cessé d'être depuis plus de trente ans. *« C'est la revanche du cancre qui se morfondait sur les bancs de l'école ! Et je suis flatté qu'on me prenne pour un prof. Encore qu'il eût mieux valu pour mes affaires avoir l'air d'un banquier ! »* Le visage s'est éclairé, les yeux pétillent, Westlake éclate de rire. Chassez le naturel... *« J'aime cette idée d'être le semeur de trouble. Faire des choses sérieuses sous couvert de la comédie... »* La première carrière de Donald Westlake est pourtant celle d'un bon élève. Né à Brooklyn en 1933, il publie à partir de 1960 une série de romans efficaces mais plutôt conventionnels, après avoir découvert, en travaillant chez un agent littéraire, que l'écriture pouvait être une profession. *« J'ai toujours voulu écrire et j'ai commencé très tôt. Dans toutes les directions. Western, science-fiction, histoires sentimentales... Contrairement à Ellroy, par exemple, qui s'est immédiatement dirigé vers la littérature noire en sachant que c'était sa voie, je suis venu par hasard au roman policier. Simplement parce que mes premières tentatives dans le genre avaient été plutôt bien accueillies et qu'il me paraissait un bon tremplin pour me lancer dans le "métier". Mes premiers romans sont ainsi naturellement influencés par les classiques incontournables. Dashiell Hammett en particulier. Sa façon de mettre en scène les émotions, de les cacher pour mieux les dévoiler, me fascinait. »* Jusqu'au jour où Westlake s'émancipe. Laisse courir sa plume au gré d'une fantaisie dont les lecteurs du monde entier vont peu à peu prendre la mesure. *« Peut-être est-ce justement parce que j'étais venu par hasard au roman policier, que je l'avais abordé par des voies détournées, que j'ai senti si vite la nécessité d'une distance, d'une vision décalée et ironique du genre et de ses clichés. Pour les faire exploser, il fallait bien sûr se trouver à l'intérieur. Mais je n'ai pas tardé à me rendre compte qu'il s'agissait d'un château de cartes et qu'il était facile de le dynamiter... »* En 1965, Donald Westlake publie *Le Pigeon d'argile*, comédie policière délirante et iconoclaste, point de départ véritable d'une œuvre protéiforme. Définitivement débridé, explorateur boulimique d'un genre dont il est devenu un des maîtres incontestés, ce Frégoli du polar va ainsi mener de front de multiples « carrières » symbolisées par une débauche de pseudonymes. Sous celui de Tucker Coe, par exemple, il fait vivre, entre 1966 et 1972, un personnage de flic révoqué pour faute grave, hanté par un sentiment de culpabilité et incapable d'obtenir sa licence de détective, Mitch Tobin. Jusqu'à ce que Westlake & Coe décident de mettre fin à des aventures qui risquaient fort soit de s'enliser dans la monotonie, soit de se banaliser si le héros parvenait à vaincre sa déprime.

Mais c'est surtout autour de deux grandes veines que s'organise l'œuvre de Westlake. Celle de la tradition *hard boiled*, classique et behavioriste, pour commencer. Essentiellement représentée par la saga de Parker, truand cynique et méticuleux, auquel Lee Marvin a définitivement donné un visage en l'incarnant dans *Le Point de non-retour*, réalisé par John Boorman. Signées Richard Stark, les aventures de Parker reprendront dès l'an prochain (aux Etats-Unis), après une éclipse de plus de vingt ans. La seconde veine, celle de la comédie délirante, culmine avec les exploits de Dortmunder et de sa bande de Pieds-Nickelés, spécialistes de la cambriole à grand spectacle qui finit toujours en eau de boudin. Entre Feydeau et les Marx Brothers, Westlake, sous son vrai nom, construit avec la précision d'un horloger suisse des mécaniques infernales aux ressorts les plus rocambolesques. L'attaque d'un commissariat en hélicoptère ou d'un asile d'aliénés en locomotive dans le premier épisode, par exemple (*Pierre qui brûle*, 1971. Adapté au cinéma par Peter Yates, sous le titre français *Les Quatre Malfrats*, avec Robert Redford dans le rôle de Dortmunder).

HOMMAGE DE MANCHETTE

« Cette double veine signifie probablement ce que je suis profondément. Ma femme et mes proches me disent d'ailleurs qu'il y a une différence d'attitude entre Stark et Westlake !... Il est vrai que, quand j'écris, je travaille sept jours sur sept. Pour rester dans l'ambiance du roman. Cela influe forcément sur moi. Stark serait plus impatient, plus nerveux que Westlake. Il parlerait moins facilement ! (éclats de rires). *Tout cela est inextricablement mêlé. Savez-vous d'ailleurs que Dortmunder est né d'une histoire que j'avais imaginée pour Parker, mais qui ne fonctionnait pas avec un héros "dur à cuire" ? C'est ainsi que le dialogue s'est engagé entre les deux personnages qui s'éclairent depuis mutuellement. En écrivant sur l'un, je vois mieux qui est l'autre... L'essentiel étant le travail sur le langage. Un roman, c'est d'abord des mots. La série des Parker, c'est un style très sec, sans adverbe. Des phrases très simples. Quant au langage des Dortmunder, il n'est pas comique en soi. Il est simplement un peu décalé. Un peu à côté des choses... »* Au fil du temps, ce dialogue entre la série des Parker et celle des Dortmunder a fini par constituer une belle réflexion sur le roman noir. Au fur et à mesure que le bon élève se transformait en chahuteur-chef d'un genre qui avait grand besoin de se renouveler. Dans une chronique célèbre, Jean-Patrick Manchette voyait ainsi la *« grandeur »* de Westlake dans son travail sur le stéréotype : *« Il n'est pas indifférent qu'une partie de l'œuvre signée Westlake soit un pastiche des romans signés Stark. Le pastiche est essentiellement stéréotype, commentaire sur le stéréotype, remarque sarcastique sur le stéréotype. L'extrémité du sarcasme est atteinte lorsque des héros de Westlake tâchent de mettre en œuvre le brillant plan d'action qui marchait si bien dans un roman signé Stark, et qui à présent fonctionne mal* (1). *» Histoire d'os*, dernier épisode en date des aventures de Dortmunder qui vient de paraître en France, est un remarquable exemple de ce joyeux dynamitage. On laissera au lecteur le plaisir de découvrir pourquoi le fémur de sainte Ferghana, la « martyre des Carpates », est devenu l'enjeu d'une lutte sans merci entre le Vostkojek et la Tsergovie, deux pays nés dans les décombres du mur de Berlin et l'imagination fiévreuse de l'auteur. Comment cette relique séculaire a fini par devenir leur ticket d'entrée à l'ONU et dans quelles conditions Dortmunder et ses compères vont être amenés à tomber sur cet os. C'est drôle, brillantissime et complètement déjanté. Quant à savoir s'il s'agit de l'œuvre d'un prof ou d'un cancre, peu importe. C'est certainement celle d'un surdoué.

Michel Abescat

(1) Jean-Patrick Manchette, *Chroniques*, Rivages/Ecrits noirs, 1996.

Les petites espérances

Geoff Dyer, romancier anglais, raconte avec humour et nostalgie la jeunesse désenchantée des années 80

LA COULEUR DU SOUVENIR
(The Colour of Memory)
de Geoff Dyer.
Traduit de l'anglais
par Rémy Lambrechts.
Ed. Joëlle Losfeld, 306 p., 135 F.

Nous attendions un grand roman sur la jeunesse d'aujourd'hui. Un romancier anglais, Geoff Dyer, comble notre désir. *La Couleur du souvenir* est une magnifique chronique des années 80 dans la banlieue londonienne. Mais, au-delà de l'urgence et des résonances subversives de l'investigation, c'est sa structure et son écriture qui font de ce roman une réussite littéraire.

Le récit commence par le chapitre 060 pour se terminer au chapitre 000. Le compte à rebours peut se dérouler à l'infini. La main d'un revenant qui fut l'un des personnages du roman tourne les pages d'un cahier où est consignée l'histoire d'un groupe d'amis. Le narrateur et ses trois potes : Freddie, Carlton et Steranko, qui n'ont rien construit. Ils ont calfeutré leur îlot de solitude d'une épaisse couche de tendresse. La bière, la musique, quelques boulots précaires et de misérables magouilles les ont préservés de la déchéance. Sans révolte et sans amertume, ils sont allés ensemble au bout de la mélancolie et de la lucidité.

Ce sujet banal mis à plat, on n'a encore rien dit de ce roman unique dont le personnage principal est le temps, un temps bien précis, celui d'une adolescence prolongée qui n'attend rien des adultes, même pas l'envie-boomerang de les haïr. Quelle que soit l'immense désespérance qui habite ce journal d'un printemps aboli, c'est un sentiment de plénitude qui nous envahit. Geoff Dyer (et son traducteur) réussit à rendre supportables et presque glorieux l'échec et la capitulation. Une référence s'impose, qui nous aide à circonscrire cet exceptionnel bonheur de lecture. *La Couleur du souvenir* est, actualisée certes, mais comme investie du même ordre prestigieux que *Splendeurs et misères des courtisanes*, dont l'un des nombreux thèmes est le récit d'une espérance flouée. Le jugement de Blaise Cendrars prend alors tout son sens : *« Balzac n'est pas un précurseur. Il est le créateur du monde moderne. C'est pourquoi tout jeune auteur d'aujourd'hui doit passer par lui. »*

Imaginons un Rubempré né dans les années 60 et qui n'aurait rencontré ni ancien bagnard ni putain au grand cœur. Faisant fi des illusions même perdues, il se replierait dans la défaite et le fatalisme narquois. Le narrateur de *La Couleur du souvenir* raconte le jour-après-jour de jeunes gens aux prises avec une médiocre survie et qui aspirent néanmoins aux ordinaires délices promises par leurs parents : de la bouffe, de la musique, de la bière, un appartement avec eau courante et chaude.

Le lecteur est étreint d'angoisse (est-ce ainsi que les jeunes essaient de vivre ?) mais s'abandonne pourtant à la jouissance perverse d'une fiction dont la violence originelle est désamorcée par l'effet nostalgique de la mémoire. Dès les premières pages, il devine qu'il n'y aura ni intrigue ni véritable histoire d'amour. Ces jeunes gens séduisants frôlent la délinquance et le drame, mais ne courent pas à leur perte ; ils entreront tout simplement dans la médiocrité. Romantiques, vulnérables, enfants étonnés et meurtris aux portes d'une vie sans attrait, ils se serrent les uns contre les autres, attentifs à ne pas franchir trop tôt le seuil des accommodements. Rejetés par la société, ils tentent avec panache de s'offrir ce que, plus tard, ils appelleront des souvenirs de jeunesse. C'est le miracle des grands romans de métamorphoser la souffrance sans l'abolir. Geoff Dyer décline les variations d'un motif qui aurait pu s'engluer dans les clichés. Mais *La Couleur du souvenir* est d'abord le témoignage discret d'un homme qui sauve son passé par l'écriture.

Hugo Marsan

Naguib Mahfouz le sage

En compagnie de Mohamed Salmawy, le Prix Nobel de littérature parle de son Égypte et de la confiance indéfectible qu'il lui voue

MON ÉGYPTE
de Naguib Mahfouz.
Dialogues
avec Mohamed Salmawy,
Photographies de Gilles Perrin,
Jean-Claude Lattès, 155 p., 160 F.

Ecrivain mondialement connu, Naguib Mahfouz réapprend à écrire à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Oui, à écrire, avec un stylo au bout des doigts : la tentative d'assassinat dont il a été victime en octobre 1994 a eu pour effet d'immobiliser son bras droit, l'obligeant à des exercices quotidiens pour en retrouver l'usage.

Qui a eu la folle idée de vouloir tuer ce patriarche ? Après avoir lu ses dialogues avec Mohamed Salmawy, on comprend un peu mieux : la sagesse et l'esprit de tolérance de l'auteur de la *Trilogie* sont insupportables à tout esprit fanatique. Rien n'est plus dangereux qu'un vieux monsieur unanimement estimé, n'ayant plus rien à gagner et rien à perdre, qui se déclare résolument *« du côté de la connaissance »*, c'est-à-dire de la modernité au meilleur sens du terme.

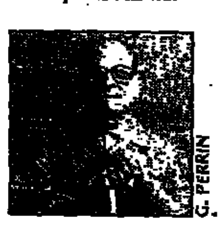
Mohamed Salmawy, rédacteur en chef d'*Al Ahram Hebdo*, est lui-même écrivain. C'est aussi le disciple de Naguib Mahfouz, qui l'avait chargé de le représenter lors des cérémonies de remise du Prix Nobel, à Stockholm, en 1988. Le hasard fait que chacun d'eux était âgé de sept ans lors d'un événement capital de l'histoire d'Egypte. Sept ans pour Naguib Mahfouz en 1919, au moment du grand soulèvement populaire contre l'occupant britannique. Sept ans pour Mohamed Salmawy en 1952, au moment du coup d'Etat militaire qui a chassé le roi Farouk et instauré la république. Le dialogue paisible de ces deux enfants de la Révolution est celui de deux générations d'Egyptiens, ayant connu autant de désillusions que d'espoirs.

Dans ce livre, illustré par de très belles photos de Gilles Perrin, Naguib Mahfouz se montre sévère pour le pouvoir nassérien, qu'il accuse d'avoir *« prolongé le régime monarchique »*. Cette « *dictature* » est, selon lui, à l'origine de tous les malheurs de l'Egypte contemporaine, à commencer par la funeste guerre de six jours en 1967. L'écrivain est fondamentalement opposé à l'idée qu'un peuple sous-développé serait inapte à la vie démocratique. *« Tous les peuples arrivés à la démocratie étaient majoritairement analphabètes*, remarque-t-il. *Et c'est sous la démocratie que la plupart d'entre eux ont vaincu l'analphabétisme. »*

Né dans le quartier populaire d'El Gamalia, au Caire, Naguib Mahfouz n'a jamais réussi à s'en détacher. Cette symbiose avec le petit peuple aura marqué toute sa vie, et toute son œuvre. Bien que n'ayant quitté l'Egypte que trois fois – et par nécessité –, il se montre étonnamment ouvert aux influences extérieures et à la modernité.

Les Egyptiens ne s'intéressent pas toujours à la période pharaonique, au grand étonnement des Occidentaux. Mahfouz, lui, avait une mère analphabète, qui était fascinée par l'archéologie et l'emmenait visiter des monuments anciens au cours de son enfance. Sans doute lui doit-il son attachement à la dimension historique de l'Egypte, qui transparaît à chaque page de ce livre de dialogues.

L'écrivain affirme à plusieurs reprises sa confiance *« dans le pays d'une civilisation de sept mille ans »*. C'est cette confiance qui détermine son ouverture sur le monde extérieur. Au cours de sa longue histoire, l'Egypte n'a-t-elle pas *« absorbé tous ceux qui l'ont envahie »*. Elle n'était pas vraiment occupée : c'est l'occupant qui devenait égyptien. L'affirmation peut être nuancée dans le cas de l'occupation anglaise, commencée en 1882, même si les officiers britanniques avaient remplacé le képi par le tarbouche...


G. PERRIN

Naguib Mahfouz
Né en 1911, Naguib Mahfouz a reçu le prix Nobel de littérature en 1988. En publiant *Vienne la nuit*, les éditions Denoël reprennent un titre qui a connu un succès considérable dès sa première parution, en 1949. Ce roman, qui a fait l'objet d'une adaptation cinématographique sous le titre *Début et fin*, reflète les difficultés de l'Egypte à la veille de la deuxième guerre mondiale à travers les tribulations d'une famille cairote (traduit de l'arabe par Nada Yafi, 462 p., 145 F).

« L'invasion culturelle » dénoncée par certains ne fait donc pas peur à Naguib Mahfouz. *« L'Egypte n'est pas un pays culturellement pauvre, elle ne doit pas craindre les autres cultures »*, dit ce musulman qui proclame sa croyance. Et, au risque de faire bondir les fantassins de l'obscurantisme : *« Je ne vois pas d'inconvénient à ce que certaines de nos coutumes changent si nous en trouvons de plus belles en Occident ou en Orient. »* Une belle leçon de savoir-vivre de la part d'un homme qui, dans sa jeunesse déjà, se sentait *« persécuté par l'ignorance »*.

R. S.

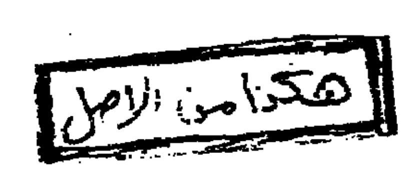
La conscience ironique de Szymborska

Suite de la page I

Pour un lecteur habitué aux territoires souvent trop bien balisés de la poésie française, ces poèmes produisent un effet comparable à *une porte s'ouvrant violemment* pour laisser passer le vent, et même la tempête. Et il passe à chaque page, froid souvent, cinglant et tonique. La phrase est brève, calculée au plus juste ; le poème ne s'égare pas volontiers de la route qu'il semble s'être tracée dès le premier vers ; la métaphore est comme une duplication du réel, simplement un peu déplacé pour être *rendu mieux visible*. Wislawa Szymborska fait un grand usage de l'humour et de l'ironie ; une ironie vive, forçant toute paresse et alanguissement, fruit d'une intelligence des choses et des êtres, d'une intelligence qui néglige avec méthode de se retourner, pour s'y complaire, dans les méandres du moi, qui refuse de puiser dans les éternelles bassines de la poésie (*« Passe sous silence chiens, chats, oiseaux, / Souvenirs de pacotille, amis et rêves. »*).

Métaphysicienne plus que chrétienne (*« Ma foi est forte, aveugle, sans fondement »*), sceptique souvent, ne contournant pas les motifs de vertige, Szymborska n'écrit pas une poésie philosophique, ne met pas en vers une pensée préalablement constituée. Mais, en même temps, pensée et philosophie constituent, vertèbrent l'intelligence, conduisent le poète mieux que tout élan lyrique ; Cavafy n'est pas loin, ou, selon des voies moins lapidaires et épigrammatiques, la grande Emily Dickinson. *« Le plus éphémère des instants possède un illustre passé »*, écrit Szymborska. La poésie, inutile de s'en lamenter encore, est peu lue ; elle impatiente, lasse, n'éveille guère le désir... On voudrait convaincre qu'il y a là une merveilleuse occasion de faire renaître celui-ci.

Patrick Kéchichian



spécial livres d'art

Byzance, stupéfiantes images

Il manquait un livre qui fasse la synthèse des recherches récentes et permette d'accéder plus aisément à l'art byzantin, trop souvent tenu pour rigide et répétitif. Ce livre existe désormais

L'art byzantin n'a pas une bonne image. On le dit austère, répétitif, ennuyeux. Les livres qui lui sont consacrés passent pour inaccessibles lorsqu'ils sont sérieux. De fait, il y en a eu peu en regard des albums d'icônes qui ont été produites des siècles après la fin de l'Empire byzantin qui accompagnent un commerce toujours fructueux. En France, les essais de synthèse accessibles aux lecteurs non spécialisés ont quelque trente ans. Ils sont du temps d'André Grabar. Depuis, les études de l'art byzantin ont varié avec le changement des approches de l'histoire. C'est l'objet de ce volume de « L'Univers des formes » que de faire le point, en combattant nombre d'idées persistantes que les byzantinologues ont toujours eu du mal à dissiper.

Non, l'art byzantin ne peut être ramené à cette image sévère du Christ Pantocrator – le Christ qui régit le Tout – qui, depuis la coupole de l'église de Daphni, près d'Athènes, domine le monde d'ici-bas et ne le bénit pas. Ce serait oublier que, dans la même église, l'expression de l'humain a aussi sa place, que le visage de la Vierge sur fond de nimbes dorés peut témoigner de la douleur d'une mère. Nous sommes aux environs de 1100, au temps des plus prestigieux programmes de décorations qui subsistent, comme les grands cycles de mosaïques de la Nea Moni de Chio et du monastère d'Hosios Lukas, en Phocide. Ceux-ci ont été maintes fois étudiés, mais d'un point de vue stylistique, en cherchant toujours la note d'originalité qui fait l'artiste face au commanditaire.

Anthony Cutler, de l'université de Pennsylvanie, et Jean-Michel Spieser, de l'université de Strasbourg, ne cessent tout au long de leur ouvrage de nous mettre en garde contre cette approche stérile des monuments de l'art byzantin. Ils manient le paradoxe avec délice et la réthorique des images avec brio, quitte peut-être à se faire, parfois, plus byzantins que les byzantins. Le mimétisme, en l'occurrence, opère avec bonheur : l'objectif de redonner vie à cette société dont on côtoie les témoignages à longueur d'été avec parfois l'impression de déjà-vu et celle de n'y rien comprendre est atteint.

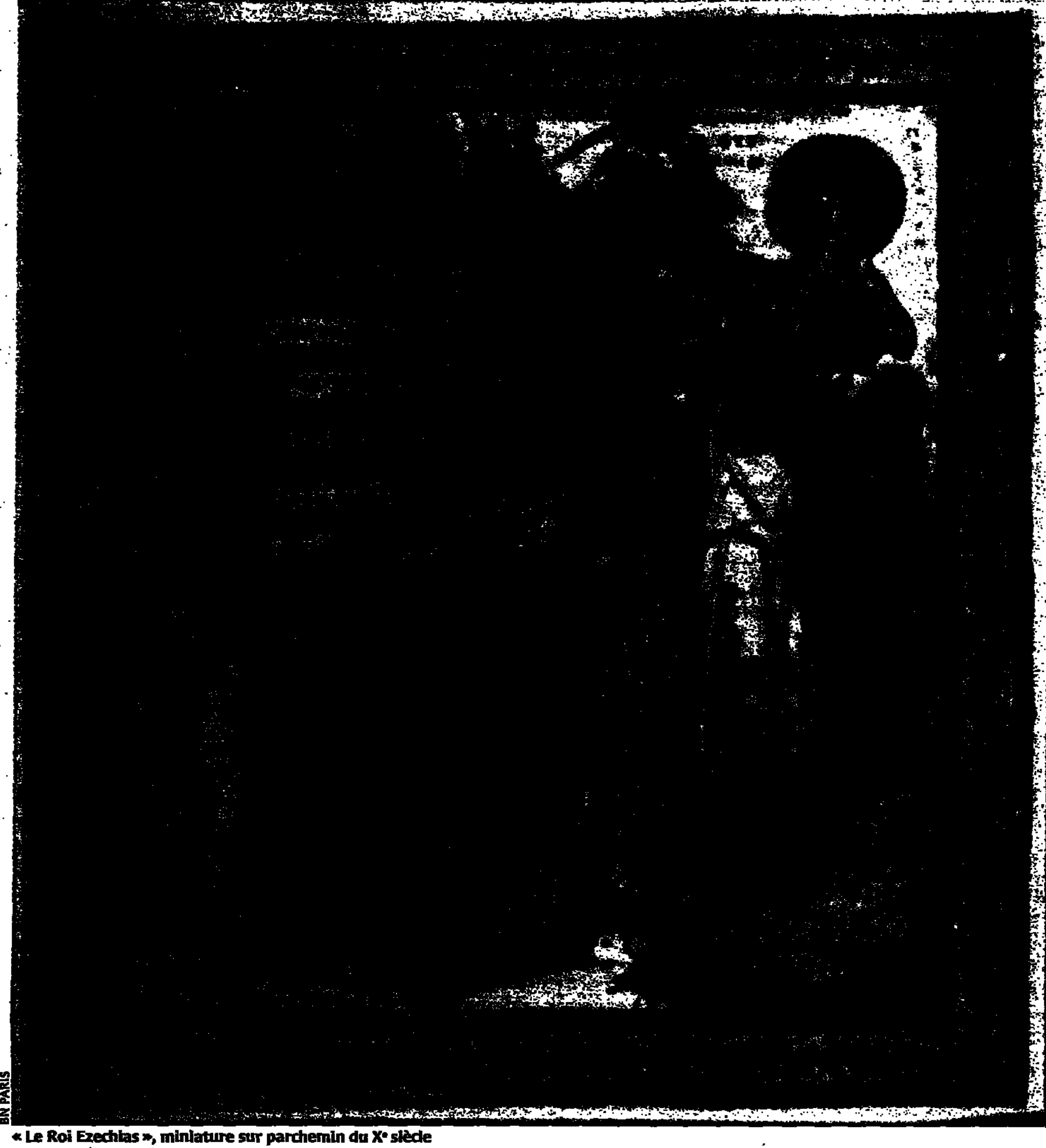
Savant, minutieux, bien illustré, ce livre doit permettre de réduire la distance avec cette société dite inaccessible, qui se cache derrière des représentations souvent stupéfiantes. Les auteurs en éclairent les motivations, explicitent le statut privilégié qu'elles ont dans la société d'alors, évoquent les enjeux politiques, économiques, théologiques qu'elles recouvrent. Cela d'entrée de jeu, en profitant de la crise iconoclaste pour brosser le cadre de leur étude, en retenant justement les apports des prétendues manifestations de la barbarie. L'interdiction complète ou relative des représentations religieuses pendant un bon siècle a généré des débats à n'en plus finir sur la nature et le statut des images. On y a réfléchi, on les a utilisées avec subtilité, bien autrement qu'en termes de narration, contrairement à ce que l'on croit souvent. Dans les grands cycles de la vie du Christ, les ruptures dans la chronologie prouvent qu'il ne s'agit pas tant de mettre en œuvre des programmes qui choisiraient de raconter une histoire ou d'illustrer quelque dogme théologique : la fin véritable était la création d'un espace perçu comme sacré.

L'étude, qui concerne l'Empire byzantin entre 700 et 1204, ne traite pas des églises des rois normands en Sicile et n'intègre pas les arts d'Arménie et de Géorgie, tout en confiant le soin à deux spécialistes (Nicole et Jean-Michel Thierry) de les présenter simplement. A l'inverse, elle englobe, enfin, les connaissances que l'on a désormais des églises de Cappadoce auxquelles l'étiquette d'églises archaïques ne convient plus, leur décor participant d'une même évolution de la pensée que l'on peut qualifier d'humaniste, sans pour autant parler de « Renaissance ». Ou alors en employant ce terme galvandé avec un point d'interrogation, pour le long chapitre consacré à la période 1000-1204.

L'aspect de l'art byzantin qui nous est le plus familier est cependant le plus austère. Livres, reliquaires, icônes d'ivoire, etc., véhiculaient d'autres aspects des mœurs et des mentalités. Tel coffret représentant l'enlèvement d'Europe avec des *putti* gras inspirés de l'antique apparemment pour s'en moquer en atteste, parmi d'autres exemples dûment analysés qui participent de ce plaidoyer pour un art vivant et de son évocation dans toute sa complexité. Un ouvrage comme celui-là manquait.

Geneviève Breerette

BYZANCE MÉDIÉVALE 700-1204, d'Anthony Cutler et Jean-Michel Spieser. Gallimard, coll. « L'Univers des formes », 448 p., 356 ill.



BN PARIS

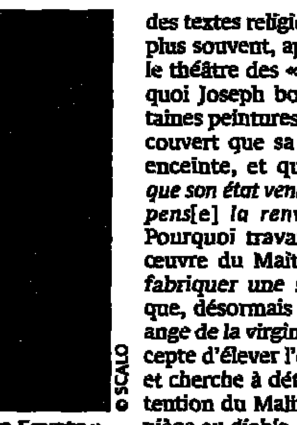
« Le Roi Ezechias », miniature sur parchemin du Xe siècle

Mystères éclaircis

LA NATIVITÉ DANS L'ART MÉDIÉVAL de Teresa Perez-Higuera. Préface de Marie-Thérèse Camus, traduit de l'espagnol par Christiane de Montclos, Citadelles et Mazenod, 197 ill., 272 p., 495 F jusqu'au 28 février, puis 600 F.

Evidence : parce que l'un des mystères essentiels du christianisme est celui de l'Incarnation, la représentation de la naissance de Jésus – naissance humaine après une conception divine – occupe une place majeure dans l'art occidental. Entre le XIIIe et le XVe siècle, pendant ce que Huyzinga appelait *« l'automne du Moyen Age »*, alors que la dévotion se chargeait d'un sentiment d'intimité plus intense qu'auparavant, l'enfance du Christ suscita un grand nombre de peintures dans la plupart des pays d'Occident.

Opportunément publié à quelques semaines de Noël, *La Nativité dans l'art médiéval* rassemble et répertorie ces images. Ce pourrait n'être qu'un recueil d'images attendrissantes montrant le saint nourrisson dans la crèche, entre le bœuf et l'âne. L'ambition est autre, par bonheur, non point d'édification mais d'analyse. Si les reproductions sont admirables, comme dans les autres livres de cet éditeur, si les peintures choisies représentent un échantillon varié de la production artistique européenne de la fin du Moyen Age, si la part faite à l'art espagnol, trop souvent dédaigné dans les livres français, suffirait à retenir l'attention, plus remarquable encore est la méthode qu'emploie Teresa Perez-Higuera, professeur à l'université de Madrid. Elle démontre ce que peut l'analyse iconographique quand elle ne borne pas son ambition à l'exhaustivité, mais se veut interprétation intelligente d'images qui parlent des langues de moins en moins compréhensibles.



© SCALO

Détail de « La Fuite en Egypte », chapelle Scrovegni, Padoue

A partir d'un corpus abondant – celui de la Nativité au Moyen Age –, un essai démontre ce que permet l'analyse iconographique quand elle se fonde sur une pratique précise des textes

Nulle érudition inutile ou lassante dans cet ouvrage, mais des explications efficaces qui rendent aux œuvres leur sens parce qu'elles mettent en rapport avec des textes religieux canoniques et, plus souvent, apocryphes, et avec le théâtre des « mystères ». Pourquoi Joseph boude-t-il dans certaines peintures ? Parce qu'il a découvert que sa jeune fiancée est enceinte, et que, *« soupçonnant que son état venait d'un adultère, il pens*[e] *la renvoyer en secret »*. Pourquoi travaille-t-il, dans une œuvre du Maître de Flémalle, à fabriquer une souricière ? Parce que, désormais convaincu par un ange de la virginité de Marie, il accepte d'élever l'enfant miraculeux et cherche à détourner de lui l'attention du Malin. Il tend donc un piège au diable.

De la convocation de l'ange Gabriel par Dieu qui l'envoie auprès de la Vierge annoncer la divine conception, jusqu'aux scènes qui montrent l'adolescent dans le temple, affontant les docteurs de la Loi et leur en remontrant, tous les épisodes de la vie de Jésus, connus et moins connus, sont ainsi soumis à l'épreuve d'une relecture fondée sur les textes. Il apparaît que les innombrables détails qui s'accumulent dans les peintures des deux derniers siècles du Moyen Age, s'ils témoignent d'un plaisir croissant à peindre le réel, répondent tout autant à des exigences symboliques.

Ainsi l'Annonciation a-t-elle pour cadre, à partir du XIVe siècle, une *« belle et gente chambrette »*. Là, chaque meuble, chaque accessoire, chaque détail architectural a son sens. Le lit aux couvertures bien tirées évoque la chasteté de la Vierge, comme le jardin clos *(hortus conclusus)* qu'on aperçoit quelquefois par une fenêtre ouverte. Le verre plein d'eau ou le flacon d'un pur cristal traversé par un rayon de lumière qui *« passe sans le briser »* ont la même signification. La chandelle allumée suggère la présence du Dieu qui vient de pénétrer dans le corps de Marie – la flamme est ce Dieu même, la cire est la chair de Marie, que le Père modèle à sa volonté, et la mèche cachée dans la bougie est *« l'âme qui donne la vie au corps »*, précisent les textes.

Il arrive qu'à force de se multiplier les commentaires théologiques suscitent un symbolisme contradictoire. Dans certains tableaux, le cierge, qui, logiquement, devrait brûler, vient au contraire de s'éteindre. Dans le *Triptyque de Mérode* du Maître de Flémalle – peintre décidément aussi intéressant que méconnu –, une fumée s'élève en volute au-dessus de la mèche noircie : bel effort pour représenter l'irreprésentable de la peinture, le vent qui vient de souffler la flamme, son passage invisible et silencieux. Cette chandelle éteinte manifeste à sa manière, moins convenue qu'à l'ordinaire et presque triviale, la présence de Jésus. La Vierge a des visiteurs, non seulement l'Ange qui vient lui annoncer la conception, mais encore, le suivant de près en glissant sur un rayon d'or, le Christ sous l'apparence d'un homuncule portant une croix. Toute cette agitation provoque un courant d'air, et la fenêtre est restée ouverte : voilà qui explique l'extinction de la bougie. Les raisons de la physique viennent s'ajouter aux signes de la transcendance, signe des temps et de l'esprit scientifique qui commence à se manifester. Nulle surinterprétation, nul excès de décryptage : ces éléments et ces allusions figurent dans l'œuvre du Maître de Flémalle pour peu que le regard s'y attarde et qu'elle soit interrogée de manière pertinente – exercice dans lequel excelle l'auteur.

Nadeije Laneyrie

Dédales Renaissance

La période abonde en énigmes et bizarreries. Henri Zerner l'explore

L'ART DE LA RENAISSANCE EN FRANCE
L'invention du classicisme
par Henri Zerner.
Flammarion, 459 ill.,
416 p., 495 F
jusqu'au 31 janvier, puis 595 F.

S'il est un livre qui mérite d'être qualifié d'ouvrage de synthèse, c'est assurément celui-ci. Méthodiquement, minutieusement, Henri Zerner a tiré parti des recherches qui, depuis un quart de siècle, ont progressivement renouvelé la connaissance d'un siècle d'art français, celui de Fontainebleau, le XVIe siècle. Etudes et analyses demeuraient éparses, articles et communications de colloques. Zerner, lui-même auteur de quelques-unes de ces contributions savantes, a mené à son terme l'entreprise afin de composer une histoire aussi cohérente que le permettent doutes et incertitudes impossibles à résoudre.

Or il se trouve que la période abonde en énigmes et en bizarreries. Une œuvre aussi considérable que le décor de Rosso Fiorentino pour la galerie du château de Fontainebleau demeure d'une interprétation délicate. Un artiste aussi puissant que Jean Cousin ne se laisse pas mieux décrire, figure légendaire. Œuvres d'attribution incertaine, chronologie lacunaire, difficultés parce qu'il existe deux Cousin – père et fils –, déductions délicates fondées sur des hypothèses quelquefois fragiles : la matière se dérobe, les faits avérés manquent. Cousin fut-il sculpteur, comme il fut peintre et graveur ? Une tradition le prétend, mais les analyses contemporaines hésitent à la confirmer – quand elles ne la remettent pas en cause. Comment faire ? Les fragments que conserve le Louvre n'autorisent pas à conclure, pas plus que les archives.

Dans de tels cas, la prudence et la parfaite honnêteté intellectuelle de l'auteur lui font un devoir de ne pas trancher. Inventaire des pièces du dossier, analyse comparée et discrètement critique des travaux de ces prédécesseurs, usage du conditionnel : plutôt que de courir le risque d'une imprécision, Zerner s'en tient à un état des lieux. Le procédé décevrait le lecteur qui se refuserait à entrer dans le jeu de la réflexion historique. Mais il serait étrange qu'un tel lecteur existe, si efficace se révèle le style du livre. Dès le premier chapitre – l'un des meilleurs du reste –, la méthode est appliquée à la complexe question de la transition entre gothique finissant et Renaissance s'esquissant. Commence une pérégrination, qui passe par des « *cheminements parfois tortueux* », avoue Zerner. Cathédrale de Rodez, chapelle du château de Champigny-sur-Veude, église Saint-Jean à Chaumont, église Saint-Etienne-du-Mont à Paris : le rythme est pris, celui d'une traque difficile, d'indice en indice, de soupçon en surprise.

Elle se poursuit comme il se doit à Fontainebleau et s'y arrête longuement, du côté des maniéristes italiens – Rosso Fiorentino, Primatice, Cellini – et de leurs premiers disciples français. Puis elle s'engage dans les terribles et ténébreux labyrinthes où se dissimulent Goujon, Lescot et l'insaisissable Cousin. Des mises au point très complètes traitent de la conception du portrait de cours et de la figure de la dame au bain ou à sa toilette, inspirée de Raphaël et de la Joconde nue attribuée à l'entourage de Léonard de Vinci, et inspirée encore des mœurs du temps, progrès de l'hygiène et douceurs de l'érotisme associés. L'histoire, quoi que promette le sous-titre, finit moins par « *l'invention du classicisme* » que par l'exaspération des passions et des terreurs, auprès de ces admirables sculpteurs que furent Germain Pilon et Ligier Richier, dont Zerner analyse très attentivement la *Mise au tombeau* de Saint-Mihiel, pur chef-d'œuvre de compassion et de douleur.

Ph. D.

Une peinture contrastée de l'Espagne

Pari difficile que celui de rendre compte de l'histoire générale de l'art d'un pays. Alors que Christine Cayol s'égare, Xavier Barral i Atlet offre, avec « L'Art espagnol », une riche synthèse

L'ART ESPAGNOL
ouvrage collectif publié
sous la direction
de Xavier Barral i Atlet,
Bordas, 576 p., 795 F.

L'ART EN ESPAGNE
1936-1996
de Christine Cayol.
Nouvelles Editions françaises,
200 p., 490 F.

Il est des livres d'art, bien rares, auxquels on cherche en vain le moindre défaut. Ainsi *L'Art espagnol*, une très copieuse synthèse sur un sujet paradoxalement moins connu qu'on ne l'imagine, le confondant trop souvent avec sa partie purement castillane. L'objet est superbe. Il faut donc l'aborder avec circonspection. En matière de « beaux livres », la faille se trouve en général dans la bibliographie (ceux qui n'en publient pas sont à proscrire) : les travaux d'Yves Bottineau sur l'art de cour de Philippe V sont-ils indiqués ? Ah, ils y sont. Et la somme de Herschel Chipp sur *Guernica* ? Elle y est aussi. La seule imperfection provient d'un manque, ou d'un excès de hiérarchie : une quarantaine de titres concernant Picasso, mais aucune mention des ouvrages de Jacques Dupin sur Miro. Dommage. Mais les recherches de Xavier Barral i Atlet sur l'art roman ibérique ? Les voilà, presque au complet. Evidemment, c'est lui qui a dirigé l'ouvrage. Force est de constater qu'il a remarquablement rempli sa mission. Même si les deux chapitres monographiques sur Goya et Picasso n'auraient pas souffert d'être complétés, chapeautés devrait-on dire, d'un troisième sur Vélasquez, *L'Art espagnol* parvient néanmoins à une sorte de miracle d'équilibre. Résumer, sans être lapidaire, et analyser une histoire de l'art qui, des peintures rupestres d'Altamira aux peintures-reliefs de Miquel Barcelo, en passant par les réalisations parfois délirantes des colonies américaines, où l'architecture travaille du caisson, est une gageure qui occupe habituellement plusieurs forts volumes.

Il doit pourtant bien y avoir un défaut. Ainsi les photographies : elles sont trop belles. Donc les textes sont probablement mauvais. Las, c'est loin d'être le cas. Sans être un monument de littérature, ce qu'on ne lui demande d'ailleurs pas, le chapitre consacré à « La présence de l'Islam » par exemple est une remarquable introduction à un problème des plus complexes : rendre compréhensibles les interactions politiques, religieuses, artistiques et culturelles qui régissent les multiples phases de la construction de la grande mosquée de Cordoue n'allait pas de soi. Montrer les raisons de la totale réussite de cet exemple d'intégration des arts non plus. Mission accomplie, grâce à une analyse claire, s'appuyant sur une iconographie choisie. On a honte pour la profession en l'écrivant : les plans sont même pourvus d'une échelle (pas tous hélas). Ce petit rien, indispensable, fait pourtant cruellement défaut à la plupart des ouvrages d'histoire de l'art qui se risquent à traiter d'architecture. L'autre manque courant des histoires générales de l'art, fussent-elles limitées à un pays, c'est l'ignorance ou le mépris dans lequel est tenue la création contemporaine. Encore une fois, ce livre est une heureuse exception.

Les deux chapitres qui en rendent compte en décrivent non seulement les états successifs, les différents aspects et les principaux mouvements, mais replacent le tout dans le contexte très particulier du régionalisme espagnol : aujourd'hui, il n'est plus possible de confondre le travail d'un Catalan et celui d'un Galicien, même en les mesurant à l'aune d'un art devenu international.

Dans un tout autre registre, sinon un autre monde, les Nouvelles Editions françaises ont entamé une entreprise ambitieuse, bien différente du livre précédent : une collection consacrée à l'art européen depuis 1945. Ont déjà été publiés une fort bonne étude sur le mouvement Cobra, par Richard Miller, et deux ouvrages consacrés à l'art en France, moins enthousiasmants. Voici le volume dédié à *L'Art en Espagne*, considéré depuis 1936. Composé d'une suite de notices monographiques d'intérêt inégal, il souffre du même défaut structurel que les deux précédents : des fiches mises bout à bout ne font pas un livre. Surtout lorsqu'elles sont si tributaires des modes : dix pages sur Barcelo, pourquoi pas ? Mais comparées aux seize lignes consacrées à Chillida, c'est tout simplement désolant. On s'en consolera en dégustant la conclusion du chapitre consacré à Tapies : « *L'œuvre nous laisse seuls, il nous renvoie à nos propres manques que seul le passage au miracle saurait apaiser. C'est ce miracle que Tapies semble vouloir nous aider à désirer et dont le geste du peintre creuse l'attente.* »

L'objet (on ne se résout plus à parler d'ouvrage) comporte néanmoins une bibliographie. Elle est baptisée « sélective ». A dire vrai, elle est surtout sommaire. Un bon point cependant, l'index semble fiable. Heureusement : la maquette est tellement hasardeuse qu'elle oblige le lecteur à s'y reporter pour dénicher, en page 57 – juste avant un chapitre oublié au sommaire –, la référence d'un appel de note situé en page 31.

Les dernières lignes du texte de Christine Cayol résument assez bien l'esprit de son livre, et elles méritent d'être citées, sans commentaire : « *Au sein de ce parcours zigzagant, parmi ces œuvres, ces histoires, ces événements, on éprouvera sans doute un sentiment de perte et d'échappement. Si les œuvres nous échappent, c'est parce qu'en nous s'échappe irrémédiablement ce qui demeure pour le peintre un mouvement anonyme et inquiétant, qui arrache les corps paresseux et les esprits fatigués au silence – le désir de voir.* »

Harry Bellet

Vélasquez

Avant sa mort en 1991, José Lopez-Rey avait établi ce monumental catalogue raisonné de tout l'œuvre peint de Vélasquez. Il authentifiait cent trente tableaux, traçant ainsi les limites assez étroites d'un territoire pictural. Le premier volume, qui n'est hélas présenté qu'en langue anglaise, est constitué par une vaste introduction historique sur la vie et l'œuvre du peintre de Philippe IV. Le second volume – le catalogue lui-même – rédigé en français, anglais et allemand, comporte des notices analytiques de chaque tableau, renvoyant aux chapitres correspondant de l'introduction. L'ouvrage, sans doute irréprochable quant à l'information et à la documentation, manque cependant cruellement de toute séduction. Le génie du peintre des *Ménines* semble ici répertorié, classé, scrupuleusement décrit, pour être finalement enfermé, par la pointilleuse besogne de l'historien et par le manque total d'imagination du concepteur de l'ouvrage, dans un catafalque somptueux. On est invité à contempler, avec respect et componction, ce génie réduit à sa plus immobile expression: Quant à l'admiration, elle continue à réclamer une plus saine et substantielle nourriture. Une visite au Prado devrait être propre à ranimer notre appétit de beauté (*Catalogue raisonné de José Lopez-Rey*, éd. Taschen, deux volumes sous emboîtage, 620 p., 600 reproductions environ, 475 F).

P. K.

Prêtre des décadents

Oscar Wilde, de la frivolité du dandy à la souffrance du proscrit

LETTRES ILLUSTRÉES
d'Oscar Wilde.
Choisies et commentées
par Juliet Gardiner.
Traduit de l'anglais par Thérésa
et Christine de Cherisey,
Ed. Herscher, 160 p., 240 F.

Oscar Wilde, l'homme qui tenait l'art pour la réalité suprême et la vie pour une simple fiction, l'homme qui aspirait à éblouir ses contemporains et à éveiller l'imagination de son siècle, avait très vite pressenti qu'« *il faut toujours vouloir le plus tragique* ». La frivolité n'est après tout que la métaphysique du désespoir. Dans la cellule répugnante de la prison où il croupit durant deux ans, le grand prêtre des décadents lisait les *Confessions* de saint Augustin et les *Pensées* de Pascal.

Une lettre, écrite encore dans le feu de la jeunesse à l'un de ses amis, en dit long sur sa térébrante lucidité : « *Un jour, vous vous rendrez compte, comme je m'en rends compte, qu'il n'existe pas d'existence romanesque : il y a des souvenirs romanesques et le désir du romanesque – c'est tout. Nos sommets d'extase les plus ardents ne sont que les ombres de ce que nous avons éprouvé ailleurs, ou de ce qu'il nous tarde d'éprouver un jour. Et, étrangement, ce qui résulte de tout cela, c'est un curieux mélange d'ardeur et d'indifférence.* »

Cette lettre donne furieusement envie de relire la correspondance de Wilde. Juliet Gardiner nous y invite en suivant ce roman de la déchéance et de la rédemption à travers des extraits de missives que Wilde adressait à ses amants, amis, éditeurs, admirateurs et détracteurs. Il en résulte une biographie tout à fait fascinante, accompagnée d'illustrations choisies avec un rare à-propos.

« *D'une façon ou d'une autre, je serai célèbre, et si je ne suis pas célèbre, je saurai me faire remarquer* », proclamait le jeune Wilde. Les dieux l'exaucèrent en lui donnant tout ce à quoi il aspirait. Ce qui fut le meilleur moyen de le perdre. Quant il eut gaspillé son génie en futilités, les dieux lui offrirent mieux encore : la souffrance et la solitude du proscrit. Et comme ils l'aimaient avec (ou en dépit) de ses défauts, ils lui épargnèrent l'hideuse vieillesse. Quand il mourut, le 30 novembre 1900, à l'âge de quarante-six ans, dans un hôtel de la rue des Beaux-Arts à Paris, il reçut les derniers sacrements de l'Eglise catholique. Des anges à la grâce équivoque l'attendaient sans doute aux portes de l'au-delà.

R. J.

L'art du geste ample

Steffi Roettgen révèle dans toute leur grandeur les fresques italiennes du XVIe siècle.

FRA ANGELICO
Les Fresques de San Marco
sous la direction
de Paolo Morachiello,
traduit de l'italien
par Louis Bonalumi,
Gallimard/Electa, 232 ill., 346 p.,
550 F. jusqu'au 31 décembre
puis 650F.

FRESQUES ITALIENNES
DE LA RENAISSANCE
1400-1470
texte de Steffi Roettgen
et photographies d'Antonio
Quattrone.
Traduit de l'allemand
par Jean-Philippe Follet,
Citadelles et Mazenod, 554 ill.,
448 p., 1 180 F.

Avec une régularité imperturbable, Gallimard publie chaque année un volume consacré à un cycle de fresques italiennes. Le sixième d'une suite qui promet d'être longue, tant la matière est abondante, respecte les principes de la série. Les peintures de Fra Angelico à San Marco ont été photographiées en gros plan et découpées en carrés, un carré par page et un verso noir pour faire chic. Ainsi le lecteur n'a-t-il aucun espoir d'apercevoir la composition des panneaux et leur ordonnance générale, mais seulement une mosaïque de détails – tout le contraire des œuvres.

Un texte précède les images, un autre les suit. Le premier feint d'apporter quelques précisions sur la construction du couvent. Le second traite vaguement de la campagne de restauration qui s'est terminée en 1983. Il s'achève en affirmant dans le style le plus limpide que ces travaux « *ont redonné les bases plus sûres et plus fiables à la possibilité de mieux connaître et de mieux évaluer une entreprise qui occupe une place centrale dans l'œuvre peint de l'Angelico* ». Le fait que l'ouvrage n'ait pas profité de l'occasion est d'autant plus regrettable.

A ce livre inutile, on peut préférer le recueil que Steffi Roettgen consacre aux fresques italiennes du XVe siècle. Grâce à un climat chaud et sec, la peinture murale réalisée par l'application du pigment sur un enduit encore frais, c'est-à-dire chargé d'humidité *(a fresco)*, s'est révélée le véhicule privilégié d'artistes italiens, la manière noble de peindre à laquelle Michel-Ange, malgré les recommandations du pape et des autres peintres soucieux de le voir travailler à l'huile, refuse de renoncer lorsqu'il commence le *Jugement dernier*.

Cette manière de travailler a des conséquences décisives : faite pour être vue de loin, la fresque ne s'embarrasse pas de détails. Art du geste large, des formes grandes et synthétiques, elle suppose des compositions simples qui structurent efficacement l'espace et y introduisent le récit sans subtilités ni emboîtements qui nuiraient à l'intelligence immédiate du récit sacré ou profane. Pour prendre pleinement la mesure de cet art et de ses caractéristiques, il faut un livre au propos lui-même synthétique. Celui-ci remplit parfaitement cet office. Le premier volume (1400-1470) d'une suite de deux réunit vingt cycles exécutés dans toute la péninsule par des maîtres illustres – Masaccio, Fra Angelico, Benozzo Gozzoli, Piero della Francesca, Filippo Lippi – et de plus obscurs.

Le parti de clarté, soutenu à chaque fois par un commentaire rigoureusement scientifique et par des photographies parfaites, permet de découvrir des ensembles peu connus que leur qualité suffit pourtant à élever au rang de chef d'œuvre : ainsi des *Scènes de l'Apocalypse* de l'église Santa Caterina, dans les Pouilles, ou de la séduisante *Camera d'oro* du château de Torrechiara, près de Parme.

Ph. D.

Figures de lumière

Une histoire de l'art du sacré par Marcel Brion, humaniste et passeur

LES PEINTRES DE DIEU
de Marcel Brion.
Ed. Philippe Lebaud,
77 illustrations, 272 p., 390 F
jusqu'au 31 décembre puis 440 F.

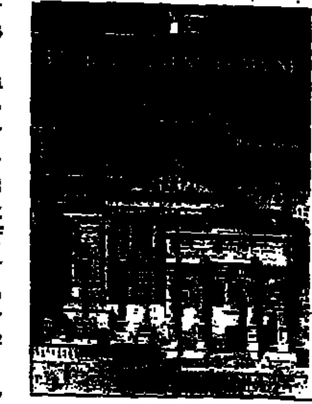
C'est parce qu'il aimait la lumière – celle de l'intelligence et de la sensibilité, issue du grand humanisme européen – que Marcel Brion s'intéressa tant aux ombres qui l'environnent. Ses romans et nouvelles, ses vastes connaissances et goûts littéraires (pour le romantisme allemand notamment), dont il fit bénéficier les lecteurs du *Monde* dans les années 60-70, témoignent de cet intérêt. A lire ses analyses littéraires, comme ses écrits sur l'art, on comprend bien le sens d'une démarche qui était toujours vouée à l'éclaircissement : c'est dans la pleine lumière de la raison et de l'expression que doivent être approchées les ombres où la raison n'a plus cours, où le langage s'affole.

Marcel Brion avait placé son étude sur *Les Peintres de Dieu* sous l'invocation du mot célèbre de Klee à propos de l'art destiné à « *rendre visible l'invisible* ». Des chrétiens des catacombes à Rouault ou Chagall en passant par Greco, Zurbaran et Friedrich, cet impératif est respecté, ce défi relevé. Des visages, des figures apparaissent, montent au visible, illuminés par la main et la foi du peintre porteurs d'une espérance autant que d'une nostalgie : « *Hélas, les visages aussi des êtres que j'ai le plus aimés n'ont pas laissé d'empreintes dans ma mémoire ; seulement la place où leur lumière s'est posée reste plus chaude, et comme meurtrie d'un douloureux bonheur* », écrivait Brion dans l'une de ses fictions ; et cette phrase pourrait s'appliquer aux « *peintres de Dieu* ».

Plus que de « peinture religieuse », Brion préfère parler, dans ce livre qui ne se veut pas d'analyse savante mais d'esthétique sensible, d'« art du sacré ». L'iconographie est volontairement limitée, ce qui invite à une plus grande attention ; celle-ci est la meilleure approche possible de ce sublime que ceux qui ont, au travers des siècles, cherché « *par métier l'accord entre le monde sensible et certaine lumière intérieure* » (Rouault) ont donné à voir.

P. K.

★ Cité par le Père Xavier Tilliette dans le volume intitulé *Marcel Brion, humaniste et « passeur »* rassemblant les actes du colloque qui s'est tenu en novembre 1995, à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de l'écrivain (Albin Michel, 262 p., 98 F).



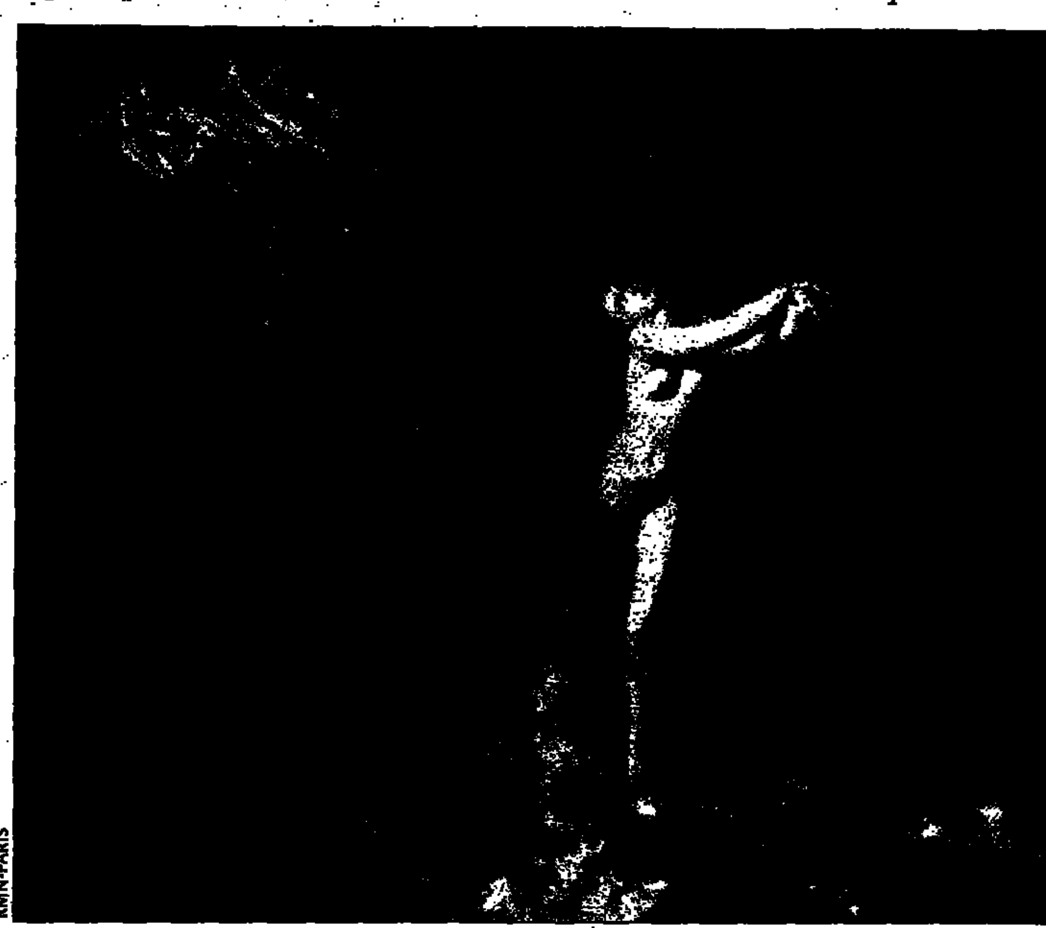
L'invention du patrimoine

Quels furent les effets artistiques de la Révolution française ? André Chastel y voyait l'âge du vandalisme, qui a, par réaction, suscité la naissance du musée et de l'idée de patrimoine

LE TEMPS DE L'ÉLOQUENCE 1775-1825
L'ART FRANÇAIS, tome IV,
d'André Chastel.
Flammarion,
336 p., 400 ill., 495 F jusqu'au 31 décembre, puis 595 F.

André Chastel prévient son lecteur : *« Ce n'est pas tant les "idées" qui importent, mais les formes. »* Dans *Le Temps de l'éloquence*, quatrième et dernier volume de son histoire de l'art français que la maladie lui ait laissé le temps d'écrire, il ne s'agit ni d'histoire des idées ni même d'histoire des événements, mais de ces *« monuments »* dont on dit qu'ils font la France. Encadré par deux dates – 1775, les débuts du nouveau classicisme, et 1825, année de la mort de David –, le livre n'échappe pas, cependant, dans son organisation même, aux idées et à la chronologie propre à l'histoire événementielle.

Après une introduction consacrée à la *« trinité »* de cette période – Antique, Raison, Nature –, l'ouvrage s'organise en quatre parties principales. La première est consacrée à l'étude du nouveau classicisme, les trois autres abordent, selon l'ordre usuel, les arts pendant la Révolution, sous l'Empire, puis de 1815 à 1825. Structure claire, traditionnelle, qui recèle pourtant un discours peu conventionnel. La première originalité de cette étude est la diversité des sujets qui y sont traités. La peinture y côtoie la sculpture et l'architecture, mais aussi la tapisserie, les décors de théâtre, la céramique et le mobilier, et ce sans que jamais une pratique ne prenne véritablement l'avantage sur les autres. Enfin, si l'érudition est ici sans faille – sauf lorsqu'il est question d'un voyage de John Constable à Paris, alors que ce dernier refusa toujours de sortir d'Angleterre –, André Chastel ne cherche jamais à cacher ses opinions derrière son savoir. La plus grande rigueur scientifique va de pair avec des jugements à l'emporte-pièce. Ainsi la *Phénoménologie de l'esprit*, de Hegel, se résume-t-elle à un *« système vertigineux »*, tandis que l'iconoclasme révolutionnaire se voit qualifier de *« péripétie voyante »*. On est loin de la distance critique à laquelle nous ont habitués les historiens de l'art.



RMN-PARIS

« Roger délivrant Angélique », de Jean-Auguste Dominique Ingres (1819)

Là où on attend l'objectivité du savant, c'est l'engagement du partisan qui frappe au détour d'une phrase. Si la Révolution est au cœur de ce texte, c'est comme une sorte de centre négatif. Après avoir déploré *« l'assaut impulsif – et, en soi, inutile – du 14 juillet 1789 »*, André Chastel explique : *« De même que la fête républicaine avec ses ramifications locales a secoué et parfois révélé en l'humiliant le fonds traditionnel de la société française, de même le vandalisme a conduit par la logique brutale de la destruction à faire apparaître la notion de patrimoine. »*

Partisan, il sélectionne et exclut, parfois au détriment des idées et des œuvres. Si l'éloquence, qui donne son titre à l'ouvrage, est définie comme le trait le plus durable d'un art né du croisement des théories du sublime et du retour à l'antique, Burke et Winckelmann, pères respectifs desdites théories, n'ont droit qu'à quelques phrases de présentation. Les tableaux ne sont pas tous mieux traités. Telle toile de Regnault est *« presque joviale »*, rien n'est dit du *Massacre de Scio* si ce n'est qu'il fit scandale. David lui-même n'échappe pas aux formules lapidaires.

Il faut souligner cependant que, là où le texte fait défaut, les images viennent en renfort. Abondantes, de qualité, elles ne se contentent pas d'illustrer l'écrit, mais forment à elles seules une sorte d'histoire de l'art vu à travers ses œuvres majeures.

Il faut admettre encore qu'il n'est pas dans l'intention d'André Chastel de s'appesantir sur les sujets et les méthodes qui intéressent d'ordinaire sa discipline. C'est en effet à une logique d'un tout autre type que répond ce texte. Une logique qui procède à la fois du récit et de l'inventaire. Du récit, car il s'agit ici, par une narration élégante, de retracer cette partie de l'histoire de France qu'est l'histoire des arts. Une histoire constituée des faits et gestes de héros fameux, comme David ou l'architecte Ledoux, mais aussi, et surtout, de ces artisans anonymes dans lesquels Chastel voit les véritables bâtisseurs de la France. De l'inventaire, enfin, car le texte saute sans cesse d'un sujet à un autre, allant sans transition de Boullée à Edilité, de Paris à Panthéon. Cherchant le *« principe commun »* à la diversité de ce qu'il répertorie, l'historien ne se tourne pas vers la théorie esthétique, mais vers l'identité nationale. Mettant en valeur la diversité plutôt que l'unité, il rend visible ce qu'il estime être la grandeur de la France.

Contre le vandalisme révolutionnaire, mais aussi contre le vandalisme de l'oubli, André Chastel définit sa tâche comme celle d'un défenseur du patrimoine, dont les inventaires sont autant de barrages opposés à la destruction. Position singulière qui donne un livre étrange, hybride, un livre qui hésite entre l'encyclopédie de la France à travers son patrimoine et l'autoportrait d'un homme de partis pris.

Pierre Wat

Peggy Guggenheim virevoltante mécène

PEGGY GUGGENHEIM
de Laurence Tacou-Rumney.
Flammarion, 176 p., 245 F.

Qu'est-ce qui faisait courir Peggy Guggenheim ? Un trop-plein de vie ? L'ennui ? L'amour de l'art ? Le goût des jeunes gens ? Sa biographe, Laurence Tacou-Rumney, qui a eu accès aux sources familiales – elle a épousé un petit-fils de la milliardaire américaine – livre mille anecdotes sans vraiment répondre à la question.

Héritière de deux énormes fortunes, Peggy est née à New York (en 1898). Elle se marie à Paris, au temps des années folles ; ouvre sa première galerie, à Londres, en 1938. Venise la consacre quand elle expose sa collection privée à la Biennale de 1947. Collection qu'elle finit par installer dans le palais Venier, sur le Grand Canal, où elle se trouve toujours. Peggy faisait partie de cette génération de grandes excentriques anglo-saxonnes qui découvrit l'art moderne à Montparnasse, souvent dans les bras des artistes du temps. La méthode lui fut profitable. Les œuvres qu'elle rassembla sont admirables. Sa générosité fut grande.

Au fil des pages défilent d'innombrables photos de familles qui ont le charme de celles que l'on découvre dans les vieux albums. On y reconnaît Max Ernst, Marcel Duchamp, Yves Tanguy, Victor Brauner, Robert Motherwell, Matta, Joan Miro, Jean Cocteau, Tennessee Williams, Jean Arp, Truman Capote, Samuel Beckett, André Breton ou Salvador Dali, en compagnie de l'inévitable hôtesse. L'accumulation de ces visages illustres, saisis au débotté, au milieu d'enfants et de chiens, finit par émouvoir. Cela ne suffit sans doute pas à faire un ouvrage de référence, mais le volume est agréable à parcourir.

E. de R.

livraisons

● **LE TROMPE-L'ŒIL**, sous la direction de Patrick Mauriès
Triomphe de l'illusion : le peintre de trompe-l'œil perfectionne l'imitation afin d'abuser le regard. A moins que ce ne soit l'inverse et qu'il ne pousse la technique à son paroxysme pour suggérer qu'il ne s'agit là que d'images leurres. D'une époque à l'autre, artistes et théoriciens ont joué avec ces idées opposées. Les uns se laissaient attirer du côté du tour de force vertigineux, d'autres du côté de la vanité qui appelle à la méditation. Collectif, l'ouvrage décrit ces oscillations de l'Antiquité classique au XXe siècle. Les chapitres les plus intéressants traitent de la Renaissance et de l'époque classique, quand les protagonistes ont nom Memling, Gossaert, Velasquez, Hondecoeter et Chardin (Gallimard, 289 ill., 320 p., 490 F jusqu'au 31 décembre, puis 560 F).

● **LA DIVINE COMÉDIE**, de Dante
La nouveauté de l'ouvrage ne tient pas à la traduction de Jacqueline Risset, parue en trois volumes entre 1986 et 1990 chez Flammarion, mais à la présence des dessins que Botticelli exécuta en 1490 et 1510 pour les Médicis afin d'accompagner l'œuvre. Propriétés pour partie du Vatican, pour partie du Cabinet des estampes de Berlin, ils sont donc enfin réunis, reproduits en couleurs dans leur format d'origine – luxe rare dans l'édition qui ne craint pas de réduire ou d'agrandir les œuvres, luxe coûteux aussi. Mais le dialogue d'un tel peintre et d'un tel poète n'a pas de prix (traduction et préface de Jacqueline Risset, présentation de Peter Dreyer, éd. de Selliers, 504 p., 1200 F jusqu'au 31 décembre, 1500 F par la suite).

● ***LA PEINTURE DANS LES MUSÉES DE BERLIN**, de Colin Eisler*
Un catalogue épais, un texte abondant, des clichés nombreux : fort bien. Mais pourquoi les œuvres ne sont-elles décrites – très sommairement parfois – qu'au fil d'un commentaire parfois très elliptique ? Les séries se trouvent arbitrairement morcelées, les filiations nationales brisées. Quarante pages séparent les maîtres allemands du XVe de leur continuateur Schongauer et, du reste, cette école, si bien représentée à Berlin, n'a droit qu'à un traitement un peu chiche, à la différence des Italiens. C'est étrange, et même regrettable (préface de Wolf-Dieter Dube, traduit de l'anglais par Arnaud Dupin de Beyssat, Mengès, 688 p., 720 F).

● ***BERNARD PALISSY ET SES CONTINUATEURS***, de Léonard Amico
Fort bon livre sur un sujet encombré de légendes et d'incertitudes, cette somme reconstitue l'œuvre et la carrière de Palissy, judicieusement replacée dans le contexte du maniérisme et de la redécouverte de l'Antique. *« J'aime mieux dire la vérité en mon langage rustique que mensonge en un langage rhétorique »*, affirmait-il. Aussi fut-il persécuté et enfermé à la Bastille, où il mourut, après avoir été l'un des premiers à s'intéresser à la paléontologie, à l'archéologie, à la botanique et à la zoologie. Il méritait l'hommage fervent qui lui est ici rendu (Flammarion, 203 ill., 256 p., 395 F).

● **BONNARD, DU DESSIN AU TABLEAU**, de Michel Terrasse
Les œuvres de Bonnard donnent du plaisir. Peintures et croquis, quel qu'en soit le sujet, accrochent l'œil. Une bizarrerie de composition, l'incongruité d'une pose, l'invasion de la toile par des feuilles et des nuages, un dessin elliptique : Bonnard évite les conventions, prend la tradition à contre-pied et renouvelle le motif le plus banal. Sur cet artiste, Michel Terrasse parvient à apporter encore des informations inédites et à enrichir biographie et analyse. De surcroît, l'ouvrage est d'une rare qualité d'impression et d'illustration (Imprimerie nationale, 300 p., 650 F.)

● **L'ART DU XXe SIÈCLE 1900-1939**, de Jean-Paul Bouillon, Paul-Louis Rinuy et Antoine Baudin
L'admirable collection créée par Lucien Mazenod valait jusqu'ici autant par la qualité des textes que par la beauté des illustrations. De ces exigences complémentaires, ce volume ne conserve que la deuxième et tourne donc au très beau livre d'images. Elles sont entrecoupées de textes brefs, auxquels manquent idées-forces et méthode. Affirmations péremptoires sans preuve, découpages peu convaincants, distorsions chronologiques, fausses audaces : tout cela déçoit. De cet échec ne surnagent que les développements consacrés à l'architecture par Antoine Baudin (Citadelles et Mazenod, 640 p., 650 ill., 1200 F).

● ***BASELITZ***, de Fabrice Hergott
Baselitz occupe dans l'art contemporain une place de première ordre : il incarne une tradition picturale expressionniste qu'il rajeunit en exaspérant la violence des gestes et en culbutant les figures. Ses tableaux, par leur intensité, par la rage qui s'y donne libre cours, suscitent des sentiments tels que l'effroi, la nausée ou la colère. Très proche des œuvres, l'analyse d'Hergott s'attache à comprendre comment tout cela est fait, et pourquoi, tout en décrivant l'évolution de Baselitz. Il se penche à juste titre aux années 60, peu connues en France, en dépit de la puissance des tableaux de cette décennie – les plus complètement libres de toute préoccupation esthétique et technique (Cercle d'art, 59 ill., 130 p., 190 F).

● **UNE JOURNÉE DE 33 HEURES**, de Antoine G. Padoue
Antoine G. Padoue est peintre et peut-être franc-maçon. Il a entrepris d'illustrer gaiement le quotidien des frères, croquant les officiers et les riches heures des architectes zélés. Avec humour, il enlumine les sérénissimes et même leurs agapes. Ne manquent pas un seul triangle, pas un seul décor pour égayer la journée (ou la vie) de notre maçon qui ne se reposera qu'en passant à l'Orient éternel. Mais veut-il vraiment se reposer ? (Edipro distribué par Edimaf, 66 p., 200 F).

● ***PISANELLO** sous la direction de Lionello Puppi*
Mystère de l'œuvre de Pisanello : dans l'Italie des grandes seigneuries du nord de la péninsule, à l'âge de l'humanisme mais aussi des « condottieri », son art représente non un anachronisme mais une tentative de conciliation. Ou l'intrusion d'un Moyen Age perçu déjà comme une féerie, dans un milieu qui commence à prendre pour modèle et raison d'être la science, la philosophie et l'art antiques. Le mérite du livre est de mettre en évidence l'originalité de cette situation presque désespérée.
Mais cet éclairage précieux sur le contexte culturel est suivi d'un commentaire des œuvres fait d'une accumulation de remarques si savantes qu'elles ne peuvent intéresser que les spécialistes. La prolifération des indications bibliographiques, les mises au point infinies sur les questions d'attribution, de datation, de conservation et de restauration, se substituent alors à l'analyse des dessins et des médailles (textes de Donata Battilotti, Elena Filippi, Tiziana Franco, Barabara Mazza, Monica Molteni, Lionello Puppi, Ruggero Rugolo, traduit de l'italien par Odile Ménégaux et Daniel Arasse pour l'introduction, Hazan, 264 p., 495 F).

● **QUATREMERS LE CÉLESTE**, de Lisa Bresner
Lisa Bresner, qui est un peu chinoise de cœur et d'esprit, a composé un conte pour accompagner la reproduction de *« trente-trois gouaches chinoises du premier tiers du XIXe siècle extraites de la collection réunie par l'armateur Thomas Dobrée conservée au Musée départemental Dobrée, à Nantes »*. Tout cela est d'une grande délicatesse, souriant sans être mièvre, superbement imprimé et édité, propre enfin à faire voyager les amoureux d'exotisme qui ne souhaitent pas quitter leur fauteuil (Ed. MeMo, 9, rue de la Poignée, 44100 Nantes, trente-trois reproductions en couleur, 112 p., 450 F). Signalons également le volume des éditions Herscher, *Trésor de la Chine impériale du musée national du Palais de Taipei* (144 p., 340 F.)

« Venise » la blanche

Trois livres d'art sont consacrés à Saint-Pétersbourg sauvée des déluges de l'Histoire

SAINT-PÉTERSBOURG
de Dominique Fernandez.
Photographies de Ferrante Ferranti, Stock, 176 p., 290 F.

VUES DU PALAIS D'HIVER À SAINT-PÉTERSBOURG
publié sous la direction d'Emmanuel Ducamp.
Alain de Gourcuff Editeur,
300 p., 950 F.

***LES AMBULANTS, MAÎTRES* DU RÉALISME RUSSE**
d'Elena Nesterova.
Ed. Parkstone Aurora, 256 p.,
345 F.

Saint-Pétersbourg s'est faite en un jour. Le 16 mai 1703, Pierre le Grand posa la première brique d'une ville selon ses vœux qui allait naître des marécages de l'embouchure de la Neva. Caprice d'un empereur qui admirait l'Europe, Saint-Pétersbourg, tracée au cordeau, bâtie et décorée par des architectes et des artistes italiens et français, est une ville solide, spacieuse, étalée, où se succèdent les palais de brique, de pierre et de marbre, le long de larges et rectilignes « perspectives » et de canaux majestueux que l'hiver recouvre de miroirs aux couleurs du spectre solaire.

L'écrivain Dominique Fernandez et le photographe Ferrante Ferranti partagent un enthousiasme vigilant, dans un très bel ouvrage *Saint-Pétersbourg*. L'histoire de leur « voyage » (1995-1996), conjugue un texte précis et de magnifiques photos. La ville est revisitée dans la sérénité qu'imposent les œuvres d'art mais aussi à l'écoute fraternelle d'un présent difficile. Cette double approche donne au livre une intensité qui dépasse le simple didactisme. En vingt chapitres d'une concision exemplaire, Fernandez nous entraîne dans les quartiers de la ville désirée par Pierre le Grand (*« aussi grand dans l'énergie créatrice que dans le crime »*) et ressuscite les artistes, les musiciens et les écrivains qui vécurent à Saint-Pétersbourg. La « Venise du Nord », miraculeusement préservée du temps et des assauts de l'Histoire, resplendit de la languide beauté des photographies en couleurs de Ferrante Ferranti. Dorée ou enneigée la ville déploie son luxe sévère. Les statues de marbre vibrent sur le bleu translucide du ciel.

Un somptueux ouvrage : *Vues du palais d'Hiver à Saint-Pétersbourg*, est consacré au palais construit entre 1753 et 1762 pour l'impératrice Elisabeth Ire et qui fut la résidence de la famille impériale et le siège de l'Etat russe jusqu'en 1917. Nicolas Ier puis son fils Alexandre II firent exécuter des aquarelles représentant les appartements privés de la famille impériale et les salles d'apparat. Grâce principalement à *Luigi Premazzi (1814-1891)*, peintre d'origine milanaise, nous retrouvons le faste du palais d'Hiver tel qu'il était encore au milieu du XIXe siècle.

Un autre livre abondamment illustré, *Les Ambulants, maîtres du réalisme russe* enrichit la mémoire de Saint-Pétersbourg où fut créé, en 1870, le premier mouvement du réalisme russe. Les *Peredvijniki* (Ambulants) organisèrent vingt-cinq expositions annuelles itinérantes (Saint-Pétersbourg puis Moscou, Odessa, Karkhov, Kiev...). Elena Nesterova analyse le rôle central que les peintres ambulants jouèrent dans les prémisses de la Révolution russe et pour l'avenir de l'art en Russie. Paysage, portrait, peinture historique mais surtout peinture de genre « photographièrent » la vie quotidienne à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Le génie des artistes et l'impressionnisme naissant, qui attise les couleurs, sauvent ces toiles de leur seule vocation éducative. Les tableaux de Nikolaï Kochelev, de Nikolaï Gay, les portraits d'Ivan Kramskoï et les superbes paysages d'Isaac Levitan, d'Ilia Repine ou d'Arkhip Kouïnji ont raison de l'Histoire et du temps.

H. M.

livraisons

PHOTOGRAPHIE

LEGIO PASTRIA NOSTRA, de Giorgia Fiorio
Giorgia Fiorio, belle Italienne de vingt-neuf ans, photographie *« des communautés mâles régies par des codes et traditions et non encore touchées par les bouleversements des sociétés occidentales »*. Après les boxeurs noirs de l'Etat de New York ou les mineurs de charbon et les ouvriers métallurgistes en Ukraine, elle traite de la légion étrangère dans *Legio Pastria Nostra*. Les images, des carrés en noir et blanc, sont accompagnées d'un texte à la première personne. Fiorio met des visages sur une communauté constituée d'anonymes, dont elle a partagé la vie, l'entraînement et les interventions à travers le monde. L'ensemble est un mélange de classicisme et de sensualité, dans un livre où la photographe parle aussi de sa rencontre avec des gens qui lui échappent (éd. Marval, 108 p., 93 photos, 249 F).

● **I'LL BE YOUR MIRROR,** de Nan Goldin
I'll be your mirror (*« Je serai votre miroir »*) est le titre de l'épais livre publié à l'occasion de l'exposition Nan Goldin, présentée jusqu'au 5 janvier 1997 au Whitney Museum de New York. En couverture, un des derniers autoportraits, en couleur, de la photographe américaine : dans un train, de profil, lèvres rouges bien dessinées par le maquillage, l'oeil apaisé et serein, elle regarde défiler le paysage. Photo prémonitoire : dans ce livre, cette artiste de sa propre vie fait défiler vingt-cinq ans de parcours. En noir et blanc, puis en couleur : elle, bien sûr, dont le portrait rythme les pages, sa famille, ses amis, proches, amants, rencontres. Ces images prennent la force du bilan. Cet album de famille, constitué de portraits instantanés, lui permet de réunir les thèmes majeurs de son oeuvre : l'amour partout, l'amitié, le couple, le sexe, le sida, la drogue, la violence, la mort. Peu d'informations, mais beaucoup de sentiment (éd. Whitney Museum et Scalo, 312 photos, 460 p., 498 F).

● **ROBERT CAPA, PHOTOGRAPHIES**
L'affiche est alléchante : la première rétrospective de Robert Capa, le grand photoreporter du siècle, l'auteur du républicain espagnol fauché pendant la guerre d'Espagne. Tout, *a priori*, est ici rassemblé. Depuis une des premières photos, un discours de Trotski en 1932, jusqu'à la dernière, en Indochine, le 25 mai 1954, avant d'être tué par une mine. L'étude est confiée à Richard Whelan, à qui on doit la biographie de Capa, en 1985. Le format très allongé, la mise en pages sans ampleur et les textes trop courts, affadissent ce qui aurait pu être un projet d'ampleur (Nathan, 150 photos, 194 p., 295 F).

● **DICTIONNAIRE DE LA PHOTO**
Larousse a la bonne idée de rééditer son dictionnaire de la photo dans une version corrigée, plus compacte et souple, donc plus maniable et à un prix alléchant. Cet outil de travail est abondamment illustré et possède un précieux index de 4 000 noms, qui viennent enrichir les 1 200 entrées. Les notices sont inégales, mais il s'agit du meilleur dictionnaire existant sur la photographie (Larousse, coll. « In Extenso », 450 photos, 768 p., 160 F).

● **BLUMENFELD, LE CULTE DE LA BEAUTÉ,** de William Ewing
Cette belle monographie a été éditée à l'occasion de l'exposition Blumenfeld, à Londres (*Le Monde* daté 13-14 octobre). Comme l'exposition ne viendra pas en France, il faut se procurer ce que l'on peut considérer comme la plus belle monographie de cette fin d'année pour comprendre combien Blumenfeld (1897-1969) a été un alchimiste en chambre noire, un as de la photo de mode et un révolutionnaire dans la couleur. Le texte de William Ewing est solide, la mise en pages élégante. Mais certaines couleurs sont mal restituées (éd. de La Martinière, 235 photos, 256 p., 395 F).

● **LISA FONSSAGRIVES,** textes de David Seidner et Martin Harrison
A la ville, elle était la femme du photographe Irving Penn. Au travail, Lissa Fonssagrives (1911-1992), mannequin emblématique des années 30-50, a prêté son visage froid à la Grace Kelly et son corps si long qu'il n'en finit plus, au regard des plus grands photographes de mode. Penn bien sûr, mais aussi Blumenfeld, Bassman, Dahl-Wolfe, Man Ray, Parkinson, Platt Lynes, Avedon, Hoyningen-Huene... Une plongée séduisante dans la photo de mode (éd. Schirmer/Mosel, 120 photos, 144 p., 450 F).

● **HERB RITTS**
C'est le livre le plus luxueux de l'année. Herb Ritts, un des photographes en vogue de la côte californienne, magnifie tout ce qu'il voit : paysages africains, hommes politiques (Gorbatchev, Reagan, Mandela), acteurs (Richard Gere, Isabella Rossellini, Sophia Loren), chanteurs (Madonna, Elton John), mannequins (Naomi Campbell), sportifs (Magic Johnson)... Les noirs et blancs sont parfaits, les poses d'un classicisme désarmant (éd. du Collectionneur, 240 photos, 350 p., 690 F).

● **TEMPS D'HUMANITÉS 1930-1990**
Du (toi en allemand) est le grand magazine d'images en Suisse, créé en 1941, accueillant dans ses pages les Sander, Brassaï, Cartier-Bresson, Frank, Haas... Tous ont raconté en images les bouleversements de la planète, l'actualité comme les faits de société. Ce livre retrace soixante-dix ans d'aventure humaine. L'objet est soigné, les photos de qualité, célèbres ou méconnues, mais il est dommage qu'elles soient coupées de leur contexte de publication et l'on aurait aimé découvrir des couvertures, voir l'évolution de la maquette, la façon dont le texte et l'image s'imbriquaient (éd. de La Martinière, 288 p., 250 photos, 395 F).

● **FÈS IMMOBILE IMMORTELLE,** photos de Bruno Barbey, textes de Tahar Ben Jelloun et Mohamed Bennouna
Bruno Barbey est un incomparable coloriste et il a mis son talent au service de la ville de Fès. Le livre est remarquablement imprimé, chaque nuance est respectée, ce qui donne à l'objet un parfait goût de décoration. *« Ce livre est l'hommage des auteurs à l'un des trésors du patrimoine universel »*, écrit-il. Il y a un respect incomparable dans ce livre, dont on retiendra surtout les vues larges et les paysages, d'une profondeur telle, que chaque motif, personnage, toit, ou objet, se transforme en une tache de couleur qui donne à la ville un aspect irréel (éd. Imprimerie nationale, 80 photos, 154 p., 450 F).

● **PENUMBRA,** de Paulo Nozolino
Paulo Nozolino est un photographe portugais qui raconte, en images, sa fascination pour les pays arabes. *« La première fois que j'ai posé mon pied à Tanger, j'ai su »*, écrit-il en ouverture de cet album qui nous mène, outre au Maroc, en Egypte, en Syrie, au Yémen, en Mauritanie, en Jordanie... Peu importe les lieux, c'est une permanence de paysages, rues, déserts, visages, d'une culture arabe, qui surgit ici, au-delà des frontières, dans des images en noir et blanc très intenses, granuleuses, lyriques (éd. Scalo, diff. Interart, 50 photos, 112 p., 298 F).

● **LES TROIS GRANDES ÉGYPTIENNES, LES PYRAMIDES DE GIZEH À TRAVERS L'HISTOIRE DE LA PHOTOGRAPHIE,** sous la direction d'Alain D'Hooghe
Les fous d'Egypte, et de pyramides, pourront se procurer ce bel album imposant, qui tend à prouver que le site de Gizeh est étroitement associé à l'histoire de la photographie. Dès l'invention du procédé, en 1839, quelques pionniers comme Du Camp, Teynard ou Greene ont fait le voyage en Egypte pour recenser ces merveilles patrimoniales. Et depuis nombre de grands photographes ont enregistré, interprété, détourné, ces trois monuments photogéniques à souhait. Cet album, qui a obtenu le prix Nadar du meilleur livre de photographie, est enrichi par une étude d'Alain D'Hooghe (éd. Marval, 190 p., 145 photos, 395 F).

Breitenbach dévoilé

Mélangeant les genres à plaisir, louvoyant entre académisme et scabreux, l'œuvre du photographe allemand reste méconnue en France. Un volumineux album permet de découvrir cet œil inclassable

PHOTOGRAPHIEN
de Josef Breitenbach.
Ed. Schirmer/Mosel, 152 photos, 240 p., 348 F.

Que savions-nous de Josef Breitenbach ? Rien ou presque. Aucune ligne dans les dictionnaires ou les histoires de la photographie, pas une exposition en France, pas d'études en français. Ce peu d'intérêt de l'Hexagone explique sans doute que la grosse monographie qui nous est livrée soit accompagnée de textes longs et précis mais uniquement en allemand. Dommage. Restent les images. A elles seules, impeccablement reproduites et mises en valeur, elles méritent l'attention.

La couverture donne le ton. Une femme, accoudée à une table, devise avec un homme en tenue de soirée, un haut-de-forme à la main. La photographie a été prise à Munich, en 1933. Les attitudes, les regards, le cadre – une nappe blanche de fin de souper – suggèrent une conversation sérieuse sur un changement de gouvernement ou une dévaluation monétaire. Mais la femme est nue, entièrement nue. D'où le trouble d'une image, extraite d'une série qui révèle des poses bien plus suggestives et ambiguës.


SCHIRMER/MOSEL
Dr. Riegler et J. Greno (Munich, 1933)

Josef Breitenbach est le fils d'un négociant en vins, né en 1896 à Munich. Il étudie l'histoire de l'art, prend ses premières photos dans les années 20 et se déclare, en 1931, *« reporter-photographe indépendant »*. Un portrait de lui, en 1915, le décrit comme un jeune homme décidé, la mèche au vent, qui a dû courir tous les cafés de la bohème munichoise. Il se consacre d'ailleurs à décrire le milieu théâtral de sa ville et participe, à sa façon, à l'émergence de la presse illustrée de son pays. Il fuit le pouvoir nazi en 1933 et s'installe à Paris, où il se fait connaître par ses portraits de Joyce, Brecht, Maillol, Kandinsky, Max Ernst... Il gagne New York en 1941, où il enseigne la photographie, notamment à la New School for Social Research. Josef Breitenbach meurt en 1985, laissant une œuvre d'importance, conservée au Center for Creative Photography de l'Arizona.

Œuvre d'importance mais méconnue, voire oblitérée par les historiens et les musées. On comprend pourquoi, tant elle ne cadre pas avec les courants esthétiques qui ont dominé le siècle. Atypique, inclassable, donc absent. Voilà en effet un travail, autour du portrait, du nu et du reportage, aux antipodes de ce qui « se faisait » ou « devait se faire ». Ou plutôt qui part dans trop de directions pour ne pas avoir été jugé comme suspect. Quand le modernisme dominateur, dès les années 20, a relégué aux oubliettes, à coups d'images d'une précision clinique, d'angles vertigineux et d'alchimies de laboratoire, l'esthétique pictorialiste héritée du XIX[e] siècle, Breitenbach, qui n'avait peur de rien, s'exerçait encore à saisir des paysages vaporeux, des visages flous, des nus comme enveloppés d'une douceur nostalgique.

A y regarder de près, ce photographe, loin d'être passéiste, s'amuse à mélanger les genres, à faire se tutoyer la nostalgie du passé et un présent très tonique, le flou et la précision, l'académique et le scandaleux, la mièvrerie et la sensualité, le noir et blanc et la couleur. Comme s'il ne pouvait se résoudre à tirer un trait sur une époque et une culture dont il restera toujours imprégné. Certains premiers portraits sont d'un expressionnisme vigoureux – très gros plan, ombres inquiétantes, regards dramatiques –, d'autres sont hérités du siècle passé, d'autres encore s'apparentent à des constats ; les effigies d'intellectuels célèbres sont teintées de religiosité ; ses montages à la fois modernes et décoratifs ; ses nus de 1933 sont sulfureux à souhait, les femmes prenant des poses extravagantes, le sexe mis en avant. Et puis il y a la couleur. *« Un Allemand qui a trouvé la couleur à Paris »*, a écrit le *New York Times*, en 1993. Qui l'a découverte même. En tout cas, un des premiers à avoir osé colorier des motifs, à la limite du mauvais goût, comme la chevelure flamboyante d'Annabella – prise de vue en 1933, mise en couleurs en 1939 – ou l'hippocampe de Max Ernst.

Inclassables encore, ses images d'enfants dans un camp nudiste de l'Amérique des années 50. Ici, picturaux et emphatiques ; ailleurs, d'une sexualité troublante. Jamais vu, non plus, ce sexe de femme offert (1950) qui évoque *L'Origine du monde*, de Courbet. Et où classer la dernière photo du livre, un portrait de femme japonaise endormie (1968), d'un réalisme tel qu'elle semble avoir depuis peu abandonné les bras du photographe ? Autant d'images rassemblées dans cet album épais et élégant, autant d'images à découvrir, autant de preuves qu'une œuvre peut échapper à une histoire de la photographie que l'on a trop souvent découpée en tranches aussi commodes que réductrices.

Michel Guerrin

Doisneau toujours...

A l'image d'une production prolifique, le photographe de Paris suscite nombre d'ouvrages

JAMAIS COMME AVANT, DOISNEAU-VAUTRIN
Ed. Cercle d'art, 159 photos, 160 p., 198 F.

DOISNEAU
de Brigitte Ollier.
Ed. Hazan, 560 photos, 672 p., 250 F.

ROBERT DOISNEAU, LA VIE D'UN PHOTOGRAPHE
de Peter Hamilton.
Ed. Hoëbeke, version brochée, 500 photos, 284 p., 298 F.

J'ATTENDS TOUJOURS LE PRINTEMPS
correspondance
Doisneau-Maurice Baquet.
Actes Sud, 18 photos, 130 p., 110 F.

Le phénomène Doisneau s'épuisera-t-il un jour ? Les ventes en librairie sont telles que les éditeurs ne cessent d'exploiter le filon. Il s'est publié dix-sept livres sur le photographe de Paris durant les sept dernières années. En voilà trois autres, sans oublier la réédition, dans une version corrigée et brochée, de la grosse monographie de Peter Hamilton, *La Vie d'un photographe*.

Doisneau est surprenant : on croit avoir épuisé l'œuvre et ressortent plusieurs paquets d'images, plutôt de bonne tenue. Et quand il n'y a plus les photos, il reste les textes. Ainsi, Actes Sud publie la correspondance réjouissante du photographe avec le violoncelliste Maurice Baquet, sous le titre *J'attends toujours le printemps*.

Côté livres d'images, *Jamais comme avant* est signé Doisneau-Vautrin. Il s'agit d'une nouvelle version de *Pour que Paris soit*, un livre publié en 1956 avec cent cinquante photos de Doisneau accompagnées d'un texte d'Elsa Triolet. Quarante ans après, Cercle d'art republie cette série, sous un autre titre, avec une mise en pages renouvelée et le texte de Vautrin.

Jamais comme avant a pour principal intérêt de montrer des images méconnues – la première édition est introuvable – sur un Paris de jour et de nuit, les métiers artisanaux, la rue, les cafés, les ateliers de confection, les théâtres, le tout rythmé par des portraits de Martine Carol, Danièle Delorme, Picasso, Aragon, Queneau, Braque, Christian Dior, Michèle Morgan. Les vues les plus anodines ou strictement documentaires sont reléguées en fin d'ouvrage, publiées en petit format, pour mieux laisser vivre les images les plus personnelles, celles qui traduisent le bouillonnement de la vie parisienne. Ce n'est pas *« le gentil Doisneau anecdotique »* qui émerge, mais un cadreur inspiré, presque surréaliste, qui prend parfois du recul pour mieux traduire le chaos de la rue. Et Vautrin va comme un gant au photographe.

Le projet du livre simplement intitulé *Doisneau* est tout autre. D'abord par son aspect. Un gros pavé compact comme l'éditeur en a déjà sorti sur Atget ou Marville. Cette collection est un succès et ce dernier-né devrait connaître le même sort. L'ensemble, introduit par un texte vif de Brigitte Ollier, est découpé en tranches, ce qui rassure le lecteur : la guerre, trafic, les Halles, marchés, dimanche, vitrines et passages, au bord de l'eau, etc. On y retrouve peu des standards qui ont fait la réputation du photographe, l'accent étant mis sur la production quotidienne de l'auteur, avec nombre d'images méconnues. Nombre de photos se ressemblent : passants dans la rue, coins de rue, étalages aux Halles. Mais peu importe, semble-t-il, car c'est bien l'effet d'accumulation qui est ici recherché et le désir de montrer combien Doisneau avait de savoir-faire.

M. G.

Guerre et confession

Entre journalisme et point de vue personnel, deux regards pour évoquer une réalité brute et émouvante

DARK ODYSSEY
de Philip Jones Griffiths.
Ed. Aperture (diff. Interart), 192 p., 113 photos, 429 F.

PALESTINE, L'ENVERS DU MIROIR
de Fouad Elkoury.
Ed. Hazan, 49 photos, 96 p., 120 F.

Comment raconter en images un peuple, une guerre, une société, une communauté ? Et comment le regard du photographe peut-il s'accorder avec le fourmillement d'informations contenues dans les clichés ? Deux photographes, entre journalisme et point de vue d'auteur, apportent des réponses qui, au-delà de leur validité, dressent un joli panorama de l'image documentaire.

Prenons Philip Jones Griffiths. Ce Gallois de soixante ans a rassemblé, en 1971, ses images de la guerre du Vietnam dans un album, aujourd'hui introuvable, *Vietnam Inc*, un des plus marquants du photojournalisme. Il publie aujourd'hui un condensé de tous ses reportages, avec une large part donnée au conflit vietnamien, dans *Dark Odyssey*. Sombre odyssée. Ce qui en dit long sur les cauchemars de l'auteur.

Une de ses premières images, en 1961, donne le ton : un gamin s'apprête à fracasser un piano déjà mal en point, quelque part au pays de Galles. Jones Griffiths lui a demandé ce qu'il était en train de faire : *« Ma mère m'a demandé de le réparer »*, a répondu le gosse. Le photographe manie l'humour noir, et ses images, en noir et blanc, cadrées au grand angle, sont également très sombres, comme saturées.

Il y a plus à voir, dans cet album, sur le Vietnam, que dans toutes les images publiées sur la guerre du Golfe. Car les photographes étaient, en Indochine, libres de leurs mouvements, « dans » le conflit, à quelques centimètres des combattants et victimes. D'où leurs convictions, Jones Griffiths en tête, que la photographie pouvait transmettre une information et changer le monde. Et ce n'est pas un hasard si les images du Gallois sont accompagnées de légendes précises, qui attestent que le journaliste n'est jamais loin du photographe.

Après quelques guerres « verrouillées » par les belligérants (Malouines, guerre du Golfe) et des kilos d'images insoutenables qui n'ont en rien modifié le cours des choses (conflits en ex-Yougoslavie), la plupart des photographes se montrent aujourd'hui très réservés sur le pouvoir d'information de leurs clichés. Aussi, beaucoup préfèrent mettre en avant un regard, voire leur histoire propre, dans des travaux qui ont plus à voir avec la photographie et l'autobiographie qu'avec l'information.

C'est le cas de Fouad Elkoury, qui offre un petit livre « décalé », sans doute le plus abouti et cohérent dans le genre, autour d'un pays sur-médiatisé et sur lequel nous avons été abreuvés d'images : la Palestine. Le titre cerne le propos : *Palestine, l'envers du miroir*. Fouad Elkoury s'est rendu, en mai et juin 1995, à Jéricho, Jérusalem, Gaza, Naplouse, Djénine, Hébron, Bethléem, Ramallah... Dans ce carnet de voyage, cette chronique au jour le jour, il raconte par les mots ce qu'on ne dit pas, et montre par l'image ce qu'on ne voit pas. Non par quelque volonté de censure, mais parce que la banalité du quotidien, la nuance, l'ambiguïté, la distance, l'ailleurs, les sensations, les sentiments – autant de valeurs chères à Elkoury – intéressent peu la presse. L'autobiographie n'est pas loin dans ce récit littéraire, dans ces « croquis sur pellicule » qui se terminent par quatre portraits de jeunes Palestiniens. Quatre plongées brutes et émouvantes dans la réalité.

M. G.

L'esprit chamanique souffle sur l'art pariétal

Quel sens donner aux peintures rupestres ? A la lumière du chamanisme, Jean Clottes et David Lewis bouleversent toutes les thèses précédentes et décryptent le mystère de cette « préhistoire de l'art »

LES CHAMANES DE LA PRÉHISTOIRE
de Jean Clottes et David Lewis-Williams.
Seuil, coll. « Arts rupestres », 120 p., 114 ill., 249 F.

L'ouvrage de Jean Clottes et de David Lewis-Williams provoquera assurément des controverses. Il propose en effet une nouvelle réponse à des questions débattues depuis le début du siècle : pourquoi nos lointains ancêtres ont-ils laissé des dessins au fin fond de boyaux obscurs ? Quel est le sens de ces peintures pariétales ? Pour arriver à une nouvelle explication, les auteurs ont croisé leurs compétences. Le Français Jean Clottes, préhistorien chevronné, est un spécialiste des grottes ornées. L'archéologue sud-africain David Lewis-Williams a longuement étudié l'art et les croyances des Bushmen, une des dernières communautés de chasseurs-collecteurs de la planète. Si les deux hommes tentent aujourd'hui de renouveler les interprétations de cette *« préhistoire de l'art occidental »* (Leroi-Gourhan), c'est que des découvertes récentes, en particulier celles de la grotte Cosquer et de la grotte Chauvet, en France, ou du site de Foz Côa, au Portugal, sont venues bouleverser les hypothèses les plus établies.

Les premières explications sont simples. Gravures et sculptures n'avaient d'autre but que d'orner des *« demeures »* ou des outils. *« Les loisirs d'une vie facile enfantent les arts »*, écrit-on en 1864 – le *« bon sauvage »* de Rousseau n'est pas loin. Au début de notre siècle, cette théorie anachronique de l'art pour l'art est abandonnée. Elle ne peut rendre compte des peintures exécutées dans les galeries profondes, loin des habitats. Le totémisme tente alors des préhistoriens comme Salomon Reinach. Les travaux des ethnologues permettent d'impliquer une corrélation entre un groupe humain et une espèce animale ou végétale. Le groupe ainsi caractérisé s'identifie et vénère son totem. Mais pourquoi beaucoup d'animaux étaient-ils figurés avec des blessures occasionnées par des armes de jet, ce qui semble incompatible avec le respect dû au totem ?

Reinach lui-même abandonne cette explication et élabore la théorie de la *« magie de la chasse »*. Certaines pratiques permettent d'influer sur le cours des événements. Représenter un animal était, pour les hommes primitifs, un moyen de les placer sous leur domination. Les cérémonies magiques qui se déroulaient loin des regards, et dont les « images » étaient le support, avaient trois buts principaux : multiplier les fruits de la chasse, accroître la fertilité des espèces consommables et favoriser la destruction des grands prédateurs. L'abbé Breuil relaye les idées de Salomon Reinach. Les partisans de la magie comme donnée fondamentale de l'art pariétal restent majoritaires jusque dans les années 50. A cette époque, André Leroi-Gourhan démonte ce bel échafaudage. Le pourcentage des animaux porteurs de signes évoquant des armes est infime, remarque le préhistorien – qu'il s'agisse d'espèces consommables ou dangereuses. Les allusions sexuelles sont encore plus rares. Et quel sens à donner aux mains *« négatives »* plaquées sur les parois, aux silhouettes humaines ou grotesques, qui ne correspondent à rien de *« naturel »* ?

Avec Annette Laming-Emperaire, Leroi-Gourhan avance une autre explication. La grotte elle-même est un espace structuré. Son organisation spatiale est méditée. Les dessins y sont répartis en fonction des entrées, des fonds, et des avatars de la topographie. Les animaux les plus représentés, bisons et chevaux, voisinent dans des proportions qui ne doivent rien au hasard. D'autant qu'ils sont accompagnés, selon des normes singulières, d'autres espèces. Après un inventaire poussé, Leroi-Gourhan conclut à l'existence d'un système binaire, expression d'un symbolisme sexuel, associant bisons (pôle féminin) et chevaux (pôle masculin), et redoublé par des signes géométriques : signes longs, pénis, et signes pleins, vulves.

Les recherches se poursuivant, les critiques de ces conceptions structuralistes furent de plus en plus nombreuses. Sans doute les dessins représentent-ils un système de pensées et de mythes, mais cela n'explique en rien pourquoi ils ont été faits au fond des grottes. La typologie sexuelle repose sur des critères subjectifs. Pourquoi le chasseur magdalénien aurait-il représenté un bison, dont il a soigneusement dessiné les attributs mâles, pour symboliser le sexe féminin ? Le découpage des cavernes en zones distinctes ne repose-t-il pas, lui aussi, sur des critères trop subjectifs ? Enfin, les nouvelles découvertes mettent à mal des pans entiers de cette théorie. Ainsi, l'évolution chronologique des styles classés de manière assez rigide par Leroi-Gourhan a été infirmée par les premières datations opérées sur les parois de la grotte Chauvet.

Ce courant a néanmoins influencé de manière positive l'étude des grottes ornées. *« L'importance de la caverne, dans les choix, et vraisemblablement dans les significations, ne peut plus être remise en cause*, reconnaissent les deux auteurs. *Les répartitions des dessins en fonction des reliefs et de la topographie sont devenus des éléments fondamentaux des études modernes. Les espèces animales retenues répondent à une logique autre que culinaire. Il est maintenant évident que des animaux ont été favorisés et d'autres dédaignés en fonction de critères culturels. »* Lesquels ? Mystère. Faut-il abandonner toute tentative d'interprétation ? Non, répondent Jean Clottes et David Lewis-Williams, qui proposent de rapprocher art des cavernes et chamanisme.

CONSCIENCE ALTÉRÉE

Le chamanisme est un système de croyances qui comprend des techniques de guérison, des rites pour influer sur les éléments (les intempéries) et les événements (la chasse), des prophéties, des pratiques de sorcellerie, et la possibilité de converser avec les esprits. La transe, obtenue par des moyens variés, est le truchement par lequel le chamane accède à ces pouvoirs. Toutes les cultures, nous disent les auteurs, y compris celles du paléolithique, ont été confrontées à ce problème d'*« état de conscience altérée »* qui engendre souvent un art. En particulier les communautés de chasseurs-collecteurs. Et de citer l'art chamanique des San, bien observé aux dix-neuvième et vingtième siècles en Afrique du Sud, qu'ils rapprochent des manifestations de l'art paléolithique étudiées en Europe.

Sur les deux continents, aujourd'hui comme hier, *« les peintures et les gravures ne représentaient pas des animaux réels, chassés pour se procurer de la nourriture, dans un paysage concret. Ce sont plutôt des visions que l'on allait chercher dans le monde souterrain des esprits, pour leur puissance surnaturelle et pour l'aide que les chamanes en retiraient »*. Cette thèse, longuement étayée par des arguments d'ordre ethnologique ou neuropsychique, repose sur la connaissance détaillée de dizaines de *« sanctuaires »*, analysés avec minutie. Séduisante, développée avec science et passion, elle sera sans doute combattue.

Emmanuel de Roux

★ Signalons également la réédition en poche du livre d'André Parrot *L'Archéologie*, dans lequel le découvreur de Mari expose ses méthodes scientifiques.
Petite Bibliothèque Payot, n° 303.

Promenade érudite place des Vosges

DE LA PLACE ROYALE À LA PLACE DES VOSGES
textes réunis par Alexandre Gady.
Éd. Action artistique de la Ville de Paris, 414 p., 300 F.

La collection « Paris et son patrimoine », éditée par l'Action artistique de la Ville de Paris, est une bénédiction pour les universitaires, en herbe ou confirmés. Quartiers, monuments, rues, architecture, tout ce qui peut être objet de thèse a une chance de servir de matériau à une monographie (collective ou non) qui sera imprimée avec force illustrations par cette association, émanation de la municipalité. Un impératif : le sujet doit être parisien. Peu à peu se constitue ainsi une bibliothèque savante sur l'histoire de Paris, savante, mais à la portée du grand public.

Le dernier volume publié est consacré à la place des Vosges, autrefois place Royale, un des projets d'urbanisme réalisés par Henri IV. Les auteurs passent au crible les constructions – plus de trente hôtels ont droit à une étude singulière –, mais aussi les œuvres d'art, comme les statues de Louis XIII ou les événements mais aussi ses habitants et l'évolution de la vie quotidienne (des salons littéraires, au commerce et à l'artisanat). Une mine pour les amoureux de Paris.

E. de R.

livraisons

PATRIMOINE

● ***LE SANCTUAIRE D'HATHOR, MAÎTRESSE DE LA TURQUOISE***, de Dominique Valbelle et Charles Bonnet
Depuis La Description de l'Egypte, il y a près de deux siècles, les volumes sur la vallée du Nil font recette en France, et les titres permettraient de remplir une bibliothèque entière. Dominique Valbelle, papyrologue lilloise et créatrice de la Mission archéologique du Sinaï septentrional, et Charles Bonnet, archéologue genevois, fouilleur de sites égyptologiques au Soudan, ont choisi un angle original : la déesse Hathor en son sanctuaire sinaïtique. Ce temple en ruine redécouvert au XVIIe siècle, fouillé par les Anglais au début du nôtre et depuis lors négligé, est situé sur le plateau de Serabit el-Kadim, célèbre pour ses mines de turquoise, pierre dont raffolaient Pharaon et ses sujets. Ce thème un peu marginal a permis aux auteurs de réussir une approche religieuse, humaine et artistique très complète de cette période du Moyen Empire, l'une des plus inventives de l'Egypte antique (éd. Picard, 205 p., 330 F).

● **JARDINS DE MONASTÈRES**, de Régine Pernoud et Georges Herscher
Le plus ancien plan connu d'une abbaye – le plan de Saint-Gall, qui date de l'époque de Charlemagne – accorde une large place aux jardins : vergers, potagers, jardins de simples. Régine Pernoud affirme dans le texte qui ouvre ce somptueux album que jardins et monastères sont indissociables. L'inventaire photographique dressé dans la seconde partie de l'ouvrage, à travers la France entière, du cloître du Val-de-Grâce aux abbayes de Fontfroide ou de Saint-Martin du Canigou, en fait la démonstration. Des topiaires de la commanderie de Neuilly sous Clermont au jardin à la française de l'abbaye de Fontenay, c'est à une excursion singulière qu'il convie (Actes Sud, 224 p., 290 F).

● ***ARABESQUES, ART DÉCORATIF AU MAROC***, *de Jean-Marc* Castera
Magnifique volume montrant les permanences et la vie de l'artisanat et de l'art islamiques au Maroc, grâce notamment aux nombreuses commandes de l'Etat et du Palais. Arabesques, calligraphie et géométrie s'entrecroisent à l'infini pour donner sa spécificité à la décoration chérifienne, servie par des centaines d'artistes anonymes. Les photos de détails architecturaux, de panoramas de mosquées ou d'intérieurs de maisons royales sont moins soucieuses de poésie que de précision technique. Cela était nécessaire pour un livre à la fois avenant et didactique (850 photos couleur de Françoise Peuriot et Philippe Ploquin, ARC éditions, 92400 Courbevoie, 450 p., 680 F).

● **JARDINS DU CARROUSEL ET DES TUILERIES**, de Geneviève Bresc-Bautier, Denis Caget et Emmanuel Jacquin
L'histoire du jardin des Tuileries commence avec Catherine de Médicis. Vers 1564, la reine commande à son compatriote italien Bernard de Carnessequi les parterres qui s'étalaient devant les fenêtres de son château, aujourd'hui *détruit. Une histoire qui* n'est pas achevée : le réaménagement du jardin conduit par Jacques Wirtz, Pascal Cribier et Louis Benech continue. Entre-temps, les transformations n'ont pas manqué, détaillées ici avec un grand luxe d'illustrations. Les *événements* qui s'y sont déroulés – fêtes, manifestations, émeutes – ne sont pas oubliés. Seul manque le récit des polémiques qui opposent depuis une demi-douzaine d'années les riverains aux forains et à l'Etablissement public du Grand Louvre, chargé des travaux de réaménagement (éd. RMN/CNMHS, 164 p., 240 F).

Histoire militaire de l'urbanisme

LA VILLE ET LA GUERRE
sous la direction d'Antoine Picon.
Ed. de l'Imprimeur, 238 p., 280 F.

Une équipe d'historiens, d'urbanistes, d'archéologues, de philosophes et de polémologues s'est partagé la tâche : montrer, avec force illustrations, comment les villes, au cours des âges, ont fait face à la guerre. Des enceintes gallo-romaines aux bunkers de la deuxième guerre mondiale.

Les systèmes de défense ont une incidence évidente sur le développement de l'urbanisme. Ils reflètent aussi l'évolution des équilibres politiques. Ainsi, *« le temps des citadelles, inauguré avec la fin de la guerre de Cent Ans, voit la vigoureuse affirmation de l'Etat centralisé »*, dit Nicolas Faucherre. L'urbanisme haussmannien, qui multiplie les espaces militaires au sein des villes, intègre la logique du maintien de l'ordre aux préoccupations politiques, économiques et sociales. Enfin, après les destructions massives des deux dernières guerres, les problèmes de la protection et de la reconstruction des villes se sont posés de manière aiguë. La guerre serait-elle l'accoucheuse des villes ?

Alain Joxe clôt son chapitre consacré à « villes et dissuasion nucléaire » en indiquant que cette dernière *« n'a pas tué les villes mais a véhiculé par diverses médiations une accoutumance à la catastrophe urbaine qui sert aujourd'hui à fonder une indifférence relative au désastre qui menace notre civilisation urbaine »*. Le philosophe Paul Virilio tient son rôle de Cassandre : *« L'époque qui débute aujourd'hui s'annonce fertile en actes de grand terrorisme métropolitain. »* Il redoute la *« reféodalisation de notre continent, s'appuyant sur les performances des nouvelles technologies de communication »* et prophétise le retour à l'Etat-Cité et à la ville privée, porteur des pires catastrophes.

E. de R.

Canons et bruits de bottes sur grand écran

LE CINÉMA DE GUERRE
de Patrick Brion.
Ed. de la Martinière, 360 p., 495 F.

Ce livre fait suite à une série de monographies que l'auteur avait consacrées au cinéma d'aventure, à la comédie musicale, au film noir, au cinéma fantastique, et au western. On y retrouve les mêmes qualités que dans les études précédentes de Brion : des textes soignés compilant souvent plusieurs sources d'information, une abondance d'illustrations-photos, dont certains photogrammes sont inédits, et plusieurs documents rares (les peintures d'atmosphère utilisées par Fred Zinnemann pour *La Septième Croix*) et le même défaut : un intérêt exclusif pour le cinéma hollywoodien, qui rend trompeur le titre de son ouvrage. Il aurait été souhaitable que l'auteur s'explique sur ce choix : autant il se comprenait dans ses volumes consacrés au western ou au film noir, autant dans le genre précis du film de guerre, il est difficile de saisir pour quelles raisons *Les Hommes contre* de Rosi ou *L'Armée des ombres* de Melville sont exclus. Dans le même ordre de choses, la sélection de films peut apparaître parfois contestable : pourquoi Brion parle-t-il de *Platoon* d'Oliver Stone et pas de *Full Metal Jacket* de Stanley Kubrick, et des *Bérets verts* de John Wayne, tout en ignorant *Le Merdier* de Ted Post, l'un des meilleurs films sur la guerre du Vietnam ? *Le Cinéma de guerre* reste, malgré ces problèmes de choix, un livre passionnant sur le rapport complexe et parfois inattendu que le cinéma américain entretient avec les conflits menés par son gouvernement, de *Mission to Moscow* de Michael Curtiz, qui soutenait l'engagement américain auprès des troupes de Staline pendant la guerre et faisait l'apologie du système communiste aux *Bérets verts*, film de propagande en faveur du maintien des troupes américaines au Vietnam.

S. Bd

Hollywood sur papier glacé

Des années 10 à la fin des années 60, Dominique Lebrun conte en images l'histoire hollywoodienne. Mais, délaissant le glamour, il laisse entrevoir derrière les poses et les sourires forcés une autre réalité

HOLLYWOOD
de Dominique Lebrun.
Hazan, 751 p., 250 F.

L'historiographie hollywoodienne a avancé à pas de géants ces dernières années, grâce à la publication d'une série de plusieurs ouvrages publiés aux Etats-Unis, comme *City of Nets. A Portrait of Hollywood in the 1940's* d'Otto Friedrich, *An Empire of Their Own*, de Neal Gabler, sur les fondateurs des grands studios, et le *George Cukor*, de Patrick McGilligan. Sur le plan photographique, peu de livres, mis à part le *Hollywood* de Kevin Brownlow (Calmann-Lévy) et qui s'étendait seulement sur la période du cinéma muet, sont venus éclairer un sujet sur lequel les travaux d'historiens se multiplient. Ce vide est en partie comblé par l'ouvrage de Dominique Lebrun, qui est un savant assemblage de plusieurs centaines de photos, certaines connues et d'autres beaucoup moins, couvrant toute l'histoire de Hollywood, de sa naissance au début des années 10, à la fin du système des studios en 1969.


COLL. DOMINIQUE LEBRUN
John Cassavetes dans « Devil's Angels », de Daniel Haller (1967)

Même si les textes accompagnant ces photos sont d'une extrême justesse, et constituent une introduction idéale à l'histoire de Hollywood en couvrant les différents genres (burlesque, serial, mélodrame, film d'horreur, western, film d'aventures) et les différentes périodes de son histoire : la naissance des grands studios, le cinéma de Griffith, les débuts du parlant, l'âge d'or, l'essor du star-system, la guerre avec l'arrivée des Européens et la naissance d'un cinéma de propagande, l'après-guerre, ce ne sont pas pas eux qui font tout l'intérêt de ce livre. Dominique Lebrun n'accorde pas une part exagérée au star-system, les photos censées représenter l'essence du glamour hollywoodien sont rares. Lebrun s'intéresse surtout à l'éphémère et à la manière dont ces clichés sont manipulés.

Grace à des commentaires très intelligents, Dominique Lebrun ramène l'apparente gaieté de certaines photos à une autre réalité, et montre à quel point certains sourires peuvent paraître forcés. Il est beaucoup question de morts violentes, de carrières ratées et de projets avortés dans ce livre. Dans un chapitre du livre, Dominique Lebrun aligne une série de destins brisés, soit par des scandales, soit par accident. Ce qui est frappant dans ces portraits de Mae Murray, Fatty Arbuckle, Mabel Normand, Wallace Reid, Mildred Harris, et de Thomas Ince, c'est de voir qu'on n'en reconnaît aucun. La plupart des clichés du livre donnent le sentiment d'avoir été volés ou pris entre deux portes : James Whale sur le plateau de *Frankenstein* en train de regarder cigare à la main, avec l'assurance d'un propriétaire terrien, Boris Karloff dans le rôle de la créature hybride, portant un attirail de vingt-cinq kilos, la tête rendue carrée avec des couches de caoutchouc et de coton, comme s'il s'agissait d'une bête de somme destinée à l'abattoir ; Johnny Weissmuller sur le plongeoir d'une piscine en train de faire tomber Lupe Velez ; Anna Magnani hilare dans les bras d'un Tennessee Williams comateux pendant le tournage de *L'Homme à la peau de serpent* de Sidney Lumet... *Hollywood* se distingue par ce qu'il ne dit pas, mais par ce qu'il laisse apparaître par une juxtaposition d'images dont l'interprétation est laissée au lecteur.

Ainsi entre la première photo du livre montrant D. W. Griffith en gabardine, coiffé d'un chapeau, sous la pluie battante sur le tournage d' *A travers l'orage* en 1920, et les deux dernières : John Cassavetes en motard ébouriffé, à la tête d'une bande de Hell's Angels dans *Les Anges de l'enfer*, Peter Fonda et Dennis Hopper dans *Easy Rider*, chevauchant leur Harley-Davidson, quittant l'Ouest où il n'y a rien de nouveau pour retourner à New York, ne se jouent pas simplement le début et la fin d'une histoire, dont les deux extrémités n'auraient rien à voir. Il n'y a pas deux histoires distinctes, dont l'une serait consacrée à la réussite flamboyante d'un système, et l'autre à sa fin, déboulonné soixante ans plus tard par la télévision, mais bien le même récit, comme si l'histoire de Hollywood était plus circulaire que linéaire, et finissait par se mordre la queue. Entre Griffith que l'on voit, sur un cliché pris en 1929, en compagnie de Douglas Fairbanks Sr., Mary Pickford, Charles Chaplin, avec qui il s'était associé pour fonder sa propre compagnie de production, la United Artists, et qui déclarait : *« Notre but n'est pas de gagner de l'argent, nous voulons faire de bons films. Notre récompense sera la gloire, et aussi les pas en avant que nous pourrons librement faire dans l'art cinématographique »* avant d'être rejeté par le système dont il avait été l'un des fondateurs, et John Cassavetes, acteur indépendant, utilisant ses cachets de comédien pour financer des productions dont personne ne voulait et que Hollywood rejetait.

Samuel Blumenfeld

Jacques Demy de conte en film

LE CINÉMA ENCHANTÉ DE JACQUES DEMY
de Camille Taboulay.
Ed. Cahiers du cinéma, 190 p., 195 F.

Aucune étude exhaustive et aussi documentée sur Jacques Demy, le réalisateur des *Parapluies de Cherbourg* et des *Demoiselles de Rochefort*, n'avait été réalisée jusqu'à aujourd'hui. C'est désormais chose faite, grâce à cet ouvrage synthétique de Camille Taboulay, qui s'est efforcée de développer l'une des idées-forces que Demy avait essayé de mettre en place dès le début de sa carrière de cinéaste : *« Mon idée est de faire 50 films qui seront tous liés les uns aux autres, dont les sens s'éclaireront mutuellement à travers des personnages communs. »* *Le Cinéma enchanté de Jacques Demy* est construit autour de trois grands axes. Une analyse des films de Demy, où Camille Taboulay distingue ses influences (Cocteau, Ophuls), et montre comment tous ses films fonctionnent sur le modèle du conte. Un aperçu biographique, avec en particulier un chapitre passionnant sur le séjour de Demy aux Etats-unis, un pays où, en amoureux de la comédie musicale américaine, il rêvait d'aller travailler, et où il vit à plein le cliché d'un bonheur accompli, fréquentant les cercles hollywoodiens à la mode. Pourtant, Demy ne réalisera qu'un seul film là-bas, *Model Shop*. Dernier point fort de l'ouvrage : un travail de première main sur les archives, avec une étude des différentes versions manuscrites des scénarios de Demy où il est bien montré à quel point ceux-ci étaient contruits avec un dialogue ciselé ne tolérant pas la moindre improvisation, sur ses carnets de travail où l'on retrouve des réflexions sur son métier, des notes sur la préparation de ses films, des ébauches et brouillons de chansons, des croquis, des poèmes.

S. Bd

De Cinecittà à la Croisette

Le cinéma italien, Jean Marais et le Festival de Cannes au cœur de trois ouvrages constellés d'étoiles d'hier et d'aujourd'hui

Selon un principe déjà exploité avec brio par Patrick Brion sur les différents genres du cinéma américain, Jean A. Gili analyse, avec de superbes photos à l'appui, 82 films italiens, classés à travers cinq périodes distinctes : grandeur et décadence du cinéma italien (1896-1929), le cinéma de l'époque fasciste (1930-1944), le néoréalisme et sa descendance immédiate (1945-1959), l'âge d'or du cinéma italien (1960-1980), les problèmes actuels du cinéma italien (1981-1996). Il est pourtant incroyable qu'aucun film de Sergio Leone ne soit analysé par Jean A. Gili, et que les noms de Mario Bava et de Dario Argento, deux des plus grands cinéastes de genre italiens, ne soient même pas mentionnés dans un tel ouvrage.

Dans un deuxième où figurent de nombreux documents inédits, on peut apercevoir de nombreuses photos de Jean Marais dans *La Belle et la Bête, Le Testament d'Orphée, Le Capitaine Fracasse, Le Bossu, Fantômas, Ruy Blas, L'Aigle à deux têtes, La Princesse de Clèves, Nez de cuir*. Le livre est divisé en quatre parties : les souvenirs de Jean Marais et son amitié avec Jean Cocteau et Coco Chanel, le cahier de l'acteur sur scène et à l'écran, un témoignage d'Helga Hamel, et une présentation de l'œuvre de Jean Marais, sculpteur et peintre.

Le Roman de Cannes est l'ouvrage le plus complet jamais écrit sur le Festival de Cannes. Le livre permet de suivre les moments les plus marquants du festival année par année, et de retrouver des interviews d'époque, des extraits de critiques de films, et une série d'anecdotes. Outre une abondante documentation photographique, on trouve un roman de Jean-Pierre Dufreigne qui sert de fil rouge au livre, et une série de témoignages inédits de Robert Altman, Francis Coppola, Clint Eastwood, Jeanne Moreau, Gena Rowlands, Steven Spielberg, Billy Wilder, Akira Kurosawa.

S. Bd

LE CINÉMA ITALIEN
de Jean A. Gili.
Ed. de La Martinière, 360 p., 495 F.

MES MÉTAMORPHOSES
de Jean Marais.
Ed. de La Martinière, 172 p., 240 F.

LE ROMAN DE CANNES
50 années de festival
de Danièle Heymann et Jean-Pierre Dufreigne.
TF 1 Editions, 280 p., 298 F.

Kafka animé

Le romancier reprend vie sous la plume du dessinateur Robert Crumb

KAFKA
de Robert Crumb et David Zane Mairowitz.
Adaptation française de Jean-Pierre Mercier.
Actes Sud, 175 p., 98 F.

Kafka aimait flâner dans les parcs de Prague. Au cours d'une de ses déambulations, peu avant sa mort, il rencontra une petite fille qui pleurait la perte de sa poupée. « *Ta poupée est en voyage*, lui dit Kafka. *Je le sais, elle vient de m'écrire.* » Comme la fillette restait dubitative, il lui donna rendez-vous le lendemain au même endroit. Il rentra chez lui, rédigea pendant la nuit une longue lettre et retourna au matin dans le parc. Il lut à l'enfant qui l'attendait fébrilement ces quelques pages où la poupée racontait ses aventures, ses voyages, sa nouvelle vie. Le jeu dura trois semaines ; Kafka y mit fin en mariant la poupée.

Peut-être, en observant cette fillette, s'est-il souvenu de sa première expérience sexuelle, à vingt ans, avec une vendeuse. Il avait eu honte de baigner son visage dans une eau malpropre et avait éprouvé, en même temps, un irrésistible désir de souillure. Plus tard, dans ses romans, il mettrait toujours en scène des femmes à la sentimentalité flasque, caressantes et obscènes, comme une mère que la vie aurait entraînée vers les bas-fonds.

Il avait toujours pensé que *« le coït est le châtiment du bonheur de vivre ensemble »* et que *« les femmes sont des pièges qui guettent l'homme de tous côtés, pour l'entrainer dans le domaine exclusif de la finitude »*. Il avait pitié des petites filles *« à cause de la transformation en femmes à laquelle elles doivent succomber »*. Il préférait les jeunes filles auxquelles il envoyait des lettres. *« Ecrire des lettres*, affirmait-il, *c'est un commerce avec les fantômes, non seulement avec celui du destinataire, mais encore avec le sien propre, qui grandit sous la main qui écrit. »*

Il rédigea également une déclaration de haine à son père, Hermann, le type même du commerçant parvenu et méprisant, qui tyrannisait ses employés, les appelant ses *« ennemis payés »*. La lettre ne lui parvint jamais, la mère de Franz l'ayant subtilisée. Maintenant qu'il allait mourir, Kafka considérait le vieux despote avec un mélange de pitié et de tendresse. Il savait bien que, en accusant son père, il avait dressé également un réquisitoire contre lui-même, selon la règle qu'il s'était fixée : *« Il faut qu'une ligne au moins soit braquée chaque jour contre moi. »* Il aspirait moins à une morale qu'à une sentence de mort qu'il s'infligerait lui-même. Maintenant qu'une tuberculose du larynx le condamnait à mourir de faim et de soif – pendant qu'il corrigeait les épreuves de son chef-d'œuvre, *Un artiste de la faim* –, il rêvait de boire une bière sur une plage ensoleillée avec son père, avant de prendre le bateau pour la Palestine et d'aller ouvrir là-bas un restaurant...

A la petite fille qui ne grandira jamais, on aimerait offrir ce merveilleux *Kafka* du dessinateur Robert Crumb, mais oui, celui de *Fritz le Chat*, et de David Zane Mairowitz pour le texte. C'est comme si Kafka était encore là dans son terrier et qu'il nous racontait en images quelques épisodes, cocasses et énigmatiques, de ses romans, ou que nous puissions lire par-dessus son épaule les lettres qu'il s'envoyait à lui-même pour tenter de comprendre pourquoi rien ne vient jamais apaiser notre désir de consolation. *« Il était un homme qui voyait le monde si clairement qu'il ne pouvait pas le supporter et qu'il lui fallait mourir »*, avait dit de lui Milena à sa mort. Et c'est sans doute pourquoi il nous est si proche.

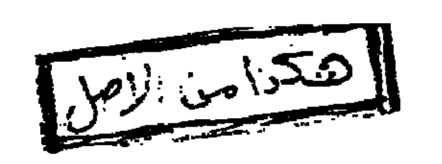
Roland Jaccard

Une expérience cinématographique kafkaïenne

KAFKA VA AU CINÉMA
de Hanns Zischler.
Traduit de l'allemand par Olivier Mannoni,
éd. Cahiers du cinéma, 175 p., 130 F.

C'est par accident qu'Hanns Zischler, acteur dans des films de Godard, Akerman, Chabrol, Wenders, écrivain, traducteur, critique de films, s'est mis à écrire *Kafka va au cinéma*. De ce hasard est sorti un livre formidable. Alors qu'il travaillait en 1978 à un petit film consacré à Kafka, Hanns Zischler découvre pour la première fois dans son *Journal* et dans sa *Correspondance* les notes qu'il avait prises sur le cinéma. La plupart des visites au cinéma de Kafka s'effectuaient lors qu'il voyageait avec Max Brod et se rendait à Milan, Munich, Paris – des lieux sur lesquels Hanns Zischler est retourné dans le but de pouvoir voir les films dont parle Kafka. Une expérience que l'on pourrait qualifier de kafkaïenne étant donné la cinéphilie très particulière de Kafka. Hanns Zischler s'est lancé sur la piste de films qu'il est presque impossible de voir. Pour décrire ce phénomène, l'historien suisse du cinéma, Fritz Güttinger, a parlé d'une histoire des failles du cinéma. Dans ces failles se trouvent un film muet danois de 1911, *Die Weisse Sklavin (La Traite blanche)*, *Shiwath Zion*, un film sioniste, un film Gaumont de Jean Durand sorti sous le titre allemand de *Sklaven des Goldes* (« Esclaves de l'or »), *La Broyeuse de cœurs*, de Camille de Morlhon, *L'Enfant de Paris*, de Léonce Perret. Le chapitre sur *Shiwath Zion* éclaire de manière lumineuse les rapports complexes qu'entretenait Kafka avec le sionisme, percevant la Palestine comme un spectateur de cinéma, comme un lieu où l'on ne peut pas pénétrer, à l'image du château où Joseph K. n'arrive pas à rentrer, d'une proximité évidente et en même temps lointaine comme un espace imaginaire ou un film.

S. Bd



Aux ombres bleues du désert

Comme J.-M. G. Le Clézio qu'il admire, le comédien Richard Bohringer est un amoureux du désert. Pour « Le Monde des livres » il témoigne de la splendeur de l'album d'Edmond Bernus et Jean-Marc Durou, sous la forme d'une lettre adressée à son ami disparu, Manu Dayak, chef rebelle de la cause touarègue, mort en 1995 dans un accident au Niger.

TOUAREGS, UN PEUPLE DU DÉSERT
d'Edmond Bernus
et Jean-Marc Durou.
Robert Laffont, 336 p., 800 F.

Mano, j'étais venu à toi avec ma brassée d'exotisme. Mon chagrin de petit Blanc. Ce beau livre m'a fait connaître l'incroyable dérision de mon abandon. Dans la nuit du plus grand désert du monde. A des centaines de milles d'une ville, d'un village, d'un hameau, *tout est fantôme*. Tout est fantôme bleu. La voûte céleste t'emporte. Aventure interplanétaire. Les étoiles filantes dans tous les sens. Là-haut, le Bon Dieu a flanqué le feu à sa barbe. Sur la terre comme au ciel. Comment vivre avec ton peuple sans y croire.

Le grand désert balance, royal, un coup de vent. Me met en pièces lorsque j'hésite devant la carte postale. Le vent du désert interdit la raison. Fout la fièvre. A m'entendre balbutier quelques pauvres prières devant ta beauté. Désert. Ça passe ou ça casse tu m'as dit Mano. Le désert est vivant. Il palpite et sait reconnaître à la légèreté de ton pied l'amour que tu lui portes. Mano. Chef. Universitaire. Connaît Paris comme sa poche. Trouver des clients pour traverser l'éternité. Faut le faire. Mano guide touareg. Fils de pauvres touaregs. Petit-fils de guerriers esclavagistes. Maîtres du désert. Amoureux fou de l'éternité et de la liberté. L'éditeur m'a donné ce gros livre avec des photos. Je plonge dedans. Assoiffé de mémoire. Tout au bout du voyage il y a ta photo. Ami magique. J'ai retrouvé le marché aux chameaux. Avec des odeurs de marmites et des bouts de musique. Bon, le bouquin n'est pas donné. Il y a des belles photos que je crois tu aurais aimées. Et puis des visages de femmes de la nuit des temps. Des mains comme des ailes des robes comme des soleils et puis des regards des regards qui te regardent (qui nous), des hommes à qui faut pas la faire, pas des malins de salons. Les flammes du feu qui se mélangent à la nuit qui vient lentement, comme pour mieux laisser le jour s'endormir. Désert. Il s'enroule dans son immense drap et les dunes comme des paupières de géants se closent dans l'ombre bleutée de leurs cils. A dos d'oiseau au-dessus du massif de l'Aïr. Clic-clac le photographe. Avec de l'amour. Sûr, Mano, cet homme aime le désert et son peuple. Beau bouquin je te jure avec toute l'histoire. L'histoire de l'Afrique tout entière. Objectif avec amour. Je sais. Il paraît que c'est un art difficile. Beau bouquin qui en témoigne. Il y a des années de vie dans ce bouquin et vos siècles à vous Touaregs.

Le désert. Immobile. Tout ce sable, toutes ces âmes suspendues, amicales, nous étaient connues avant notre naissance. Mano Touareg bonne route là-haut. Ton peuple souffre. Mais peut-être qu'un jour nous autres de là-bas comprendrons votre indispensable existence ainsi que celle de tous les peuples de transhumance (de tous les peuples). Merci pour ta nourriture.

Richard Bohringer

★ Signalons le coffret *Touknout Red-Jem*, deux albums photos d'Alain Sèbe, éd. Alain Sèbe, coll. « Tagoulmoust », 2 volumes, 120 p. chacun, le coffret 690 F.

Quand l'imaginaire passe à l'acte

A travers l'histoire des décors d'opéra, Gérard Fontaine offre un superbe voyage dans un lieu mythique

LE DÉCOR D'OPÉRA
Un rêve éveillé
de Gérard Fontaine.
Ed. Plume, 320 p., 485 F.

Joliment préfacé par Catherine Clément, ce magnifique album est autant un essai qu'un livre d'éthique. Partant du constat – évident – que la mémoire de l'opéra est des plus fragiles, l'interprétation musicale ou scénique ne laissant guère de traces avant l'ère la plus *contemporaine*, Gérard Fontaine pointe d'entrée un double paradoxe : le compositeur ne s'intéresse pas nécessairement à la réalisation à la scène de ses ouvrages, tel Debussy qui la pense, *« si belle soit-elle, toujours contradictoire au rêve intérieur »*, et le travail sur le décor rencontra un désintérêt théorique durant trois siècles, qui ne fut corrigé que par Adolphe Appia, admirateur de Wagner, puis Edward Gordon-Craig, inspiré, lui, par une réflexion venue du théâtre.

Ce silence doit surprendre : les *sommes investies dans les fastes lyriques* et la séduction nécessaire d'un public facilement blasé commandent une vigilance dont on a peu l'exemple. A l'Opéra, tout relève de l'extraordinaire. A la singularité du divin et du monstrueux de l'âge baroque succède la kyrielle des forces occultes, vertus ou objets magiques ; mais héros surhumains, humains transcendant leur nature ou parias exemplaires, tous relèvent de cette *« inquiétante étrangeté »* dont Freud a établi la séduction périlleuse. L'opéra sera donc le lieu de cette audace inouïe qui joue sur les limites de l'effroi grâce au masque de l'onirisme. D'où la place privilégiée de la nuit et du rêve, du cauchemar aussi, puisque le statut provisoire de l'écart permet tous les excès. *L'opéra ou le désir de voyage* dans l'espace et le temps. C'est la *scène où, par excellence, s'abolissent* les règles de la sacro-sainte unité dramatique. Le genre s'adresse d'abord à l'imaginaire, le poétique prime sur le *scénique*, la partition sur le livret, que le compositeur prend du reste en charge parfois dès le XIXe siècle. Mais si la valeur-clé reste la musique, celle-ci a besoin d'un écrin. Le rêve, cette *« courte folie »* chère à Schopenhauer, est une hallucination, version pour adultes des contes de fées de l'enfance. Un pur enchantement. S'octroyant des règles spécifiques, le monde imaginaire y est donné pour le seul réel ; en le représentant, *il le rend présent*.

Les formules retenues pour la métamorphose ont beaucoup varié. Si les machineries baroques accentuent le recul du théâtre poétique, le XVIIIe, au nom du « naturel », demande aux costumes d'assumer le spectaculaire qu'il refuse désormais au décor. Le XIXe, féru d'archéologie, de pittoresque et d'exactitude, historicise jusqu'à découper l'opéra en tableaux. Mais aucun des arts plastiques mis en jeu ne réussit à en porter la magie efficace.

« L'ERREUR »

L'architecture ? La structure y *fige la fluidité nécessaire, et le genre* ne récupère que dans l'élaboration du temple lyrique, contamination de la musique sur le lieu, la folie attendue (Palais Garnier, à Paris). La peinture ? Le trompe-l'œil longtemps utilisé est finalement vaincu par le hiatus de plus en plus sensible entre l'espace fictif et l'espace réel, le développement du naturalisme et surtout les progrès de l'éclairage qui ruinent son efficacité. Symbolisme et vérisme, surtout, portent un coup plus dur encore au genre, tuant la poésie et l'inventivité du décor, gâchant l'effet de l'art au nom de l'effet de réel. En travaillant la lumière, qui marque bien des affinités avec la musique, Appia entend *magnifier contre l'exactitude* du réalisme, « l'erreur », marque de *liberté, d'invention et de poésie*. L'autre solution vient du parti pris de *Mamentov*, qui assume la bidimensionnalité de la toile de fond face au volume de la scène. *Les Ballets russes de Diaghilev popularisent une option qui affiche crânement* la traduction visuelle au cœur même de la représentation. Picasso, Masson, Balthus ou Derain s'y essaient successivement avec brio. Et le Festival d'Aix accueille audaces fécondes sous l'ère Dussurget (1948-70). Mais l'*« énorme feu de joie »* ne tient pas un siècle, et bientôt s'opère à nouveau la césure entre les peintres et l'opéra, où *triomphe sans partage, désormais*, le metteur en scène. Les rares cas où il fut un peintre passé à la régie (David Hockney pour *The Rake's Progress* de Stravinsky à Glyndebourne, en 1975) ne résolvent pas le dilemme ; tout au plus déplace-t-il le problème en enfermant l'espace dans la bidimensionnalité d'une toile de fond lue comme une estampe animée par des sujets en relief.

Aujourd'hui, la scène a changé : elle est mobile ; l'acteur est devenu l'élément essentiel de la mise en scène, l'espace s'est ouvert et *choisit* d'autres lieux « magiques » *(théâtres antiques, chevets d'église*, etc.), et les Jean-Michel Jarre ou Jean-Paul Goude réinventent la scène lyrique s'ils n'illustrent pas le genre.

Reste le recours aux nouvelles technologies, jeux de lumière et d'ombre, projection de décors sur des murs neutres, usage de téléviseurs sur scène. Le compositeur de décors d'opéra peut aujourd'hui tout tenter. *« Rien ne lui sera interdit, sinon de n'être pas visionnaire – de ne pas rêver et de ne pas faire rêver. »*

En s'appliquant lui-même la leçon qu'il donne, Gérard Fontaine nous propose un superbe parcours dans l'histoire d'un lieu mythique, que l'on pourra accompagner d'une visite à la bibliothèque du Musée de l'Opéra, *où se tient jusqu'au 2 février* une exposition sur le même thème.

Philippe-Jean Catinchi

Encyclopédie des musiques populaires

LA CHANSON MONDIALE DEPUIS 1945
Larousse, 874 p., 315 F.

Réalisé par une équipe de journalistes français, le « Dictionnaire de la chanson mondiale depuis 1945 » rassemble les biographies et discographies sélectives de plusieurs milliers d'artistes, mais aussi des entrées par genres musicaux (blues, rap, salsa...) ou thèmes transversaux (*mode et chanson*, *Memphis*, Tamla Motown, accordéon...). Par rapport à ses équivalents britanniques ou américains qui privilégient la musique anglo-saxonne, cet ouvrage joliment illustré a le grand mérite de s'attarder sur l'histoire de la chanson francophone et les musiques du monde. Pour une fois, les musiciens de raï, de flamenco, de merengue, de bossa, de mandinka ou de mambo côtoient ceux de rock, de blues, de country et de soul. Bien sûr, on ne contient pas la « chanson mondiale » en *874 pages. L'exhaustivité ne peut* être qu'une chimère. Le grand jeu *(cruel) consiste alors à relever* les inévitables oublis de ce genre d'entreprise. On note que les chanteurs français n'ont pas intérêt à s'exiler s'ils veulent figurer au sommaire (ainsi les absences de Clémentine et Louis Philippe, respectivement japonaise et anglais d'adoption). Surtout, on remarque qu'à force de valoriser la world music les auteurs finissent par ignorer un trop grand nombre de songwriters dont l'influence plus ou moins souterraine a pourtant contribué à façonner la chanson (rock entre autres) de l'après-guerre. Ainsi aux notules sur des artistes français aussi mineurs que Gang +, Rachel des *Bois* ou Le Cri de la Mouche, on aurait *préféré trouver celles* sur les TV Personalities, Pavement, Fred Neil, David Hackles, *Pastels*, Fugees ou l'immense auteur soul, Norman Whitfield.

Stéphane Davet

L'homme-Tibet

La vie de Dilgo Khyentsé, ermite et poète, témoigne de tous les enjeux historiques d'un pays asservi

L'ESPRIT DU TIBET
La vie et le monde
de *Dilgo Khyentsé*,
maître spirituel
de Matthieu Ricard.
Préface du Dalaï-lama.
Seuil, 130 *photos* couleurs,
152 p., 295 F.

Les livres consacrés au Tibet sont désormais légion. Cet engouement éditorial, souvent brouillon, approximatif ou redondant, ne laisse pourtant pas d'être utile : il témoigne de la fascination que continuent d'exercer un pays et une culture cruellement asservis, niés par l'occupant chinois.

Mais s'il est un *seul* ouvrage à conseiller aujourd'hui, c'est bien *celui que Matthieu Ricard vient* de composer autour du destin de Dilgo *Khyentsé*, l'un *des* grands maîtres spirituels du Pays des neiges, *car cette* trajectoire singulière révèle tout un univers, une histoire, un message.

Né en 1919 au Kham, la province la plus orientale du Tibet, Dilgo Khyentsé est mort en 1991. Son parcours terrestre fait donc le lien entre un monde ancien mené à la ruine et un exil investi soudain d'une force de renaissance. Sa biographie, qui est celle d'un chef religieux traditionnel, à *la fois ermite*, poète et érudit, se charge par la force des *choses* des bouleversements tragiques imposés à sa terre natale, puis des combats pour la survie d'une civilisation sans pareille.

Entré au monastère à l'âge de onze ans, passant ensuite de longues années à étudier et à méditer dans des retraites de montagnes, Dilgo Khyentsé voulait opter pour une existence solitaire. L'un de ses maîtres, *Cheukyi Lodreu*, l'en dissuada. A partir de ce jour, *le renonçant devint* messager, intercesseur, éveilleur.

Même l'épreuve de l'invasion chinoise et la fuite clandestine à travers l'Himalaya ne ralentirent pas durablement son activité. Au Bhoutan, en Inde, au Népal, il redoubla d'énergie. Comme le souligne Matthieu Ricard : *« Chacune des réalisations de Khyentsé Rimpoché suffirait à occuper une vie entière. Il passa vingt ans à pratiquer en retraite et plus d'un demi-siècle à donner d'étonnants enseignements plusieurs heures par jour ; il écrivit vingt-cinq volumes de textes et supervisa d'innombrables projets pour la préservation et la propagation des enseignements et de la culture bouddhistes ; bref, il traduit infatigablement en actes toute une vie consacrée à l'enseignement du Bouddha. »* Il devint également un grand bâtisseur, installant des communautés monastiques parmi les réfugiés *tibétains et jusqu'en* Occident.

*Tous ces aspects de la personna*lité de Dilgo Khyentsé constituent la trame du livre, ils apparaissent dans chaque fragment d'autobiographie, chaque extrait d'enseignement, chaque poème, et surtout dans les admirables photos du voyage de retour au Tibet en 1985. Cet épisode, en lui-même, est d'un formidable intérêt. On y voit l'accueil, trente ans après, sur des sites ravagés, d'un dignitaire bouddhiste. On y sent la ferveur populaire résolue à s'exprimer envers et contre tout. On y suit un *périple stupéfiant : du passage* en litière d'un col à 5 600 mètres, à la traversée en canot du Tsangpo pour rejoindre l'antique monastère de Samyé ; de l'immense haie d'honneur des cavaliers nomades aux festivités organisées pour l'arrivée dans la région du Kham.

Matthieu Ricard, qui fut pendant quatorze ans le secrétaire de Dilgo Khyentsé, était le seul à pouvoir réaliser un ouvrage *de cette* envergure. A la fois document intime, essai philosophique, récit d'une aventure humaine exceptionnelle, œuvre de sauvegarde. Son portrait d'un « homme-Tibet » offre un viatique puissant, un miroir où se découvre un art de vivre, de penser et d'être.

André Velter

Classiques du jazz, à la plume sexy

SINÉCLOPÉDIE DU JAZZ
dessins de Siné,
textes d'André Clergeat.
Ed. Joëlle Losfeld, 110 p, 189 F.

Ce bouquin est le plus indécent, le plus drôle, le plus incorrect des livres de jazz. Le principe en est simple. En haut à gauche, un titre de morceau de jazz est écrit à la plume, de cette écriture dansante, gaie, que l'on connaît à Bob Siné. Au-dessous, les commentaires savants d'André Clergeat. Tout en bas, le propos d'un exégète trié sur le volet, et la discographie qui correspond au titre. En face, sur la page de droite, l'aquarelle (*d'exécution parfaite*) que ce titre a inspirée à Siné. C'est *facile d'écrire qu'un livre est* drôle. Il faudrait le prouver. Celui-ci est poilant. Cette sinéclopédie est un monument de mauvais goût, de légèreté grossière, érigé par un obsédé sexuel. Le seul et unique axiome de cette encyclopédie, c'est l'obsession sexuelle – et l'amour du jazz qui n'en est que l'élégante métonymie, comme tentait de le prouver le regretté Havelock Ellis, juste avant de rencontrer A Sophisticated Lady.

Principe de lecture : s'isoler ; prendre *connaissance du titre* en se cachant le dessin de Siné ; essayer d'imaginer ce que ce titre peut suggérer à une cervelle malade ; comparer alors avec le dessin réellement dessiné par Siné ; se refroidir les sangs en prenant connaissance de la posologie critique qui remplit la page de gauche. Voilà. Calculette en main, on dénombre très exactement autant d'adjectifs (deux cent soixante-trois) chez les critiques de la page de gauche, que de *sexes* des deux sexes dans les aquarelles de droite.

Francis Marmande

★ Signalons la réédition des *Chats de Siné*, préfacé par Umberto Eco (Le Cherche-Midi, 64 p, 98 F).

Histoire du costume, histoire des sociétés

Ouvrage de référence, somme de connaissances exceptionnelles, « le » Boucher a été remis à jour. Il pose nombre de questions anthropologiques sur les mœurs, les religions, les hiérarchies sociales ou les pratiques hygiéniques. Avec une étude critique des sources iconographiques

HISTOIRE DU COSTUME EN OCCIDENT DES ORIGINES À NOS JOURS
de François Boucher.
Edition mise à jour
par S. H. Aufrère,
Renée Davray-Piékolek,
Pascale Gorguet-Ballesteros,
Florence Müller,
Françoise Tétart-Vittu,
Flammarion, 1 054 ill.,
478 p., 450 F.

Ce n'est que tardivement, à la fin du XIXe siècle, que se constituent en France les premières collections de costumes. Simultanément, avec relativement peu de moyens iconographiques, les incessantes variations de la mode commencent à être répertoriées dans l'espace et dans le temps. *L'Histoire du costume en France*, de Jules Quicherat, paraît en 1875, celle de Maurice Leloir est publiée de 1935 à 1949, les fascicules de Jacques Ruppert sont diffusés à partir de 1931. Mais, à la différence de l'architecture, de la peinture ou de la sculpture, le costume ne suscite pas encore de discours théorique. Ce ne sont que des répertoires essentiellement descriptifs qui ne prétendent pas fonder une véritable histoire critique du costume.

François Boucher (1885-1966) entreprend la rédaction de *L'Histoire du costume en Occident* au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Elle paraît en 1965. Réactualisé en 1984, puis en 1996, cet ouvrage à vocation encyclopédique sert, depuis sa parution initiale, d'ouvrage de référence. Son propos est ambitieux. Il s'agit de déterminer *« les caractères essentiels du costume de l'Occident »*, de *« rechercher les causes et les conditions complexes de leur évolution »* et de *« préciser les courants de leur diffusion et de leur pénétration réciproques »*.

Parcourant dix millénaires, il détermine trois grandes phases d'évolution. La première s'étend de la plus haute Antiquité jusqu'au XIVe siècle : subissant peu de changements, l'habillement est relativement uniforme, sans caractère national, mais chargé de fonctions magiques et religieuses. La deuxième période, qui se situe entre le XIVe et le XIXe siècle, est marquée par la naissance de la mode : l'habillement, soumis à des variations plus fortes, se dégage de l'emprise religieuse ; *« d'universel, d'uniforme et d'impersonnel, le costume va devenir particulier, personnel et national »*. Enfin, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, le costume semble *« de moins en moins personnel et de plus en plus international sous la double influence du machinisme générateur de la confection et de l'expansionnisme européen dans le monde »*. Cependant, cette scansion propre à l'histoire du costume, ces trois périodes distinctes s'éclipsent derrière le traditionnel découpage imposé par l'histoire des civilisations. En effet, en l'absence de témoignages matériels permettant son étude directe, l'histoire du costume est assujettie à l'histoire de l'art.

Avec quelques décennies d'avance, *L'Histoire du costume en Occident* avait été conçue comme un CD-ROM. Somme de connaissances, cet ouvrage se consultait sur des points précis pour s'ouvrir sur d'autres perspectives. Dorénavant, avec une iconographie allégée, une maquette claire et aérée, il fait partie des beaux livres qui peuvent aussi se lire agréablement. Les différentes rééditions préservent intact le projet d'origine. Elles en respectent la pensée tout en en précisant la portée. Seules quelques menues coupes ont été pratiquées : suppression des cartes sensées figurer le jeu des influences et des échanges, élimination de passages plus interprétatifs sur l'évolution dans l'espace et dans le temps de certaines formes vestimentaires. Mais si l'organisation interne de l'ouvrage est scrupuleusement conservée, les interventions sur son contenu sont fréquentes. En témoigne le chapitre consacré au costume égyptien. Nourrie de récentes recherches, l'approche du costume égyptien devient plus précise, et ce n'est plus une queue de lion qui marque la dignité royale, mais bien une queue de taureau factice.


F. DUMOULIN / JAVA
W & LT, collection « automne-hiver » 1996-1997

Plus intéressante encore, l'étude des sources iconographiques se fait désormais plus critique. S'agissant d'un art traditionnel, *« on constate un décalage entre l'usage et la représentation, de sorte que les artisans* (les artistes) *peuvent reproduire, par imitation de tombes plus anciennes, des vêtements "à la mode" de jadis »*. Enfin, cette vision s'élargit : s'y intègrent, par exemple, le maquillage – qui n'occupait auparavant que quelques lignes – et les coiffures qui relèvent de notions relatives à l'hygiène ou à l'apparat érotique. Au-delà de la simple description des éléments qui constituent l'ensemble de la parure, ce chapitre tente donc de retrouver la dimension anthropologique du costume. Il en restitue ses fonctions esthétiques, sociales, politiques, et, par une brève histoire des matériaux qui le composent, évoque également l'histoire économique et celle de la technologie. La même méthode se retrouve jusque dans la partie la plus contemporaine intitulée « Les modes de la fin du siècle ». Elle aussi envisage, certes rapidement, chacun des aspects de la production vestimentaire en les reliant point par point aux transformations de la civilisation. En cela, les successeurs de François Boucher demeurent parfaitement fidèles au projet initial.

PURETÉ IDÉALE

L'apparition de l'objet, et son étude directe à partir des collections conservées dans les musées, sans induire de véritables modifications méthodologiques, entraîne cependant de légères distorsions par rapport au propos originel : l'étude froidement *clinique* du costume et de son évolution est ainsi privilégiée, au détriment d'un approfondissement de l'histoire des mentalités. Pourtant, les recherches sur ce domaine se sont multipliées depuis une vingtaine d'années, notamment pour la période qui concerne la Révolution française. À cette époque, précisément, l'hygiène et l'alimentation – pour ne citer qu'elles – exercent une influence déterminante sur le costume. Or, dans le chapitre concerné, la symbolique des couleurs avec l'omniprésence du blanc, la recherche de la lumière et de la transparence n'est qu'à peine évoquée. Rien n'est dit sur l'histoire du parfum, particulièrement importante sous la Révolution. Elle évolue pourtant en totale complémentarité avec le costume.

En cette période de grandes mutations, ces indices concordent : toutes les productions humaines semblent à la recherche d'une même pureté idéale. Le costume n'est alors qu'une traduction tangible parmi d'autres de la manifestation d'un goût nouveau, en violente opposition avec celui de l'Ancien Régime. Mais peut-être l'histoire du goût est-elle encore trop subjective, trop vaste et trop floue pour être associée à une histoire du costume qui ne cesse de gagner en précision ?

Catherine Ormen

livraisons

MODE

● **LES PERLES**, sous la direction de Claude Fauque
Des perles par tonneaux entiers, des armes à feu, de l'alcool, d'une part, des denrées exotiques, de l'autre, servirent pendant plus d'un siècle et demi à la déportation vers l'Amérique de plusieurs millions d'Africains. Mais, au-delà de l'esclavage, l'histoire des perles remonte à plus de trente mille ans et s'illustre sur tous les continents. Dans cet univers multicolore, l'amateur est guidé par la typologie des techniques. Car toutes ces perles, marguerites, rocailles, charlottes taillées, toscas, cornalines d'Alep, jais de Norvège ou perles de fin du jour, sont indissociables du fil qui les lie. Elles n'ont de valeur qu'en un certain ordre enfilées, brodées, tissées, tricotées ou crochetées. Elles se brodent sur toile, sur cuir, sur carton perforé, et il faut distinguer le point couché – dit aussi « point de la squaw paresseuse » – des broderies à points comptés, et le style « coussin » des Anglais du Lunéville, venu de Chine vers 1760 et réadapté en 1869... Mais au-delà de leurs performances techniques, au-delà de leur valeur esthétique, admirablement montrées et étudiées ici, il apparaît aussi qu'aux yeux de la bourgeoisie ces ouvrages de longue haleine avaient une valeur morale : ils enseignaient la patience et l'ordre (éd. Syros, 144 p., 250 F).

● **LE CHAPEAU. GRAND ART ET SAVOIR-FAIRE,**
texte d'Eliane Bolomier, photographies de Gilles Rose
Parmi tous les accessoires de la parure, le chapeau n'est pas le plus photogénique, mais c'est celui sur lequel on a le plus écrit. Bien le présenter est une affaire difficile. Chaque livre a sa méthode : certains se consacrent à l'étude d'une technique particulière, d'autres à une époque précise, d'autres encore se vouent à l'œuvre d'un créateur. Celui-ci est un habile dosage des trois méthodes. Sous l'aspect d'un beau livre, sa conception relève plus encore du catalogue de musée, car l'auteur étudie et met en valeur les différentes composantes des collections de son musée. Ainsi présente-t-elle toutes les phases de la fabrication du chapeau en commençant par le travail du feutre. Les autres métiers ne sont pas en reste : le formier, l'artisan qui travaille la paille, le chapelier de ville, le fleuriste et le plumassier (éd. Musée du Chapeau - Somogy, 120 ill., 168 p., 250 F).

● **STARCK**
De l'appartement privé d'un président français à la plus importante centrale de traitement d'ordures ménagères d'Europe, de la brosse à dents Fluocaril à la maison vendue par correspondance, la pop-star du design s'impose, à travers ses formes et ses couleurs, comme un classique. Il avoue être *« né sous la table à dessin de son père »*, avoir eu une enfance schizophrénique à faire du Solex tout-terrain dans le parc de Saint-Cloud. *« Vous voulez parler de design ? Je déteste ça ! »*, lance-t-il à la fin de cet ouvrage. En plus de trois cents pages, Philippe Starck offre une généreuse démonstration de son talent : un sens de l'époque dont il révise les contours. Ses derniers objets sont d'autant plus présents qu'ils savent s'effacer, comme des amis discrets. On pense au téléphone-plume pour Thomson, ou encore, sur le thème « Demain sera moins », à ses derniers projets. La mise en pages signée par l'Anglais Mark Thomson est une véritable leçon de graphisme en Technicolor : une manière de mettre en scène les objets, sans les extraire du monde, avec humour, rigueur, et romantisme teinté de peur et de fascinations (éd. Taschen, 334 p, 210 F).

Dans les coulisses de la haute couture

CHRISTIAN LACROIX JOURNAL D'UNE COLLECTION
de Patrick Mauriès.
Ed. Thames and Hudson
184 p., 380 F (édition de luxe avec une gravure originale de Christian Lacroix, tirage limité, 950 F).

Un petit tour et s'en vont : actrices d'une première sans lendemain, les mannequins des défilés de haute couture, en particulier ceux de Christian Lacroix, s'en retournent en coulisses, laissant ce bal de quelques minutes disparaître dans le monde des souvenirs. *« Les modes, comme les papillons, n'ont qu'une seule raison de vivre : mourir »*, avoue Lacroix dans cet album conçu comme un *« livre de bord »*. Il embarque le lecteur sur un paquebot soleil et lilas, où les merveilleuses dansent sur fond de pompons et d'annotations, de bouts de tissu épinglés, de notes brutes et de désirs fous : *« Les plus beaux taffetas changeants de la saison. Ne pas hésiter à les rebroder chez Lesage à condition d'avoir une chemise de nuit en satin et un maillot en or dessous... »*, écrit le couturier sous une photo. Avec ce *Journal d'une collection*, Christian Lacroix et Patrick Mauriès redonnent corps à tout le travail, toute cette vie d'avant l'artifice, restituant l'urgence de la frivolité : en l'occurrence, la préparation d'une saison (l'été 1994) : *« On essaie, on projette, on permute : le Polaroïd d'une robe déjà exécutée est colorié, compliqué, accessoirisé... »*. Chapeaux, coiffures, souliers, mariée, la mécanique s'emballe, avec son *« petit répertoire de possibles, de menus détails attendant leur place »*, ses thèmes, ses attentes, ses tourments et ses rejets. Ces instants d'archives libèrent la magie d'un monde où les hasards – vrais ou faux – et les choix, tour à tour sincères, exagérés, oubliés, se bousculent en liberté.

L. B.

Tendance « trashy »

Corps, drogue, sexe, solitude... Credo d'une nouvelle génération de photographes de mode

FASHION, IMAGES DE MODE
de Lisa Lovatt-Smith
et Patrick Remy.
Ed. Steidl, 192 p.,
230 photos, 157 F.

JUERGEN TELLER
Ed. Taschen, 200 photos,
216 p., 135 F.

FASHION
Ed. Scalo (diff. Interart),
220 photos, 240 p., 398 F.

On l'appelle la génération *trashy*. Ou réaliste. C'est-à-dire plus près de la poubelle que de l'imagerie glamour. Elle regroupe une pléiade de photographes qui ont bousculé la mode et balayé les conventions du beau vêtement, du beau mannequin et de la belle image. Plusieurs livres, dans des genres différents, font la part belle à cette nouvelle génération de photographes de mode, dont le langage visuel a plus à voir avec le reportage ou l'art contemporain qu'avec un vêtement à montrer ou à vendre.

Les Juergen Teller, Wolfgang Tillmans, David Sims, Craig McDean, Glen Luchford, Mark Borthwick, Corinne Day, Mario Sorrenti et d'autres encore parlent du corps, de sexe, de drogue, de solitude, de maladie, de barbarie, de pauvreté. Les images sont parfois dures, souvent glauques, mais il y a là une belle énergie que des revues britanniques de la « contre-culture » ont d'abord publiée – *ID, The Face, Dazed and Confused* – et que les magazines de luxe essaient, tant bien que mal, de canaliser, sinon de récupérer.

Camilla et Nickerson et Neville Wakefield ont regroupé dans *Fashion* vingt-huit photographes qui partagent ces préoccupations. Quelques lignes seulement en anglais, en quatrième de couverture, présentent cette *« chronique des années 90 »*. Les images crient et l'ensemble, percutant comme un clip, est cohérent, déprimant et stimulant.

Juergen Teller est dans *Fashion*. Il publie aussi, chez Taschen, un livre personnel, sans titre ni nom en couverture : juste un portrait de jeune fille, ni belle ni laide. Cet Allemand de trente-deux ans ne montre pas des mannequins mais des femmes et des hommes qui « vivent » leurs vêtements, sont parfois nus, agenouillés, avachis, fument une cigarette, assistent à un enterrement, pleurent, rient, marchent dans une rue sinistre...

Juergen Teller, on le retrouve toujours dans *Fashion, images de mode*, avec trente-cinq autres photographes. Les auteurs, Lisa Loyatt-Smith et Patrick Remy, veulent *« prendre le pouls de la créativité »* dans la photo de mode à partir de portfolios, de textes et d'entretiens. La maquette trop mouvementée et l'intrusion de publicités viennent perturber la lecture des textes comme des images. Mais cet annuaire est un bon panorama. Outre la culture réaliste, on découvre nombre de manipulateurs d'images au moyen de l'ordinateur, qui s'amusent à trafiquer la couleur, la peau, le décor. Inez Van Lamsweerde en use à bon escient, créant une femme « post-human » dans un monde hyper-matérialiste.

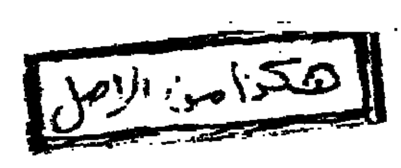
M. G.

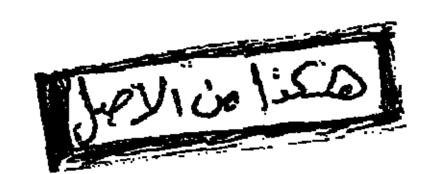
Paco Rabanne sur un petit nuage de métal

PACO RABANNE LE SENS DE LA RECHERCHE
de Lydia Kamitsis.
Ed. Michel Lafon, 222 p., 290 F.

A l'âge de sept ans, il effectuait son premier voyage astral. Paco Rabanne, de son vrai nom Francisco Rabaneda Cuervo – François Tranche-de-Pain-Corbeau –, s'est imposé depuis comme l'habilleur en chef des Barbarella et autres « dames de fer ». Auteur de six ouvrages, tous publiés chez Michel Lafon, Paco Rabanne présente sa bible maison, au nom d'une foi dans l'importable, dont il a fait son armure : *« La dénomination de « couturier futuriste » que l'on m'a souvent attribuée m'apparaît comme un pléonasme. Ma première collection de février 1966 symbolisait le devenir des nouvelles amazones, libres, conquérantes, astreintes par là même à une vie de guerrière... »*, écrit-il en préambule de cet ouvrage. Cottes de maille, manteaux en jersey d'aluminium, jets d'eau en tubes de plastique, gilet en éléments de bijouterie photographiés dans la maison de Dali en 1972 : les modèles défilent sur le papier glacé, un peu figés par une présentation conventionnelle qui donne au futurisme quelques cheveux blancs. En 1966, un an après la bombe lancée par André Courrèges, la presse s'inquiète : *« Paco Rabanne veut plastiquer la mode ! »* En 1967, l'ennemi de la « civilisation du cousu » réplique : *« La haute couture est en réalité une charogne entourée de vautours : les éditeurs, les journalistes, les courriéristes, les publicitaires qui en vivent et ne peuvent se résoudre à son décès, s'évertuant à donner au cadavre une apparence de vie. »* Le texte met en lumière ses doutes et les certitudes de ce patriarche de la rébellion, qui vogue de décennie en décennie sur son petit nuage de métal.

Laurence Benaïm





La chronique
de Roger-Pol Droit

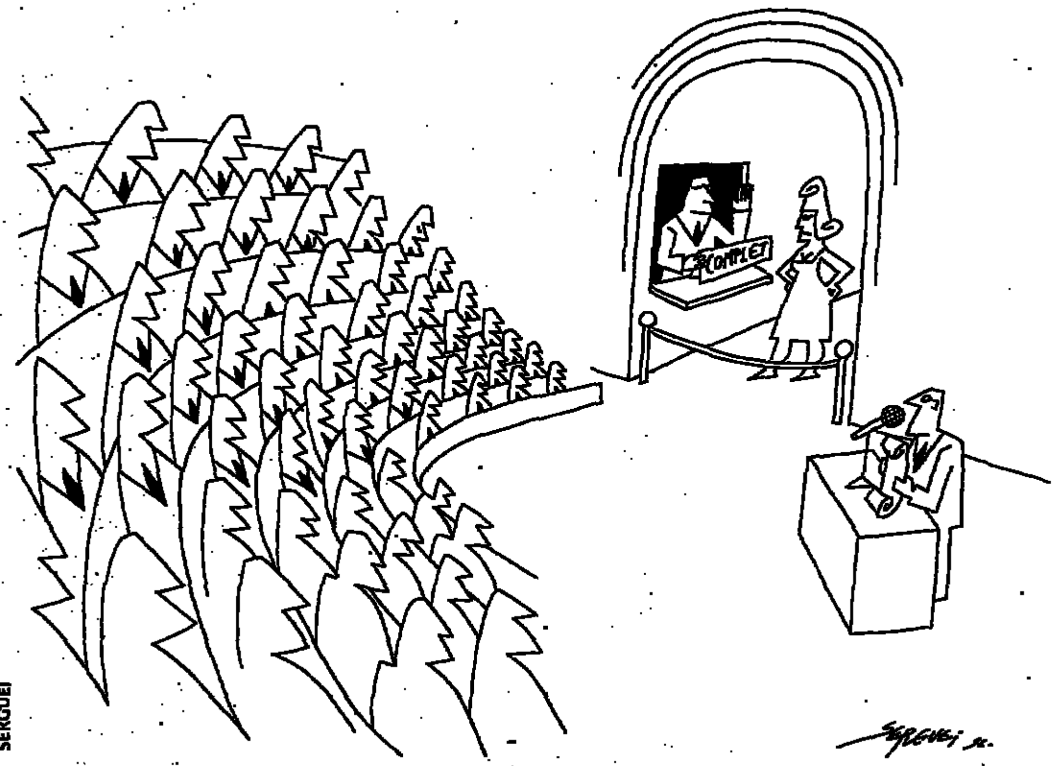
La beauté de la politique

LE SAVOIR GREC
Dictionnaire critique
sous la direction de Jacques Brunschwig et Geoffrey Lloyd, avec la collaboration de Pierre Pellegrin.
Préface de Michel Serres,
Flammarion, 1096 p., 395 F., jusqu'au 31 janvier 1997, puis 450 F.

Les Grecs de l'Antiquité surent que le savoir lui-même doit être interrogé, sous toutes ses formes. Ils comprirent aussi que l'art de gouverner est difficile et noble, et inventèrent la politique. Sommes-nous en train de l'oublier ?

Qu'ont inventé les Grecs ? Les démonstrations géométriques, la tragédie, les *proportions* du corps humain dans la statuaire, les spéculations sur la musique, l'analyse des faits historiques, l'étude des lois de la logique, le mot « philosophie », les catapultes, la joie de savoir et le besoin de chercher, l'usage rationnel de la dissection, les magies de la rhétorique, la poulie et le doute généralisé. Entre autres... On pourrait poursuivre cette énumération *apparemment* hétéroclite. Les innovations liées au « miracle grec » sont évidemment multiples. Peu importe qu'on en omette. Il s'agit seulement d'entrevoir ce qui les rapproche. Ce n'est pas la constitution de connaissances nouvelles, *mais plutôt l'apparition* et l'extension d'un rapport nouveau au savoir : les Grecs se regardent connaître, se demandent comment cela est possible, s'inquiètent de leurs propres capacités. Ils ne se contentent pas de rédiger des discours, *ils s'interrogent* sur la rhétorique, sa nature et ses pouvoirs. Ils ne composent pas simplement de la musique ou des poèmes, ils fondent l'harmonique et la poétique. Bref, au lieu de seulement faire, ils déplacent continûment la réflexion des œuvres aux activités, des objets aux méthodes.

Cette dimension *spécifique* donne son unité à l'imposant volume collectif publié sous la direction de Jacques Brunschwig et de Geoffrey Lloyd, deux maîtres des études grecques qui enseignèrent respectivement à la Sorbonne et à Cambridge. Une encyclopédie de la culture grecque antique ? Pas du tout. On y chercherait en vain des chapitres sur l'art ou l'architecture, ou bien une histoire des campagnes militaires d'Athènes ou de Sparte. Cette somme porte sur le *« savoir grec »*, et rien d'autre. Il ne s'agit même pas de ce que les Grecs surent, au sens d'une accumulation de données positives. L'ouvrage ne cherche pas à dresser le tableau des faits et des théories qui jalonnent l'histoire des sciences et de la philosophie durant une dizaine de siècles, *depuis les écoles* d'Asie Mineure jusqu'aux commentateurs d'Alexandrie. Il s'efforce plutôt de comprendre et d'éclairer, domaine par domaine, les traits spécifiques de l'attitude grecque envers le savoir. Avec *l'aide de Pierre Pellegrin*, les maîtres d'œuvre ont rassemblé les contributions de quarante-quatre spécialistes figurant parmi les meilleurs chercheurs de leurs disciplines respectives. Tous ont accepté de s'adresser, de manière concise et accessible, *au grand public*.



SERGUEÏ

Le résultat est indiscutablement une réussite. Ce volume deviendra une référence habituelle, qu'il s'agisse de comprendre l'émergence de la philosophie, de saisir la formation des disciplines scientifiques, de faire le point sur les grandes figures de la pensée grecque antique ou d'embrasser de façon synthétique un courant d'idées, comme le cynisme ou la sophistique. L'ensemble est pourvu d'orientations bibliographiques, d'index des noms et des thèmes, de sommaire alphabétique, de renvois internes, etc. Bref, tout l'outillage nécessaire est à disposition, sans toutefois encombrer le parcours ni alourdir la lecture. On s'étonnera seulement de ne trouver nulle part, ni au début ni à la fin, un sommaire *détaillé du livre qui indiquerait* simplement, dans l'ordre, le titre et les auteurs des différentes contributions. Une table des matières très succincte au début, des tables alphabétiques à la fin obligent à une gymnastique compliquée si l'on veut simplement *savoir* qui, dans ce lourd volume, a écrit quoi ! Espérons que cet oubli curieux sera réparé dans une prochaine édition.

Retenons plutôt, parmi toutes les inventions des Grecs, celle qui, aujourd'hui, peut nous paraître la plus proche et la plus lointaine : la politique. Certes, il y eut ailleurs qu'en Grèce, et avant son apogée, des pouvoirs et des gouvernements, des royautés, des empires, des chefferies, des lignées traditionnelles, voire des ports francs ou des cités plus ou moins autonomes. Mais il appartient spécifi*quement aux Grecs d'avoir forgé* cette idée que décider de son propre sort était, pour une communauté humaine, une haute tâche. Leur découverte fut de saisir que le pouvoir ne descendait pas du ciel vers les hommes, mais montait de la terre pour *aller* au-delà. Ils ne virent jamais dans la politique une basse besogne, une tâche nécessaire et vaguement méprisable, comme souvent notre époque a tendance à le faire. Cela ne veut pas dire, évidemment, que tout leur parut toujours au mieux dans le meilleur des mondes politiques possibles. *Au contraire*. Les inconvénients de chaque Constitution leur apparaissaient clairement. Les risques quotidiens de la démocratie leur sautaient aux yeux. Les tares des dirigeants politiques ne leur étaient pas étrangères. *« Tous scélérats ! », dit-on dans Les Grenouilles* d'Aristophane. Mais si les Grecs voyaient nettement les travers des institutions et les défauts des hommes, jamais ils ne tombaient tout à fait dans le rejet de la politique, dans l'indifférence affi*chée ou le découragement* terne. C'est au nom de la beauté de la politique, de sa noblesse de tâche essentielle, qu'ils pouvaient vilipender la bassesse des comportements ou la noirceur des intentions.

Voir un groupe choisir lui-même son destin, se donner des lois, fabriquer les règles de son organisation, forger les moyens de s'y soumettre, instaurer les instances de contrôle, inventer en chaque occasion la décision qui l'engage et où il va se reconnaître, malgré les hésitations, les conflits, les transactions nécessaires – voilà ce que les Grecs, semble-t-il, trouvaient beau dans la politique. Sans doute sommes-nous en train de l'oublier, en nous laissant engluer par ce que nous croyons être les contraintes objectives, les obligations et les prudences de toutes *sortes. A force de répéter que* toutes les politiques se ressemblent et que les marges de manœuvre sont minuscules, nous avons fini par ne plus avoir en tête cette *évidence* : la *décision* politique est créatrice. Heureusement qu'elle peut faire exister ce qu'on pensait impossible! Depuis quand, dans la vie des humains, les choses décident-elles à leur place ?

La plus belle des inventions po*litiques grecques, sans doute* est-ce ce qu'on pourrait appeler le principe du n'importe qui. On le doit aux Athéniens. Quand il s'agit de prendre la parole sur une question politique, l'avis du « premier venu » fait nécessairement l'af*faire. Car le sens de ce qui* convient à tous est également présent en chacun. Cette égalité première de la capacité de jugement politique était certes limitée aux citoyens, qui n'étaient chez les Athéniens qu'un petit nombre des *habitants de la Cité. Mais cette* égalité sera effectivement étendue à tous, dans un autre contexte, par la Révolution française. En un temps où l'on se convainc aisément que les experts seuls sont en mesure de décider, cette vieille *évidence de la République* est à retrouver d'urgence. Dans ces mauvaises années où de nouveau les fascismes rôdent, où l'on pense fréquemment que certains peuvent parler et d'autres pas, où l'on craint absurdement que l'avis *du premier venu ne soit un* avis étranger, antinational, illégitime... il convient de rappeler cette égalité simple qui fait, depuis les Grecs jusqu'à nous, la beauté de la politique.

Alternatives syndicales

Jean Lojkine étudie le nouveau terrain offensif du syndicalisme : la gestion des entreprises

LE TABOU DE LA GESTION
La culture syndicale entre *contestation et proposition*
de Jean Lojkine.
Les Editions de l'Atelier,
272 p., 130 F.

Confronté à la crise économique et à la précarisation de *l'emploi*, le *syndica*lisme ne peut plus, sous peine d'érosion croissante, se contenter d'accompagner la contestation ou se cantonner aux négociations institutionnelles. A partir de ce constat, le sociologue Jean Lojkine *étudie une autre voie : un « syndicalisme du troisième type »*, qui se mêle de ce qui ne le regarde pas, du point de vue du patronat comme de ses propres traditions, en remettant en cause la gestion des entreprises et en avançant des contre-propositions alternatives.

Un livre qui tombe fort à propos. L'acuité de la question syndicale est évidente et la sociologie ne s'y intéresse pas assez. A l'heure où il est de bon ton *de dénoncer* les corporatismes, les nouvelles formes de mobilisation méritent plus d'attention. Et cela, plus encore lorsque l'innovation survient là où des préjugés installés l'excluaient a priori : à l'initiative de militants de la CGT. Dans *les six entreprises très différentes* où l'équipe de Jean Lojkine a mené une enquête approfondie (1), ce sont eux qui ont pris l'offensive sur ce terrain de la gestion, réputé miné, en mobilisant les salariés sur des questions et des propositions d'autant plus pertinentes qu'elles étaient solidement étayées. Exemples : quelle est la validité sociale d'un plan comportant 2 000 licenciements dans une banque qui vient de publier ses avantageux *profits* réalisés dans l'année ? N'est-il pas fallacieux de ne vouloir réduire que le coût du travail en ignorant les autres coûts de production ? Pourquoi se replier sur l'électronique militaire, alors qu'on peut reconvertir les technologies à des fins civiles ? Comment prétendre qu'un hôpital remplit sa fonction malgré les restrictions bud*gétaires, sans lier l'offre de soins* à une évaluation des besoins dans la région ?

Réfutation des critères de rentabilité, *« guérilla sur les coûts »*, recherche de nouveaux produits, extension de services, telles sont donc les *démarches qui s'ébauchent*, non sans difficultés ni tâtonnements. Elles louvoient entre deux écueils, le refus défensif de tout changement et la récupération par les politiques patronales. Pour aboutir, elles doivent mobiliser diverses catégories de personnel, créer un espace public de discussion dans l'entreprise et en sortir, en direction des autres entreprises de la région, des élus, des administrations et des usagers. *Or – l'analyse ici est lucide* –, elles se heurtent à la culture ouvriériste, à la tradition des « entreprises bastions » et à la structure pyramidale de la CGT, où elles demeurent marginales et controversées.

L'expérimentation gestionnaire garde un *« parfum de soufre »*, même si elle a eu d'ardents défenseurs, des syndicalistes révolutionnaires de *La Vie ouvrière* au début du siècle à Jaurès, qui prônait *« l'infiltration »* dans les *failles* de l'adversaire. Déjà, elle fut l'enjeu de vifs débats entre les tenants d'une lutte frontale et ceux qui voulaient aussi disputer aux patrons la maîtrise de leurs choix. Autres époques, autres contextes certes. Si, aujourd'hui, *« l'ancienne distribution des rôles entre un patronat qui gère et des syndicats qui discutent des salaires et des conditions de travail a fait son temps »*, reste à savoir si la CGT, respectable centenaire, peut réussir une sorte de révolution culturelle et structurelle en redéfinissant son identité.

Nicole Lapierre

(1) Avec la collaboration de Roland Delacroix, Olivier Dembinski, Eliane Le Dantec, Catherine Lévy et Thierry Rochefort.

La passion de la France libre

Compagnon du général de Gaulle à Londres, Jean-Louis Crémieux-Brilhac retrace l'aventure collective des résistants. Leçon d'histoire et de civisme

LA FRANCE LIBRE
De l'appel du 18 Juin à la Libération
de Jean-Louis Crémieux-Brilhac.
Gallimard, 969 p., 198 F.

A vingt ans, prisonnier en Poméranie, Jean-Louis Crémieux-Brilhac s'est *évadé* pour rejoindre de Gaulle à Londres. Il y devint secrétaire du Comité de propagande de la France libre. Cinquante ans plus tard, il s'est fait historien, pour *« tenter une relecture dépassionnée du vécu »*. L'apprenti en histoire est d'emblée passé maître : il l'a prouvé en 1990 avec *Les Français de l'an 40* ; il le confirme de manière éclatante avec cette somme sur la France libre, qui dépasse en préci*sion novatrice* et en *intelligence* allègre tout ce qui avait été écrit jusqu'ici.

Crémieux-Brilhac a tout relu. Il a enquêté auprès des derniers compagnons. Il a exploré les archives françaises, britanniques et américaines disponibles, a trouvé du renfort du côté de Moscou. Il n'a certes pas pu, comme tant d'autres, avoir accès aux archives de guerre du premier Français libre, *à la porte desquelles* l'amiral de Gaulle monte une garde jalouse dont plus personne ne comprend aujourd'hui le sens. Mais qu'importe : tout chez lui est fiable, argumenté et agencé avec bonheur.

On trouve d'abord dans son livre la *première* histoire collective des quelques poignées d'individualités rebelles, constituées en microsociétés unies et rivales, qui ont gravité autour du général. Ils furent au total à peine 50 000, *tous volontaires*, dont 10 000, tout juste, instruits en corps de combat en juin 1943. Tous édifièrent, dit Crémieux-Brilhac, *« un rassemblement de libertés dans une école de liberté »* et constituèrent jusqu'en juillet 1942 la phalange, qui sera, ensuite, le garant international et l'aiguillon unificateur de cette *« France combattante »* qu'on n'attendait plus après 1940 et qui, pourtant, va traquer le nazisme et Vichy, orchestrer toutes les résistances et imaginer l'avenir du pays après sa libération.

Cette tâche immense méritait qu'on en fît, ensuite, l'histoire politique, sans génuflexions ni polémiques. Crémieux-Brilhac s'appuie sur l'établissement maniaque des faits pour dire la logique des intérêts et la folie lancinante du pari, cette *« utopie rationnelle »*. Il montre combien l'organisation mi*litaire, morale, politique et même* financière de la France libre fut une *« autocréation continue »*, sans autre modèle que le culte de la souveraineté nationale et la fidélité républicaine. Il donne tout leur relief aux seconds couteaux – Catroux *notamment, cet étonnant pro*consul qui savait dire non à de Gaulle et auquel ce livre rend enfin toute justice – qui ont fait tourner la machine et dessiné, au passage, la France des Trente Glorieuses. Il remet en perspective les micro-incidents et les grandes crises interalliées, renouvelle le récit des avanies et des déboires, qui, jusqu'à la veille même du débarquement de juin 1944, opposèrent aux maîtres de *l'heure les petits Français peu à* peu soudés dans le Comité français de libération nationale.

De cette quête surgit un de Gaulle revu et corrigé. Toujours aussi susceptible et intransigeant, dans sa raideur de pauvre qui n'a que *son patriotisme à revendre*, comme l'a décrit la légende. Mais de plus en plus calculateur et prophétique, rusé *« jusque dans ses indignations »*, cynique même dans *son rapport à Staline, en homme* de blitzkrieg qui interprète instantanément le moindre mouvement du « terrain » et caracole plus loin que l'adversaire-partenaire : plus finaud que cassant, plus bretteur que commandeur.

Au total, que fut la France libre ? Le meilleur du livre de Crémieux-Brilhac montre l'obstination des Français libres à reconquérir pas à pas l'opinion métropolitaine, leur entêtement à unifier la Résistance intérieure, l'amour dont ils ont entouré la France captive. Parce que, au tréfonds, ils voulaient d'abord reforger en combattant l'unité de ce pays et faire lever partout des citoyens de l'An II. Ce fier livre de franche histoire est aussi une tranquille leçon d'éducation civique.

Jean-Pierre Rioux

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

Le fantôme de la monnaie universelle

HISTOIRE DES UNIONS MONÉTAIRES
de Norbert Olszak.
PUF, coll. « Que sais-je ? », 128 p., 40 F.

Un fantôme hante nos imaginations : la monnaie universelle. A un moment où le lancement de l'euro ne paraît plus pouvoir être ni retardé ni même empêché, comme une fusée qui aurait été déjà mise à feu, il était utile de rappeler que la monnaie unique européenne est d'une ambition géographiquement très limitée par rapport aux projets de monnaie planétaire qui scandent l'histoire financière de l'Occident. Et c'est le mérite de Norbert Olszak, professeur à l'université de Strasbourg, de nous le rappeler en termes didactiques dans un livre modeste par la taille, mais non par le sujet abordé.

Une monnaie à vocation mondiale était frappée sous le règne de Charlemagne. En effet, le denier carolingien circulait loin au-delà des frontières de l'Empire. Il était reconnu sur les rives de la Tamise comme aux bords du Tibre. Un dicton allemand, publié en 1528, en porte la nostalgie : *« Si nous avions tous une seule foi/ Dieu et le bien commun devant les yeux/* [...] *Une seule monnaie et des espèces de bon aloi/ Alors tout irait bien de par le monde. »* La fragmentation féodale de l'Europe et la naissance des Etats-nations paraissaient rendre impossible la résurrection d'une monnaie d'erre planétaire. Et il faudra attendre le Second Empire napoléonien pour que le rêve de monnaie universelle commence à prendre corps.

A cette époque, on l'a oublié, la France est au centre du monde monétaire. Parce qu'elle est bimétalliste et détient à elle seule presque la moitié du stock des monnaies métalliques européennes, elle joue le rôle de pivot entre l'or de l'Angleterre et du Commonwealth et l'argent de l'Europe de l'Est et de l'Asie. C'est donc tout naturellement que se réunit à Paris, le 20 novembre 1865, sous l'égide de Napoléon III, une conférence monétaire qui a pour objectif audacieux l'étude d'une seule monnaie pour l'Europe « entière ». La Convention du 23 décembre 1865, issue de cette conférence, établit que toutes les pièces en circulation seront du même modèle, seules les inscriptions ou les effigies changeant selon les pays. Le système étant fondé sur la liberté de circulation et de conversion, il ne nécessite aucune bureaucratie de gestion ou de contrôle. Ainsi constituée, l'Union monétaire, qui n'est pas encore qualifiée d'« Union latine », est ouverte à tout le monde. D'après l'article 12, rappelle Olszac, *« le droit d'accession à la Convention est réservé à tout autre Etat qui en accepterait les obligations et qui adopterait le système monétaire de l'Union, en ce qui concerne les espèces d'or et d'argent »*. Pour entrer dans le système, il n'y avait donc même pas besoin de l'accord des autres membres. En comparaison, l'Union européenne d'aujourd'hui ressemble à un club très fermé et peureux, pour ne pas dire égoïste.

Entrée en vigueur le 1er août 1866, la Convention fit sensation, même en Grande-Bretagne. *The Economist* salua l'innovation en ces termes : *« Si la civilisation pouvait donner une seule monnaie à tous les hommes, ce serait un grand pas de fait pour les amener à penser qu'ils sont du même sang. »*

En juin et juillet 1867, en marge de l'Exposition universelle, une nouvelle conférence réunit à Paris les délégués de vingt-deux pays. Dès le 31 juillet de la même année, une convention monétaire préliminaire est signée avec l'Autriche. L'Espagne cherche à s'en rapprocher en créant la peseta. Des pièces analogues à l'écu de 5 francs sont frappées en Argentine, au Venezuela, au Chili, au Pérou. La Roumanie, la Russie, la principauté de Monaco se soumettent aux règles de la Convention de 1865. La Grèce et les Etats pontificaux adhèrent. Le Danemark, la Norvège, la Suède marquent leur intérêt pour le système et prennent des dispositions pour s'en rapprocher. Seule l'Angleterre résiste, prônant un monométallisme fondé sur l'or, comme si elle avait anticipé le désastre de Sedan. De fait, après sa victoire sur la France, l'Allemagne opte pour l'étalon-or... L'Union monétaire, née en 1865, ne sera plus que latine. Sous cette forme, elle survivra jusqu'en 1925. Peu d'organisations monétaires peuvent se targuer d'une telle longévité.

Cependant, notre fantôme n'a pas renoncé à hanter les esprits. En 1878 puis en 1881, deux conférences réunissent à nouveau des membres de l'Union latine, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Russie, la Suède, la Hollande et, pour la seconde seulement, l'Allemagne. Il s'agit encore de monnaie universelle, d'union mondiale, de banque d'émission internationale, etc. Tous ces projets plus ou moins utopiques vont être réduits en fumée par l'incendie de la première guerre mondiale. Mais les fantasmes ont la vie dure, si l'on ose dire. Et entre les deux guerres on rêve encore de monnaie mondiale. L'économiste français Nogaro présente son projet de billet international en 1919. Des financiers suédois Axelsen et Bittner proposent à la Société des nations d'émettre des « monos » qui seraient gagés sur l'or, l'argent, le platine et, surtout, sur des hypothèques foncières.

Qui émettrait cette nouvelle monnaie mondiale ? On songeait généralement, nous dit Olszak, à la création d'une banque internationale privée, plus facile à installer qu'une nouvelle institution publique. Il n'y aurait pas besoin de longues et hasardeuses conférences internationales pour y parvenir, et on retrouverait la tradition des monnaies de foire du Moyen Age. Un moment, on songe à se servir des réparations allemandes évaluées à 132 milliards de marks-or (l'équivalent de deux fois et demie le revenu national allemand de l'époque) pour gager la nouvelle monnaie universelle. Mais en 1931, pour tenter de sortir de la Grande Crise, l'Angleterre renonce à l'étalon-or, et, comme le dit Olszak, *« la disparition de cette référence mit un terme aux rêves de monnaie universelle »*.

Dès lors, il fallut se rabattre sur des monnaies régionales, dont l'euro est le dernier avatar. Pour notre auteur, l'affreuse appellation de la monnaie unique est incapable de déclencher l'enthousiasme des peuples : *« Il faut faire appel à l'imagination, et dans ce cas l'histoire peut tout de même nous suggérer un rappel monétaire à Charlemagne : pourquoi pas un* carolus *? »*

Ce serait tellement simple s'il s'agissait seulement d'une question de nom.

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

Un échec Paris-Bonn

L'ALLIANCE INCERTAINE
Les rapports politico-stratégiques franco-allemands, 1954-1996
de Georges-Henri Soutou.
Fayard, 498 p., 160 F.

Dans les prochains jours, Jacques Chirac et Helmut Kohl apposeront leur paraphe au bas d'un « concept stratégique » franco-allemand. Du moins si tout se passe comme prévu. Ils effaceront ainsi quarante ans de malentendus entre Paris et Bonn, car malgré les incontestables progrès de la coopération, les deux pays n'avaient pas réussi jusqu'alors à définir des intérêts communs et les moyens de les faire valoir dans le monde. La première tentative remonte à 1956 et au gouvernement Guy Mollet. Elle fut suivie de plusieurs autres qui se perdirent dans les sables. *« A certains moments, en 1957, en 1962, en 1987-1988, on n'a pas été loin d'un grand accord stratégique franco-allemand »*, écrit Georges-Henri Soutou, qui conclut pourtant son étude sur ce constat : *« Ce récit est finalement celui d'un échec. »*

C'est une histoire pétrie de bonne volonté et d'arrière-pensées que raconte ce livre marqué par l'érudition et la précision universitaires de son auteur. Historien, professeur à la Sorbonne, Georges-Henri Soutou rappelle quelques faits oubliés ou secoue quelques idées reçues, devenues depuis des années des tabous de la pensée politique française. Il a fallu attendre par exemple quelque temps après la fin de la seconde guerre mondiale pour que les dirigeants français se rallient au projet d'intégration allemande dans un ensemble européen. La coopération entre Paris et Bonn, notamment dans le domaine militaire, n'a pas commencé avec le retour du général de Gaulle au pouvoir ; elle lui est antérieure.

Au contraire, les deux premières années de la Ve République ont été marquées par un net refroidissement des relations franco-allemandes, car le président français comme le chancelier allemand nourrissaient à l'égard l'un de l'autre de sérieuses réserves. L'Allemagne ne cédera-t-elle pas à la tentation neutraliste ? se demandait De Gaulle. Et que se passera-t-il quand Adenauer ne sera plus là ? (A cette question fait écho une interrogation très actuelle : l'Allemagne sera-t-elle toujours européenne après le chancelier Kohl ?) Konrad Adenauer n'était pas moins sceptique à propos du général : n'était-il pas plus antiallemand qu'antiaméricain ? Ne serait-il pas tenté par une alliance avec Moscou ?

Le vieux chancelier n'avait guère apprécié, à l'automne 1958, que de Gaulle réclame un directoire à trois (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne) pour diriger l'alliance atlantique, sans l'avoir informé de ses intentions. Pour le rassurer, le président de la République utilisa un argument promis à un bel avenir à défaut d'être convaincant : c'est au nom de l'Europe que la France voulait participer à l'élaboration de la stratégie mondiale avec les Américains et les Britanniques. La RFA serait *« étroitement associée à ses réflexions et à son action »*.

Pourquoi les divers essais de transformer la coopération franco-allemande en une « communauté de destins » n'ont-ils pas abouti ? Sans doute des explications particulières pourraient-elles être avancées pour chaque épisode analysé par Georges-Henri Soutou. Mais depuis les années 50, des constantes troublent la bonne entente entre Paris et Bonn. Ce sont les rapports avec les Américains – la meilleure façon de s'aliéner les dirigeants allemands est de les placer en position de devoir choisir entre la France et les Etats-Unis –, la question de l'armement nucléaire – dès 1954, c'est un moyen de conserver une supériorité sur la RFA qui en est privé –, et surtout la méfiance persistante des dirigeants français envers les intentions profondes des Allemands. Pendant toute la période de la guerre froide, Paris a misé sur ce que Georges-Henri Soutou appelle *« la double sécurité »* : *« La division de l'Allemagne assurait la supériorité de la France sur la RFA grâce à l'URSS, en même temps l'intégration occidentale de la RFA dans la construction européenne et dans l'OTAN contribuait à assurer la sécurité de la France face à l'URSS. »*

Le traité de l'Elysée de 1963 aurait pu déboucher sur un véritable dialogue stratégique mais il fallut attendre 1982 pour que ses clauses militaires soient appliquées. Encore François Mitterrand revint-il, selon l'auteur, à une interprétation stricte de la doctrine de la dissuasion. Cet attachement à la vulgate gaulliste, déterminé autant par la tactique politique que par la conviction, empêcha Mitterrand de procéder à la révision fondamentale de la stratégie française qu'imposaient la fin de la guerre froide et la réunification allemande. Georges-Henri Soutou suggère de mettre à profit la « pause stratégique » actuelle, avec la disparition de la menace soviétique et le relatif désengagement américain, pour relancer une coopération tripartite incluant la Grande-Bretagne, réanimer l'UEO, seule organisation militaire strictement européenne, et créer une industrie intégrée de l'armement. Ces quarante années de rapports stratégiques franco-allemands montrent que les questions n'ont guère changé ; ils soulignent aussi les impasses dans lesquelles il serait bon de ne pas se fourvoyer à nouveau.

POLITIQUE

● *par Gérard Courtoïs*

Déficit d'avenir

LA NATION ÉBRANLÉE
sous la direction de Jean Viard.
Ed. de l'Aube, 208 p., 108 F

POUR UNE UTOPIE RÉALISTE
autour d'Edgar Morin.
Ed. Arléa, 270 p., 130 F.

Depuis juin 1995 et la conquête par le Front national de la mairie de Toulon, la pinède de Châteauvallon est devenue un lieu symbole, comme une première ligne de résistance contre l'extrême droite. La publication simultanée des actes de deux rencontres réunissant sur les hauteurs toulonnaises, en 1995 et 1996, chercheurs, politiques, intellectuels, économistes ou philosophes n'en prend que plus de relief. Comme souvent les actes de colloque, ces deux ouvrages n'échappent pas aux tours et détours d'une réflexion collective, élaborée dans le foisonnement d'un débat. Parmi les pistes explorées, plusieurs se dessinent pourtant nettement.

La première, Châteauvallon oblige, mène au Front national. Douze ans après la percée du mouvement de Jean-Marie Le Pen aux élections européennes, l'extrême droite a cessé d'apparaître comme une météorite extravagante dans le ciel politique français. Non que l'on se soit, le moins du monde, habitué ou résigné à ce que Pierre Veltz qualifie de *« forme extrême de crispation nationaliste et xénophobe »*. Mais chacun a pu mesurer les limites d'une dénonciation du lepénisme sur le terrain des grands principes et des valeurs fondamentales des droits de l'homme et de la République. Comme le note Alain Touraine, *« nous assistons, depuis dix ans, à un changement de définition de l'adversaire : d'une idéologie, nous sommes passés à une réalité sociale et peut-être même, maintenant, à une représentation politique »*.

L'urgence de comprendre conduit donc Edgar Morin à rappeler le *« double "je" français »*, cette *« double identité »* qui nourrit, depuis 1789, la *« lutte entre les deux France »* : celle qui est née de la Révolution, *« patriotique et universaliste à la fois »* ; mais aussi *« cette deuxième France qui refusait l'intégration »*, que la collaboration puis la Libération semblaient avoir complètement disqualifiée et qui réapparaît aujourd'hui, sous la bannière du FN. La même urgence conduit Bruno Etienne à fustiger ce mélange d'*« amnésie »* et d'*« amnistie »* qui a protégé les deux *« non-dits de la société française »* : la guerre d'Algérie et Vichy. Cinquante ans après le bombardement de Sétif et trente-cinq ans après les accords de Vichy, la France, note-t-il, n'a pas fait son *« travail de deuil »* à propos de l'Algérie. A ses yeux, le Front national répond donc *« à une crise d'identité due à l'insupportabilité de la visibilité de l'islam à cause de l'effondrement de l'empire colonial, comme symptôme de l'échec des Lumières, là-bas »*.

L'exhumation de racines anciennes n'épuise évidemment pas l'analyse. Car chacun admet sans détour que le Front national n'est qu'un symptôme d'une crise plus grave qui *« ébranle la nation »*, d'un sentiment profond d'insécurité sociale auquel ni l'Etat ni les partis politiques qui se sont succédé aux affaires depuis quinze ans ne parviennent à trouver réponse. Bref, de cette *« fracture sociale »* qui fit les beaux jours de la campagne présidentielle de Jacques Chirac.

Quel que soit le regard, le constat est confirmé. Pour le sociologue Alain Touraine, *« la France est coupée en trois tiers »*, le premier déjà entré dans le monde internationalisé, le second à l'abri des frontières nationales, le troisième *« en chute libre »*, Tiers-exclu, en quelque sorte. Pour l'économiste Jean-Paul Fitoussi, le phénomène le plus destructeur est la *« précarisation des classes moyennes »*, tant elle est *« emblématique d'un mouvement de mobilité sociale descendante »* et d'une *« rupture de l'égalité des chances »*. Cette précarité contagieuse explique une inquiétude perceptible dans les deux ouvrages et que formule bien Marie-Christine Jaillet : *« Jusqu'où ce sentiment d'insécurité doit-il monter pour qu'il y ait prise en charge collective de la nouvelle question sociale ? »*

La question, à l'évidence, paralyse les responsables politiques. Beaucoup ont trouvé, avec la *« mondialisation »*, un bouc émissaire commode, une forme d'excuse à l'impuissance que le philosophe Jacques Rancière décrit au plus près. *« La science étatique,* note-t-il, *nous dit que notre survie, notre bonheur individuel et communautaire, sont liés à la science de la répartition de l'infime marge que nous laissent les contraintes de la gestion des biens, dans les conditions actuelles de la mondialisation du capital. Bref, elle nous décrit la communauté comme suspendue à la seule science d'un gouvernement expert : celui-ci intériorise la loi d'une sorte de gouvernement planétaire imaginaire qui, quotidiennement, répartirait, selon les indices du jour, les infimes marges de redistribution des charges et des profits. (...) La politique, en ce sens, s'identifie à la gestion et à l'auto-démonstration infinie que l'on fait ce qui est seul possible »*.

Edgar Morin, également, aboutit à la nécessité de repartager le champ du possible et d'approfondir *« cette idée de l'impossible possible »*. Beau sujet de méditation pour les responsables politiques s'ils veulent réellement s'employer à combler le déficit le plus redoutable : le déficit d'avenir.

SOCIETE

● *par Robert Solé*

Une demi-cigarette

LE BON TABAC
de Stéphane Hoffmann.
Albin Michel, 215 p., 85 F.

L'ART DE FUMER SANS EN MOURIR
des docteurs Tran Ky et Jean-Michel Guilbert et de Michèle Didou.
Ed. de l'Aube, 189 p., 120 F.

Fini le temps où l'on faisait chanter aux enfants *« J'ai du bon tabac dans ma tabatière... »* Il n'y a plus de bon tabac. Cette plante maléfique, hier encensée, apparaît désormais dans toute sa noirceur. Elle n'est plus citée que pour être démolie, clouée au pilori, tandis que ses adeptes passent pour pestiférés.

« Pourquoi tant de haine ? » demande Stéphane Hoffmann avec un humour un peu grinçant. Ce fumeur impénitent défend ses semblables d'une plume assassine, après avoir battu le rappel de tous les accros célèbres de l'Histoire – de Jean Bart à Churchill en passant par Musset, Byron et Sartre – au risque de réduire parfois son brûlot à un catalogue de citations.

A l'en croire, *« le tabac calme les nerfs, endort les angoisses, éveille les songes »*. Ses vertus ne s'arrêtent pas là : il *« impose la courtoisie, la tolérance, la détermination, le partage, l'esprit critique, la patience, la tempérance, l'abandon »*. Stéphane Hoffmann, qui est essayiste et romancier, aurait pu se dispenser de quelques remarques consternantes (*« Une femme, on la saute* ou *on en parle ; un cigare, on le fume* et *on en parle »*) qui n'apportent rien à sa démonstration. Il est mieux inspiré quand il dénonce *« ce siècle de surveillants généraux »*, plus soucieux de ses poumons que de ce qui *« fait battre les cœurs »*. Dans le climat d'intolérance actuel, explique-t-il, le fumeur est un *résistant*. Voilà pourquoi le tabac séduit tant la jeunesse. En fustigeant la cigarette, on la rend désirable, et les campagnes antitabac n'ont pour effet que d'inciter à la consommation.

C'est à une conclusion un peu voisine que sont arrivés trois militants du camp opposé : le docteur Tran Ky, urologue et enseignant à l'université de Reims, le docteur Jean-Michel Guilbert, spécialiste en anesthésie-réanimation à l'hôpital de Saint-Quentin, et Michèle Didou, professeur d'histoire et réalisatrice du film éducatif *La Cigarette, reine des drogues*. Ces adversaires de la fumée constatent que, malgré toutes les campagnes entreprises ces dernières années, le tabac affiche une bonne santé inquiétante. *« Sa vigueur,* écrivent-ils, *nous sidère et nous désarme. »* Le temps est venu de reconsidérer le plan de bataille, en prenant le problème par l'autre bout : *« Au lieu de menacer les fumeurs de cancer, d'infarctus, d'impuissance et d'hypertension, pourquoi ne pas leur apprendre à fumer correctement et avec modération ? Ils pourront ainsi éviter de s'exposer aux excès et par là de minimiser l'intoxication encourue. »*

Craignant d'être mal compris, les trois auteurs précisent, dès la première ligne, qu'ils ne cherchent absolument pas à pousser les gens à fumer. Cette petite encyclopédie, dans laquelle le tabac est traité sous tous les angles – histoire, sociologie, économie, santé – ne présente, en effet, aucune ambiguïté. Nous avons droit à une description effrayante et très détaillée des effets de la nicotine sur l'organisme. Sans oublier le dessèchement de la peau du visage et la perte de vigueur du pénis... Les auteurs sont les premiers à regretter que le budget de la campagne antitabac représente à peine 4 % des taxes sur les cigarettes encaissées par l'Etat. La Grande-Bretagne, affirment-ils, consacre à la prévention vingt fois plus d'argent que la France. Quant aux subventions accordées aux planteurs de tabac dans l'Union européenne, elles auraient augmenté de 400 % entre 1980 et 1990, atteignant une somme cent fois plus élevée que les subventions accordées aux organismes de recherche et de lutte contre le cancer.

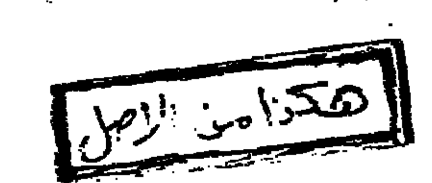
Reste la conclusion du livre, susceptible de choquer ceux qui se battent avec détermination contre les ravages de la cigarette. Qu'est-ce que *« fumer correctement et avec modération »* ? C'est s'interdire d'inhaler la fumée, répondent les auteurs. C'est se limiter à une cigarette après le repas. Et ne pas fumer la deuxième moitié de celle-ci, qui est la plus nocive... D'autres méthodes sont passées en revue, des plus nouvelles (bio-feedback, hormone antidiurétique...) aux plus exotiques (acupuncture, yoga...), en partant du principe que *« contre le tabac, tous les moyens sont bons »*. Pour plus de détails, se reporter au livre, tout en méditant la célèbre formule de Mark Twain : *« Cesser de fumer est la chose la plus aisée qui soit. Je sais ce que c'est : je l'ai fait cinquante fois. »*

PASSAGE EN REVUES

● **LA REVUE DES DEUX OCÉANS**

La (pour « Latina America ») *Revue des deux océans* est une *nouvelle publication annuelle éditée dans le cadre du Festival* des cinémas et cultures d'Amérique latine de Biarritz et dirigée par Martine Segonds-Bauer. Ce premier numéro, aussi riche qu'éclaté, est à l'image que l'on peut se faire du continent sud-américain : du Che (un extrait de la biographie à paraître de Pierre Kalfon) à un ensemble de réflexions sur l'Eldorado (Luis Mizon, Le Clézio, Michel Deguy, Eduardo Manet...), d'une table ronde avec Alvaro Mutis poète, à un dossier sur Carlos Fuentes préparé par Gérard de Cortanze... On découvrira aussi, si on ne le connaît déjà, un écrivain argentin à la prose lapidaire, Arnaldo Calveyra : *« Comment joue-t-on à cette abstraction appelée pays ? Quels oublis, quelles simplifications et omissions sont nécessaires ? »*

(J&D éditions - La Maison des écrivains, 278 p., 100 F.)



هكذا من الاصل

Grèce fille d'Afrique ?

Martin Bernal défend l'idée d'une culture hellénique surtout redevable à l'Egypte et au Proche-Orient sémitique. Une thèse délaissée depuis longtemps dont la démonstration scientifique reste à faire

BLACK ATHENA. LES RACINES AFRO-ASIATIQUES DE LA CIVILISATION CLASSIQUE
Volume I : l'invention de la Grèce antique
(Black Athena. The Afroasiatic Roots of Classical Civilization, vol. I : The Fabrication of Ancient Greece 1795-1985)
de Martin Bernal.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Maryvonne Menget et Nicole Genaille,
PUF, coll. « Pratiques théoriques », 624 p., 198 F.

Black Athena. Sous ce titre provocateur, Martin Bernal défend l'idée que la Grèce doit une part essentielle de sa culture à l'Egypte et au Proche-Orient sémitique, d'où partirent des colons au IIe millénaire. Comme les civilisations égyptienne et sémitique proviendraient elles-mêmes d'une racine commune afro-asiatique qui prit naissance en Afrique orientale, la Grèce serait donc indirectement fille de l'Afrique.

On devine quel tollé ou quel enthousiasme cette thèse provoqua en Amérique du Nord ! Car, au-delà de la provocation, Bernal manie avec virtuosité une érudition impressionnante qu'il sait rendre accessible. Et la logique apparente de sa démonstration risque fort d'emporter la conviction des non-spécialistes. Bernal part d'un constat : les Grecs possédaient des récits qui faisaient des Egyptiens (Danaos en Argolide) et des Phéniciens (Cadmos à Thèbes) d'anciens colonisateurs de la Grèce. De plus, ils s'estimaient redevables à l'Egypte de leurs dieux et de toute sagesse. Ce « modèle ancien » des origines grecques domina toute l'historiographie antique (à quelques exceptions près, comme Thucydide ou Plutarque) et fit autorité jusque dans le courant du XVIIIe siècle, malgré quelques tentatives isolées pour l'écarter. Ce n'est que fin XVIIIe-début XIXe que l'Egypte fut rabaissée, au profit de l'Inde (aryenne), et la Grèce exaltée de telle sorte que, inimitable, elle ne pouvait avoir imité. Rejetant la tradition des Grecs eux-mêmes, les savants *« professionnels »* (terme péjoratif pour Bernal) mirent alors au point une théorie accordant aux influences indo-européennes le rôle dévolu jusque-là à l'Egypte : c'est le « modèle aryen », qui connut au XIXe une version extrême éliminant les Sémites de la protohistoire grecque. Bien que les excès aient été corrigés, Holocauste aidant, la communauté scientifique resterait aujourd'hui tributaire d'un « modèle aryen élargi », qui réintroduit les Sémites mais non les Egyptiens. Bernal prône le retour à un « modèle ancien révisé », qu'il justifie principalement par des raisons linguistiques et comparatistes.

En dehors de quelques esthètes passéistes imprégnés d'une vision désuète d'une Grèce idéalisée, réduite à sa période classique et à son espace égéen, qui peut aujourd'hui s'émouvoir des thèses de Bernal ? Il prend d'assaut des positions abandonnées pour la plupart, car il y a longtemps que les historiens des périodes anciennes scrutent, sans « modèle » préconçu, tout ce qui peut nous éclairer sur les échanges en Méditerranée orientale au IIe millénaire. En réalité, Bernal pratique ce que les historiens refusent aujourd'hui, une tentative d'explication globale dont chacun sait qu'elle ne peut répondre aux complexités de l'Histoire.

D'autant que les démonstrations scientifiques restent à faire. Bernal accumule les analyses linguistiques et philologiques, retrouve Neith l'Egyptienne sous Athéna et les Hyksos dans *Les Suppliantes*, bref, impressionne son lecteur non averti. Il y a du vrai ou du possible dans tout cela mais l'argumentation repose sur plusieurs postulats énumérés en introduction. Surtout, Bernal enchaîne trois questions *moins liées qu'il ne le dit.* D'une part, on doit s'interroger sur la part de l'Egypte et du Proche-Orient dans la formation de la civilisation égéenne et rien n'interdit de se demander si les récits grecs – qui ne sont cependant qu'une partie des *mythes des origines – conservent* trace de relations anciennes. Tous les peuples ont façonné de tels récits et rien n'autorise à accepter ni à récuser *a priori* leur témoignage. Or Bernal l'accepte *a priori* : nous montrera-t-il un jour quelle entreprise coloniale a nourri les légendes troyennes de nombreuses villes de France, tenues pour vraies jusqu'au XVIIIe siècle ?

PRÉSUPPOSÉ AUDACIEUX

En outre, il existe à coup sûr un *courant d'échanges intellectuels* et scientifiques entre l'Egypte et le monde grec de Pythagore à l'Hermétisme et au néoplatonisme de l'Antiquité tardive. Mais en quoi cela fortifie-t-il sa thèse d'une origine égyptienne de la civilisation grecque ? Y eut-il en Egypte des philosophes, des mathématiciens, *des sages exceptionnels ? Sans* doute, et la reconnaissance de dettes que leur signent volontiers les Grecs n'est pas infondée. Mais Platon, Philon, Plotin et toute la philosophie grecque perdraient-ils leur originalité profonde sous prétexte qu'ils auraient puisé à cette source cachée ? Attribuer à une tradition dont presque rien n'est connu directement l'origine de la philosophie grecque reste un présupposé audacieux.

Enfin, l'historiographie de la Grèce antique montre effectivement des courants et des modes *qui sont le reflet des évolutions de* la société. L'attaque en règle contre une caste érudite dont Bernal montre à juste titre combien elle a banalisé les thèses racistes dont s'est nourri Gobineau constitue la partie, sinon la plus neuve, du moins la moins discutable du livre. *Mais sa hargne* à dénoncer un complot des historiens, victimes de leur racisme ou de l'idée qu'ils se font du progrès, émousse l'intérêt. Certes, l'élan romantique des élites pour la libération de la Grèce a joué son rôle dans une exaltation excessive *d'une Grèce idéale. Mais* le tournant idéologique que Bernal repère à la fin du XVIIIe siècle correspond surtout à la naissance d'une histoire scientifique appuyée sur les méthodes rigoureuses de la philologie, de la numismatique, de *l'épigraphie et de l'archéologie.* Disqualifier la critique de sources sous prétexte qu'elle écarte certains récits que les Grecs tenaient pour vrais, comme le fait Bernal, c'est nier *a priori* toute possibilité d'un travail scientifique. Que l'hypercritique ait conduit à des erreurs, que les théories raciales, puis racistes, aient entraîné des errements ridicules ou criminels, on n'avait pas attendu Bernal pour le savoir et le dénoncer. Mais verser d'une idéologie dans l'autre n'a guère de chance de faire progresser nos connaissances. Le recours ne *peut venir aujourd'hui, pour les* hautes périodes, que de l'archéologie, discipline dont Bernal ne fait pratiquement aucun usage. Son œuvre s'inscrit en réalité dans le droit fil de ce qu'il dénonce, une histoire idéologique fondée sur des démonstrations approximatives et des généralisations abusives. Mais qu'on ne s'y trompe pas : quelles que soient les réserves des spécialistes sur le fond, l'ouvrage passionnera ses lecteurs qui succomberont à des thèses d'autant plus séduisantes que la mode des voyages les conduit en nombre *croissant* vers l'Egypte et le Proche-Orient.

Maurice Sartre

Raspoutine, « homme de Dieu » et mage paillard

RASPOUTINE
d'Henri Troyat.
Flammarion, 270 p., 129 F.

Biographe, le romancier Henri Troyat n'avait jusqu'ici célébré que ses grands devanciers – russes comme français – et les plus fameux des tsars. Aussi son *Raspoutine* tranche-t-il dans une galerie de portraits éminemment respectable. La figure du mage paillard et extralucide convient en fait parfaitement à l'option psychologique et synthétique de l'historien amateur. Fier d'apparaître comme un *« pur produit du sol russe »*, cet « homme de Dieu » plutôt que d'Eglise, aux croyances simples et au verbe direct, n'a rien d'un naïf et, roublard, joue parfaitement de la force du pittoresque de son vêtement de moujik comme de son langage dru. Ne dissimulant rien, pas même ses excès qui fédèrent contre lui toutes les convenances ou hypocrisies sociales, Raspoutine séduit jusqu'à la névrose la tsarine, qui cherche chez le devin – il annonce la fin de Stolypine, plus tard la sienne et, conséquence presque immédiate, celle de la dynastie – le guérisseur capable de soulager le tsarévitch hémophile. Dans une *« autocratie sans autocrate »*, tant le faible Nicolas II n'a que les qualités civiles d'un officier de garnison de province, l'âme damnée du couple impérial est selon Troyat avant tout un symptôme : *« La Russie a secrété Raspoutine, comme une poussée de fièvre provoque un bouton. »* Ce « saint pécheur » qui n'en finit plus de mourir à l'effroi de ses assassins, et dont le cadavre noyé, repêché, inhumé, déterré, incinéré, est finalement dispersé au vent, peut-il porter la parabole d'un tellurisme russe indestructible ? Voilà des options de romancier que l'historien aurait tort de mésestimer, tant le sens de cette trajectoire inouïe reste à établir.

Ph.-J. C.

Pratiques du livre

Loin de toute vision étroite, Roger Chartier réhabilite tous les acteurs de la culture écrite : auteur, imprimeur, typographe, libraire...

CULTURE ÉCRITE ET SOCIÉTÉ
L'Ordre des livres
(XIVe-XVIIIe siècle)
de Roger Chartier.
Albin Michel, coll. « Bibliothèque Histoire », 256 p., 120 F.

Les lecteurs de Roger Chartier connaissent l'essentiel des textes regroupés dans *Culture écrite et société.* Ils ont été publiés qui dans *L'Ordre des livres* (1992), qui dans des revues ou des actes de colloques. On retiendra pourtant de leur mise en série ici, en un ordre nouveau, une rigoureuse unité problématique, une forte cohérence du point de vue, une multitude d'échos et de reprises jusqu'alors peu perceptibles. On est tenté d'appliquer à son livre un des principes de Roger Chartier lui-même, selon lequel la *matérialité* de la *mise* en page, la réunion de fragments, leur distribution modifient la lecture en constituant une forme qui donne à l'écrit son sens ou modifie ses significations.

Aux sociologues de la lecture, aux analystes du seul texte, *Culture et société* rappelle qu'à la mise en œuvre du livre – écriture, fabrication, lecture(s) – participent de nombreux intervenants : l'auteur, l'imprimeur, le libraire, le bibliothécaire, les lecteurs d'hier et d'aujourd'hui, sans oublier le typographe, l'illustrateur, le commentateur... On a là une constellation que Roger Chartier interroge, analyse, illustre au fil de sept chapitres complémentaires. *Ils* soulignent l'importance à attacher au support, hier rouleau, aujourd'hui *codex*, demain écran, qui détermine un public, un espace et une pratique de lecture, des modes de compréhension et de conservation. Les formules sont explicites : *« Les auteurs n'écrivent pas de livres : non, ils écrivent des textes que d'autres transforment en objets manuscrits, gravés, imprimés »* ; *« la lecture n'est déjà pas écrite dans le texte, sans écart possible entre le sens qui lui est assigné... et l'interprétation qui peut en être faite par ses lecteurs »*, ou encore *« la lecture populaire est une catégorie savante »*.

Trois types d'analyses sont proposés : *illustration* de thèses, commentaires parfois critiques de ces mêmes thèses, analyses proprement novatrices enfin. Les thèses ne sont pas nécessairement contemporaines : Vico, Malesherbes et Condorcet sont ainsi sollicités pour comprendre les impacts de l'imprimerie et du *codex*..., aux côtés d'historiens du livre et de la lecture ou de philosophes plus proches, comme Michel Foucault, Michel de Certeau ou D. F. McKenzie. Roger Chartier expose, commente, élargit le propos, ouvre des perspectives. Ses analyses, rigoureusement construites, élargies à l'Europe entière, le conduisent à révéler des implicites, à dépasser des conclusions trop partielles, à reformuler un questionnement sur l'histoire culturelle (chapitre 3 : « Patronage et dédicace »). La recherche souvent étroitement minutieuse qu'il emprunte est mise dès lors au service d'une interprétation plus globale. Ce qui ne signifie pas pour autant un syncrétisme fade : *Culture écrite et société* prend position contre les formes traditionnelles de l'histoire du livre qui oublie auteurs et lecteurs, contre les théories admises sur la littérature populaire (chapitre 7 : « Lectures populaires ») et refuse tout *autant la* primauté du texte (structuralisme) que son oubli au profit d'une vision comptable et mécaniquement sociologique du livre ou de ses lecteurs. L'analyse consacrée à *Georges Dandin*, peut-être la plus forte de ce livre, est, à cet égard, paradigmatique de l'ambition de Roger Chartier, qui met en œuvre, pour le théâtre, une méthode déjà appliquée au livre. *« Tout comme les significations de textes fixes dans leur lettre peuvent être radicalement modifiées par les diverses présentations typographiques qui successivement s'en saisissent, changeant format et mise en page, illustrations et découpage, celles de la comédie de Molière varient à l'évidence selon les dispositifs de représentation qui la soumettent à leur forme propre. »* La démonstration est éblouissante : elle fait appel aux témoignages les plus divers, analyse le monologue de la scène 1 au plus près du texte, recourt à l'histoire sociale et politique et justifie un des postulats avancés selon lequel *« les textes littéraires mettent en représentation les principes contradictoires de construction du monde social »*.

Tout au long de ses chapitres, *Culture écrite et société* postule qu'il existe une relative autonomie de la lecture, au-delà des communautés de lecteurs. Ou plutôt les contraintes auxquelles la lecture est soumise ne correspondent pas totalement à celles que tente d'imposer le texte. C'est donc sur les considérations que me suggère nécessairement ma lecture d'historien des formes littéraires que je voudrais conclure. Rendons grâce à Roger Chartier d'en avoir fini avec l'ancien sociologisme des historiens, réducteur des textes littéraires à leur contenu social, et d'avoir, dans ses analyses, reconnu aux œuvres leur spécificité. A cet égard, l'intérêt porté au jeu des pronoms dans le monologue de Dandin est exemplaire. Mais on ne peut s'empêcher de s'interroger sur la catégorie d'imprimé ou de culture écrite, sur la place à faire à la « littéralité » (le mot est défini un peu rapidement à la page 134), sur les interrogations à mener sur la « bibliothèque » du lecteur et son travail dans le procès de lecture. Mais je demeure convaincu que les travaux de Roger Chartier ont dessiné un espace de dialogue où sont conviés historiens du livre, de la lecture et du fait littéraire. Un échange à ne pas manquer.

Jean-Marie Goulemot

L'EDITION FRANÇAISE

● **Le président de Virgin chez Actes Sud.** Patrick Zelnik, président de Virgin France, entre à titre personnel, à hauteur de 20 %, dans le capital des éditions Actes Sud, qui restent contrôlées à 60 % par la famille Nyssen, la Marseillaise de crédit et la société d'investissement régionale Sud-Capital détenant 20 %. Patrick Zelnik a pris cette décision en raison de ses *« relations amicales »* avec la direction de la maison fondée et dirigée par Hubert Nyssen. Les capitaux propres d'Actes Sud ont été augmentés de 14,5 à 22 millions de francs.

● **Hommage à Marguerite Audoux,** pseudonyme de Marguerite Donquichotte. Une plaque en hommage à l'écrivain, prix Femina 1910 pour son roman *Marie Claire*, sera inaugurée le jeudi 21 novembre sous la présidence de Jean-François Deniau, de l'Académie française, sur l'immeuble où elle vécut, 10, rue Léopold-Robert, 74014 Paris. L'initiative a été prise par l'Association du Berry et de la capitale, et menée à bien avec le concours du conseil général du Cher, avec la participation de Jean-Claude Fasquelle (qui réédite *Marie Claire* et *L'Atelier de Marie Claire* en « Cahiers rouges », Grasset), de Karl Lagerfeld, d'Yves Fromion, et de la mairie d'Aubigny-sur-Nère, dans le Cher, où un musée lui est consacré. A l'occasion de cette inauguration, Bernard-Marie Garreau signera son livre *Marguerite Audoux, la couturière des lettres* (éd. Tallandier). Un prix Marguerite Audoux sera par ailleurs attribué tous les deux ans dans le courant du mois de janvier.

● **Un nouveau président pour la SHPF.** Le comité de la Société de l'histoire du protestantisme français (SHPF) vient d'élire pour nouveau président l'historien Laurent Theis, quarante-huit ans, spécialiste du Haut Moyen Age mais aussi de l'historien et homme d'Etat François Guizot, qui fut désigné président d'honneur de la SHPF à sa création en 1852. Cette société savante reconnue d'utilité publique, qui possède une bibliothèque et un musée, publie depuis près d'un siècle et demi un *Bulletin trimestriel* comptant parmi les plus anciennes revues d'histoire éditées en France. Laurent Theis succède à Roger Zuber, professeur émérite à la Sorbonne (54, rue des Saints-Pères, 75007 Paris).

● **Prix littéraires.** Le prix Ismaïl Kadaré a été décerné à Milan Kundera ; la bourse Goncourt de la poésie-Adrien Bertrand à André Velter pour l'ensemble de son œuvre ; les prix de la fondation Noureddine Aba, créée par le poète algérien francophone qui vient de mourir, à Nourredine Saadi pour *Dieu-le-fit* (Albin Michel), à Rédha Malek pour *L'Algérie à Evian* (Seuil) et à Taos Amrouche pour l'ensemble de son œuvre (Joëlle Losfeld) ; les prix Jean Giono à Michel Déon pour l'ensemble de son œuvre et à Laurence Cossé pour *Le Coin du voile* (Gallimard) ; le prix Nelly Sachs à Michel Volkovitch pour ses traductions de poètes grecs ; parmi les bourses décernées par la Fondation Hachette, la bourse jeune écrivain a été attribuée à Yann Moix, Goncourt du premier roman pour *Jubilations vers le ciel* (Grasset) ; le prix du Pen Club français à Diane de Margerie pour l'ensemble de son œuvre.

Les Indiens, la plume à la main

De l'imaginaire à la réalité, éditeurs et libraires ont trouvé un lectorat fidèle

Chaque mois paraissent en moyenne trois titres concernant les Indiens d'Amérique du Nord. Auparavant dispersé, l'essentiel de cette production passe par deux collections nées quasi simultanément : « Nuage rouge », dirigée par Olivier Delavault aux éditions du Rocher depuis 1991, à laquelle est associée la collection des éditions Le Mail, dirigée par Bruno Poniatowski, et « Terre indienne », dirigée par Francis Geffard chez Albin Michel depuis 1992. Si l'on en juge par les tirages, chacune semble bénéficier d'un lectorat significatif et fidèle.

Plus de vingt ans après Wounded Knee (1973) les Indiens sont passés sans transition dans la conscience occidentale de l'état de victimes à celui de maîtres à penser. Un véritable effet de mode et de marché – lié à la multiplication des voyages outre-Atlantique – difficile à suivre, à commencer par les Indiens eux-mêmes. Un thème auquel nombre de libraires accordent curieusement leurs vitrines au moment de Noël, tant le rite du « beau livre indien » s'est installé, qui mêle le documentaire à un inépuisable fonds photographique d'où ressort chaque année l'œuvre d'Edward S. Curtis. Ces derniers temps, une nouvelle figure est apparue : celle de *« l'Indien à l'appareil photo »* comme le nomme la romancière Leslie Marmon Silko, qui y voit *« le crépuscule de l'Amérique eurocentrique »*. En témoignerait, après *Cœurs fiers* (*Le Monde* du 15 août), *Le Cercle des nations* (1).

Aux Etats-Unis, le Comanche Paul Chaat Smith, ex-porte-parole de Wounded Knee, s'est alarmé d'un mouvement venu greffer sur le monde indien des masques dessinés par les Blancs : *« Durant une décennie, nous sommes invisibles, durant la suivante nous voilà dangereux. Désuets et bizarres, nous sommes un peuple plutôt ennuyeux qui convient aux histoires pour enfants et aux vacances familiales, puis tout d'un coup, nous voilà devenus géniaux et mystérieux. Autrefois considérés tellement primitifs que notre statut d'êtres humains à part entière était le sujet d'un débat scientifique, nous sommes maintenant perçus par certains comme les gardiens des secrets de la planète et l'unique espoir d'un monde voué à l'autodestruction. Nous sommes des gens normaux, mais personne ne veut le reconnaître. »*

Nelcya Delanoë est l'auteur de *L'Entaille rouge* (2), une histoire de la captation des terres indiennes par les colons venus d'Europe, que vient de rééditer Albin Michel (« Terre indienne », 388 p., 130 F.) avec un important addenda sur le développement de l'économie des casinos, vécu comme le *« retour du bison »* par les communautés. Elle retrouve, bien installée en France, cette figure imaginaire malléable qui occulte l'Indien réel : *« C'est un lieu d'escamotage du racisme. C'est l'" autre race ".* On ne se battra pas pour savoir s'ils sont supérieurs ou inférieurs. Ils paraissent présenter une image consensuelle de l'Homme, dans la tradition du bon sauvage. Ils incarnent à la fois le rêve communautaire et celui d'une aristocratie naturelle, qui n'écrase pas les autres. Alors que demander de plus ? Il est frappant de voir disparaître tout esprit critique dès qu'un Indien parle. Comme s'ils étaient des sages, la dernière parcelle de ce qui nous permettrait de ne pas désespérer de ce monde. On ne mesure pas combien il est douloureux d'être indien. Y compris un Indien qui réussit. On préfère demeurer dans une vision angélique. »

DES INUITS AUX PATAGONS

Les éditeurs doivent-t-ils alimenter ces courants, les combattre ou les éclairer ? Olivier Delavault prend en compte l'ensemble de ces images, aussi bien celles qui réveillent la nostalgie de lointaines enfances que les textes contemporains. Déjà, de 1988 à 1994, il avait ouvert à Paris une librairie rassemblant trois mille titres en français consacrés aux Indiens, couvrant le continent américain, des Inuits aux Patagons en passant par les Arawaks, proposant un choix allant des livres pour enfants aux thèses de doctorat. Il découvre alors que de nombreux classiques sont épuisés – notamment ceux publiés par Payot et Stock dans les années 70 –, et qu'il existe de nombreux titres non encore traduits : *« On n'avait jamais publié la biographie d'un grand chef indien, et il manquait la plupart des grands textes historiques. »*

Sa collection offre un pont entre ces différentes périodes, entre la réédition d'écrits du siècle dernier et la publication de ceux d'aujourd'hui. Il insiste sur la nécessité de ne privilégier aucune approche : *« Il existe des romans populaires de grande qualité, très rigoureux sur le plan historique. Je pense à* La Flèche brisée, *qui est un chef-d'œuvre d'émotion et de rigueur, ou à telle biographie d'un grand chef par un historien où tout est parfaitement exact, sauf que c'est la syntaxe d'un roman. »* En cinq années, il a publié plus de cinquante titres où le goût de l'épopée rejoint les adaptations cinématographiques, les grandes biographies (Sitting Bull, Cochise, Géronimo) les livres d'histoire (il vient de publier la monumentale *Histoire des Sioux* de George E. Hyde, trois tomes, 439 F.), les classiques du roman d'aventure, le roman indien contemporain. *Danse avec les loups* s'est vendu à plus de 50 000 exemplaires, *La Maison de l'aube* et *Little Big Man* à 20 000, *La Flèche brisée* et *Pleure Géronimo* entre 15 000 et 18 000.

Francis Geffard s'attache avant tout à restituer la réalité aujourd'hui. Il est libraire à l'enseigne de Mille Pages à Vincennes (Val-de-Marne) *(lire* Le Monde *du 6 septembre)* lorsqu'il s'ouvre au romancier et poète Blackfeet James Welch de son désir de créer une collection. Celui-ci le libère de sa crainte de *« créer une réserve indienne en France »*. Albin Michel accepte son projet, et cinq livres sortent pour le cinquième centenaire du voyage de Colomb. Les premiers titres indiquent la ligne éditoriale : *« décliner la culture indienne contemporaine sous tous ses aspects »*. La littérature s'appuira sur l'histoire, l'ethnologie, les essais, les documents . Sous une maquette délibérément anti-exotique, de sobres photographies détourées sur fond blanc, paraissent James Welch, Mary Crow Dog *(Lakota Woman)*, les *Guerres indiennes* de Utley et Washburn, et enfin *L'Amérique indienne* d'Edward S. Curtis. Suivent cinq livres par an, dont les tirages oscillent entre 3 000 et 25 000 exemplaires (Curtis), James Welch et Louis Owens se situant entre 10 000 et 12 000.

« S'il n'y avait pas eu les écrivains indiens contemporains, je n'aurais pas créé " Terre indienne ". Leur littérature est authentiquement américaine. Ils ont été les premiers à mettre en mots le pays où ils vivaient. Ils sont les seuls artisans d'une vraie culture nord-américaine. Les autres n'ont fait que transporter leur culture européenne. La faune, la flore, le paysage, ils ont cette intimité-là avec la terre. Leur parcours, résultat d'une histoire tragique, est proche de celui des écrivains noirs, celui d'une Toni Morrison. On ressent cette douleur dans leur écriture. Cela donne une expression sans frivolité aucune. Le besoin de se redéfinir, de se prouver qu'ils sont encore présents au monde. » Francis Geffard voudrait que « Terre indienne » soit le lieu d'un *« échange culturel »* entre Français et Indiens. *« Pour l'instant c'est à encore à sens unique,* déplore t-il, *on plaque sur eux ce dont on a envie. C'est une histoire d'amour impossible. »*

Jean-Louis Perrier

(1) Ed. du Rocher, coll. « Nuage rouge », 130 p., 248 F.
(2) Sur le même thème, Nelcya Delanoë vient également de publier, en collaboration avec Joëlle Rostkowski, *Les Indiens dans l'histoire américaine* (Armand Colin, 192 p., 98 F).

La route, mode d'emploi

« Qu'est-ce qu'une route ? » A question directe, réponse buissonnière. Pour leur deuxième livraison, *Les Cahiers de médiologie*, qu'anime Régis Debray, s'interrogent et s'aventurent sur la route, ce *« médium inconnu »* dont François Dagognet (professeur de philosophie à Paris-I) a suggéré de faire une piste de réflexion, un ruban maïeutique. Même s'il est affirmé en préambule qu'on considérera plus le fait que l'idée – *« dans notre champ d'investigation, on n'est pas du genre à dédaigner le terre à terre »*, prévient Régis Debray dès sa « Rhapsodie » d'ouverture qui invoque aussi un *« Art de la route »* – c'est une échappée, belle, vers une pluridisciplinarité heureusement indisciplinée qui nous est proposée tout au long de cet ouvrage (d'art ?), pavé (de trois cents pages) de bonnes inventions.

La route dans tous ses états – d'urgence à l'occasion –, dans toutes ses dimensions : historique, géographique, sociologique, culturelle, sociale, économique, stratégique, philosophique, mythique, utopique, onirique et même chimique (connaissez-vous les vertus du « Colsoft » ?) et dans toutes ses représentations : graphique, topographique, photographique, cinématographique, poétique et, bien sûr, littéraire – Stendhal ne définissait-il pas le roman comme *« un miroir qu'on promène le long du chemin »* ? Des romans vagabonds de Burroughs, Kerouac, Ginsberg aux *road movies* de Wenders, des *action painting* de Willem De Kooning aux images emblématiques de Dorothea Lange et de Robert Frank, l'Amérique a évidemment sa place, cinémascopique, dans l'imaginaire et l'imagerie de l'asphalte ici déclinés.

On part de McAdam – « commun » des immortels – et l'on prend vite de l'altitude. Chemin faisant, on croise ainsi nombre de passants considérables – Bossuet, Rimbaud, Michaux, Freud, Sarraute, Péguy (*« la route nationale est notre porte étroite »*) – et l'on a pour compagnons de randonnée des marcheurs de belle pointure comme Michel Serres, Pierre Sansot, Nadine Charbonnel, Catherine Bertho-Lavenir, sans oublier Jacques Lanzman, malicieux arpenteur planétaire, prêt à nous faire partager ses ampoules, ses crampes et ses jouissives montées d'endorphine.

Loin des sentiers battus, on explore aussi les routes maritimes, aériennes voire célestes, en mettant nos pas – grâce à Odon Vallet – dans ceux de Bouddha, Jésus et Mahomet, dont le discours passa par le parcours, la transcendance par l'endurance. On suit enfin l'excitante cyberjoute opposant Pierre Lévy et Alain Finkielkraut à propos de cet espace topologique qui se substituerait à l'espace euclidien et où les inforoutes ne sentent plus la noisette. *« Le village c'est l'esprit de clocher et il y a un esprit de clocher du village global : c'est l'intolérance envers l'autochtone, qui succède à l'intolérance envers l'autre »*, soutient le guetteur-philosophe face à l'internaute, spécialiste de la communication.

Qu'est-ce qu'une route ? Une invite. On peut butiner, grappiller, flâner sur les bas-côtés ou parcourir d'une traite cette passionnante odyssée dialectique qui s'achève sur une anthologie de rêve. Ultime et délicieux paradoxe d'être ainsi, au bout du voyage, transportés.

Robert Belleret

★ ***Les Cahiers de médiologie* n° 2, Gallimard, 317 p., 60 F.**

À L'ETRANGER

Vente des papiers de Graham Greene

Le 16 décembre, aura lieu chez Sotheby's une des plus importantes ventes littéraires de ces dernières années : elle couvrira toute la carrière de Graham Greene, depuis ses articles dans le magazine de son école en 1922 jusqu'au manuscrit de son dernier roman, resté inachevé à sa mort en 1991. Ces archives ont été rassemblées pendant vingt-cinq ans par un New-Yorkais, Clinton Ives Smullyan Jr. On y trouvera par exemple des souvenirs de sa carrière d'espion pour le MI 6 pendant la deuxième guerre mondiale, thème qui devait inspirer son œuvre tout comme celui de la trahison, qu'elle soit politique ou amoureuse. Le manuscrit de *La Fin d'une liaison* annoté en bleu par l'auteur et en rouge par son ami Evelyn Waugh devrait atteindre quelque 9000 £ (72 000 francs). La correspondance entre les deux hommes qui se connaissaient depuis leurs études à Oxford montre que leur amitié souvent orageuse n'a pris véritablement corps qu'après la guerre et en raison de leur conversion au catholicisme. Autre correspondance qui s'étend depuis 1934 jusqu'à 1988 entre l'auteur du *Rocher de Brighton* et l'écrivain d'origine indienne R. K. Narayan, que Greene a beaucoup encouragé et qu'il a aidé à faire publier

● **ROYAUME-UNI : VISITE DE LA GROSSE PÊCHE**
A Aylesbury (Buckinghamshire), à une heure de train du centre de Londres et de la gare de Marylebone, on peut emmener les enfants visiter la Roald Dahl Children's Gallery, où ils pourront grimper dans le Grand Ascenseur de verre, ramper dans le tunnel de Mr. Fox, se promener à l'intérieur de la Grosse Pêche, admirer les illustrations de Quentin Blake, toucher, regarder, jouer avec toutes sortes d'objets interactifs et même créer à leur tour en jeux d'ombres et de lumières dans la Salle de l'imagination.

● **VARGAS LLOSA CHANGE D'ÉDITEUR**
Le prochain roman de Mario Vargas LLosa *Los Cuadernos de Don Rigoberto* (« Les cahiers de Don Rigobert »), dans lequel on retrouve les personnages de *L'Eloge de la marâtre*, paraîtra chez Alfaguara, en 1997. Des rééditions de tous ses livres précédents suivront. L'écrivain naturalisé espagnol depuis 1993, *mais né au* Pérou, vient de quitter Seix Barral, après trente-quatre années de collaboration et un *« divorce à l'amiable »*. Alfaguara, fondée en 1964 par le Prix Nobel de littérature, José Camilio Cela, a toujours eu vocation à publier des écrivains d'Amérique latine et a en chantier, par exemple, les œuvres complètes de Julio Cortazar.

● **LE PRIX CERVANTÈS AU POÈTE JOSÉ GARCÍA NIETO**
Créé en 1975, par le ministère de la culture espagnole, le prix Cervantès de littérature, doté annuellement de 15 millions de pesetas (600 000 francs), est le plus important du monde hispano-américain. Il a été attribué, le 10 décembre, à José García Nieto, poète et critique littéraire espagnol, âgé de quatre-vingt-trois ans, l'un des auteurs les plus représentatifs du courant néo-classique de l'après-guerre. Il avait été obtenu l'an passé par le Prix Nobel de littérature Camilo José Cela.

AGENDA

● **LE 13 DÉCEMBRE. ARCHITECTURE. A Paris,** le Centre Georges-Pompidou invite, dans le cadre des « Revues parlées », différents critiques à confronter leurs points de vue sur les productions culturelles liées à l'architecture et à l'urbanisme. Ce débat aura pour participants : Frédéric Edelmann, Claude Eveno, Jean-Pierre Grunfeld, Jean-Pierre Le Dantec, Gérard Monnier, Hubert Tonka et Philippe Trétiack (Centre Georges-Pompidou, petite salle, 1er sous-sol, rens. : 01-44-78-42-25).

● **LE 14 DÉCEMBRE. MONTAIGNE. A Paris,** l'Association internationale des amis de Montaigne organise une conférence à la Sorbonne avec Jean Lacouture auteur de *Montaigne à cheval* (*voir « Le Monde des livre » du 14 juin*) à 14h 30 à l'amphithéâtre Guizot (17, rue de la Sorbonne, 75005)

● **LE 14 DÉCEMBRE. ISRAËL. A Aix-en-Provence,** journée littéraire israélienne contemporaine autour de Yehoshua Kenaz organisée par l'Association des rencontres franco-israéliennes (ARFIAC, 29 av., Jules-Ferry, 13100 Aix-en-Provence, rens. : 04-42-27-96-27).

● **LE 16 DÉCEMBRE. POÉSIE. A Paris** un débat sur le thème « Faut-il encore des poètes ? » aura lieu à 20 heures à la Maison de la poésie ; il réunira : Catherine Anne, François Bon, Michel Chaillou, Florence Delay, Paul Otchakovsky-Laurens, Christian Prigent, Jack Ralite et Henriette Zoughebi (Théâtre Molière, 161, rue Saint-Martin, 75003 Paris, 01-48-39-52-47).

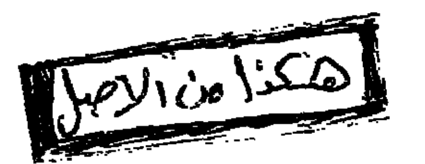
● **LE 17 DÉCEMBRE. PHILOSOPHIE. A Paris,** Federico Mayor, directeur général de l'Unesco, et Enzo Siciliano, président de la RAI, signeront un accord de coopération pour la diffusion internationale de l'*Encyclopédie multimédia des sciences philosophiques*, coproduite par la RAI et l'Institut de philosophie de Naples. A cette occasion, une table ronde ouverte par Paul Ricœur, Ilya Prigogine et Remo Bodei regroupera une dizaine de participants, parmi lesquels Jeanne Hersch et notre collaborateur Roger-Pol Droit, qui feront le point sur le rôle de la philosophie à l'Unesco dans la perspective du XXIe siècle (Maison de l'Unesco, salle XII, de 15 heures à 18 h 30, 7 place Fontenoy. 75007 Tél.: 01-45-68-38-30).

● **LE 19 DÉCEMBRE. MUNIER. A Saint-Germain-en-Laye,** Une rencontre autour de Roger Munier et de son œuvre aura lieu à la librairie A Propos, à 20 h 30 (25, rue des Coches, 78100, tél. : 01-39-73-86-85)

● **LES 20, 21, 22 DÉCEMBRE. MÉDITERRANÉE. A Vitrolles,** la Courte Echelle organise avec la collaboration de l'AGAP et de la ville de Vitrolles, Le marché aux livres avec thème « Méditerranée : écrire, éditer, lire » (place Nelson-Mandela, rens. : 04-42-89-09-57).

● **LE 21 DÉCEMBRE. JALONS. A Paris,** rencontre organisée par l'association Arts et jalons , avec le poète Vera Feyder, présentée par Jacques Eladan, à 14 h 30, au centre culturel de la mairie de Saint-Mandé (3, avenue de liège, 94160 Saint-Mandé, entrée libre).

هكذا من الاصل



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Un président à mi-course

Suite de la première page

Pour l'essentiel, l'image que Jacques Chirac donne de la France à l'extérieur est à la fois traditionnelle – avec le retour à une pente anti-américaine et celui de la *« politique arabe de la France »* – et moderne, avec une action réorientée vers l'Asie et un président qui n'hésite plus à se transformer en VRP des productions nationales. Charles de Gaulle moquait en son temps le premier ministre japonais comparé à un *« marchand de transistors »*. De Bill Clinton à Helmut Kohl en passant par Jacques Chirac, tous les leaders sont aujourd'hui des marchands de transistors.

Le passif a trait davantage à la vie des Français. Il s'agit moins des griefs tirés de la non réalisation de promesses électorales, de toute façon irréalisables, que de la mauvaise *« gouvernance »*, dont nous sommes affligés. Celle-ci engendre un climat d'insatisfaction, parfois même d'exaspération qu'aggrave l'obstination dans l'arrogance du chef du gouvernement. Ce dernier se défend naturellement en imputant ses malheurs dans l'opinion à un vaste complot qui serait ourdi par les médias et qui serait largement responsable de la détérioration du climat psychologique dans le pays. A la décharge d'un premier ministre qui a tout de même accumule de solides cafouillages, force est de constater que sa politique serait plus lisible si elle s'inscrivait, aux yeux des Français, dans une perspective positive.

Des actes et des axes plutôt que des paroles, telle est sans doute l'attente légitime du pays. Faire le lien entre les principes d'une politique et les préoccupations quotidiennes des Français, tel est l'enjeu pour un pouvoir qui a surtout besoin d'une clarification.

Celle-ci est d'abord nécessaire sur l'Europe. Il est certes savoureux de voir aujourd'hui l'auteur de *« l'appel de Cochin »*, celui-là même qui dénonçait en 1979 le *« parti de l'étranger »*, incarné par le président Giscard d'Estaing, tenir tête au père fondateur du système monétaire européen, M. Giscard d'Estaing lui-même, au nom de l'idéal européen. Mais jusqu'où Jacques Chirac est-il prêt à aller, quelle Europe veut-il construire ? Nous ne le savons pas encore.

De ce point de vue, le président a semblé à son tour victime d'une pensée unique, qui laisse croire que l'Europe n'est jamais que l'instrument de la mondialisation, et que celle-ci est en train de nous imposer un même modèle ultra-libéral. Si l'on veut, au contraire, recréer un lien positif entre la construction européenne et les aspirations de l'opinion, il faut être capable de montrer en quoi cette Europe peut être la garantie d'un bon équilibre protection/compétition, en d'autres termes d'un modèle social. Ainsi, lorsque le gouvernement se réfugie derrière les *« critères de Maastricht »*, il omet de rappeler que ces derniers bloquent sans doute les déficits budgétaires, mais certainement pas le niveau des prélèvements. Là se trouve la marge de manœuvre de chaque gouvernement et donc le choix du modèle. A l'abri du bouclier européen, il y a bel et bien place pour une voie libérale, comme pour une voie socialiste ou social-démocrate. Mais le président a-t-il vraiment choisi l'une ou l'autre ?

Les doutes en effet n'ont cessé de s'amplifier, et ce, malgré le tournant du mois d'octobre 1995, sur la conduite de la politique économique et sociale. Doit-elle épouser davantage les recettes en vigueur outre-Atlantique et en Grande-Bretagne (faire baisser l'impôt des riches pour redonner de l'emploi aux pauvres) ? Doit-elle au contraire être plus attentive à la cohésion sociale qu'à la flexibilité ? La question ne paraît pas tranchée. De même que les proclamations rigoureuses voisinent toujours avec les accomodements que l'on recherche, ici ou là, avec les éternels corporatismes. Au demeurant, on comprend que le président hésite puisqu'il a lui-même successivement épousé la plupart des doctrines disponibles, du discours fondateur d'Egletons sur le *« travaillisme à la française »* à celui sur la *« fracture sociale »* en passant par l'intermède ultra-libéral de la première cohabitation.

UNE SOCIÉTÉ EN DANGER

Le problème est précisément, pour lui, de passer d'un chiraquisme de conquête du pouvoir à la définition d'une doctrine pour l'exercice du pouvoir et d'une stratégie pour le pays. Comme François Mitterrand en 1984, il lui faudrait accepter de s'éloigner de ceux qui l'ont porté au pouvoir. Il est plus que temps qu'il s'émancipe d'une machine RPR, qui est par ailleurs en voie d'implosion, pour devenir le président de tous les Français, capable de répondre explicitement aux trois questions qui dominent la vie du pays : comment, avec une croissance faible, faire plus pour l'emploi ? Comment concilier la réforme de la protection sociale et la protection des plus démunis ? Comment éviter que les progrès de l'éducation de masse n'engendrent, par le décalage qui existe entre savoirs et débouchés professionnels, une frustration dévastatrice dans la jeunesse ?

Au-delà de ces enjeux de gouvernement, il est temps pour nos dirigeants de bien mesurer qu'ils campent au-dessus du volcan. La société française est en effet aujourd'hui en danger. Celui-ci doit être pris au sérieux dès lors que menacent de se rencontrer deux grands courants : le premier est constitué par le vieux fond xénophobe qui a trouvé, avec le vote d'extrême droite, un réel débouché politique ; le second vient de l'affirmation d'un puissant sentiment anti-élite. Si, par maheur, l'un et l'autre venaient à se croiser pour se fondre en un seul et même mouvement, de quelles forces disposerait Jacques Chirac pour y résister ? S'y prépare-t-il seulement, lui qui n'hésitait pas, pendant sa campagne électorale, à attiser la révolte contre les élites, quand il lui appartient désormais de responsabiliser et de moraliser celles-ci, bref de leur redonner confiance ? Car à force de laisser croire que le pays était victime d'une pensée unique, voici que resurgit la tentation de la pensée magique.

Quand l'irrationnel revient, la République doit être sur ses gardes.

J.-M. C.

RECTIFICATIFS

MOUVEMENT SOCIAL

Les prises de position de SUD-PTT pendant le mouvement social de décembre 1995 ont été jugées correctes par 80 % des adhérents et seuls 7 % les ont trouvées trop interprofessionnelles. Une erreur de lecture dans la grille des résultats du questionnaire consacré aux syndiqués de SUD-PTT nous a fait écrire l'inverse dans *Le Monde* daté 8-9 décembre.

MARIN SORESCU

L'anthologie bilingue *Poètes roumains*, citée dans la nécrologie de Marin Sorescu (*Le Monde* du 12 décembre), n'a pas paru aux éditions de la Fondation culturelle roumaine de Bucarest en 1955 mais en 1995.

Le Monde
ÉDITORIAL

Thomson dans la clarté

LA fabrication de téléviseurs et de magnétoscopes restera provisoirement nationalisée. Les industries, stratégiques, de la défense seront rapidement privatisées. On n'en voudra pas au gouvernement pour ce choix, traditionnel, qui fait supporter les pertes à l'Etat et privatise les profits. En annonçant, dans la nuit de mercredi à jeudi, qu'il renonçait, après l'échec d'une première tentative, à la cession *« en bloc »* du groupe public Thomson et qu'il engageait une nouvelle procédure, le gouvernement a enfin pris une décision raisonnable.

L'opération reprend cependant dans des conditions difficiles. Le premier essai avait soulevé de multiples oppositions, celle des salariés du groupe notamment. Elle avait alimenté des critiques de nature industrielle, sociale et financière en si grand nombre que le contentieux est lourd. Pour réussir, le gouvernement doit maintenant choisir la clarté la plus totale.

Le Trésor avait voulu vendre Thomson en bloc pour ne plus avoir à le renflouer. Il a dû céder. Thomson multimédia (TMM), la filiale déficitaire, restera dans le giron de l'Etat. Elle sera recapitalisée et restructurée. C'est une décision conforme à l'avis de la Commission de privatisation qui, loin d'estimer que cette entreprise *« ne valait rien »*, lui accordait un potentiel technologique et commercial réel.

Le pari, c'est que l'Etat vendra TMM plus cher dans un ou deux ans, une fois son potentiel confirmé. L'entreprise est donc mise devant ses responsabilités : sa direction et ses salariés vont avoir l'occasion de démontrer que ce pari est le bon et qu'elle peut se passer du contribuable.

La filiale militaire Thomson-CSF sera, elle, vendue séparément, dans les premiers mois de l'année prochaine vraisemblablement. S'il est déterminé à renoncer à l'opacité de la procédure précédente, le gouvernement devrait d'abord engager une véritable réflexion sur la restructuration de l'industrie française de l'armement dans un cadre nécessairement européen. Rechercher une cohérence d'ensemble du secteur militaire (Thomson, Aeropatiale, Dassault, Matra, etc.) peut passer, peut-être, avant la privatisation à tout prix.

Faut-il alors rapprocher l'électronicien Thomson d'un groupe aéronautique comme Dassault ou Aerospatiale ? L'industrie américaine a plutôt choisi cette voie. Faut-il, à l'inverse, constituer un champion national d'électronique, et vendre, comme cela était prévu, Thomson à Matra ? Comment, dans ce cas-là, imaginer la suite : un rapprochement avec le britannique GEC ne devient-il pas inéluctable ? Que faire avec les Allemands de Daimler Benz ?

Cette reflexion industrielle apparaît donc comme un préalable indispensable. Le volet financier doit, de son côté, cesser d'être secret. Le souci gouvernemental – louable au demeurant – d'éviter les délits d'initiés doit néanmoins aller de pair avec le légitime désir des contribuables de savoir ce qu'il advient de leur argent.

Désillusion *par Calligaro*



DANS LA PRESSE

THE WASHINGTON POST
Jim Hoagland

Les Américains adorent voir ces Français arrogants souffrir tout autant que les Français se régalent des difficultés de ces Américains prétentieux que nous sommes parfois. Le double blocage économique actuel de la France ne devrait pas conduire pourtant à entretenir cette satisfaction suffisante que je vois monter de ce côté-ci de l'Atlantique. Les efforts de la France pour préserver les valeurs positives et humanistes de son contrat social – tout en se débarrassant, il faut l'espérer, des dimensions les plus irrationnelles et les plus inefficaces de son système économique – sont importants pour les Français et pour l'ensemble des employeurs et employés du monde. Nous aurons tous quelque chose à gagner de l'exemple que pourrait être la France si elle réussit.

EUROPE 1
Alain Duhamel

Au moment où le président de la République va intervenir à la télévision, il a retrouvé un adversaire pugnace et redoutable. Le Parti socialiste ne met pas son drapeau dans sa poche. Son *« projet »* marque un tournant à gauche (...). Une chose est sûre : en cette fin d'année, le mythe de la pensée unique achève de se disloquer. Le *« projet socialiste »* annonce que 1997 sera l'année du dualisme. On voit d'ailleurs déjà se profiler deux tentations antagonistes : à gauche, le retour de l'Etat et du dirigisme, à droite, le triomphe idéologique du libéralisme et la demande de flexibilité (...). Ce clivage-là ne va cesser de se creuser. Il sera intéressant d'observer si, ce soir, Jacques Chirac, prendra ou non position en faveur des partisans d'un libéralisme accentué.

Les premières victoires de l'opposition serbe

Suite de la première page

Car, si l'opposition n'a pas réussi à faire plier les autorités de Belgrade, elle est tout d'abord parvenue, par des manifestations pacifistes et une forte mobilisation étrangère, à empêcher jusqu'ici l'emploi de la force par le gouvernement et à faire reculer la peur qui prévalait chez les manifestants au début de la crise. De la même manière, la coalition a réussi à empêcher la fermeture, un moment envisagée par le pouvoir, de la radio indépendante B-92. L'opposition a ensuite prouvé qu'elle pouvait remporter des élections et les gens ont commencé à parler entre eux de la possibilité d'une alternative. Un observateur, bon connaisseur des pays de l'Est, rapporte à cet égard que cette situation lui rappelle *« celle de Prague, où les habitants se sont tout à coup rendu compte, après la chape de plomb qui les avait si longtemps écrasés, qu'ils étaient nombreux à la refuser alors qu'ils se croyaient isolés et atypiques »*.

Par ce mouvement d'une ampleur et d'une durée inégalées dans l'histoire récente de la Serbie, les protestataires ont aussi réussi à fissurer le masque de relative respectabilité du président Milosevic, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays. Son engagement pour la paix, après qu'il eut pourtant été l'instigateur de la guerre, et son soutien aux accords de Dayton sur la Bosnie avaient fait de lui un partenaire obligé pour une communauté internationale qui, sans se faire d'illusions sur le fonctionnement du régime, n'était pas trop regardante sur son respect des valeurs démocratiques.

Il serait certes naïf de croire que cette vision n'a plus cours. Mais, de l'aveu même d'un diplomate occidental, *« il n'est plus possible d'ignorer le courant démocratique qui s'est exprimé dans le pays avec ces manifestations »*. Et les mises en garde de la communauté internationale à l'égard de Slobodan Milosevic se sont multipliées depuis le début des protestations, jusqu'à celle du président américain, Bill Clinton, qui a demandé au président serbe de reconnaître les succès électoraux de l'opposition.

A cette condamnation extérieure pratiquement unanime s'ajoute l'expression d'une nouvelle réticence parmi les alliés traditionnels du président serbe. Les dirigeants des Serbes de Bosnie comme les autorités du Monténégro ont ainsi pris, à cette occasion, leurs distances avec Belgrade. Il en est de même au sein de la coalition au pouvoir. Dusan Mihajlovic, le président de la Nouvelle démocratie (alliée au Parti socialiste et à la Gauche unie) s'est démarqué de Slobodan Milosevic en affirmant que la volonté des électeurs *« doit être respectée »*, et en indiquant que, si des *« changements radicaux »* n'étaient pas décidés, l'alliance de son parti avec celui de M. Milosevic *« n'aura plus aucun sens »*.

DÉSARROI DU POUVOIR

Les déclarations, vendredi 6 décembre, du ministre de l'information, Alexsandar Tijanic, pour expliquer sa démission du gouvernement de Serbie, traduisent bien l'état de désarroi qui règne dans l'entourage même de M. Milosevic. Le responsable démissionnaire a expliqué son départ en affirmant qu'il refusait de défendre *« une conception qui, dans le domaine des médias, traite les Serbes comme un peuple qui n'a pas atteint la majorité »*. *« Je ne peux accepter*, a-t-il poursuivi, *le journalisme comme une science en vertu de laquelle nous devrions croire en des choses que nous savons pertinemment fausses. »* En quittant les responsabilités qu'il détenait dans Canal BK (proche du pouvoir), l'ancien ministre a annoncé en guise de conclusion son intention de créer un nouveau média, un journal ou une chaîne de télévision.

L'opposition a aussi prouvé qu'elle était capable de s'organiser et même d'unifier quelque peu des forces encore très disparates. Il est bien sûr encore trop tôt pour assurer qu'une opposition démocratique, débarrassée de son nationalisme parfois endémique et dotée d'un programme crédible, va se mettre en place. Mais l'une des premières conséquences de l'après-crise sera sans doute de provoquer une réorganisation et un regroupement sélectif des troupes démocratiques, dans la perspective des élections législatives et présidentielle de l'an prochain.

Il est enfin un autre élément de changement, sans doute encore plus profond. *« Toutes ces dernières années, où je me suis souvent rendu à l'étranger pour des réunions ou des colloques*, explique le professeur de psychologie Zarko Kovac, *j'ai pu sentir combien il était difficile de se présenter comme serbe, sans être aussitôt étiqueté comme un dangereux nationaliste. Aujourd'hui, même s'il est trop tôt pour en tirer des conclusions, quelque chose a changé dans l'image qu'ont les étrangers de notre peuple. Ne serait-ce que parce que notre isolement, renforcé par la guerre et les sanctions, n'est plus aussi patent aujourd'hui. »*

Il reste, cependant, une inconnue dans ce premier bilan en demi-teinte des événements de Belgrade. Celle d'une possible radicalisation : elle pourrait venir du pouvoir tout autant que d'un dernier carré de manifestants. Ce risque, aussi minime soit-il, constitue un danger particulier, comme le remarque Zarko Kovac, *« dans un pays où nous avons eu la guerre à nos portes et où les armes sont nombreuses et variées »*. *« La rue reste encore potentiellement dangereuse »*, conclut-il.

Denis Hautin-Guiraut

ÉLECTRONIQUE Le groupe français d'électronique Thomson SA sera finalement privatisé en deux blocs et en deux temps, deux procédures distinctes devant être lancées pour Thomson-CSF, la filiale d'électronique de défense et professionnelle de Thomson SA, et pour Thomson Multimédia, la filiale d'électronique grand public. ● LA PRIORITÉ est donnée à la vente de Thomson-CSF, qui se fera au cours des premiers mois de 1997. L'Etat, qui conservera une action spécifique, n'a pas encore décidé s'il vendra de gré à gré ou via une offre publique de vente. ● LE GROUPE LAGARDÈRE est donné favori par les analystes pour le rachat de Thomson-CSF, même si Alcatel Alsthom se déclare prêt à déposer une nouvelle offre. ● THOMSON MULTIMÉDIA sera recapitalisée pour environ 10 milliards de francs et sera conservée provisoirement par l'Etat.

Le gouvernement privatisera séparément Thomson-CSF et Thomson Multimédia

La filiale d'armement sera cédée au début 1997. Celle d'électronique grand public sera préalablement restructurée. Le groupe Lagardère et Alcatel Alsthom sont toujours intéressés par Thomson-CSF. D'autres candidatures sont possibles

LE GROUPE FRANÇAIS d'électronique Thomson SA sera finalement privatisé en deux blocs et en deux temps. Le gouvernement a annoncé ces nouvelles modalités mercredi 11 décembre, vers 23 heures. La vente de Thomson-CSF, filiale d'électronique de défense et professionnelle de Thomson SA, sera indépendante de celle de Thomson Multimédia, filiale d'électronique grand public. Elle la précédera. Deux procédures distinctes vont être lancées. Les calendriers et modalités devraient être communiqués dans les prochains jours. Le gouvernement, avant de les dévoiler, attend l'avis du Conseil d'Etat.

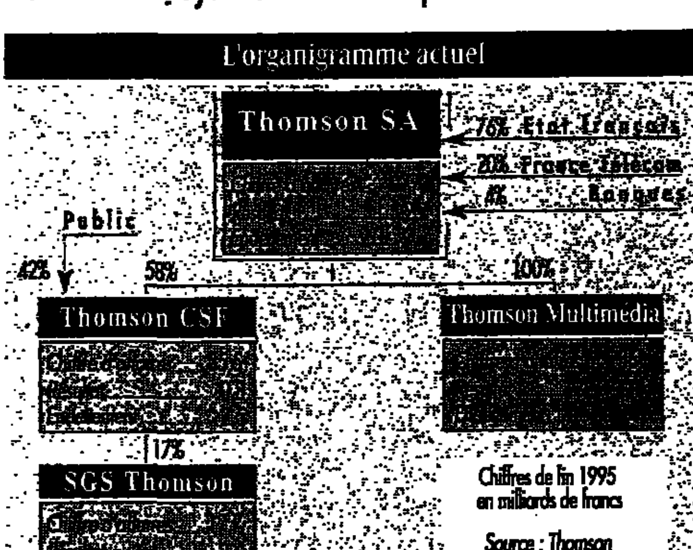
La précédente procédure, engagée le 21 février 1996, qui – au moins dans la déclaration d'intention – prévoyait une vente en bloc de Thomson SA est définitivement arrêtée. Elle avait été suspendue le 4 décembre. La commission de privatisation avait rejeté, le 28 novembre, l'offre du groupe Lagardère, associé au sud-coréen Daewoo Electronics pour le rachat de Thomson Multimédia. Le gouvernement avait exprimé sa préférence pour Lagardère le 16 octobre, aux dépens de son concurrent Alcatel Alsthom.

La priorité est clairement donnée à la vente de Thomson-CSF, qui, selon le communiqué publié par le ministère de l'économie et des finances, se fera *« au cours des premiers mois de 1997 »*. La cession devrait porter sur la totalité des parts (58 %) détenues par Thomson SA dans Thomson-CSF, l'Etat conservant *« une action spécifique permettant de protéger les intérêts de défense dans le nouveau groupe »*.

« RIEN N'EST TRANCHÉ »

« Le principe arrêté est de se désengager le plus complètement possible », indique-t-on au ministère de l'économie et des finances, où l'on ajoute que *« rien n'est tranché »* quant aux modalités de la vente. Gré à gré avec ou sans cahier des charges ? Offre publique de vente ? Les deux hypothèses restent ouvertes.

La cession de Thomson Multimédia interviendra ultérieurement. Le gouvernement entend laisser le temps à l'entreprise, après sa recapitalisation, de mettre en œuvre le plan de redressement dont les grandes lignes ont été esquissées en juin (fermeture de huits sites notamment). *« Le gouvernement confirme que cette entreprise, qui doit mettre en œuvre un plan de redressement, fera l'objet d'une recapitalisation préalable à sa privatisation »*, indique le communiqué du ministère de l'économie.



Le 6 décembre, l'assemblée générale des actionnaires de Thomson SA a adopté le principe d'une recapitalisation de 11 milliards de francs, dont l'essentiel ira à un Thomson Multimédia lourdement endetté. Cet apport, qui devra être fait au plus tard fin avril 1997, reste soumis au feu vert de la Commission européenne. Les services de Bruxelles, appelés à se prononcer sur cette opération au titre de la législation communautaire sur les aides d'Etat, ont déjà fait savoir qu'ils étaient prêts à donner leur aval, sous réserve de restructuration et de gel des volumes produits et des parts de marché.

DAEWOO TOUJOURS LÀ

La nouvelle procédure retenue par le gouvernement pour vendre Thomson SA rebat totalement les cartes. Pour Thomson Multimédia, elle place la balle dans le camp de la direction de l'entreprise, qui devra traduire en actes ses déclarations récentes. Notamment le *« Thomson Multimédia sera mécaniquement rentable en 1998 »* lancé par son PDG, Alain Prestat, dont on dit, au ministère de l'industrie, que le poste n'est pas menacé pour le moment.

La vente du fabricant de téléviseurs pourrait ensuite se faire en bloc, ou progressivement : *« Elle se fera avec détermination mais sans précipitation »*, a affirmé, le 12 décembre lors d'un point de presse, Jean Afthuis, ministre de l'économie. La porte reste ouverte à la candidature de Daewoo Electronics, toujours intéressé par Thomson Multimédia et qui a évoqué la possibilité de s'associer à des partenaires français. M. Arthuis a d'ailleurs souligné, le 12 décembre, qu'il n'avait aucune prévention à l'égard du groupe sud-coréen.

En ce qui concerne Thomson-CSF, les anciens candidats, Lagardère et Alcatel Alsthom, sont prêts à formuler de nouvelles offres. Mais de nouvelles candidatures pourraient émerger. Celle de Dassault Aviation notamment. Son PDG, Serge Dassault, a récemment indiqué qu'il aurait pu être intéressé par le rachat de Thomson-CSF. *« Si le gouvernement lui tendait la main, M. Dassault pourrait en profiter »*, déclarait, jeudi matin, un porte-parole du groupe.

Reste que le schéma financier n'est plus le même. Si Thomson SA, avec ses 26 milliards de francs de dettes, pouvait être repris pour le franc symbolique, ce n'est plus le cas désormais. La participation de 58,6 % de Thomson SA dans Thomson-CSF vaut en Bourse 11,6 milliards de francs. Si le repreneur doit acheter, en outre, les actions des minoritaires dans le cadre d'un maintien de cours, l'addition pourrait s'élever à 20 milliards.

Les analystes financiers interrogés, sous couvert de l'anonymat, jouent Lagardère gagnant et estiment qu'il n'aura pas de difficulté à financer cet investissement. *« Lagardère récupérera 5 milliards de francs en cédant la participation de Thomson-CSF dans SGS-Thomson, le fabricant de semiconducteurs. Il mettra en Bourse 40 % du nouvel ensemble et empochera environ 9 milliards supplémentaires,* explique un analyste. *Si les minoritaires veulent se faire racheter leurs actions Thomson-CSF, Lagardère n'aura pas de mal à trouver des partenaires financiers. De ce fait, Lagardère aura à débourser moins de 6 milliards de francs. »* Le groupe Lagardère a émis des bons de souscription, qui lui permettront de lever entre 2,8 et 3,8 milliards de francs. S'y ajoutent des liquidités et une capacité d'endettement estimées à 5 milliards de francs.

Philippe Le Cœur et Arnaud Leparmentier

La CFDT et la CGT s'opposent à l'éclatement du groupe

● **CFDT** : *« Le gouvernement continue dans l'erreur. Nous restons opposés à la privatisation de Thomson comme à son démantèlement. Mais le gouvernement s'entête, car il veut à tout prix céder la défense à Matra. La seule société qui va rester au sein de l'Etat sera Thomson Multimédia (TMM), contrairement à ce que le gouvernement a toujours défendu. »*

● **CGT** : *« Une fois de plus, le gouvernement a décidé sans débat. Son scénario est irrecevable. Il aboutit à l'éclatement de Thomson, ce à quoi nous nous sommes toujours opposés, et à la création d'un pôle militaire, alors que Thomson doit avoir une prédominance civile. Même si des coopérations avec le privé sont souhaitables, Thomson doit rester dans le secteur nationalisé. »*

● **CGC** : *« La décision de vendre Thomson en deux parties nous paraît bonne. Mais il faut maintenant connaître les modalités. Une offre publique de vente nous semble préférable pour Thomson-CSF. Cela permettrait de constituer un tour de table avec des actionnaires stables, comme on l'a fait pour Bull. »*

● **Daewoo** : le groupe coréen se dit prêt à renouveler son offre, si les conditions de la privatisation lui conviennent. *« Mais, pour le moment nous ne connaissons pas ces clauses »*, a dit M. Bae Soon-Hoon, président de Daewoo Electronics à Paris. *« Si le gouvernement se montre incapable de remettre le processus en ordre, nous pourrions saisir la commission européenne et revenir sur nos projets d'investissement en France »*, a-t-il ajouté.

● **Alcatel-Alsthom** : le groupe se dit intéressé par le rachat de Thomson-CSF. *« Mais nous attendons de connaître les modalités exactes de la privatisation, en termes de transparence et d'équitabilité »*, précise la direction du groupe.

● **Thomson Multimédia** : le groupe a refusé officiellement commenter la décision du gouvernement.

● **Matra** : personne n'était joignable, jeudi 12 décembre au matin.

L'industrie américaine de défense aborde la deuxième phase de sa restructuration

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

« La restructuration de l'industrie américaine de défense n'est pas terminée. Nous n'avons fait que la moitié du chemin. » Cette déclaration de Vance Coffman, le numéro deux de Lockheed Martin (président et *chief executive officer*), a de quoi surprendre. Le secteur, qui ne compte presque plus de fabricants d'électronique indépendants, est aujourd'hui dominé par quatre grands avionneurs : McDonnell Douglas, Northrop Grumman, Boeing, et surtout Lockheed Martin. A coups d'acquisitions, ce dernier groupe s'est hissé au premier rang. Désormais basé à Bethesda, non loin de Washington, il va réaliser un chiffre d'affaires d'environ 30 milliards de dollars en 1996 (150 milliards de francs). Constructeur des avions de combat F-16 et F-22, de l'avion de transport militaire C-130J, des fusées Titan IV et Atlas, Lockheed Martin est devenu le premier fournisseur de l'armée américaine.

Tout a commencé en 1993, au cours d'un dîner donné par le secrétaire à la défense, William Perry et rebaptisé *« le dernier souper »* par Norman Augustine, le président de Lockheed Martin. William Perry, avait alors demandé aux dirigeants conviés d'envisager des rapprochements. La réduction de plus de 40 %, en dix ans, du budget de la défense (240 milliards de dollars pour 1996) et la baisse de 70 % des fonds disponibles pour de nouveaux programmes les rendaient nécessaires, afin de faire baisser les coûts. Le message fut entendu puisqu'une trentaine de transactions, d'un montant de 40 milliards de dollars, ont suivi ce dîner.

« Lockheed Martin a réalisé la majeure partie de la restructuration, en intégrant pas moins de dix-sept entreprises », souligne James Ryan, vice-président chargé des relations avec les investisseurs de Lockheed Martin. Et le gigantisme a payé. *« En moyenne, une société remporte 27 % des appels d'offres auxquels elle répond. Nous avons maintenant un taux de succès de 60 % »*, indiquait, début décembre, M. Augustine.

De nombreux experts soulignent les dangers d'une trop forte concentration

De quoi forcer les concurrents de Lockheed Martin à s'interroger sur leurs stratégies. Entre 1992 et 1994, la plupart d'entre eux ont participé aux restructurations *« horizontales »* entre concurrents, qu'ils soient « plateformistes » (constructeurs d'avions, de fusées, d'hélicoptères, de missiles) ou électroniciens : témoin, les fusions de Northrop et Grumman ou de Loral et LTV.

Depuis un an, une nouvelle phase est engagée, avec le rachat d'électroniciens par des plateformistes, dont l'exemple type est celui de Loral par Lockheed Martin. Aujourd'hui, les avionneurs McDonnell Douglas, Boeing et Northrop Grumman, les groupes d'électronique Hughes et Texas Instruments, le missilier et constructeur de petits avions Raytheon, cherchent l'occasion de prendre part à ce nouveau mouvement. McDonnell Douglas est l'un des plus demandeurs. *« Ce groupe doit absolument acquérir une société d'électronique pour maîtriser l'ensemble de la chaîne de compétence »*, explique un analyste.

McDonnell Douglas, qui avait décidé de se concentrer sur son activité de plateformiste, s'en mord aujourd'hui les doigts. Il va se retirer du marché des avions commerciaux et vient de perdre, face à Boeing et Lockheed Martin, le marché de l'avion de combat du futur. Mais son carnet de commandes de 46 milliards de dollars (avion de transport C-17, avions de combat FA-18 et F-15) et sa trésorerie de 3 milliards lui permettent *« d'envisager toutes les acquisitions possibles »*, selon Harry Stonecipher, son PDG.

Mais le contexte n'est plus le même. De nombreux experts soulignent les dangers d'une trop forte concentration de l'industrie. *« Le Pentagone est tellement obsédé par la réduction des coûts à court terme qu'il préfère oublier les conséquences à long terme de cette concentration »*, expliquait William Kovacic, professeur de droit à l'université de George Mason, dans le *Wall Street Journal* du 6 décembre. A l'époque du *« dernier souper »*, les militaires n'hésitaient pas à déclarer qu'ils ne verraient pas d'inconvénient à n'avoir qu'un seul fabricant pour certains matériels, comme les tanks ou les sous-marins nucléaires. Aujourd'hui, le secrétariat à la défense commence à envoyer des signaux contraires. Paul Kaminski, le responsable des contrats du Pentagone, a demandé à une commission d'instaurer un système d'alerte pour surveiller les positions ou comportements anti-concurrentiels. *« Je suis favorable aux rapprochements horizontaux entre des entreprises de même nature, de préférence à une intégration verticale entre un fournisseur et son client »*, déclarait-il récemment.

Jeudi 5 décembre, la commission fédérale du commerce a approuvé le rachat de Rockwell (navette spatiale, moteurs de fusées, missiles) par Boeing, pour 3,1 milliards de dollars, sous réserve que l'un des deux partenaires cède la place à des tiers dans certains programmes. Parallèlement, les autorités fédérales tentent de corriger a posteriori les conséquences du rachat de fournisseurs par leurs clients. Le 13 mai, M. Kaminski a adressé une lettre à M. Stonecipher, l'enjoignant de continuer de s'approvisionner auprès du fournisseur le plus compétitif, dût-il être Loral, racheté par son concurrent direct Lockheed Martin.

Est-ce la fin de l'intégration *« verticale »*, à savoir le regroupement de toute la filière de défense au sein d'un même groupe (plateforme, électronique, systèmes d'armement, propulsion) ? La question est d'autant plus brûlante que deux sociétés d'électronique sont à vendre : Hughes Electronics, mis en vente par General Motors pour 8 milliards de dollars, et la branche défense de Texas Instruments, pour 2,2 milliards.

Vance Coffman réfute les termes de ce débat, relancé également en Europe à l'occasion de la privatisation de Thomson. Plutôt que de constituer un groupe d'aéronautique (Aerospatiale-Dassault) et un groupe d'électronique (Thomson-Matra, aujourd'hui suspendu) n'aurait-il pas mieux valu marier électroniciens et avionneurs ?

« Aux Etats-Unis, personne n'a jamais décidé, un jour, d'entreprendre une intégration verticale ou horizontale. Nous avions seulement besoin d'atteindre une taille critique et de répartir nos risques », affirme Vance Coffman. *« Nous n'avons jamais eu l'intention d'instaurer une relation d'exclusivité entre les filiales de Lockheed Martin. Au contraire, cela créerait une relation de dépendance. Nos activités d'électronique doivent pouvoir proposer leurs services à tous les concurrents pour être sûrs de faire partie, à chaque fois, de l'équipe gagnante ! A l'inverse, nos avions doivent pouvoir s'approvisionner auprès des sous-traitants les plus compétitifs »*, ajoute-t-il. *« La constitution de Lockheed Martin s'est faite en fonction des opportunités et des affinités entre les PDG des différentes sociétés »*, résume-t-il.

Mais, reconnaît Vance Coffman, la maîtrise de l'ensemble des expertises de l'industrie a permis au groupe de remporter les contrats du prototype du futur avion de combat ou celui de VentureStar, le nouveau véhicule spatial. Lockheed Martin ne veut d'ailleurs pas être simple observateur dans la bataille qui se prépare. Horizontale ou verticale, la course au gigantisme continue.

Christophe Jakubyszyn

Lockheed Martin fait les yeux doux à Airbus

BETHESDA (Maryland)
de notre envoyé spécial

« Nous nous sommes déjà mis d'accord avec Airbus pour fabriquer les coffres des réacteurs de l'A-3XX, le futur très gros porteur européen, mais, en fait, nous souhaiterions être davantage impliqués dans ce projet. » James Blackwell, le président de Lockheed Martin chargé du secteur aéronautique, ne pouvait être plus clair en déclarant au *Monde*, mardi 10 décembre, *« partager la même philosophie qu'Airbus »*.

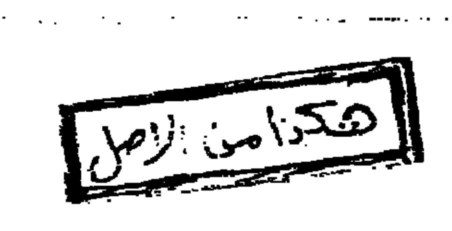
Cet acte de candidature intéressera probablement le consortium européen, qui recherche des partenaires américains pour partager une partie du risque que représente le colossal investissement de plus de 8 milliards de dollars nécessaire pour développer le super-jumbo européen. De son côté, Lockheed Martin entrerait ainsi sur le marché aéronautique civil, au moment où son grand rival Boeing se rapproche de McDonnell Douglas.

James Blackwell propose également aux Européens d'abandonner le projet d'avion de transport du futur (successeur de Concorde) qui viendra concurrencer le C-130J de Lockheed Martin. Il propose, en échange, de *« concevoir avec les Européens un autre avion de transport, plus gros, avec un rayon d'action plus grand, susceptible de répondre à l'ensemble des besoins du marché mondial et moins cher que le C-17 de McDonnell Douglas »*. *« Si les Européens ne renoncent pas à leur projet initial, nous nous battrons contre eux »*, menace James Blackwell.

« Exception faite des consortiums comme Airbus et Ariane, qui ont enregistré de remarquables succès, l'Europe est mal préparée », estime pour sa part Michael Smith, vice-président de Lockheed Martin chargé des affaires internationales. Depuis 1987, l'industrie américaine de la défense a perdu 1,1 million d'emplois sur un total de 3,8 millions. Elle devrait encore perdre 700 000 emplois d'ici à la fin de 1998 pour accroître sa compétitivité et réduire ses surcapacités. Lockheed Martin prévoit, pour sa part, de réaliser des économies de 2,6 milliards de dollars par an d'ici à 1999.

Conséquence de ces efforts de productivité, les exportations américaines ont progressé de 50 % au cours des sept dernières années, représentant ainsi la moitié des exportations mondiales d'armement. Dans le même temps, les exportations françaises sont tombées de 38,6 à 16,7 milliards de francs de 1990 à 1994.

C. J.



José Ignacio Lopez est placé en accusation par la justice allemande

D'autres dirigeants de VW sont aussi inculpés

NOUVEAU rebondissement dans l'affaire Lopez : l'ancien directeur des achats de Volkswagen (VW) a été mis en accusation, mercredi 11 décembre, par le parquet de Darmstadt pour *« divulgation de secrets d'entreprise »*. La mise en accusation concerne également un ancien directeur de VW, José Manuel Gutierrez, ainsi que deux directeurs de SEAT (filiale espagnole de VW) encore en exercice : Jorge Alvarez et Rosario Piazza.

Les faits remontent au mois de mars 1993, quand José Ignacio Lopez quitte General Motors pour rejoindre le constructeur allemand, emmenant avec lui sept de ses collaborateurs. Le groupe de Detroit et sa filiale européenne Opel l'accusent d'avoir emporté dans ses bagages plus de 8 000 pages de documents confidentiels et ils déposent deux plaintes contre Volkswagen – l'une en Allemagne, l'autre aux Etats-Unis – pour espionnage industriel et conspiration criminelle. Depuis trois ans et demi, la justice a suivi lentement son cours, laissant aux deux parties le soin de s'expliquer par médias interposés. Volkswagen a campé sur ses positions, accusant General Motors et Opel d'utiliser tous les moyens pour lui prendre des parts de marché. A plusieurs reprises, Ferdinand Piëch, président du directoire du groupe allemand, a affirmé publiquement son soutien à M. Lopez.

Mais ces dernières semaines, l'inflexibilité du constructeur de Wolfsburg a été ébranlée. C'est Nancy Edmunds, la juge américaine en charge du dossier, qui va lui faire courber l'échine. Fin novembre, elle place en effet l'affaire sous le coup d'une loi destinée à lutter contre la mafia (loi RICO, Racketeer Influenced and Corrupt Organizations Act). Stupéfaction chez Volkswagen, d'autant que M. Lopez n'est pas seul visé par cette procédure : Ferdinand Piëch et un autre membre du directoire sont susceptibles d'être condamnés pour *« association de malfaiteurs »*. La loi RICO autorise à multiplier par trois les dommages et intérêts réclamés par les plaignants, ce qui pourrait coûter très cher au constructeur allemand.

Dès lors Volkswagen comprend qu'il a sous estimé la détermination de son concurrent. Malgré leurs démentis, il semble que les deux parties aient alors engagé des pourparlers pour parvenir à un accord à l'amiable. Les grandes manœuvres commencent. Le président du conseil de surveillance de Volkswagen, Klaus Liesen, aurait rencontré en toute discrétion, à Detroit, John Smale, président du conseil d'administration de General Motors, pour l'inviter à négocier. Des pourparlers secrets se seraient tenus en Angleterre. Des hommes politiques auraient joué les intermédiaires, comme Gerhard Schröder, ministre président de Basse-Saxe, Land qui détient 25 % du capital du groupe Volkswagen.

Toujours est-il que les vœux de General Motors sont un à un exaucés. M. Lopez a démissionné le 29 novembre. Le 9 décembre, Ferdinand Piëch exprimait publiquement ses regrets pour l'affaire Lopez sur la chaîne de télévision publique allemande ARD. General Motors avait exigé des excuses mais semblerait se satisfaire des regrets de M. Piëch.

> L'ancien responsable de Volkswagen est soupçonné d'avoir utilisé des « secrets d'entreprise » de son employeur précédent General Motors

Plusieurs conditions restent encore à remplir pour que le numéro un mondial de l'automobile accepte de régler son contentieux en dehors des tribunaux. D'abord, General Motors exige que les sept collaborateurs de M. Lopez, venus avec lui de Detroit, quittent le constructeur allemand.

Surtout, General Motors veut obtenir réparation financière pour les dommages subis, lesquels représenteraient entre 500 millions et 1 milliard de marks (entre 1,7 et 3,4 milliards de francs). M. Piëch a déjà déclaré, lors de son intervention du 9 décembre, que Volkswagen pourrait en compensation s'engager à acheter des pièces, notamment des câbles électriques et des batteries, au constructeur américain et à sa filiale Delphi, premier équipementier mondial. Il a évoqué un montant d'achats annuels de 100 millions de dollars (500 millions de francs). General Motors juge cette réparation insuffisante. D'autres pistes seraient actuellement explorées.

Virginie Malingre et Philippe Ricard à Cologne

Carrefour se défend de vouloir prendre le contrôle total de Cora

La famille Bouriez veut garder son indépendance

Les actionnaires familiaux qui ont cédé la minorité de blocage dans Cora ne seraient autres que l'aîné des trois frères Bouriez. Il aurait choisi de vendre à Carrefour contre l'avis de la famille. Mais les velléités d'indépendance de Cora risquent de se heurter à la concentration du secteur, stimulée par le « gel » des grandes surfaces.

APRÈS AVOIR RACHETÉ auprès d'*« un groupe d'actionnaires familiaux »* 33,34 % de la société GMB – Grands Magasins Bouriez –, qui contrôle le groupe français de distribution Cora (*Le Monde* du 12 décembre), Carrefour affiche la plus grande prudence. Le groupe d'hypermarchés présidé par Daniel Bernard souligne qu'il *« ne détient qu'une position minoritaire dans le groupe Cora »* et que *« le développement d'éventuelles synergies entre les deux groupes ne dépend que de la décision des dirigeants de Cora »*. En clair : cette opération ne doit pas apparaître comme une amorce de prise de contrôle mais plutôt comme un adossement de Cora à Carrefour.

En fait, ces *« actionnaires familiaux »* ne seraient autres que Michel Bouriez, l'aîné des trois frères, qui *« a décidé unilatéralement de vendre »*, a déclaré le président du groupe, Philippe Bouriez aux quotidien *Les Echos*. Carrefour se contente de rappeler *« les liens historiques »* qui unissent les deux entreprises. Le premier hypermarché ouvert par la famille Bouriez, en 1969, à Garges-lès-Gonesse, en région parisienne, était sous franchise Carrefour. Ce n'est qu'en 1975, après l'ouverture de son dixième hypermarché, que Cora quitte Carrefour pour créer sa propre enseigne. Une enseigne considérée par les spécialistes comme l'une des plus rentables de la profession, bien qu'aucun chiffre financier ne soit disponible.

RETOUR EN RÉGION PARISIENNE

« En France, Cora est surtout présent dans le tiers nord-est du pays, avec une stratégie de densification régionale et de prix assez élevés », note un analyste du secteur. En Belgique, Cora contrôle par ailleurs 42 % de la chaîne de magasins Louis Delhaize – dont André Bouriez était un neveu du fondateur –, qui exploite six hypermarchés à l'enseigne Cora ainsi que des magasins au Luxembourg et en Hongrie. Cora s'apprête, enfin, à opérer un retour en région parisienne en annonçant l'ouverture, en septembre 1997, d'un supermarché Match de 1 200 mètres carrés à Saint-Ouen.

Le monde de la distribution bruit de rumeurs de divergences entre les trois fils du fondateur André Bouriez : Michel (soixante-quatre ans, directeur général), Philippe (soixante-trois ans, président) et Jacques (cinquante-deux ans, directeur général). Rumeurs alimentées par la tradition de secret entretenue par la famille. Certains, en son sein, dit-on, auraient préféré développer le groupe dans le luxe plutôt que dans la distribution. Cora est, en effet, également propriétaire des fourrures et parfums Revillon et de la maison de parfum Caron. Mais Philippe Bouriez, dont le fils François dirige la filiale Supermarchés Match, maintient le cap. C'est lui qui avait décidé de céder les Editions mondiales au groupe britannique Emap en 1994, pour recentrer le groupe sur son métier historique, le commerce.

CINQ ACTEURS

Les frères Bouriez ne peuvent pas ignorer le mouvement de concentration qui s'est accéléré en France depuis que le « gel » du développement des grandes surfaces a été décidé par le gouvernement. De taille moyenne, avec ses 57 hypermarchés et ses 144 supermarchés, totalisant un chiffre d'affaires de l'ordre de 35 milliards de francs (hors Delhaize, 12 milliards), Cora fait partie des « belles proies » restant à prendre, après que Docks de France fut tombé dans l'escarcelle d'Auchan l'été dernier.

Evoquant la *« restructuration complète du secteur, encore très fragmenté, puisque les neuf premiers intervenants se partagent 85 % du marché »*, une étude de Deutsche Morgan Grenfell (DMG) publiée fin août prévoyait *« la disparition d'un ou deux réseaux d'indépendants, de Cora et de Casino »* et la concentration de *« près de 90 % du marché aux mains de cinq acteurs »*.

Cora a pourtant cherché à développer sa puissance d'achat en affiliant d'autres enseignes (Tesco et Migros France, Coop d'Alsace, Primistères-Reynoird, Maximo, etc.). Un rapprochement avec Carrefour permettra de résister à l'autre géant en cours de constitution : Auchan-Docks de France, dont la capacité d'achat globale avoisinera les 80 milliards de francs, entraînant des économies estimées entre 500 millions et 1 milliard par an. Dès lors, assure l'étude DMG, *« la taille relative de Casino et de Cora semble beaucoup trop faible dans un environnement où la réduction des coûts, et plus particulièrement des coûts d'achat, demeurera le moteur principal de la croissance des résultats. »*

P. Ga.

COMMENTAIRE

EFFETS PERVERS

Avec le gel des grandes surfaces, puis deux lois contraignantes – celle dite Raffarin sur l'urbanisme commercial, celle dite Galland sur la loyauté et l'équilibre de relations commerciales –, le gouvernement souhaitait affaiblir la grande distribution, chargée de tous les maux du petit commerce, des PME et de l'aménagement du territoire. *C'est tout le contraire qui est en train de se produire.*

Faute de pouvoir créer de nouveaux magasins, les distributeurs se rachètent entre eux. Il en résulte une concentration qui renforce leur puissance face à leurs fournisseurs. L'addition d'Auchan et de Docks de France représente une capacité d'achat irrésistible de 80 milliards de francs.

En figeant le parc d'hypermarchés et de supermarchés, le pouvoir a, en outre, donné un « bonus » considérable aux mètres carrés existants. Ce phénomène implique, presque mécaniquement, une hausse des prix des produits vendus ou une baisse des coûts d'achat, pour rentabiliser les acquisitions. Le consommateur et les fournisseurs apprécieront. Quant aux réseaux d'indépendants, les Leclerc, Intermarché, Système U, ils craignent désormais de se voir dépecés magasin par magasin par les groupes intégrés. Encore des PME en voie de disparition...

Enfin, le gel des grandes surfaces donne un coup d'arrêt au développement d'un secteur qui a tout de même créé, selon l'Insee, 243 500 emplois nets entre 1980 et 1994 – dont, c'est vrai, un nombre croissant d'emplois précaires. Le petit commerce et les PME, débarrassés de l'« hydre », seront-ils capables de faire mieux ?

Pascal Galinier

DÉPÊCHES

■ ***MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ* : le Parlement européen a voté,** mercredi 11 décembre, en faveur de l'ouverture progressive à la concurrence du marché de l'électricité. Chaque Etat devra libéraliser, à partir du 1er janvier 1999, l'accès au marché de l'électricité pour toute entreprise consommant plus de 100 gigawatts/heure. Ces seuils seront ensuite progressivement ramenés à 40 GWh et 9 GWh.

■ **BÂTIMENT : l'activité du secteur,** après avoir baissé de 2,6 % cette année, devrait reculer à nouveau de 1,8 % en 1997, selon les prévisions de la Fédération du bâtiment (FNB) publiées mercredi 11 décembre. Cette baisse pourrait entraîner 40 000 suppressions d'emplois, d'après la FNB, qui demande de pouvoir bénéficier de 30 000 préretraites à cinquante-cinq ans.

■ ***SHELL* : les salariés de la raffinerie Shell de Petit-Couronne, dans la zone portuaire de Rouen,** ont repris le travail, mercredi 11 décembre, après vingt-quatre heures de grève à l'appel de la CFDT et de la CGT pour protester contre les suppressions d'emplois. Lors de cette journée nationale de grève, certaines unités, comme chez Total, étaient restées au minimum technique.

■ **GAZ DE FRANCE : le groupe public va investir 5 milliards de francs en 1997** contre 4,5 milliards de francs en 1996 afin de développer ses infrastructures de transport, a indiqué, mercredi 11 décembre, son président Pierre Gadonneix.

■ **GE Capital : le groupe américain va reprendre à CDR Créances,** filiale du Consortium de réalisation (qui porte les actifs du Crédit lyonnais destinés à être vendus), un portefeuille de 127 créances immobilières d'un encours d'environ 1 milliard de francs pour un montant non révélé.

■ **Aon Corporation of Chicago : l'assureur américain a lancé une offre publique d'achat amicale sur la compagnie Alexander and Alexander,** mercredi 11 décembre, pour un montant de 1,23 milliard de dollars (6,5 milliards de francs). Les deux groupes sont complémentaires, le premier étant spécialisé dans les produits de grande consommation et le courtage, le second dans les risques d'entreprise.

■ **OLIVETTI : la commission production de la Chambre italienne des députés** a exprimé, mercredi 11 décembre, *« de grandes craintes que les cessions annoncées »* par Olivetti, dont celle des ordinateurs personnels (PC), *« n'affaiblissent le groupe ou ne lui fassent perdre sa consistance industrielle »*. Olivetti, qui a annoncé n'avoir *« pas encore trouvé d'acquéreur »* pour ses PC, s'est félicité que le Parlement ne crée pas une commission d'enquête.

■ **MOSKVITCH : la Cour d'arbitrage de Moscou a remis au 8 janvier son jugement** sur la mise en faillite du constructeur automobile Moskvitch, partenaire potentiel de Renault en Russie.

La Sofres poursuit son implantation en Asie

LE GROUPE Sofres poursuit sa percée en Asie. C'est désormais aux Indiens que le spécialiste français des études de marché et d'opinion, numéro cinq mondial, vendra son savoir-faire. Il vient d'acquérir 20 % de Mode Research, troisième institut du sous-continent, et pourra en prendre le contrôle dans un délai de trois ans. La Sofres – Société française d'enquêtes et de sondages – compte sur le marché prometteur de l'Inde, en croissance de 25 % par an, pour développer son implantation en Asie-Pacifique. Une expansion vers l'Est qui lui aura coûté environ 75 millions de francs.

Créé en 1981, Mode Research est basé à Calcutta et possède des bureaux à Bombay, Delhi, Bangalore, Madra et Hyderabad. Il travaille aussi au Népal et au Bangladesh et compte cent quatre-vingt-dix salariés, Avec sept cent cinquante études menées en 1995 et une moyenne journalière de trois mille interviews en face à face chaque jour – une interview coûte 1,50 franc –, Mode Research a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 15 millions de francs.

Avec ce nouveau partenaire, la Sofres complète le réseau asiatique qu'elle a commencé à tisser, en mai 1995, en rachetant Franck Small & Associates (FSA), d'origine australienne et implanté dans treize pays de la région Asie-Pacifique. En janvier 1996, FSA a ouvert un bureau au Vietnam. Il a constitué une joint-venture, en mai, au Japon avec l'Institut Japan Statistics & Research, et une autre, en juin, en Chine avec Central Viewers Survey and Consulting Centre pour mesurer l'audience de la télévision chinoise.

Fondée en 1963 par Pierre Weill, détenue majoritairement par Fimalac, holding de Marc Ladreit de Lacharrière, la Sofres compte aujourd'hui deux mille six cents collaborateurs implantés dans vingt-trois pays européens et asiatiques. Elle a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires de 1,25 milliard de francs (contre 900 millions en 1993) et un bénéfice de 33 millions de francs.

■ LA BOURSE DE TOKYO a terminé, jeudi 12 décembre, en baisse de 0,3 %, après la chute de Wall Street. En clôture, l'indice Nikkei a abandonné 67,18 points, à 20 501,20 points.

■ L'OR a ouvert en baisse, jeudi, sur le marché international de Hongkong. L'once de métal jaune s'échangeait à 368,80-369,10 dollars contre 369,90-370,20 dollars la veille en clôture.

■ WALL STREET a fini en nette baisse, mercredi, déprimé par l'augmentation des rendements sur le marché obligataire. L'indice Dow Jones a perdu 70,73 points, à 6 402,52 points.

■ LES COURS DU PÉTROLE BRUT, déprimés par une augmentation des stocks et la reprise des exportations de brut par l'Irak, ont chuté de 1,04 dollar, à 23,38 dollars, mercredi à New York.

■ LES FONDS DE PLACEMENT américains investissant en actions ont reçu 15,5 milliards de dollars d'apports en novembre et 13,47 milliards en octobre, selon Investment Company Institute.

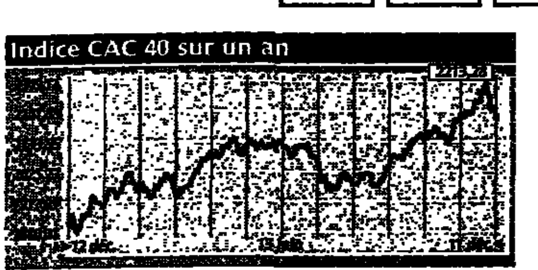
LES PLACES BOURSIÈRES

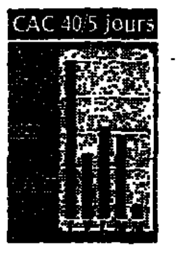
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Hésitation à Paris

APRÈS la forte baisse de la veille, la tendance était hésitante jeudi 12 décembre dans un marché calme dans l'attente de l'intervention télévisée du président Jacques Chirac et des résultats du sommet européen de Dublin. En hausse de 0,15 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 repassait dans le rouge, avant de revenir à l'équilibre à 2 213,42 points vers 12 h 15. Le montant des échanges était de 1,2 milliard de francs sur les valeurs du compartiment à règlement mensuel.

Mercredi, la Bourse de Paris avait abandonné 1,69 % après une nouvelle alerte venue des Etats-Unis. Robert Hormats, vice-président de Goldman Sachs, craint que les Japonais ralentissent leurs achats d'obligations américaines. Or les japonais sont acquéreurs pour environ 25 % des émissions du Trésor américain. Ces propos ont immédiatement provoqué une tension sur les marchés obligataires. Aux Etats-Unis, le taux d'intérêt sur les émissions du Trésor à 30 ans atteignait 6,62 %, contre 6,49 % la veille en clôture.





Cette tension a pesé sur Wall Street, qui a cédé 1,09 % mercredi soir.

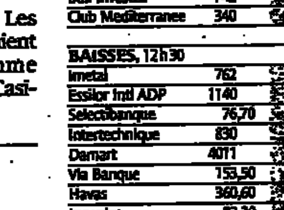
Du côté des valeurs, après la décision du gouvernement de privatiser en deux temps le groupe Thomson, Thomson-CSF gagnait 3,3 %. Les titres de la distribution continuaient d'être recherchés, comme Guyenne-Gascogne +3 % ou Casino +2,4 %.

Promodès, valeur du jour

PROMODÈS a vivement baissé, mercredi 11 décembre, à la Bourse de Paris. *Le titre du distributeur a* perdu 1,69 %, à 1 392 francs, avec des échanges portant sur 46 231 pièces. Selon les intervenants, l'intérêt suscité par les titres de la distribution en général trouve son origine dans l'opération Carrefour/Cora.

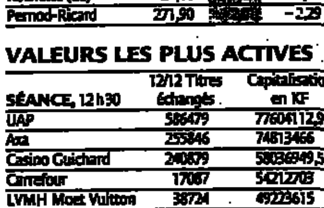
Casino, qui pourrait être un partenaire potentiel de Promodès, a gagné 2,08 %, à 236 francs, dans 353 247 pièces. Mais, concernant Promodès, les opérateurs estiment que la croissance de Carrefour lui fera subir une concurrence très renforcée *et qu'il risque une marginalisation.*

Promodes sur 1 mois (1392)



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 12/12	Var. % 11/12	Var. % 31/12
Thomson-CSF	172	[illegible]	+57,65
Labinal	993	[illegible]	+82,87
Guyenne Gascogne	1998	[illegible]	+49,66
Comptoir Entrep.	9,60	[illegible]	+14,14
Casino Guichard	241,50	[illegible]	+73,21
Cap Gemini	252	[illegible]	+82,60
Saupiquet (Ns)	734	[illegible]	+19,34
Bertrand Faure	190	[illegible]	+52
Bail Investis.	742	[illegible]	−10,81
Club Mediterranee	340	[illegible]	−13,04
BAISSES, 12h30			
Imetal	762	[illegible]	+30,25
Essilor Intl ADP	1140	[illegible]	+66,66
Selectibanque	76,70	[illegible]	−23,37
Intertechnique	830	[illegible]	+93,92
Damart	4011	[illegible]	+3
Via Banque	153,50	[illegible]	+3,02
Havas	360,60	[illegible]	−7,18
Ingenico	83,30	[illegible]	+138,34
Rochette (La)	24,10	[illegible]	−26,85
Pernod-Ricard	271,90	[illegible]	−2,29

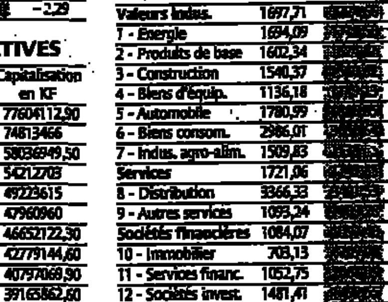


VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	12/12 Titres échangés	Capitalisation en KF
UAP	586479	77604112,90
Axa	255846	74813466
Casino Guichard	240879	58036949,50
Carrefour	17087	54212703
LVMH Moet Vuitton	38724	49223615
Eaux (Gle des)	76410	47960960
Sanofi	98918	46652122,30
Alcatel Alsthom	100552	42779144,60
Michelin	151216	40797069,90
Elf Aquitaine	91015	39165862,60

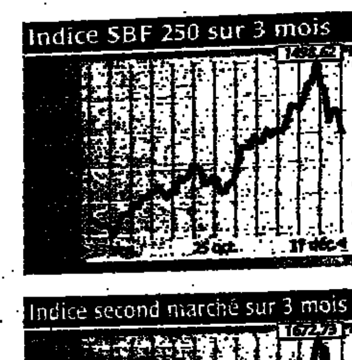
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

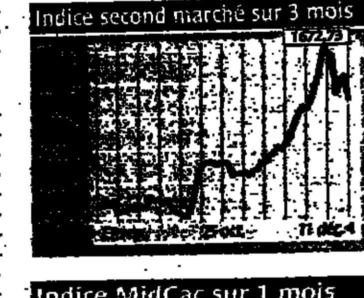
HAUSSES, 12h30	Cours au 12/12	Var. % 11/12	Var. % 31/12
Rallye(Cathiard)Ly	217	[illegible]	+55,56
Walter	135,40	[illegible]	—
Immob.Hotel. #	41,90	[illegible]	−41,31
Comp.Euro.Tele-CET	430	[illegible]	+59,85
Montaignes P.Gest.	1200	[illegible]	+146,91
BAISSES, 12h30			
Albert S.A (Ns)	107,30	[illegible]	−23,90
Pochet	875	[illegible]	+17,60
Cerg-Finance SA	190	[illegible]	—
Sofco (Ly)	38	[illegible]	−65,13
Serbo	180	[illegible]	−27,08

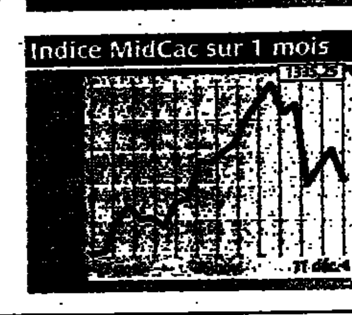


INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	11/12	10/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1553,59	[illegible]	−1,49
Ind. gén. SBF 250	1498,62	[illegible]	−1,41
Ind. Second Marché	1672,73	[illegible]	−1
Indice MidCac	1335,25	[illegible]	−0,80
Valeurs indus.	1697,71	[illegible]	−1,56
1 - Energie	1694,09	[illegible]	−1,42
2 - Produits de base	1602,34	[illegible]	−1,38
3 - Construction	1540,37	[illegible]	−2,55
4 - Biens d'équip.	1136,18	[illegible]	−1,13
5 - Automobile	1780,99	[illegible]	−1,39
6 - Biens consom.	2986,01	[illegible]	−1,47
7 - Indus. agro-alim.	1509,83	[illegible]	−1,83
Services	1721,06	[illegible]	−1,25
8 - Distribution	3366,33	[illegible]	−1,04
9 - Autres services	1093,24	[illegible]	−1,45
Sociétés financières	1084,07	[illegible]	−1,22
10 - Immobilier	703,13	[illegible]	−0,84
11 - Services financ.	1052,75	[illegible]	−1,44
12 - Sociétés invest.	1481,41	[illegible]	−0,75







Recul généralisé des places boursières

LA BOURSE DE TOKYO a encore cédé du terrain, jeudi 12 décembre, mais en terminant largement au-dessus de ses plus bas niveaux du jour, dans un marché prudent à la veille de l'arrivée à échéance des contrats à terme sur indice. Les valeurs japonaises ont terminé en baisse de 67,18 points (0,33 %) à 20 501,20 points. L'indice Nikkei a « touché » en séance un plus bas niveau à 20 321,32 points.

La veille, Wall Street avait fini la *journée en nette baisse, à l'issue* d'une séance agitée, déprimée par une nette augmentation des rendements sur le marché obligataire. L'indice Dow Jones a perdu 70,73 points à 6 402,52 points, soit un recul de 1,09 %. Il avait plongé jusqu'à 130 points dans le courant de la séance. Les coupe-circuits, qui freinent les transactions informatisées, se sont déclenchés peu après l'ouverture et ont fonctionné tout *au long de la journée.*

Cette nouvelle chute de la Bourse américaine a entraîné dans son sillage les places européennes : la Bourse de Londres a terminé en baisse de 53,2 points, soit 1,32 %, à 3 982,5 points ; et la Bourse de Francfort a fini sur un recul de 1,73 % à 2 841,05 points.

INDICES MONDIAUX

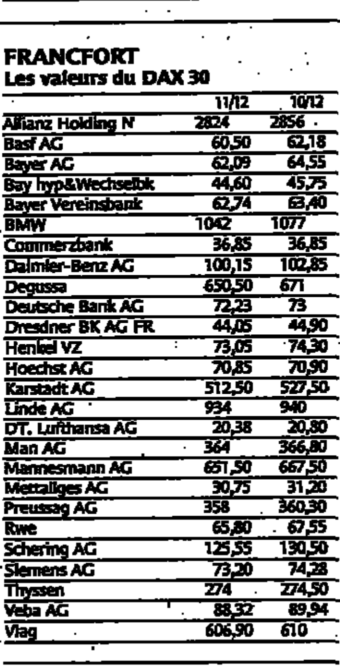
	Cours au 11/12	Cours au 10/12	Var. en %
Paris CAC 40	2217,04	2251,48	−1,55
New-York/DJ indus.	6403,67	[illegible]	−1,09
Tokyo/Nikkei	20568,40	[illegible]	−1,23
Londres/FT100	3986,80	[illegible]	−1,23
Francfort/Dax 30	2841,05	[illegible]	−1,76
Frankfort/Commer.	984,48	[illegible]	−1,45
Bruxelles/Bel 20	2238,50	[illegible]	−0,57
Bruxelles/Général	1871,55	[illegible]	−0,57
Milan/MIB 30	968	968	....
Amsterdam/Ge. Cbs	412,40	[illegible]	−1,67
Madrid/Ibex 35	407,90	[illegible]	−0,82
Stockholm/Affarsal	1840,51	[illegible]	—
Londres FT30	2747,50	[illegible]	−1,27
Hong Kong/Hang S.	13189,60	[illegible]	−1,16
Singapour/Strait t	2192,45	[illegible]	−0,78

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	11/12	10/12
Alcoa	63,62	64,50
American Express	53,50	54,87
Allied Signal	68,62	69,37
AT & T	38,50	38,62
Bethlehem	9	9,25
Boeing Co	95,37	95,50
Caterpillar Inc.	77	78,75
Chevron Corp.	62,87	63,75
Coca-Cola Co	49,25	49,62
Disney Corp.	72,25	73,25
Du Pont Nemours&Co	92,50	95,12
Eastman Kodak Co	80,37	81,25
Exxon Corp.	94,50	94,12
Gén. Motors Corp.H	57,87	58,87
Gén. Electric Co	97	98
Goodyear T & Rubbe	49,75	50,12
IBM	156,12	158
Intl Paper	40,62	41,25
J.P. Morgan Co	95,12	95,12
Mc Don Dougl	50,75	51,25
Merck & Co.Inc.	79,25	79,62
Minnesota Mng.&Mfg	83,12	84,37
Philip Moris	118,87	116,87
Procter & Gamble C	106,37	106,25
Sears Roebuck & Co	46,25	47,75
Texaco	98	99,50
Union Carb.	42,25	44,87
Utd Technol	65,62	132,75
Westingh. Electric	18	18,50
Woolworth	23,37	23,62

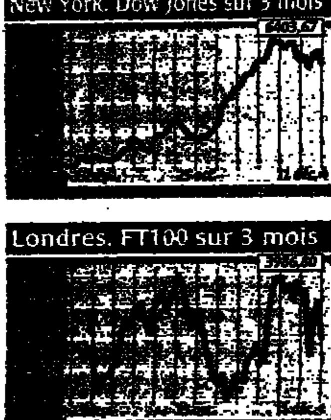
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	11/12	10/12
Allied Lyons	4,28	4,28
Barclays Bank	10,29	10,35
B.A.T. Industries	4,86	4,88
British Aerospace	11,21	11,31
British Airways	5,84	5,99
British Gas	2,19	2,18
British Petroleum	6,70	6,86
British Telecom	3,88	3,95
B.T.R.	2,54	2,50
Cadbury Schweppes	4,82	4,84
Eurotunnel	0,81	0,82
Glaxo	9,39	9,42
Grand Metropolitan	4,37	4,37
Guinness	4,29	4,35
Hanson Plc	0,80	0,83
Great Ic	6,26	6,46
H.S.B.C.	12,20	12,58
Imperial Chemical	7,90	7,94
Legal	8,29	8,29
Marks and Spencer	4,86	4,91
National Westminst	6,66	6,72
Peninsular Orienta	5,82	5,84
Reuters	7,08	7,10
Saatchi and Saatch	0,95	0,94
Shell Transport	9,74	9,81
Tate and Lyle	4,54	4,52
Univeler Ltd	13,60	13,73
Zeneca	16,21	16,32



FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	11/12	10/12
Allianz Holding N	2824	2856
Basf AG	60,50	62,18
Bayer AG	62,09	64,55
Bay hyp&Wechselbk	44,60	45,75
Bayer Vereinsbank	62,74	63,40
BMW	1042	1077
Commerzbank	36,85	36,85
Daimler-Benz AG	100,15	102,85
Degussa	650,50	671
Deutsche Bank AG	72,23	73
Dresdner BK AG FR	44,05	44,90
Henkel VZ	73,05	74,30
Hoechst AG	70,85	70,90
Karstadt AG	512,50	527,50
Linde AG	934	940
DT. Lufthansa AG	20,38	20,80
Man AG	364	366,80
Mannesmann AG	651,50	667,50
Mettallges AG	30,75	31,20
Preussag AG	358	360,30
Rwe	65,80	67,55
Schering AG	125,55	130,50
Siemens AG	73,20	74,28
Thyssen	274	274,50
Veba AG	88,32	89,94
Viag	606,90	610



Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois (2841,05)

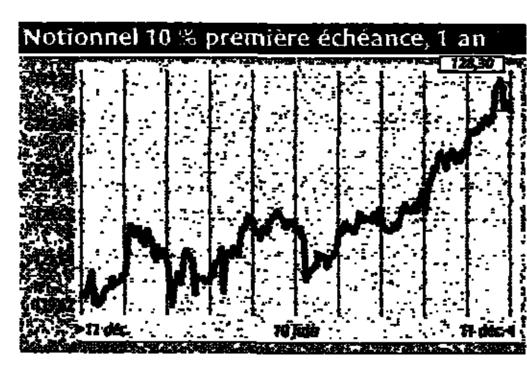
LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Légère hausse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert sur une hausse marginale, jeudi 12 décembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat échéance décembre gagnait 2 centièmes à 128,30. La veille, le Matif avait plongé dans le sillage des marchés obligataires américains, le contrat notionnel échéance décembre terminant en baisse de 42 centièmes à 128,28.

Les obligations américaines avaient chuté à la suite d'un article du *Wall Street Journal*, indiquant que les investisseurs japonais pourraient réduire leurs achats aux Etats-Unis. Les institutions étrangères, et en particulier japonaises, détiennent environ un quart des obligations émises par le Trésor américain. Mercredi, le rendement des emprunts d'Etat américains à 30 ans s'est tendu à 6,57 % contre 6,49 % la veille en clôture.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 11/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,31	5,79	6,72	1,60
Allemagne	3	5,82	6,72	1,40
Grande-Bretagne	5,75	7,54	7,68	2,70
Italie	8,12	7,56	8,11	3,40
Japon	0,44	2,51	—	0,20
Etats-Unis	5,19	6,27	6,53	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 11/12	Taux au 10/12	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,27	4,40	103,02
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,08	5,14	105,96
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,51	5,60	107,18
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,92	6,02	106,52
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,51	6,35	109,37
Obligations françaises	5,82	5,86	107,14
Fonds d'Etat à TME	−2,26	−2,27	101,97
Fonds d'Etat à TRE	−1,90	−1,94	102,21
Obligat. franç. à TME	−1,88	−1,98	101,61
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,50

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 11/12	Vente 11/12	Achat 10/12	Vente 10/12
Jour le jour	3,3125	—	3,3125	—
1 mois	3,33	3,48	3,33	3,45
3 mois	3,38	3,53	3,40	3,52
6 mois	3,38	3,50	3,34	3,46
1 an	3,45	3,60	3,40	3,52
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,4375	—	3,4375	—
Pibor Francs 3 mois	3,4961	—	3,4227	—
Pibor Francs 6 mois	3,5156	—	3,4805	—
Pibor Francs 9 mois	3,5313	—	3,5000	—
Pibor Francs 12 mois	3,5664	—	3,5313	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1875	—	4,1875	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1875	—	4,1875	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2396	—	4,2240	—

MATIF

Échéances 11/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	199801	128,30	128,56	128	128,48
Mars 97	69729	128,42	128,64	128,08	128,58
Juin 97	1187	126,98	127,38	126,98	127,38
Sept. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	11406	96,52	96,52	96,49	96,51
Mars 97	17435	96,54	96,55	96,51	96,55
Juin 97	9164	96,50	96,51	96,47	96,50
Sept. 97	2757	96,45	96,47	96,40	96,46
ÉCU LONG TERME					
Déc. 96	1678	95,36	95,66	95,10	95,58
Mars 97	805	94,94	95,24	94,88	95,16

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 11/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 96	25008	2215	2243	2208	2230
Janvier 97	2645	2222,50	2245	2214,50	2234,50
Février 97	—	—	—	—	—
Mars 97	2084	2232,50	2249	2227	2246

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,2230 | US/DM ↘ 1,5377 | US/¥ ↘ 112,9200 | DM/F ↗ 3,3850 | £/F ↘ 8,6475

Stabilisation du dollar

LE DEUTSCHEMARK PERDAIT quelques fractions à 3,3804 francs, jeudi au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,3850 francs la veille au soir. Le dollar variait peu, à 5,2101 francs et 1,5415 deutschemark, contre respectivement 5,2190 francs et 1,5410 deutschemark. La veille, le franc avait cédé du terrain dans le sillage du dollar, lui-même pénalisé par la chute des marchés obligataires américains. Le repli du franc est dû essentiellement aux incertitudes sur les chances d'un accord franc-allemand au sommet de Dublin, vendredi et samedi, sur un pacte de stabilité liant les pays membres de l'euro. Un échec du sommet se traduirait par une *« explosion »* du mark qui se réapprécierait fortement face aux devises européennes et au franc, selon François Chevallier, économiste à la BFCE.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 11/12	% 10/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,5000	[illegible]	326	[illegible]
Ecu	6,5195	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,2230	[illegible]	4,9500	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4170	[illegible]	15,8500	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	301,7500	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4230	[illegible]	3,1900	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,3700	[illegible]	82,2500	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,6755	[illegible]	8,2300	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	8,6475	[illegible]	8,2000	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1430	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	76,8800	[illegible]	71	[illegible]
Suisse (100 F)	396,3100	[illegible]	382	[illegible]
Norvège (100 k)	81	[illegible]	74,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,1030	[illegible]	46,4500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0215	[illegible]	3,7200	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3550	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,8320	[illegible]	3,5500	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6303	[illegible]	4,4000	[illegible]
Finlande (mark)	113,1300	[illegible]	106	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	12/12	11/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5377	[illegible]	−0,96
TOKYO : USD/Yens	112,9200	[illegible]	−0,39

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,2292	[illegible]	5,2640	5,2565
Yen (100)	4,6321	[illegible]	4,6329	[illegible]
Deutschemark	3,3840	[illegible]	3,3804	3,3799
Franc Suisse	3,9597	[illegible]	3,9587	3,9549
Lire ital. (1000)	3,4256	[illegible]	3,4324	[illegible]
Livre sterling	8,6608	[illegible]	8,6872	8,6771
Peseta (100)	4,0246	[illegible]	4,0194	4,0164
Franc Belge	16,418	[illegible]	16,404	16,380

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,37	3,40	3,44
Eurodollar	5,47	5,47	5,50
Eurolivre	6,06	6,57	6,44
Eurodeutschemark	3,50	3,39	3,19

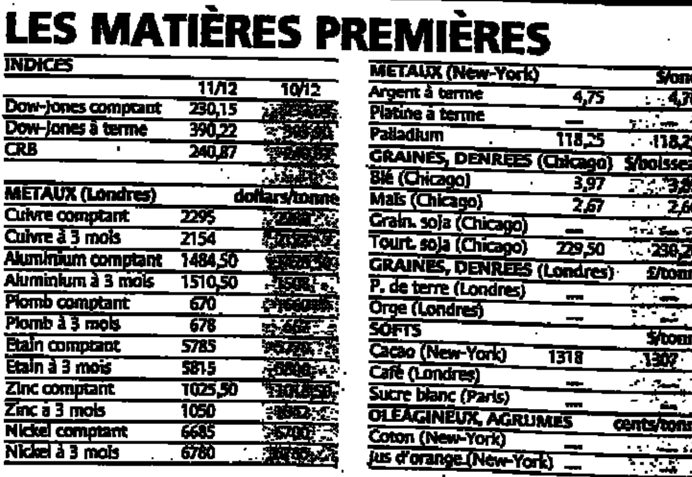
L'OR

	cours 11/12	cours 10/12
Or fin (k. barre)	61500	61200
Or fin (en lingot)	62500	62200
Once d'Or Londres	368,25	—
Pièce française(20f)	357	356
Pièce suisse (20f)	358	356
Pièce Union lat(20f)	358	357
Pièce 20 dollars us	2370	2370
Pièce 10 dollars us	1450	1400
Pièce 50 pesos mex.	2315	2300

LE PÉTROLE

En dollars	cours 11/12	cours 10/12
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	11/12	10/12
Dow-Jones comptant	230,15	[illegible]
Dow-Jones à terme	390,22	[illegible]
CRB	240,87	[illegible]
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2295	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2154	[illegible]
Aluminium comptant	1484,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1510,50	[illegible]
Plomb comptant	670	[illegible]
Plomb à 3 mois	678	[illegible]
Etain comptant	5785	[illegible]
Etain à 3 mois	5815	[illegible]
Zinc comptant	1025,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1050	[illegible]
Nickel comptant	6685	[illegible]
Nickel à 3 mois	6780	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,75	4,76
Platine à terme	—	—
Palladium	118,25	118,25
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	3,97	3,89
Maïs (Chicago)	2,67	2,66
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	229,50	230,20
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1318	1307
Café (Londres)	—	—
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	—
Jus d'orange (New-York)	—	—

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 12 DÉCEMBRE
Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS ↘ −0,02 %
CAC 40 : 2212,83

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compensation (1)
B.N.P. (T.P.)	947	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	802,10	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Renault (T.P.)	1620	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1840	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1219	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1020	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Accor	632	[illegible]	—	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	155,40	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Air Liquide	788	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Alcatel Alsthom	424,50	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Axa	294	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Axime	598	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Bail Investis.	731	[illegible]	+ 1,50	[illegible]
Bancaire (Cie)	578	[illegible]	− 0,86	[illegible]
Bazar Hot. Ville	466	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Bertrand Faure	186,80	[illegible]	+ 1,71	[illegible]
BIC	765	[illegible]	− 0,26	[illegible]
BIS	504	[illegible]	− 0,59	[illegible]
B.N.P.	200	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Bollore Techno.	573	[illegible]	− 0,34	[illegible]
Bongrain	2010	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Bouygues	556 ●	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Bouygues Offs.	135	[illegible]	—	[illegible]
Canal +	1160	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Cap Gemini	246,90	[illegible]	+ 2,06	[illegible]
Carbone Lorraine	880	[illegible]	—	[illegible]
Carrefour	3150	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Casino Guichard	236	[illegible]	+ 2,33	[illegible]
Casino Guich.ADP	192	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
Castorama Dl (Li)	899	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
C.C.F.	235,90	[illegible]	− 0,55	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	43	[illegible]	—	[illegible]
Cegid (Ly)	580	[illegible]	− 1,55	[illegible]
CEP Communication	361,10	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Cerus Europ.Reun	127	[illegible]	− 0,07	[illegible]
Cetelem	1135	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
CGIP	1280	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Chargeurs Intl	245,70	[illegible]	− 0,69	[illegible]
Christian Dior	778	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	170,50	[illegible]	− 0,87	[illegible]
Cipe France Ly #	596	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
Clarins	741	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Club Mediterranee	335	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
Coflexip	263	[illegible]	− 1,14	[illegible]
Colas	700	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Entrep.	9,35	[illegible]	+ 2,67	[illegible]
Comptoir Moder.	2700	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
CPR	412	[illegible]	—	[illegible]
Cred.Fon.France	70	[illegible]	—	[illegible]
Credit Local Fce	448	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Credit Lyonnais CI	124,50	[illegible]	− 1,60	[illegible]
Credit National	272,90	[illegible]	− 1,06	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	222	[illegible]	—	[illegible]
Damart	4103	[illegible]	− 2,24	[illegible]
Danone	722	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Dassault-Aviation	1080	[illegible]	—	[illegible]
Dassault Electro	444,90	[illegible]	− 0,87	[illegible]
Dassault Systemes	242	[illegible]	—	[illegible]
De Dietrich	199,20	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Degremont	399	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	39	[illegible]	− 0,76	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	108	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Dynaction	116,20	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Eaux (Gle des)	628	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Eiffage	205,30	[illegible]	− 0,63	[illegible]
Elf Aquitaine	431	[illegible]	− 0,18	[illegible]
Eramet	264	[illegible]	− 1,28	[illegible]
Eridania Beghin	803	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Essilor Intl	1426	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Essilor Intl ADP	1170	[illegible]	− 2,56	[illegible]
Esso	545	[illegible]	− 1,10	[illegible]
Eurafrance	2285	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Euro Disney	10,30	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Europe 1	1130	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Eurotunnel	6,95	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Filipacchi Medias	1055	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Fimalac SA	458	[illegible]	− 1,74	[illegible]
Finextel	82,15	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille	481	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Fromageries Bel	4300	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Galeries Lafayette	1800	[illegible]	—	[illegible]
GAN	111	[illegible]	− 0,90	[illegible]
Gascogne (B)	454	[illegible]	− 1,98	[illegible]
Gaumont #	423	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Gaz et Eaux	2110	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Geophysique	357	[illegible]	− 0,28	[illegible]
G.F.C	451	[illegible]	—	[illegible]
Groupe Andre S.A.	380	[illegible]	− 0,57	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	115	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
GTM-Entrepose	243,90	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Guilbert	975	[illegible]	—	[illegible]
Guyenne Gascogne	1940	[illegible]	+ 2,98	[illegible]
Havas	368,70	[illegible]	− 2,19	[illegible]
Havas Advertising	563	[illegible]	− 1,24	[illegible]
Imetal	790	[illegible]	− 3,54	[illegible]
Immeubl.France	321	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Ingenico	85,10	[illegible]	− 2,11	[illegible]
Interbail	220	[illegible]	—	[illegible]
Intertechnique	850	[illegible]	− 2,35	[illegible]
Jean Lefebvre	267	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Klepierre	650	[illegible]	—	[illegible]
Labinal	960	[illegible]	+ 3,43	[illegible]
Lafarge	317,10	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Lagardere	148,70	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Lapeyre	292	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Lebon	176	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Legrand	874	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Legrand ADP	571	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Legris Indust.	212,10	[illegible]	− 0,42	[illegible]
Locindus	770	[illegible]	− 0,12	[illegible]
L'Oreal	1816	[illegible]	− 0,05	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1272	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Lyonnaise Eaux	480,50	[illegible]	− 1,14	[illegible]
Marine Wendel	460	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Metaleurop	45,95	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Metrologie Inter.	13,35	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Michelin	272	[illegible]	− 1,43	[illegible]
Moulinex	116,50	[illegible]	− 0,42	[illegible]
Nord-Est	128	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Nordon (Ny)	350	[illegible]	− 1,42	[illegible]
NRJ #	656	[illegible]	+ 1,37	[illegible]
OLIPAR	83,20	[illegible]	− 1,20	[illegible]
Paribas	350,70	[illegible]	− 1,31	[illegible]
Pathe	1130	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Pechiney	209,80	[illegible]	− 0,85	[illegible]
Pernod-Ricard	277,50	[illegible]	− 2,01	[illegible]
Peugeot	590	[illegible]	− 1,01	[illegible]
Pinault-Prin.Red	2009	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	428	[illegible]	− 1,37	[illegible]
Primagaz	620	[illegible]	− 1,45	[illegible]
Promodes	1392	[illegible]	− 1,14	[illegible]
Publicis	470	[illegible]	− 1,06	[illegible]
Remy Cointreau	134	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Renault	110,90	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Rexel	1550	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc A	165,30	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Rochette (La)	24,60	[illegible]	− 2,03	[illegible]
Roussel Uclaf	1439	[illegible]	—	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4801	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Sade (Ny)	181	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Sagem SA	3119	[illegible]	− 1,53	[illegible]
Saint-Gobain	716	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Saint-Louis	1230	[illegible]	− 1,21	[illegible]
Salomon (Ly)	431	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Salvepar (Ny)	402,90	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Sanofi	472,50	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Sat	1515	[illegible]	—	[illegible]
Saupiquet (Ns)	720	[illegible]	+ 1,94	[illegible]
Schneider SA	237,80	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
SCOR	185,50	[illegible]	− 0,26	[illegible]
S.E.B.	1040	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Sefimeg	376,60	[illegible]	—	[illegible]
SEITA	213,50	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Selectibanque	78,60	[illegible]	− 2,41	[illegible]
SFIM	1029	[illegible]	− 1,26	[illegible]
SOE	107	[illegible]	—	[illegible]
Sidel	348	[illegible]	− 0,57	[illegible]
Simco	469	[illegible]	− 1,27	[illegible]
S.I.T.A.	1051	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Skis Rossignol	142,50	[illegible]	− 0,63	[illegible]
Sligos	680	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Societe Generale	539	[illegible]	− 0,18	[illegible]
Sodexho	2490	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Sommer-Allibert	143,20	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Sophia	193	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Spir Communication	492	[illegible]	− 1,01	[illegible]
Strafor Facom	373	[illegible]	− 1,12	[illegible]
Suez	215,10	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Synthelabo	520	[illegible]	− 0,57	[illegible]
Technip	490,60	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Thomson-CSF	166	[illegible]	+ 3,61	[illegible]
Total	397	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
UAP	133	[illegible]	− 0,37	[illegible]
UFB Locabail	480	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
UIC	20,50	[illegible]	− 0,97	[illegible]
UIF	423	[illegible]	− 0,70	[illegible]
UIS	169	171,50	+ 1,47	162
Unibail	492,60	493	+ 0,08	500
Union Assur.Fdal	623	625	+ 0,32	630
Usinor Sacilor	80	79,60	− 0,50	76
Valeo	321	316	− 1,55	310
Vallourec	269	266	− 1,11	275
Via Banque	157	153,50	− 2,22	[illegible]
Worms & Cie	310	307,50	− 0,80	280
Zodiac ex.dt divid	1518	1498	− 1,31	1500
Elf Gabon	1282	1280	− 0,15	1190

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	320	322	+ 0,62	320
Adecco S.A.	1327	1372	+ 3,39	1380
Adidas AG #	446	447,70	+ 0,38	425
American Express	280,60	277,60	− 1,06	255
Anglo American #	285	284,60	− 0,14	285
Amgold #	434	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App.	14,15	13,65	− 3,53	13,50
A.T.T. #	196,50	200,30	+ 1,93	188
Banco Santander #	287	283,60	− 1,18	275
Barrick Gold #	153,90	149,80	− 2,66	138
B.A.S.F. #	202,50	202,60	+ 0,04	178
Bayer #	210	212,40	+ 1,14	197
Cordiant PLC	8,05	8,10	+ 0,62	8,50
Crown Cork ord.#	260	264,70	+ 1,80	260
Crown Cork PF CV#	237,30	247,80	+ 4,42	258
Daimler Benz #	340	340,20	+ 0,05	330
De Beers #	152,10	151,10	− 0,65	152
Deutsche Bank #	243,40	244,40	+ 0,41	240
Dresdner Bank #	148	149	+ 0,67	157
Driefontein #	56,50	56,50	—	63
Du Pont Nemours #	483,60	484,90	+ 0,26	470
Eastman Kodak #	420	420	—	420
East Rand #	1,86	1,80	− 3,22	1,74
Echo Bay Mines #	38,35	36,10	− 5,86	36
Electrolux #	310	311	+ 0,32	290
Ericsson #	152,50	150,70	− 1,18	152
Ford Motor #	170	171,20	+ 0,70	162
Freegold #	39,60	39,60	—	43
Gencor Limited #	18	17,80	− 1,11	17,50
General Elect. #	504	505	+ 0,19	505
General Motors #	300	300,90	+ 0,30	290
Gle Belgique #	392	390	− 0,51	385
Grd Metropolitan	37,30	37,20	− 0,26	39
Guinness Plc #	37,80	38	+ 0,52	38
Hanson Plc	6,80	6,85	+ 0,73	6,50
Harmony Gold #	40,90	40	− 2,20	42
Hitachi #	48,80	48,70	− 0,20	48
Hoechst #	239,50	245,10	+ 2,33	225
I.B.M #	817	814	− 0,36	780
I.C.I #	67	67	—	65
Ito Yokado #	250,30	251	+ 0,27	250
Matsushita #	88,30	88,30	—	86
Mc Donald's #	245,20	244,10	− 0,44	245
Merck and Co #	410,70	412,70	+ 0,48	415
Mitsubishi Corp.#	60,10	58,90	− 1,99	62
Mobil Corporat.#	618	622	+ 0,64	605
Morgan J.P. #	492	493,80	+ 0,36	455
Nestle SA Nom. #	5520	5510	− 0,18	5610
Nipp. MeatPacker #	67,40	66,30	− 1,63	70
Nokia A	292	289	− 1,02	290
Norsk Hydro #	261,50	260,60	− 0,34	250
Petrofina #	1650	1680	− 0,60	1610
Philip Morris #	599	619	+ 3,33	515
Philips N.V #	198,50	201,60	+ 1,56	192
Placer Dome Inc #	122	119	− 2,45	128
Procter Gamble #	552	553	+ 0,18	535
Quilmes	310	295,10	− 4,80	310
Randfontein #	27,65	27,65	—	26
Rhone Poul.Rorer #	404	405	+ 0,24	381
Royal Dutch #	846	856	+ 1,18	855
R T Z #	82,75	81,15	− 1,93	82
Sega Enterprises	201,50	199,70	− 0,89	195
Saint-Helena #	32,25	31,30	− 2,94	31
Schlumberger #	515	517	+ 0,38	520
SGS Thomson Micro.	351,70	356,50	+ 1,36	315
Shell Transport #	84	83,85	− 0,17	83
Siemens #	245,10	245	− 0,04	248
Sony Corp. #	347	345	− 0,57	325
Sumitomo Bank #	82,25	81,50	− 0,91	91
T.D.K #	342	332,40	− 2,80	315
Telefonica #	117,60	116,70	− 0,76	112
Toshiba #	34,05	34,05	—	33
Unilever #	867	858	− 1,03	860
United Technol. # ●	342,50	340	− 0,72	385
Vaal Reefs #	360,10	358,50	− 0,44	385
Volkswagen A.G #	2077	[illegible]	—	2180
Volvo (act.B) #	114	114,70	+ 0,61	108
Western Deep #	159,30	159,20	− 0,06	167
Yamanouchi #	107,60	107,20	− 0,37	107
Zambia Copper	6,25	6,30	+ 0,80	6,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 12 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	102,60	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	112,13	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	122,50	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,47	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	119	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,57	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	119,80	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,07	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	105,85	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	123	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,87	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,67	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,45	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	118,15	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,44	[illegible]
Finansder 9%91-06#	122,35	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,90	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,65	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	102,51	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	106,11	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,93	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101,79	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,63	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,92	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,83	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	113,17	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	107,30	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	117,81	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	105,27	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,60	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	122,34	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	122,82	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109,25	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	968	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	125	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	465	[illegible]
Bains C.Monaco	485	[illegible]
Bque Transatlantl. ◆	125	[illegible]
B.N.P.Intercont.	448	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	395	[illegible]
Champex (Ny)	25	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	313	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1588	[illegible]
Concorde-Ass Risq	890	[illegible]
Continental Ass.Ly	429	[illegible]
Darblay ◆	415	[illegible]
Didot Bottin	676	[illegible]
Docks de France FA	1220	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3606	[illegible]
Ecco	1270	[illegible]
Ecla	766	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1712	[illegible]
Fichet Bauche	67,90	[illegible]
Fidei	32,20	[illegible]
Finalens	345	[illegible]
F.I.P.P. ◆	200	[illegible]
Fonciere (Cie)	495,10	[illegible]
Fonciere Euris	215	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	570	[illegible]
Foncina #	475	[illegible]
Francarep	251	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A.	1146	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gevelot ◆	1000	[illegible]
G.T.I (Transport)	196	[illegible]
Immobail	100,20	[illegible]
Immobanque	626	[illegible]
Locamion (Ly) ◆	474,70	[illegible]
Lucia ◆	62	[illegible]
Monoprix ◆	182	[illegible]
Metal Deploye	371	[illegible]
Mors #	7	[illegible]
Navigation (Nle)	77	[illegible]
Optorg	285	[illegible]
Paluel-Marmont	220	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	1080	[illegible]
Parfinance	220	[illegible]
Paris Orleans	250	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1720	[illegible]
Promodes (CI) ◆	941	[illegible]
PSB Industries Ly	337	[illegible]
Rhin Moselle(Ny)	1700	[illegible]
Rougier #	314,50	[illegible]
Saga ◆	90	[illegible]
Salins du Midi	442	430,30
Silic	740	739
S.I.P.H. ◆	194	194
Sofal ◆	34,20	34,20
Sofragi ◆	4059	4059
Taittinger	1449	1396
Tour Eiffel	261	261
Vicat	411,50	410
Zodiac nouv. ◆	1470	1470
Finaxa	250	250
Gaillard (M)	1600	1600
Givaudan-Lavirotte ◆	1076	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly)	165	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	1425	[illegible]
Immeubl.Lyon(Ly)#	485	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	310	[illegible]
Lloyd Continental ◆	6900	[illegible]
Lordex (Ny) ◆	18	[illegible]
Mag.Lyon Gerl.(Ly) ◆	155	[illegible]
Matussiere Forest.	60,60	[illegible]
Moncey Financiere ◆	2550	[illegible]
M.R.M. (Ly)	137,50	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	101	[illegible]
Pollet	475	[illegible]
Sabeton (Ly)	720	720
Samse (Ly)	840	840
Sechilienne (Ly)	995	991
Tanneries Fce (Ny) ◆	248,50	248,50

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	228	228
Commerzbank AG	116,10	116,10
Fiat Ord.	15,30	15
Gevaert	305	305
Gold Fields South	123,10	123,10
Kubota Corp.	26,10	26,10
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	45,05	[illegible]
Robeco	421,10	[illegible]
Rodamco N.V.	148,10	[illegible]
Rolinco	445,30	437
Sema Group Plc	85,60	85
Solvay SA	3105	3103

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 12 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Adial (Ns) #	42,75	[illegible]
AFE #	451	[illegible]
Aigle #	169	[illegible]
Albert S.A (Ns)	125	[illegible]
Altran Techno. #	1701	[illegible]
Montaignes P.Gest.	1150	[illegible]
Assystem #	410	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	590	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	247,20	[illegible]
Bque Vernes ◆	100	[illegible]
Beneteau #	621	[illegible]
B I M P ◆	65	[illegible]
Boiron (Ly) #	629	[illegible]
Boisset (Ly)# ◆	252	[illegible]
But S.A.	332,50	[illegible]
Cardif SA	792	[illegible]
C.E.E #	172	[illegible]
Cermex (Ly) ◆	375	[illegible]
CFPI #	343	[illegible]
Change Bourse (M)	273	[illegible]
Christ.Dalloz #	1851	[illegible]
CNIM CA#	188	[illegible]
Codetour	289,90	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	411	[illegible]
Conflandey S.A.	240	[illegible]
C.A.Haute Normand.	335,90	[illegible]
C.A. Paris IDF	785	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	343	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	326,80	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	529	[illegible]
C.A. Oise CCI	274,20	[illegible]
Creeks	22,10	[illegible]
Devanlay ◆	480,10	[illegible]
Devernois (Ly)	551	[illegible]
Decros Serv.Rapide ◆	54	[illegible]
Adecco Trav.Tem.Ly	410	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	329	[illegible]
Europ Propulsion ◆	625	[illegible]
Expand s.a	316	[illegible]
Factorem	675	[illegible]
Faiveley #	300,90	[illegible]
Finacor ◆	78,10	[illegible]
Fininfo	520	[illegible]
Fructivie	659	[illegible]
Gautier France #	243	[illegible]
Gel 2000	68	[illegible]
GFI Industries #	728	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	18,10	[illegible]
GLM S.A.	280	[illegible]
Grandoptic.Photo #	860	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	160	[illegible]
Kindy #	155	[illegible]
Guerbet	264	[illegible]
Hermes internat.1#	1375	[illegible]
Hurel Dubois	535	[illegible]
ICBT Groupe #	200,10	[illegible]
I.C.C.	117,80	[illegible]
Idianova	68	[illegible]
Int. Computer #	115,50	[illegible]
IPBM	66,10	[illegible]
M6-Metropole TV	435	[illegible]
Manitou #	582	[illegible]
Marzotan	490	[illegible]
Marie Brizard #	879	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	182	[illegible]
Mecelec (Ly)	69,50	[illegible]
MGI Coutier	229	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	77	[illegible]
Naf-Naf #	45,10	[illegible]
NSC Schlum. Ny	600	[illegible]
Onet #	972	[illegible]
Paul Predault #	189	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy # ◆	80,55	[illegible]
Phyto-Lierac	249	[illegible]
Pochet	940	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	224,90	[illegible]
Radiall #	522	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	204,20	[illegible]
Reydel Indust.Li	1325	[illegible]
Robertet #	1021	[illegible]
Rouleau-Guichard	333	[illegible]
Securidev #	77,30	[illegible]
Smoby (Ly)#	558	[illegible]
Sofco (Ly)	40	[illegible]
Sofibus ◆	358	[illegible]
Sogepag # ◆	140	[illegible]
Sogeparc (Fin)	760	[illegible]
Sopra	400,10	[illegible]
Steph.Kelian #	53	[illegible]
Sylea	535	[illegible]
Teisseire-France	166,50	[illegible]
TF1-1	500	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	239	[illegible]
Trouvay Cauvin #	86	[illegible]
Unilog	558	[illegible]
Union Fin.France	544	[illegible]
Viel et Cie #	128,90	[illegible]
Vilmorin et Cie #	460	[illegible]
Virbac	575	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 12 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	90	90
Coil	171,50	[illegible]
Electronique D2	455	[illegible]
FDM Pharma n.	204	204
Genset	266	[illegible]
High Co. ◆	190	190
Infonie	90,90	[illegible]
Joliez-Regol	82	[illegible]
Mille Amis	114,80	[illegible]
Picogiga	160	[illegible]
Proxidis	26	[illegible]
Stelax	4,29	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 12 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	725	725
Crédit Gén.Ind. ◆	21,20	21,20
Générale Occidentale ◆	64,35	64,35
Mumm ◆	1325	1325
Sté lecteurs du Monde ◆	194,90	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 11 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	122,48	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2488,93	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9593,16	[illegible]
Arbitr. Première	9572,14	[illegible]
Arbitr. Sécurité	17603,75	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	869732	[illegible]
Natio Court Terme	13971	[illegible]
Natio Court Terme2	379369	[illegible]
Natio Epargne	2251,61	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	16517,72	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2491,13	[illegible]
Natio Ep. Obligations	227,11	[illegible]
Natio Epargne Retraite	144,02	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11035,16	[illegible]
Natio Epargne Valeur	590,55	[illegible]
Natio France Index	1204,68	[illegible]
Natio Immobilier	1263,67	[illegible]
Natio Inter	1559,93	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5408,22	[illegible]
Natio Opportunités	166,27	[illegible]
Natio Patrimoine	1579,54	[illegible]
Natio Perspectives	1334,49	[illegible]
Natio Placements C/D	77593,33	[illegible]
Natio Revenus	1115,81	[illegible]
Natio Sécurité	11288,88	[illegible]
Natio Valeurs	1120	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monedon	90827,26	[illegible]
Oblig. tres caté.	249,86	[illegible]
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D	681,11	[illegible]
La Livret Portefeuille D	920,59	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2313,44	[illegible]
Patrimoine Retraite C	306,54	[illegible]
Sicav Associations C	2392,85	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19321,52	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	18944,46	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	225,80	[illegible]
Ecur. Capicourt C	229,09	[illegible]
Ecur. Capitalisation C	240,04	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D	10427,97	[illegible]
Ecur. Expansion C	81537,87	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C	3003,15	[illegible]
Ecur. Investis. D	185,06	[illegible]
Ecur. Monépremière	11142,93	[illegible]
Ecur. Monétaire C	12867,14	[illegible]
Ecur. Monétaire D	12254,32	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D	316,29	[illegible]
Ecur. Trimestriel D	2006,30	[illegible]
Eparcourt-Sicav D	197,85	[illegible]
Géoptim C	12340,89	[illegible]
Géoptim D	12010,11	[illegible]
Horizon C	1815,54	[illegible]
Prévoyance Ecur. D	104,26	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11753,45	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C	11745,26	[illegible]
Ecur. Sensipremière C	12712,11	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE – CNCA		
Amplia o	117798,86	[illegible]
Atout Amérique	148,30	[illegible]
Atout Asie	100,19	[illegible]
Atout Futur C	639,43	[illegible]
Atout Futur D	609,96	[illegible]
Coexis	1912,12	[illegible]
Dieze	1958,47	[illegible]
Elicash o	934256,57	[illegible]
Epargne-Unie	177,74	[illegible]
Eurodyn	1990,82	[illegible]
Indicia ◆	1355,90	[illegible]
Moné.JC o	11781,21	[illegible]
Moné.JD o	11781,21	[illegible]
Oblifutur	527,12	[illegible]
Oraction	1750,44	[illegible]
Revenu-Vert	1225,85	[illegible]
Sévéa ◆	110,38	[illegible]
Synthésis	17270	[illegible]
Uni Foncier	1273,11	[illegible]
Uni France	704,80	[illegible]
Uni Garantie C	1826,16	[illegible]
Uni Garantie D	1484,80	[illegible]
Uni-Régions	1574,89	[illegible]
Univar C o	305,27	[illegible]
Univar D o	299,47	[illegible]
Univers Actions	198,12	[illegible]
Univers-Obligations	231,57	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	593,84	[illegible]
Francic Pierre	120,98	[illegible]
Francic Régions	1686,42	[illegible]
CIC PARIS		
Cicamonde	[illegible]	[illegible]
Convertcic	[illegible]	[illegible]
Ecocic	[illegible]	[illegible]
Oblicic Mondial	[illegible]	[illegible]
Oblicic Régions	[illegible]	[illegible]
Rentacic	[illegible]	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	[illegible]	[illegible]
Lion 20000 C	[illegible]	[illegible]
Lion 20000 D	[illegible]	[illegible]
Lion Association	[illegible]	[illegible]
Lion Plus	[illegible]	[illegible]
Lion Trésor	[illegible]	[illegible]
Oblilion	[illegible]	[illegible]
Sicav 5000	[illegible]	[illegible]
Silvafrance	[illegible]	[illegible]
Silvam	[illegible]	[illegible]
Silvarente	[illegible]	[illegible]
Silvinter	[illegible]	[illegible]
Trilion	[illegible]	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizés	[illegible]	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	[illegible]	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	899,20	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	111,93	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22636,42	22636,42
Créd.Mut.Ep.long.T.	247,93	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1326,38	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1817,04	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1127,06	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	745,57	[illegible]
Saint-Honoré Capital	19111,22	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	655,54	[illegible]
St-Honoré Pacifique	[illegible]	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	[illegible]	[illegible]
Stratégie Actions	[illegible]	[illegible]
Stratégie Rendement	[illegible]	[illegible]
Thésora D	868,61	860,03
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Actimonétaire C	37469,59	[illegible]
Actimonétaire D	30510,55	[illegible]
Cadence 1 D	1084,96	[illegible]
Cadence 2 D	1071,04	[illegible]
Cadence 3 D	1059,65	[illegible]
Capimonétaire C	405,27	[illegible]
Capimonétaire D	376,56	[illegible]
Sogeoblig C	8944,45	[illegible]

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT
3615 LEMONDE

CALCULS La théorie quantique stipule que le hasard est au cœur de l'infiniment petit. Essentielle dans de nombreux domaines scientifiques, l'existence du hasard est extrêmement difficile à confirmer physiquement, voire impossible à créer mathématiquement. ● LA SIMULATION, très utilisée aujourd'hui dans un grand nombre de disciplines, de la physique à la sociologie, grâce aux possibilités offertes par les ordinateurs, a pourtant besoin de séries de nombres aléatoires toujours plus longues. ● LES GÉNÉRATEURS qui les élaborent ont été mis au point à l'origine pour les physiciens qui préparaient la bombe atomique américaine, dans le cadre du fameux projet « Manhattan ». ● MAIS ILS N'OFFRENT, par essence, qu'une approche « pseudo-aléatoire », artificielle et imparfaite. Seul le hasard quantique pourrait pallier ce handicap. Mais, non reproductible, il est impropre à l'expérimentation.

Les mathématiciens jouent à la roulette pour comprendre le hasard

Objet de recherche constante, les séries de nombres aléatoires restent un idéal inaccessible. Elles n'en sont pas moins à la base de la simulation, outil favori des chercheurs confrontés aux phénomènes complexes imaginé à l'origine pour la bombe atomique américaine

LA LÉGENDE veut que l'idée de faire du hasard un outil de simulation soit née dans l'immédiat après-guerre, au Nouveau-Mexique, au cours d'un déjeuner entre des chercheurs du laboratoire scientifique de Los Alamos et leurs épouses. C'est, en effet, en 1953 que Nicholas Metropolis et les couples Rosenbluth et Teller ont jeté les bases d'un nouvel algorithme destiné à permettre l'étude de la distribution de sphères dans

nature

le Monde

un espace donné : en faisant varier aléatoirement leur position et leur nombre, il devait « mimer » l'éventuelle formation de réseaux ou l'apparition d'une organisation au sein de l'ensemble de billes. Archétype du principe de la simulation qui a envahi une bonne part de la science et de la technologie, cet article est considéré comme fondateur d'une des branches les plus fécondes de la statistique.

A vrai dire, cette méthode fondée sur l'utilisation du hasard, baptisée Monte-Carlo, était déjà connue d'un petit nombre d'initiés. Ce nom de code avait été choisi par John von Neumann, à la tête du projet Manhattan, qui allait conduire à la conception de la première bombe atomique lancée sur Hiroshima en 1945. Avec son collègue Stanislaw Ulam, von Neumann était confronté à un épineux problème concernant la diffusion des neutrons dans différents matériaux. N'ayant ni le temps ni les moyens d'entreprendre des expérimentations systématiques sur ces questions de confinement, les deux mathématiciens reprirent l'idée, suggérée dans les années 30 par Enrico Fermi, de confier au hasard le soin de suivre la trajectoire de chaque neutron.

Grossièrement, la méthode consiste à faire comme si une roulette de casino – voilà pour le clin d'œil au rocher monégasque – décidait, à chaque collision éventuelle d'un neutron avec une autre particule ou atome, s'il était absorbé, ou s'il rebondissait et combien d'énergie il perdait à cette occasion. Prédire grâce à des équations le résultat d'une telle séquence d'événements est quasiment impossible. En revanche, procéder à chaque étape à un coup de dé ou de roulette présente moins de difficulté, et offre une assez bonne analogie avec le phénomène réel.

A condition, bien sûr, de disposer d'une roulette assez rapide pour permettre le calcul du trajet d'un très grand nombre de neutrons. Ce n'est pas un hasard si les scientifiques de Los Alamos ont également été à l'origine des premiers ordinateurs – Eniac puis la série des Maniac –, afin de multiplier les lancers virtuels de roulette. Et si von Neumann est considéré comme le père des générateurs de nombres pseudo-aléatoires.

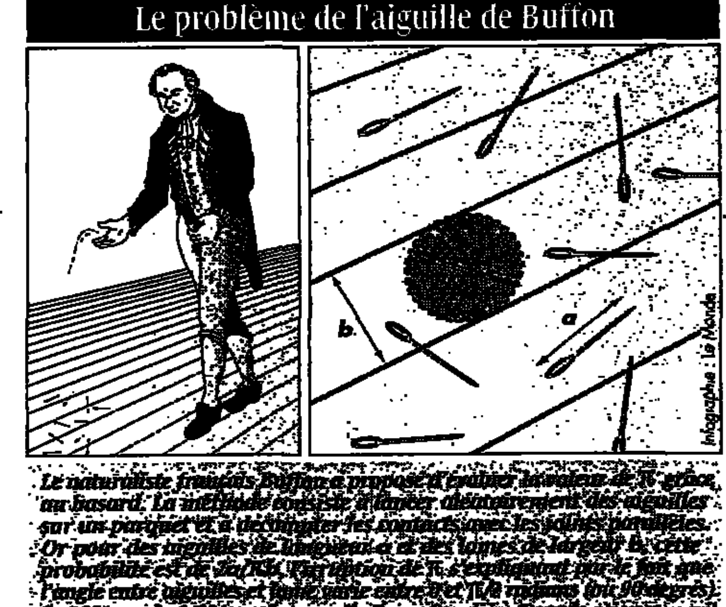
Comment le hasard peut-il rendre compte de phénomènes déterministes ? *« Pour comprendre, on peut imaginer un cercle compris dans un carré tracé sur la plage,* explique Werner Krauth, du laboratoire de physique statistique de l'Ecole normale supérieure (ENS). *Si on lance au hasard des cailloux dans la zone du carré, une part d'entre eux tombera dans l'ère du cercle. Si on fait le rapport entre ceux-ci et ceux qui sont compris dans le carré, on peut assez facilement déduire* [le rapport de la surface du cercle sur celle du carré étant pi sur 4] *une valeur approchée de pi. »* Dans ce cas, la probabilité mathématique est proportionnelle à la surface, traduite par le nombre de cailloux qui s'y trouvent. Sa qualité dépend du nombre d'« essais » réalisés. Il suffit de s'armer de patience pour lancer un très grand nombre de cailloux – d'ailleurs dérivés du « calcul » latin –, et de s'assurer qu'on le fait bien « au hasard ».

AIGUILLE ET NAIN DE JARDIN

A travers le « problème de l'aiguille », exposé dans son *Essai d'arithmétique morale*, le naturaliste français Georges Buffon (1707-1788) fut le premier à choisir cette approche statistique expérimentale pour évaluer la valeur de pi. Le résultat reste néanmoins beaucoup moins précis que celui obtenu grâce à la méthode des intégrales, qui passe par le découpage du cercle en surfaces de plus en plus petites. *« En revanche, si vous voulez calculer, par exemple, le volume d'un nain de jardin, dont la forme est déjà plus difficile à mettre en équation qu'un cercle ou une sphère,* plaisante Werner Krauth, *la méthode aléatoire est plus intéressante. »* Elle devient imbattable lorsque les problèmes à résoudre ou les situations à simuler comportent de nombreux degrés de liberté ou d'incertitude.

C'est souvent le cas en neutronique, grande utilisatrice des méthodes Monte-Carlo. Sur six mois de l'année 1995, on recense plus de deux mille articles de physique qui y font référence, et la moitié de la phénoménale puissance de calcul du Laboratoire européen de physique des particules (CERN) y est consacrée. Ainsi, le projet de réacteur-accélérateur défendu par le Nobel de physique italien Carlo Rubbia n'existe-t-il que par la grâce de simulations griffées Monte-Carlo (*Le Monde* du 4 décembre). Mais la physique des matières condensées et la chimie ne sont pas en reste. *« Ce mode de simulation permet d'étudier les polymères, en passant d'une configuration à une autre de ces chaînes moléculaires et en offrant ainsi une idée de leur poids statistique,* explique Bertrand Duplantier, du laboratoire de physique théorique du Commissariat à l'énergie atomique de Saclay. *Il fait le pont entre la théorie et la réalité. »*

Le problème de l'aiguille de Buffon



Le naturaliste français Buffon a proposé d'évaluer la valeur de π grâce au hasard. La méthode consiste à lancer aléatoirement des aiguilles sur un parquet et à décompter les contacts avec les joints parallèles. Or pour des aiguilles de longueur a et des lames de largeur b, cette probabilité est de 2a/πb. L'irruption de π s'expliquant par le fait que l'angle entre aiguilles et lame varie entre 0 et π/2 radians (ou 90 degrés). En 1901, après 4 304 essais, rappelle Roger Caratini (Pour la science, avril 1996), Lazzerini trouva une valeur approchée de π, égale à 3,1415929...

Des nombres aux images

Le procédé de création de séries de nombres pseudo-aléatoires est semblable, dans sa conception, au genre de mathématiques utilisées pour créer les images « fractales » liées à la dynamique non linéaire et au chaos. Le célèbre ensemble de Mandelbrot, divisible à l'infini, est l'obtention géométrique des résultats d'un procédé itératif étonnamment simple appliqué à un nombre. Selon le nombre choisi au départ, le résultat peut ou converger vers une solution finie, ou partir en spirale vers l'infini, à une vitesse que définit le nombre d'itérations nécessaires à l'obtention de l'un ou l'autre de ces résultats. La « frontière » géométriquement définie entre les deux résultats constitue la structure fractale qui confère à l'ensemble de Mandelbrot sa forme caractéristique. On ne sait jamais où mènera l'itération. La complexité de l'ensemble de Mandelbrot est difficile à concevoir à partir du procédé très simple utilisé pour le créer.

En général, la méthode Monte-Carlo permet de s'attaquer à toute une série de problèmes ayant un caractère conjecturel et de nature stochastique, c'est-à-dire aléatoire. Et lorsque la théorie est encore incomplète ou mal définie, elle est appelée à la rescousse. C'est ainsi que la biologie l'utilise pour évaluer les différentes formes que peut prendre une protéine ou un fragment d'ADN. La médecine nucléaire l'emploie également pour évaluer l'impact des thérapies faisant appel aux rayonnements.

Les besoins de simulation sont si universels que les sciences sociales ont elles aussi été séduites. Certains ont tenté d'optimiser le nombre d'opérateurs sur une chaîne de montage en fonction de la probabilité d'occurrence de pannes de machine. Les sciences économiques y font appel, mais aussi la démographie et même la psychologie. Le comportement humain, parfois hasardeux, se trouve *ainsi décrit* par l'aléa mathématique. Ultime paradoxe.

Hervé Morin

L'aléatoire existe-t-il vraiment ?

FAITES VOS JEUX, mesdames et messieurs, le prochain tour est peut-être gagnant. Est-ce possible ? Les profits considérables des casinos et des loteries reposent sur une illusion courante qui veut qu'on ait moins de chances de toucher immédiatement après des gains importants que lorsqu'on a subi une série d'échecs. C'est ce que l'on appelle le « faux raisonnement de Monte-Carlo ». Il suppose – à tort – un lien, quel qu'il soit, entre les participants à un jeu de chance, et l'existence d'un « schéma », ou d'un « système ». Les propriétaires des casinos, bien sûr, savent qu'il n'en est rien, ce qui explique qu'ils soient riches, et que beaucoup de joueurs soient pauvres.

En théorie, chaque coup de dé a sa vie propre, et ne dépend aucunement des événements antérieurs. C'est ainsi que la probabilité de sortir aux dés six 6 successifs est très précisément d'une chance sur 46 656. Et elle est exactement la même pour n'importe quelle séquence de six chiffres en six coups successifs. Le dé n'a pas de mémoire. C'est pourquoi la stratégie consistant à jouer une série en apparence aléatoire (1, 35, 46, 17...) plutôt qu'une série ordonnée est sans fondement.

L'ERREUR DES SISMOLOGUES

Pourtant, les scientifiques font parfois la même erreur que les joueurs (mais en sens inverse) lorsqu'ils se laissent abuser par des schémas dus au hasard, dans lesquels ils croient voir une cause sous-jacente. Les sismologues et les vulcanologues se demandent, par exemple, si les tremblements de terre ou les éruptions obéissent à des séquences périodiques, prévisibles. Sans trouver de série probante.

Mais qu'est-ce qu'un « nombre aléatoire » ? Au sens étroit du terme, c'est un nombre parmi d'autres dans une séquence qui n'a ni schéma ni régularité. Là, bien sûr, est le piège. Il est, en effet, impossible de savoir si une séquence de nombres est véritablement aléatoire, ou si elle répond à un schéma qui aurait échappé à la détection.

Les nombres vraiment aléatoires représentent donc un concept que l'on ne rencontre pas dans le monde réel. Et quand bien même ils existeraient, ils ne seraient pas très utiles : les propriétés statistiques d'un ensemble de nombres considérés comme un tout changent, en fait, à chaque addition d'un nouveau nombre à la série. En pratique, les mathématiciens utilisent des ensembles de nombres « pseudo-aléatoires », créés par calcul itératif.

Il existe un cas où la nature est véritablement aléatoire, bien qu'à l'échelle la plus infinie, c'est-à-dire au niveau quantique. Aux premiers temps de cette nouvelle physique, les scientifiques étaient aux prises avec le problème de la « dualité ondes-particules », les particules pouvant, dans certaines circonstances, se comporter comme des ondes, et vice versa. Louis de Broglie en France et Erwin Schrödinger en Autriche ont été des pionniers dans l'étude de la nature ondulatoire des particules, qu'ils ont intégrée à la théorie quantique. Dans celle-ci, la nature probabiliste des causes et des effets a conduit à la conclusion que l'acte même d'observer « choisit » les résultats causals à partir de nombreuses possibilités : le hasard serait ainsi au cœur de l'univers.

Pour illustrer les problèmes et les paradoxes d'une vision quantique de la réalité, Schrödinger a imaginé l'expérience suivante : un chat imaginaire est placé dans une boîte scellée et opaque où un dispositif peut émettre une dose mortelle de gaz toxique libérée par la désintégration d'un atome. L'enchaînement cause-effet apparaît clairement. Si l'atome se désintègre, le poison est libéré, et le chat meurt. Si l'atome ne se désintègre pas, le poison n'est pas libéré, et le chat vit. Mais les observateurs que nous sommes ignorent l'issue de l'expérience. Pour nous, le chat est, ou bien vivant, ou bien mort, jusqu'au moment où nous ouvrons la boîte.

Mais le sort du chat dépend-il de notre observation comme le voudrait la théorie quantique appliquée à cette expérience ? Cela semble illogique, et beaucoup de grands esprits ont combattu les implications de l'expérience du « chat de Schrödinger » sur notre conception du monde. Pour eux, il y a là un vice. Un état de chat à la fois mort et vivant correspondrait certes à un état cohérent quantiquement. Mais cette « cohérence quantique » disparaît au moindre couplage avec le reste de l'univers.

TROP RESTRICTIF

De plus, l'expérience est trop restrictive dans sa définition de « l'observateur ». Celui-ci peut n'être pas l'expérimentateur qui ouvre la boîte, ni même un être sensible. Le chat, naturellement, est un observateur, de même que le dispositif mécanique qui répond à la désintégration de l'atome en libérant une dose de poison : il « observe », en effet, cette désintégration, et prend la mesure qui s'impose. Ainsi, le chat est mort avant que nous n'ouvrions la boîte, et les questions d'incertitude du quantum et de hasard sont, une fois de plus, renvoyées au domaine des particules et des atomes.

L'histoire montre que le monde macroscopique de la vie réelle semble n'être pas gouverné par les règles apparemment capricieuses du quantum. Dans le monde macroscopique, les effets suivent leurs causes. Pour le joueur malheureux, l'espoir qu'un caprice quantique forcera l'apparition d'une carte favorable est donc vain.

Henry Gee

Les chercheurs se heurtent aux limites de l'aléa artificiel

COMMENT créer du hasard ? Pour Pierre Simon de Laplace (1749-1827), cette ambition relevait de l'hérésie. Selon cet apôtre du déterminisme, tous les événements de la nature, y compris un lancer de dé ou la course d'une bille sur une roulette, dépendent de lois implacables. Si nous n'arrivons pas à les prévoir et si nous devons nous en remettre aux probabilités, c'est parce que nos sens et nos instruments de mesure sont défaillants. Le marquis mathématicien considérait que la nature doit pouvoir se mettre en équation, et que l'aléa n'est pas de ce monde.

Les développements, au XIXᵉ siècle, de la mécanique statistique, l'observation des phénomènes chaotiques et, plus encore, la découverte de l'univers quantique, dans lequel on ne peut mesurer simultanément la vitesse et la position d'une particule, ont bien évidemment fait évoluer cette vision « anti-aléatoire ». Pourtant, la création de suites toujours plus étendues de nombres présentant les vertus d'un hasard sans tache reste un défi posé aux mathématiciens. Les besoins de telles séquences étant énormes et croissants dans les disciplines scientifiques qui font appel à la simulation numérique, les recherches n'ont pas cessé depuis l'invention par von Neumann et Ulam, dans les années 40, des générateurs de nombres pseudo-aléatoires.

« GERME »

Le principe de ces générateurs est généralement simple : on part d'un ensemble de valeurs initiales, appelé « germe », que l'on transforme par le biais d'une ou de plusieurs opérations mathématiques simples (addition, multiplication, décalage de chiffres, troncatures...) comportant toujours un caractère non linéaire. Le résultat obtenu permet d'aboutir à un nouveau nombre auquel on fait subir une opération similaire. Tout l'art consiste à « s'arranger » pour que cet algorithme aboutisse à une suite de nombres offrant de bonnes qualités statistiques, la plus longue possible. L'algorithme n'en est pas moins déterministe : un même germe donnera toujours la même série de nombres.

Pourtant, quelle que soit la solution retenue, *« l'algorithme finit toujours par être pris en défaut »*, souligne Jean-Marie Normand, du service de physique théorique du CEA, à Saclay. Un connaisseur : pour les besoins d'un ordinateur spécialisé, il a été amené à concevoir un générateur de nombres pseudo-aléatoires particulièrement puissant, capable de fournir des séries d'un million de milliards de nombres ! Mais si l'on poursuivait les calculs au-delà, la série finissait par se répéter à l'identique, explique-t-il. Ce phénomène périodique est inévitable. Il suffit bien souvent de disposer d'un ordinateur plus puissant pour atteindre les limites d'un algorithme jusque-là jugé performant.

PROBLÈMES DIOPHANTIENS

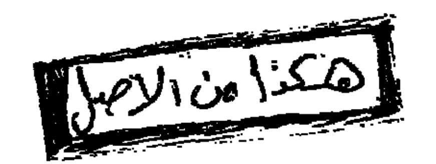
Mais cette répétition de la séquence n'est pas le seul défaut des générateurs. *« Le plus difficile sur le plan mathématique est d'évaluer la qualité statistique de la série,* note Jean-Marie Normand. *Elle peut présenter des corrélations comme, par exemple, quand un écartement entre deux ou plusieurs nombres éloignés de la série se reproduit pour d'autres valeurs de celle-ci. »* La mise en évidence mathématique de ces corrélations, qui viennent polluer la qualité de l'aléa, figure parmi les problèmes dits diophantiens, les plus ardus de la théorie des nombres.

De plus, un générateur peut être adapté à un problème particulier, mais donner des résultats catastrophiques pour une tâche différente. Il présente nécessairement des biais, difficilement repérables. En outre, *« l'utilisateur est en général incapable de dire à quel biais du générateur son problème est sensible »*, souligne Jean-Marie Normand. Une précaution élémentaire, *« mais pas toujours respectée »*, consiste à employer plusieurs générateurs différents afin de comparer les résultats.

Faut-il pour autant se résoudre à ne disposer que d'un hasard imparfait ? Une autre méthode consisterait à relier les générateurs à des phénomènes physiques comportant un caractère aléatoire, tels que la décroissance d'une source radioactive, qui libère des particules selon un intervalle de temps imprévisible, ou encore le « bruit blanc » d'une diode. Séduisants de prime abord, ces systèmes ont pourtant rapidement été abandonnés : ils dépendent de l'environnement, notamment thermique, et il est difficile d'affirmer qu'ils ne sont pas, eux aussi, sensibles à des phénomènes de corrélation. De plus, ils nécessitent un interface avec l'ordinateur. Plus grave : les séries qu'ils permettraient de créer ne pourraient, par définition, être reproduites, ce qui est en général une exigence forte de la simulation...

H. M.

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de Sylvette Gleize.



Rio de Janeiro pleure la déchéance de ses grands clubs de football

Aucune équipe carioca ne s'est qualifiée pour la phase finale du championnat brésilien

Flamengo, Fluminense, Vasco da Gama et Botafogo, le champion sortant, ne participeront pas cette saison aux quarts de finale du championnat de football le plus populaire du monde. Les difficultés économiques, ou l'incurie des dirigeants, poussent les clubs de Rio à se priver de leurs meilleurs joueurs, dont les supporteurs suivent la carrière à l'étranger, au Paris-Saint-Germain en particulier.

RIO DE JANEIRO
correspondance

« La honte jusqu'au bout », « La recette de l'échec », ou une énorme *« Tristesse »* affichée en ouverture d'un cahier des sports : les manchettes de la presse brésilienne résument, ces derniers jours, l'histoire d'un naufrage annoncé, celui du football carioca.

Fin novembre, la 23e et dernière journée du tournoi qualificatif pour la phase finale du championnat national a permis, en effet, de dresser le constat de faillite collective des quatre grands clubs de Rio. Aucun d'entre eux – Flamengo, Vasco da Gama, Botafogo, Fluminense – ne figure parmi les huit qualifiés pour les quarts de finale.

Inédite, l'humiliation est, en outre, assortie d'une déchéance mémorable : *Fluminense*, l'un des clubs les plus prestigieux du Brésil, n'a pu éviter la relégation en deuxième division. Les gigantesques tribunes du stade Maracana, à Rio (le plus grand du monde), resteront muettes pendant que le titre se jouera sous d'autres cieux.

Comment une intarissable pépinière de grands joueurs (Romario, Bebeto, Leonardo, Ronaldo pour ne citer qu'eux) a-t-elle pu produire pareil fiasco ? La plume trempée dans le fiel, les chroniqueurs sportifs de Rio n'ont évidemment pas manqué de décocher leurs flèches tous azimuts, de préférence en direction des présidents de club, jugés d'une incurie patente.

Un temps menacé de tomber sous la mafia des jeux (qui finance par ailleurs le défilé des écoles de samba durant le carnaval), le football carioca a fini par sombrer, corps et biens, sous l'emprise de dirigeants soucieux en priorité de leur promotion personnelle (quand ce n'est pas de leur enrichissement). Ancien journaliste sportif reconverti dans la publicité, Kleber Leite, président du Flamengo, se retrouve en première ligne sous le feu nourri des critiques.

> Fluminense, l'un des clubs les plus prestigieux du Brésil, n'a pu éviter la relégation en deuxième division

Hissé, en janvier 1995, à la tête du club le plus populaire de Rio et du Brésil, M. Leite avait promis à la *« nation flamenguiste »*, au cours d'une campagne à l'américaine jalonnée de spots télévisés en prime time, de *« lui redonner honneur et dignité »*. Près de deux ans plus tard, Flamengo n'a remporté aucun trophée notable, mais son président vient de réaliser un chiffre d'affaires annuel exceptionnel de 175 millions de francs sur 72 transferts qui ont concerné 52 joueurs.

Autant dire que, cette saison, la rotation du personnel a fonctionné à toute vapeur au Flamengo. Duo d'attaque de la sélection vainqueur de la dernière Coupe du monde, Bebeto et Romario se sont ainsi prêtés à un chassé-croisé qui en dit long sur la précarisation de l'emploi au sein du club. Accueilli, début 1995, en triomphe à Rio, après quelques glorieuses saisons passées à Barcelone, Romario, en petite forme persistante depuis qu'il a été sacré meilleur joueur du monde en 1994, laissera la *« nation flamenguiste »* sur sa faim. En juillet, il est transféré à Valence (Espagne), tandis que son *« frère ennemi »*, Bebeto, débarque en provenance de la Corogne pour prendre la relève.

Reparti il y a quinze jours dans un club de Séville, Bebeto n'a disputé que quatorze parties sous les couleurs du Flamengo. Entre-temps, il est vrai que Romario, en bisbille avec son entraîneur espagnol, avait convaincu M. Leite de l'opportunité de son retour au bercail. Réunis pour la première fois depuis la conquête du titre mondial, Romario (victime d'un claquage) et Bebeto ont joué au total moins de quatre-vingt-dix minutes ensemble. *« Nous pouvons pécher par action, mais jamais par omission*, explique froidement M. Leite. *Dans un championnat déficitaire, il faut avoir de l'imagination pour s'en sortir »*, précise-t-il à l'adresse de ceux qui s'étonnent de l'extrême mouvance des effectifs d'un club dont la dette envers la sécurité sociale avoisine les 125 millions de francs.

Fluminense, le vénérable club (fondé en 1814) de l'ancienne aristocratie carioca, s'apprête, quant à lui, à une redoutable traversée du désert, après son éviction de l'élite. Endetté à hauteur de 110 millions de francs, le rival de toujours du Flamengo (il n'y a pas si longtemps, le derby « Fla »-« Flu » remplissait le Maracana) dépérissait à vue d'œil. Exaspérés par un énième revers à domicile de leur équipe, ses supporteurs ont sauvagement agressé, le 10 novembre, un ancien du club, le gardien de but Ricardo Pinto de l'Atletico du Parana (*Le Monde* du 13 novembre). Matraqué à la tête, le joueur a dû subir en urgence une intervention chirurgicale visant le drainage d'un hématome cérébral.

Au Vasco da Gama, autre institution carioca de renom, la vedette du club, l'attaquant international Edmundo, dit « l'animal », en raison de ses incartades répétées à la Cantona, continue de se distinguer par des coups de tête qui ne risquent pas de mettre les gardiens adverses en danger. Au cours d'un match récent contre Santos, excédé par les passes approximatives de ses partenaires, il a, de son propre chef, quitté le terrain, à la stupeur des dirigeants du Vasco da Gama assis sur le banc de touche. Près d'un mois après les faits, la direction du club se demande toujours s'il convient de sanctionner l'impénitent rebelle.

Ex-entraîneur de Botafogo, le champion national sortant Paulo Autuori s'était bien juré, en référence à la pagaille régnant dans le football carioca, de *« ne plus jamais remettre les pieds dans un foutoir pareil »*. Malgré le pont d'or qu'on lui a offert, il a préféré rejoindre le Portugal, où il dirige actuellement le Benfica de Lisbonne.

Décimé par une vague de départs durant l'intersaison, Botafogo n'est plus que l'ombre de la formation percutante qui s'était imposée l'an dernier. Pour son dernier match de championnat devant son public, Botafogo, prématurément éliminé, n'a attiré que 62 spectateurs payants dans un stade de la banlieue de Rio.

Jean-Jacques Sévilla

Huit clubs de division 1 éliminés en coupe de la Ligue de football

NÎMES, club de National 1 qui avait atteint la finale de la Coupe de France 1996, a de nouveau créé la surprise en éliminant l'En-Avant Guingamp, neuvième du championnat de France de football de division 1, en seizième de finale de la Coupe de la Ligue, mercredi 11 décembre. Les « Crocodiles » nîmois ont dominé les Bretons (1-0), grâce à un but de Zugna. Au cours de cette soirée, Toulon (division 2) a également réussi l'exploit d'éliminer un club de division 1, Lille (2-1). Au stade Louis-II, l'AS Monaco, leader du championnat de France de D1, a dû attendre la séance de tirs aux buts pour s'imposer face à Troyes (D2). Les Troyens avaient bien résisté au terme de la prolongation, conclue sur la marque de 3-3, mais ils ont manqué deux tirs au but laissant les Monégasques s'imposer (4-2). Faciles vainqueurs de Châteauroux (3-0), les Girondins de Bordeaux ont vengé leur élimination par cette même équipe berrichonne en janvier 1997. Enfin, après Paris-Saint-Germain et Auxerre, sortis mardi 10 décembre, quatre autres clubs de D1 ont été éliminés dès les seizièmes de finale : Nancy et Le Havre, respectivement battus à Cannes (1-0) et à Rennes (1-0), ainsi que Nice, défait sur son terrain par Caen après les tirs aux buts (2-2, 5 t.a.b. à 4), et Bastia, éliminé de la même manière à Montpellier (2-2, 4 t.a.b. à 2).

■ **L'AEK Athènes adversaire du Paris-Saint-Germain et Newcastle de l'AS Monaco** : mercredi 11 décembre, à Genève, le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe des coupes et de la Coupe de l'UEFA a été plus favorable aux Parisiens qu'aux Monégasques, même si ces derniers auront l'avantage de jouer le match retour à domicile. En Coupe des coupes, les autres quarts de finale opposeront, les 6 et 20 mars, le Benfica Lisbonne (Portugal) à la Fiorentina (Italie), le FC Barcelone (Espagne) à l'AIK Stockholm (Suède) et le SK Brann Bergen (Norvège) au FC Liverpool (Angleterre). En Coupe de l'UEFA (matches aller le 4 mars et retour le 18 mars), Ténérife (Espagne) sera opposé à Bröndby (Danemark), Schalke 04 Gelsenkirchen (Allemagne) au FC Valence (Espagne) et Anderlecht (Belgique) à l'Inter Milan (Italie).

■ **La direction de la section professionnelle de la Fédération néerlandaise de football (KNVB)** a annoncé, mercredi 11 décembre, que sa démission était définitive après le maintien du refus de l'Ajax Amsterdam et de Feyenoord Rotterdam de céder à la KNVB les droits de retransmission en direct de leurs matches. Les deux clubs avaient obtenu en justice un droit de veto pour que leurs rencontres jouées à domicile ne soient pas diffusées sur la chaîne sportive hollandaise Sport 7, qui avait acquis l'exclusivité des droits du championnat hollandais. Samedi 7 décembre, la direction de la Fédération avait présenté la démission de son équipe à la suite de l'arêt de Sport 7 (*Le Monde* du 11 décembre). La date de l'élection des nouveaux dirigeants n'a pas encore été précisée. – *(AFP.)*

■ ***VOILE : la Fédération française de voile (FFV)*** a rejeté l'appel qu'avait formé le navigateur Raphaël Dinelli après son exclusion du Vendée Globe par le jury de la course. Raphael Dinelli, dont le bateau *Algimouss* est actuellement en huitième position, ne pourra donc pas être réintégré dans le classement officiel de la course. Le skipper, âgé de vingt-huit ans, était parti des Sables-d'Olonne, le 3 novembre, en *« concurrent libre »*, selon l'expression de Philippe Jeantot, l'organisateur de la course, qui lui avait apporté son soutien. Mais le jury avait estimé que le skipper n'avait pas accompli la totalité du parcours de qualification réglementaire et qu'il avait une expérience *« inexistante »* des bateaux de 18 mètres (*Le Monde* du 5 novembre).

Le Paris-Saint-Germain, cinquième club carioca

IL a un prénom de comédie et une histoire digne d'un conte de fées. Si l'on ajoute à cela un sourire ravageur et des talents innés, Leandro Alves, seize ans, a l'essentiel pour devenir, d'ici quelques saisons, la nouvelle coqueluche brésilienne du Parc des Princes. En attendant, il fait ses classes d'apprenti au centre de formation du Paris-Saint-Germain, et, tous les matins, remercie Dieu et les émissaires du club de l'avoir tiré du bidonville de Tijuca, où vit encore sa mère, à Rio.

Gamin des rues, des plages et de tous les terrains improvisés, Leandro n'avait jamais fréquenté de club, ni même dribblé sur du gazon, avant de signer son premier contrat de stagiaire à Paris, il y a plus d'un an. *« Au Brésil*, raconte-t-il, *mes amis me poussaient à aller passer des tests dans les clubs de Rio. Mais il est impossible d'entrer dans une équipe si on ne connaît personne, et si, à partir de l'âge de dix ou douze ans, on n'a pas d'imprésario. »*

DES RÉSEAUX SOLIDES

Repéré, il y a dix-huit mois, lors d'un tournoi de plage, par « l'ami d'un ami » du directeur sportif du PSG, Jean-Michel Moutier, il est l'un des rares rescapés parmi ces dizaines de jeunes Sud-Américains qui viennent chaque année chercher la gloire en Europe et repartent au bout de quelques mois. *« J'ai du mal à m'adapter*, poursuit Leandro Alves, *mais je pense à ma mère. Elle n'a rien. Je ne veux pas rentrer au Brésil sans quelque chose pour elle. »*

Cette aventure reste une exception, mais elle n'en illustre pas moins la solidité des réseaux tissés en cinq ans par le club parisien pour attirer à lui les meilleurs éléments du meilleur football de la planète. *« Aujourd'hui, rien de ce qui se passe au Brésil ne nous échappe, nous sommes très vite informés »*, estime Ricardo, le manager-entraîneur.

En retour, toutes les péripéties parisiennes sont largement commentées par la presse et la télévision brésiliennes. A Rio, le maillot bleu et rouge du PSG s'affiche souvent dans les échoppes, entre ceux de Flamengo, de Botafogo, de Fluminense, ou, dans la rue, sur le dos des enfants. Les comptes rendus de ses matches suivent ceux du championnat national. Le vainqueur de la Coupe des coupes est presque un club indigène, au même titre que le FC Barcelone, asile européen du jeune prodige Ronaldo.

Après l'arrivée des joueurs pionniers – Ricardo, Geraldao et Valdo, en 1991 –, puis les recrutements de Raï, en 1993, et de Leonardo cette saison, les managers, intermédiaires et autres dirigeants opérant au Brésil ont compris l'intérêt qu'il y avait à collaborer avec un club visiblement si friand de leur football. Dès qu'un talent perce, on lui invente un destin européen. Ce fut, il y a quelques semaines, le cas de Luizao, jeune buteur de Palmeiras. Ses agents ont frappé à la porte du PSG et entretenu la rumeur afin de faire monter les enchères.

Cela se passe aussi, plus discrètement, au niveau inférieur. Au mois d'août dernier, deux « binationaux » âgés de dix-neuf ans ont rejoint au PSG le groupe de National 2. Rodrigo et Lipatin, respectivement italo et hispano-brésilien, ont l'avantage de ne pas grever le quota d'étrangers hors CEE. A leur niveau, la prise de risque est minime, et le club a tout à gagner à recruter avant que les prix ne s'emballent.

« Du coup, on ne compte plus les propositions, raconte Jean-Michel Moutier, qui se rend lui-même régulièrement chez les champions du monde. *D'autant que là-bas les clubs ont beaucoup de problèmes financiers et doivent vendre. Pour faire le tri, ou pour obtenir des informations plus personnelles sur un joueur – sa famille, son caractère, son mode de vie –, nous utilisons nos relations. »* Ainsi, c'est sur la foi de l'un des découvreurs de talents travaillant pour Manuel Barbosa, l'intermédiaire à l'origine de l'arrivée de Ricardo, Valdo et Raï, que Leandro Alves a été invité à venir montrer ses talents aux recruteurs du PSG.

« Mais ce cas est rarissime, reprend Ricardo. *En général, c'est nous qui demandons tel ou tel joueur, nous écoutons peu les propositions de ces gens qui tombent du ciel. »*

Le cas Leandro devrait donc rester unique, avant que l'on ait pu juger de la réussite de cette greffe audacieuse. *« C'est un joueur techniquement extraordinaire, mais inexpérimenté*, estime Patrick Lievig, entraîneur au centre de formation. *Il faut être avec lui d'une patience infinie, c'est un investissement à long terme. »* Et, humainement du moins, à haut risque.

Françoise Chaptal

Le but de Nike

Nike et la Confédération brésilienne de football (CBF) ont annoncé, jeudi 5 décembre à Rio, la signature d'un contrat de sponsoring dont les ambitions sont à la hauteur de l'investissement prévu : 400 millions de dollars – environ 2 milliards de francs – sur dix ans, l'un des plus grands paris du leader mondial de l'équipement sportif hors des Etats-Unis.

Le contrat comporte en fait deux volets. Le premier, d'un montant de 220 millions, concerne le sponsoring proprement dit, à commencer par la fourniture de matériel sportif à toutes les sélections nationales dont la CBF a la charge (y compris l'équipe féminine du Brésil). Le second, plus révélateur de la volonté de Nike de tisser des liens durables avec la CBF, réserve quelque 180 millions de dollars à divers projets : construction d'un nouveau siège de la CBF à Rio et d'un musée du football, extension des centres de formation dans les régions déshéritées, développement des compétitions dans les *favelas* des grandes villes. Ricardo Teixeira, président de la CBF, a évoqué la possible création d'un *« fonds d'aide »* aux clubs brésiliens qui pourrait notamment *« financer l'achat de joueurs à l'étranger »*.

Raquettes aux pieds

En imitant les trappeurs, les vacanciers curieux découvrent la montagne en hiver

LOIN de la foule des grandes stations de ski, dans le creux des vallons ouatés et dans l'intimité des sapinières emmitouflées, les randonneurs en raquettes font la conquête de nouveaux espaces, marchant dans la neige fraîche sans s'enfoncer grâce à une invention millénaire et originaire des confins de l'Amérique du Nord.

Les tribus indiennes et autres coureurs des bois avaient bien compris jadis l'utilité du procédé, qui offre une meilleure portance. Mais c'est depuis quinze ans seulement que la raquette à neige fait vraiment son apparition dans les Alpes. *Revue et corrigée par des* Savoyards ingénieux, elle se découvre une vocation ludique.

L'instrument a changé d'allure. Si la tradition retient les lanières de cuir tendues sur un arceau de bois, c'est surtout le tamis en plastique moulé et de forme ovalisée, beaucoup plus efficace, qui s'impose aujourd'hui. Il fait d'ailleurs le succès *des fabricants français* (notamment TSL et Folly's), de petites entreprises artisanales qui sont tout simplement les leaders mondiaux du marché.

L'engin mesure 80 centimètres de long environ et on lui adjoint même quatre pointes métalliques sous la semelle pour cramponner dans une pente en dévers et en neige dure. Le système d'attache (à talon libre) répond à trois concepts : le chausson en caoutchouc élastique qui s'adapte à toute chaussure ; le style ski de fond avec semelle crantée (pratique pour les polyvalents, moins prisé par les puristes) ; la fixation de type ski de randonnée avec plaque articulée, serrage par courroie ou par un crochet-étrier à l'avant (plébiscitée par les connaisseurs).

La paire de raquettes reste légère (1,5 kg environ) mais la gamme de prix s'étire avec le degré de sophistication du matériel : à partir de 300 francs pour un modèle classique et jusqu'à 800 francs pour le meilleur choix. La pratique de la raquette reste tout de même d'un coût compétitif au regard du ski.

Question chaussure, une bonne paire de « randonnée » imperméable ou des bottes de surf de neige sont préférables à des « boots » d'après-ski trop mous. Le tout est de ne pas oublier des guêtres. Enfin, mieux vaut prévoir une paire de bâtons de ski pour s'équilibrer ainsi que des gants et un bonnet pour les passages à l'ombre.

A propos de technique, inutile de se forcer à une disgracieuse « marche en canard » ! A la montée, on retrouve vite un pas naturel, sans s'empêtrer les pieds. A la descente, on ose parfois courir en « pas glissés » et on se surprend à s'ébrouer dans la neige poudreuse comme un gamin...

Sport-loisir familial par excellence, la balade en raquette est à la portée de tous. On compterait ainsi près de 100 000 pratiquants plus ou moins réguliers... qu'on appelle d'ailleurs des raquettistes plutôt que des raquetteurs ! Le phénomène « raquette-loisir », fortement dynamisé par les professionnels, est quasi exclusivement français (il démarre à peine aux Etats-Unis). Tandis que dans son pays natal, le Canada, la raquette est seulement un moyen de déplacement ! Quoi qu'il en soit, il reste encore de la place sur ce nouveau territoire pour tous les vacanciers hivernants un peu curieux.

Pour eux les massifs dits de moyenne montagne ont une belle carte à jouer. D'altitude modeste, ils sont surtout à taille humaine. A pas feutrés, on rencontre alors le caractère du terroir, des fermes assoupies et une nature immobile, on enchevêtre sa trace avec les empreintes du chamois ou du discret coq de bruyère, sans troubler la quiétude des lieux. Pour mieux apprendre à lire le paysage, dont les points de repères s'estompent sous la neige et retrouver la vie sans fard des villages isolés, autant suivre un homme de métier, un accompagnateur en montagne spécialiste de la raquette. Gage de sérieux mais aussi de convivialité, celui-ci apporte souvent une tonalité épicurienne et invite à partager une étape gourmande au refuge ou à l'auberge, ou une soupe fumante sur les versants pyrénéens...

Philippe Bardiau


NATALI FORTIER

Trente villages de montagne en un coup de fil

***Il n'est pas rare** de retrouver sur les sommets* français les plus courus le stress citadin des mauvais jours. Celui-là même que l'on vient de fuir. Bousculade dans les files d'attente et aux guichets des remontées mécaniques, horaires des cours de ski pour les enfants, plateaux-repas dans les cantines des cimes et, pour finir, un budget familial crevant tous les plafonds ! On rêve alors de vacances paisibles, à l'écart des stations trop courues. On imagine un vrai hameau, blotti à flanc de coteau sous un manteau neigeux. On y voit des étables où l'on chercherait le fromage frais, une épicerie-tabac à tout faire et un bistrot qui servirait une cuisine de grand-mère.

Ces villages existent. Jusque-là, ils passaient inaperçus, au risque de mourir dans l'indifférence générale. Trente-cinq d'entre eux – proposant ski alpin, ski de fond, balades à raquettes ou en traîneau et découverte douce de la montagne – se sont regroupés en association pour mieux se faire connaître. Leur centrale de réservation (Nouvelle Trace, tél. : 04-50-54-70-55, fax : 04-50-54-49-33), située aux Houches, informe, conseille, donne les disponibilités, enregistre les commandes et envoie gratuitement une brochure descriptive de chaque village, avec présentation en couleurs. Mêmes facilités dans les agences Havas Voyages et Frantour.

Dispersés dans quatre massifs (Alpes, Jura, Massif central et Pyrénées) et situés pour la plupart au cœur des parcs régionaux, tous ne possèdent pas une architecture ancienne intacte, bien que la pierre, la lauze et le bois dominent. Avec une poignée d'habitants (de deux cents à mille cinq cents selon les villages) établis à demeure tout au long de l'année, ils témoignent d'une vie agraire et pastorale bien vivante.

L'objectif de l'association Les villages de montagne consiste avant tout à séduire les montagnards d'occasion (durant les vacances scolaires, les taux de remplissage n'excèdent pas 60 % à 70 %). Leur charte garantit *« des séjours de qualité dans un environnement exceptionnel »*. C'est-à-dire un accueil chaleureux et convivial, mais aussi *« la pratique du ski alpin ou du ski de fond, sur place ou dans un rayon de 10 kilomètres, dans des conditions satisfaisantes, des navettes étant généralement assurées »*.

Les hébergements proposés (cinquante-huit hôtels familiaux affichant deux étoiles et cinq cents appartements et chalets bien situés) ont été sélectionnés pour leur confort et leur mobilier en harmonie avec l'environnement montagnard. Prix moyen par jour et par personne : à l'hôtel, en demi-pension, 250 F à 350 F ; ou par semaine, pour un appartement en location à partager à quatre, de 1 400 F à 2 700 F.

A certaines périodes (hors vacances scolaires), sont programmées des formules *« tout compris »* (stages multi-activités, découverte du patrimoine, etc.). Mention spéciale pour les « Forfaits Découverte » (2 200 F à 3 000 F en pension complète, par semaine) du Massif central et du Jura, applicables durant les fêtes, et qui incluent activités, matériel, hébergement et, souvent, programme de remise en forme.

Implantés pour la plupart à une altitude moyenne de 900-1 300 mètres (hormis les villages haut-perchés du Queyras, Bessans et Bonneval-sur-Arc, en Haute-Maurienne, ainsi que Gavarnie-Gèdre, dans les Hautes-Pyrénées), ils bénéficient cette année, sur presque tous les massifs (hormis le Massif central et le secteur du Val-d'Azun dans les Pyrénées, victimes du redoux), d'un excellent enneigement précoce. Certains, comme Arèches-Beaufort (Savoie) et Saint-Pierre-de-Chartreuse (au-dessus de Grenoble), Saint-Jean-Montclar (Alpes-de-Haute-Provence) sont ouverts le week-end du 14-15 décembre. De même, Abondance, Bessans et les villages du Jura pour le ski de fond. Tous accueilleront les skieurs dès le 20 décembre. Il reste, quasiment partout, de la place pour les vacances scolaires.

Reste à choisir. Les fans du grand ski (alpin) privilégieront notamment, dans les Alpes du Nord, Sixt (relié au Grand Massif et à Flaine), Abondance (l'une des treize stations des Portes du soleil), Saint-Sorlin-d'Arves (hôtels au pied des pistes), Arèches-Beaufort (1 150 mètres de dénivelé) et Bonneval-sur-Arc (les pistes grimpent jusqu'à 3 000 mètres), mais aussi Saint-Véran-Molines, dans le Queyras, ou encore Barèges, dans les Pyrénées. Le Jura et le Massif central restent les deux fiefs du ski de fond, mais aussi des randonnées à raquettes et à traîneaux à chiens.

Florence Evin

Pratique

● **Matériel.** On trouve l'essentiel dans tous les magasins de sports en station. Une paire de raquettes se loue environ 35 francs par jour.

● **Sorties.** On recense cinq cents accompagnateurs en montagne qualifiés pour la raquette à neige. Sortie une journée : environ 150 francs par personne (forfait famille possible). Randonnée itinérante d'une semaine : environ 2 900 francs par personne (nuitées en hôtel, avec portage des bagages).

● **Adresses.** Vosges : Jean-Marie Valentin (Munster), tél. : 03-89-77-75-36. Jura : Serge Rome (Haut-Bugey), tél. : 04-74-46-87-83. Massif central : La Burle, tél. : 04-75-38-82-44. Pyrénées : La Balaguère, tél. : 05-62-97-20-21. Alpes : Massif de la Chartreuse (Dauphiné) association Pedibus, tél. : 04-79-65-88-27. Massif du Chablais (Haute-Savoie) : Jean-Marc Lamory, tél. : 04-50-72-30-90.

● **Juniors.** L'UCPA propose aux douze-treize ans un stage « trappeurs à la neige », au départ du centre de Saint-Sorlin (Savoie) : chiens de traîneaux, raquettes, *logement sous tente* (tél. : 01-43-36-05-20).

Choisir une école de ski

DEVANT LA PROLIFÉRATION des écoles de ski, petites et grandes, laquelle choisir ? Créée voilà cinquante et un ans, l'Ecole du ski français (ESF) a vu son monopole s'effriter au fil des ans. Bien qu'elle occupe toujours une position dominante, avec 12 500 moniteurs dans 250 écoles, elle a pour principal concurrent l'Ecole de ski international, fondée voilà vingt ans et présente dans cinquante-deux stations avec 1 200 moniteurs. Aux côtés desquelles, les mini-structures fleurissent.

■ **Les « rouges », les « verts ».** Les moniteurs de l'ESF (les « rouges », couleur de leur tenue) et ceux de l'ESI (les « verts ») obéissent à des chartes divergentes. Les premiers sont tenus de se consacrer exclusivement à l'enseignement du ski (adultes et enfants), en assurant les classes de cours collectifs. Le fonctionnement de l'ESF garantit les cours, en toutes saisons quel que soit le nombre d'inscrits, tout en acceptant jusqu'à douze à quinze personnes les jours de pointe. Les prix et les horaires varient d'une station à l'autre. (Compter par heure : 25-50 F en cours collectif, 140-190 F en leçon particulière, 25-40 F pour les jardins d'enfants ; les engagements à la journée, pour un groupe de 7-8 personnes de 1 000 à 1 500 F).

L'ESI autorise ses écoles à ouvrir boutique dans des locaux communs. Chaque unité est libre de s'organiser, sans contrainte d'assurer des cours de manière permanente, avec une liberté de choix des tarifs (parfois légèrement plus chers que ceux de l'ESF). Les « verts » sont tenus de parler au moins une langue étrangère. A ces deux fédérations s'ajoute de petites structures. La plupart sont le fait de moniteurs agréés souvent dissidents de l'ESF, diplômés d'état et épris de liberté ; ils s'associent afin de partager les frais. Leurs écoles, parfois spécialisées en surf et autres formes de glisse, privilégient les petits groupes et la convivialité.

■ **Et les autres...** Une visite aux Arcs (Savoie) permet d'offir l'exemple d'une station qui acueille, en toute saison, tous les publics, tous les niveaux de ski. En chiffres, les trois stations des Arcs (1 600, 1 800, 2 000 mètres, tél. : 04-79-07-12-57) représentent une capacité d'accueil de 30 000 lits, sans compter les logements privés. L'an passé, 81 000 personnes (nuitées) ont fréquenté la station, durant la première semaine des vacances de Noël, 112 000 pendant les congés de mardi gras. La capacité totale de prise en charge des écoles de ski se limitant à 4 500 personnes par jour, il est conseillé de réserver les cours.

L'ESF (160 moniteurs) y propose les cours collectifs traditionnels (10 maximum, semaine en*fants : 5 h/j, 850 F), aussi des* journées « grand ski » (250 F/j), du « ski-nature » en famille (adulte confirmé et enfant niveau trois étoiles : 690 F). Surf en collaboration avec les moniteurs spécialisés d'In Extremis, entité indépendante : stages débutants, *free style* et perfectionnement (690 F), ajouter 300 F pour le prêt de matériel.

Arc Aventures, affiliée à l'ESI (35 moniteurs), un des pionniers des nouvelles glisses (monoski et surf), programme l'éventail des cours (8-12 inscrits maximum). Stages de surf, enfants 7-17 ans, tous niveaux (notamment, jusqu'à 14 ans, avec repas et remontées mécaniques : 2 000 F, 6 jours). Egalement, raquettes, scooter des neiges, parapente, dépose en hélicoptère.

Virages, affiliée à l'ESI (35 moniteurs) : cours limités à 8 participants (895 F, ou 1 145-1 480 F avec matériel, ski ou surf, la semaine). Stages « toute glisse » pour les 12-14 ans (big foot, ski-voile, ski carve, snow scoot, etc : 1 090 F). Randonnée et raquettes.

He'enalu et Tip Top, deux petites écoles (4-5 moniteurs) qui jouent la convivialité. Toutes les disciplines enseignées chez He'enalu (6 par cours maximum) et des prix légèrement supérieurs à ceux de l'ESF. Tip Top se consacre au surf du débutant (stages 3j/3 h : 700 F avec matériel) au champion avec sauts et figures imposées sur un espace de poudre réservé.

Fl. E.

VENTES

Modèles réduits

CETTE ANNÉE, la vedette des ventes de jouets anciens va à la collection Glikman, dont la quatrième édition aura lieu les 19 et 20 décembre à Drouot. Après trois vacations où plusieurs records de prix ont été enregistrés sur des pièces du début du siècle et des années 30, Mᵉ Millon et Mᵉ Robert disperseront huit cents véhicules modèles réduits, la plupart à l'échelle 1/43ᵉ, fabriqués dans les années 40, 50 et 60.

On retrouve, dans cet ensemble, les créations des principales marques de jouets européennes : Dinky Toys (anglaise, la plus recherchée, qui a produit tous les types d'automobiles), Solido, Quiralu, CIJ, Gulliver (France), Tekno (Danemark), Mercury (Italie), Marklin (Allemagne), Gasguy, Septoys (Belgique), etc. C'est une sélection des pièces les plus belles et les plus rares, en parfait état de conservation, présentées pour la plupart dans leur boîte en carton (détail important pour les collectionneurs, qui tiennent beaucoup à des objets le plus proches possible de l'état d'origine).

Leur prix dépend de l'époque de fabrication et de la rareté du modèle. Les véhicules utilitaires ou publicitaires se révèlent plus chers que les voitures particulières. Les couleurs influencent aussi les prix qui varient de 400 à 5 000 francs.

Parmi les objets phares de cette vente, figure un camion publicitaire pour le lait Mont-Blanc, en tôle sérigraphiée ornée d'un décor de montagne, avec sapins sur fond de neige, réalisé vers 1950 et mesurant 38 centimètres de long (3 500 à 4 000 francs avec la boîte d'origine). Trois voitures de police Dinky Toys forment un lot dont on attend 2 000 à 2 500 francs, comprenant une DS 19, un break Peugeot 404 avec signal de toit et antenne, et un car police-secours, avec lampe clignotante et avertisseur sonore (chaque pièce avec sa boîte). Même prix pour le camion GMC du cirque Pinder, sa remorque-cage avec trois fauves, et un treuil mobile (Dinky Toys avec sa boîte). De 1 000 à 1 500 francs, on pourra trouver trois camions Citroën de marque JRD, un *« Esso Extra Motor Oil »*, un *« Brandt »* et un fourgon de police. Le matériel professionnel est au même niveau de prix : moissonneuse-batteuse Massey-Ferguson (marque Corgi Major, 1 000 à 1 200 francs).

Du côté des voitures particulières, la Citroën présidentielle gris foncé métallisée, avec fanion et macaron tricolore, conduite par son chauffeur, est spécialement appréciée (Dinky Toys, 1 500 à 1 700 francs). Même phénomène pour les voitures de course : une Porsche, une Jaguar et une Mercedes de marque Quiralu sont annoncées entre 1 000 et 1 200 francs. De nombreux lots sont *estimés entre 400 et 1 000 francs, dont* deux Rolls Silver Cloud bicolores et une berline 403.

Catherine Bedel

★ **Drouot Richelieu, jeudi 19 et vendredi 20 décembre. Exposition le mercredi 18 de 11 heures à 18 heures, Etude Millon-Robert, 19 rue de la Grande-Batelière, 75009, tél. : *01-48-00-99-44.***

ANTIQUITÉS

● **Blagnac** (Haute-Garonne), hall du Ramier, 55 exposants, entrée 15 francs, du vendredi 13 au lundi 16 décembre, de 10 heures à 19 heures.

● **Béziers** (Hérault), parc expo, 100 exposants, entrée 25 francs, du vendredi 13 au dimanche 15 décembre, de 10 heures à 19 heures.

● **Le Havre** (Seine-Maritime), centre expo, 60 exposants, entrée 25 francs, du vendredi 13 au lundi 16 décembre, vendredi de 14 heures à 19 h 30, autres jours de 10 h 30 à 19 h 30.

● **Lorient-Lanester** (Morbihan), parc expo, 60 exposants, entrée 20 francs, samedi 14 et dimanche 15 décembre, de 10 heures à 19 heures.

● **Lyon** (Rhône), Halle Tony-Garnier, 250 exposants, entrée 35 francs, samedi 14 et dimanche 15 décembre, de 9 heures à 19 heures.

● **Châtellerault** (Vienne), parc expo, 90 exposants, entrée 20 francs, samedi 14 et dimanche 15 décembre, de 9 heures à 19 heures.

BROCANTES

● **Paris**, Parc des Princes, 400 exposants, samedi 14 et dimanche 15 décembre.

● **La Réole** (Gironde), abbaye des Bénédictins, 80 exposants, samedi 14 et dimanche 15 décembre.

● **Caussade** (Tarn-et-Garonne), 60 exposants, samedi 14 et dimanche 15 décembre.

هكذا من الأصل

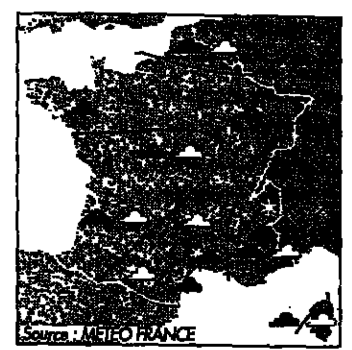
Beaucoup de nuages et quelques pluies

VENDREDI matin, des Charentes à l'Aquitaine, le ciel sera couvert et il pleuvra faiblement. Du Nord-Pas-de-Calais à la région Champagne-Ardenne jusqu'au Nord-Est et à la Franche-Comté, le temps sera gris, avec de faibles pluies. Des Alpes au Sud-Est et à la Corse, les pluies seront modérées, et il neigera au-dessus de 1 400 mètres. De la Bretagne à l'Ile-de-France jusqu'au Centre, le ciel sera le plus souvent gris, avec quelques brouillards locaux. Du Massif Central jusqu'à la région Midi-Pyrénées et au Languedoc-Roussillon, les nuages seront nombreux, avec quelques gouttes près des côtes. L'après-midi, les pluies faibles gagneront les régions allant du Sud-Ouest au Centre jusqu'aux pays de Loire. Des Alpes au Sud-Est et à la Corse, le temps restera faiblement pluvieux, avec un peu de neige au-dessus de 1 600 mètres. Du Nord-Est aux frontières belges, la grisaille persistera, avec quelques pluies. Dans la région Midi-Pyrénées, le soleil fera par moments quelques percées. Ailleurs, les nuages seront prédominants.

Les températures minimales avoisineront 1 à 5 degrés au Nord, et 6 à 10 degrés au Sud. L'après-midi, le thermomètre marquera 5 à 8 degrés au Nord, 9 à 13 degrés au Sud, jusqu'à 17 degrés près de la Méditerranée.

Samedi, de la Normandie à l'Ile-de-France jusqu'au Nord et aux Ardennes, les nuages et les éclaircies alterneront. De la Bretagne aux pays de Loire, les éclaircies seront plus belles l'après-midi. Des Charentes au Centre, jusqu'à la Lorraine, le ciel restera le plus souvent très nuageux. Dans le reste des régions situées au sud d'une ligne Bordeaux-Strasbourg, le temps sera en général couvert et faiblement pluvieux. Les pluies seront un peu plus marquées sur la Côte d'Azur et en Corse. Il neigera sur les Alpes et les Pyrénées au-dessus de 1 800 mètres. Dans le golfe du Lion, le soleil deviendra plus généreux l'après-midi. Les températures maximales seront en légère hausse.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

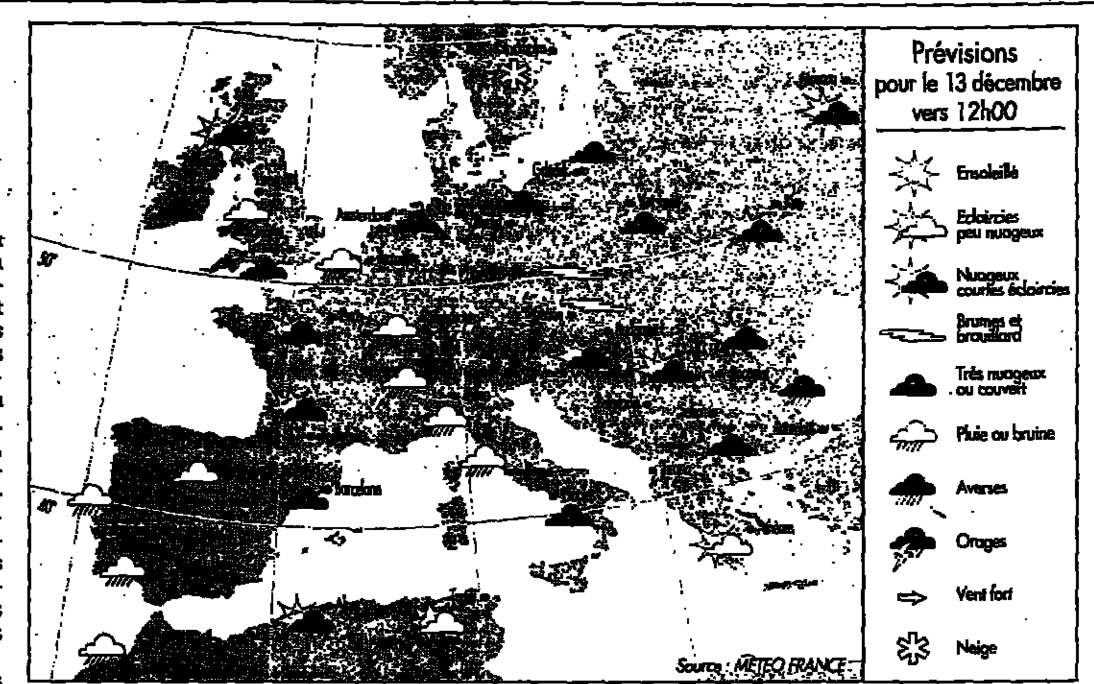


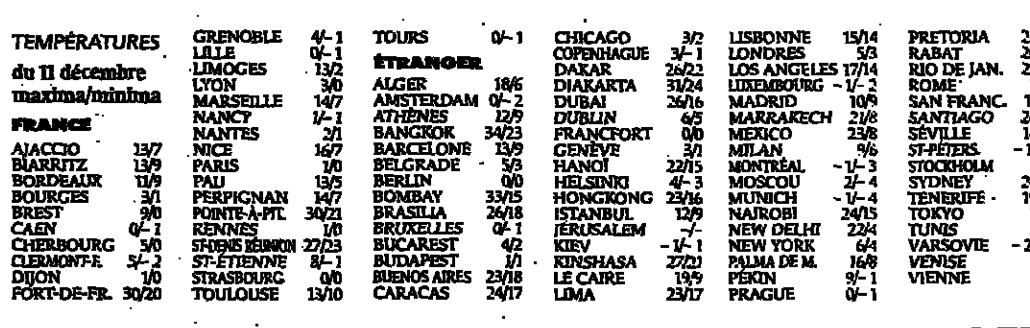
Prévisions pour le 13 décembre vers 12h00

La qualité de l'air



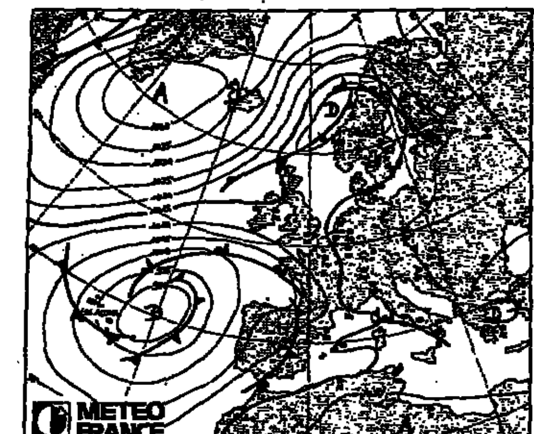
Tendances pour le 12 décembre : bon



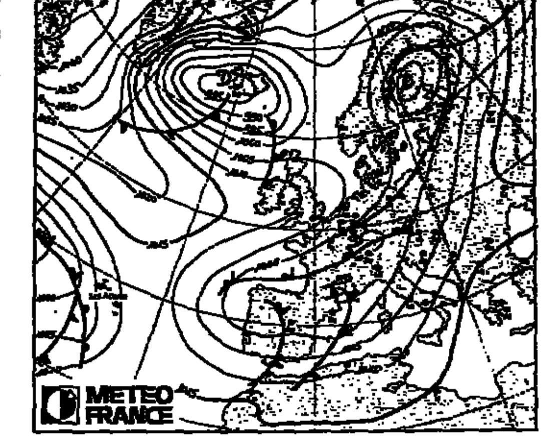


TEMPÉRATURES du 11 décembre maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	13/7
BIARRITZ	13/9
BORDEAUX	11/9
BOURGES	3/1
BREST	9/0
CAEN	0/– 1
CHERBOURG	5/0
CLERMONT-F.	5/– 2
DIJON	1/0
FORT-DE-FR.	30/20
GRENOBLE	4/– 1
LILLE	0/– 1
LIMOGES	13/2
LYON	3/0
MARSEILLE	14/7
NANCY	1/– 1
NANTES	2/1
NICE	16/7
PARIS	1/0
PAU	13/5
PERPIGNAN	14/7
POINTE-À-PIT.	30/21
RENNES	1/0
ST-DENIS RÉUNION	27/23
ST-ÉTIENNE	8/– 1
STRASBOURG	0/0
TOULOUSE	13/10
TOURS	0/– 1
ÉTRANGER	
ALGER	18/6
AMSTERDAM	0/– 2
ATHÈNES	12/9
BANGKOK	34/23
BARCELONE	13/9
BELGRADE	5/3
BERLIN	0/0
BOMBAY	33/15
BRASILIA	26/18
BRUXELLES	0/– 1
BUCAREST	4/2
BUDAPEST	1/1
BUENOS AIRES	23/18
CARACAS	24/17
CHICAGO	3/2
COPENHAGUE	3/– 1
DAKAR	26/22
DJAKARTA	31/24
DUBAI	26/16
DUBLIN	6/5
FRANCFORT	0/0
GENÈVE	3/1
HANOI	22/15
HELSINKI	4/– 3
HONGKONG	23/16
ISTANBUL	12/9
JÉRUSALEM	–/–
KIEV	– 1/– 1
KINSHASA	27/21
LE CAIRE	19/9
LIMA	23/17
LISBONNE	15/14
LONDRES	5/3
LOS ANGELES	17/14
LUXEMBOURG	– 1/– 2
MADRID	10/9
MARRAKECH	21/8
MEXICO	23/8
MILAN	9/6
MONTRÉAL	– 1/– 3
MOSCOU	2/– 4
MUNICH	– 1/– 4
NAIROBI	24/15
NEW DELHI	22/4
NEW YORK	6/4
PALMA DE M.	16/8
PÉKIN	9/– 1
PRAGUE	0/– 1
PRETORIA	26/16
RABAT	20/15
RIO DE JAN.	25/19
ROME	12/8
SAN FRANC.	16/11
SANTIAGO	26/12
SÉVILLE	14/13
ST-PÉTERS.	– 1/– 4
STOCKHOLM	4/0
SYDNEY	24/18
TENERIFE	19/18
TOKYO	15/7
TUNIS	19/9
VARSOVIE	– 2/– 3
VENISE	8/7
VIENNE	3/2



Situation le 12 décembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 14 décembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Colonisation bretonne

PÉRIGUEUX a célébré récemment avec éclat le 25e anniversaire de l'arrivée des premiers colons bretons en Périgord. Cet anniversaire a permis de faire le point sur un mouvement de transplantation organisé, qui, dès l'origine, a eu ses partisans mais aussi ses détracteurs passionnés.

En 1920, l'émigration bretonne vers l'Amérique du Nord était signalée comme prenant une certaine ampleur. Un malaise profond se manifestait parmi les populations bretonnes. Une crise des fermages était imminente, et de nombreuses familles devaient se trouver sans foyer à l'époque de renouvellement des baux, le 29 septembre 1921. L'exode fut donc envisagé, mais l'exode en France même, et de cette idée devait naître un important mouvement de colonisation intérieure.

La Dordogne, dont le dépeuplement rural était particulièrement accentué fut, dès l'abord, choisie comme lieu d'implantation des premiers émigrants. Après quelques tâtonnements, une méthode pratique et efficace fut arrêtée comprenant quatre stades : sélection des familles en Bretagne ; prospection des domaines vacants en Dordogne ; voyages collectifs des chefs de famille en Périgord pour entente avec les propriétaires ; transport des familles et éventuellement du matériel et du cheptel.

En novembre 1921, il se trouvait en Périgord 83 familles bretonnes comptant 600 personnes. En février 1927, la colonie de la Dordogne comprenait 350 familles groupant 3 000 individus. Aujourd'hui, ayant débordé largement la Dordogne, 1 300 familles d'agriculteurs bretons vivent dans le Sud-Ouest, représentant 10 000 âmes.

Marcel Paon
(13 décembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6972

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min)*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III			■					■	
IV								■	
V						■			
VI					■				
VII			■		■				
VIII						■			
IX						■			
X								■	
XI	■			■					

HORIZONTALEMENT

I. Courbe l'échine. – II. Un homme qui était souvent *sur les dents*. – III. Presque le dernier degré. Faire une constatation. – IV. Dans le laboratoire de l'alchimiste. – V. Se fait en Suisse par celui qui rabâche. Se dore au soleil. – VI. Sa mer est un lac. Evoque ce qui tombe à l'eau. – VII. Bande d'étoffe. Peut se nourrir de crêpes. – VIII. De vrais génies. En gros, il s'achète à la pièce. – IX. Fermer comme une maison. Exemple de fermeté. – X. Qui ne semble pas du tout rongée. – XI. Symbole. Bons à jeter.

VERTICALEMENT

1. *Pas simples comme bonjour.* – 2. Ceux qui aiment la trompette peuvent en faire tout un plat. – 3. Est parfois sur les dents. Fit un mauvais accueil. Fait son trou. – 4. Une demoiselle qui se fit cravater. – 5. Le patron en peinture. Donné pour nourrir. – 6. Etat d'Amérique. Elément artificiel. Réponse puérile. – 7. Permet de maintenir l'ouvrage. – 8. En Normandie. Cour d'Espagne. – 9. Quand il y en a, c'est qu'on n'a pas bien emballé.

SOLUTION DU N° 6971

HORIZONTALEMENT

I. Salicoque. – II. Oratorien. – III. Ca. Où. Blé. – IV. Insufflée. – V. Eta. Fla. – VI. Ternie. As. – VII. Ali. Nubie. – VIII. Régi. Rame. – IX. Uniate. – X. Arec. Giro. – XI. Tisanes.

VERTICALEMENT

1. Sociétariat. – 2. Arantèle. Ri. – 3. La. Sarigues. – 4. Itou. Inca. – 5. Couffin. – 6. Or. Fleurage. – 7. Qibla. Bâtis. – 8. Uélé. Aimer. – 9. Enée. Sée. Os.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **TRANSMANCHE.** Le service des navettes-tourisme du tunnel sous la Manche a repris doucement mardi 10 décembre. Ce redémarrage ne concerne, pour l'instant, que les voitures particulières. Les autocars devront attendre jusqu'au 6 janvier. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Les compagnies aériennes British Midland et Gulf Air viennent de signer un nouvel accord de partage de code. Ce dernier entrera en vigueur à la date du 1er janvier. Les passagers pourront alors effectuer des transferts directs à l'aéroport de Londres-Heathrow entre les deux compagnies pour des vols à destination de Bahrein, Doha, Mascat et Abou Dhabi.

■ **ÉTATS-UNIS.** L'ancien paquebot britannique *The-Queen-Mary* pourrait reprendre la mer et gagner le Japon pour y rester deux ou trois ans. Depuis 1967, le bâtiment est amarré à Long Beach, en Californie, où il sert d'hôtel flottant. Joseph Prevratil, l'homme d'affaires qui exploite le bateau, n'a pas révélé l'identité des investisseurs japonais avec lesquels il est en négociation. La ville de Long Beach, propriétaire du bâtiment, a fait savoir que tout accord devrait être approuvé par le conseil municipal. – *(Reuter.)*

PARIS EN VISITE

Samedi 14 décembre

■ **DE LA PLACE VENDÔME** à la place des Victoires (50 F), 10 h 30 et 14 h 30, sortie du métro Tuileries (Paris passé, présent).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la peinture des pays du Nord, 11 h 30 ; chefs-d'œuvre de la peinture française, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE JARDIN ATLANTIQUE** (45 F), 14 heures, sortie du métro Gaîté, côté rue Vercingétorix (*Monuments historiques*).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, quai de Conti (Europ explo).

■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** sous le parvis de Notre-Dame (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, sur le parvis, devant l'entrée de la crypte (Elisabeth Romann).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **LA MAISON DES COMPAGNONS DU DEVOIR** : histoire du compagnonnage. (40 F), 14 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MONTMARTRE** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Abbesses (Paris capitale historique).

■ **MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES** : exposition Astérix (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Musées nationaux).

■ **PASSAGES COUVERTS** (50 F), 14 h 30, place du Palais-Royal, devant les grilles du Conseil d'Etat (Institut culturel de Paris).

■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** : histoire des grandes écoles (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Monge (*La Parisienne*).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : l'aile Richelieu (50 F + prix d'entrée), 14 h 45, sous la Pyramide, devant l'accueil des groupes (Suzette Sidoun).

■ **GRAND PALAIS** : *exposition* « Picasso et le portrait » (34 F + prix d'entrée), 15 heures, hall d'entrée (Musées nationaux).

■ **L'HÔTEL DE GUÉNÉGAUD** et le Musée de la chasse et de la nature (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 60, rue des Archives (Approche de l'art).

■ **LES HÔTELS DU CRÉDIT FONCIER** (45 F), 15 heures, 19, rue des Capucines (Monuments historiques).

■ **MUSÉE ZADKINE** (30 F + prix d'entrée), 15 heures, 100 *bis*, rue d'Assas (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

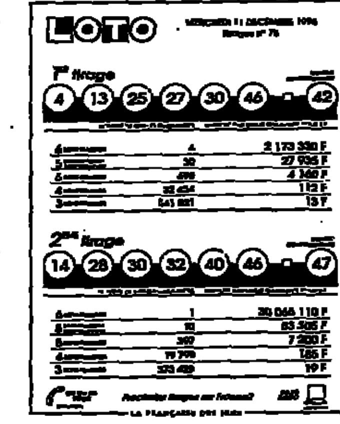
Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

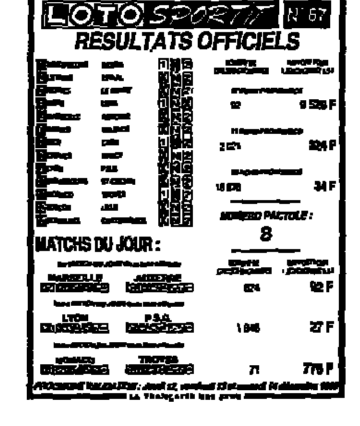
SEMAINE DE LA BONTÉ

Cas n° 15086. Devenir avocat. Pour mener à bien la dernière année de ses études de droit et devenir avocate, Laetitia n'a aucune ressource. Elle n'a pas de famille et, vu son âge, ne peut prétendre à une bourse. Il serait regrettable que Laetitia ne puisse achever ses études. *Il lui faudrait 3 000 francs.*

★ **Prière d'adresser les dons à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 4-52X ou chèques bancaires. Tél. : 01-45-44-18-81. Fax : 01-42-22-47-74.**

JEUX





HISPANITÉ Avec la croissance de la population latino-américaine aux *Etats-Unis se développe une culture* hispanophone spécifique, en marge des grands réseaux du show-business anglo-saxon. Chanteurs et acteurs de télévision atteignent des *niveaux de notoriété souvent* ignorés du reste du pays. Ils se produisent dans des circuits parallèles ou sur des radios et des chaînes de télévision populaires chez les Latinos. ● LES PROGRÈS de la langue espagnole inquiètent, à tel point que certains Etats américains réclament devant la Cour suprême que l'anglais soit décrété langue officielle. ● GRONK, peintre de la « Tormenta » et Luis Valdez, réalisateur de *La Bamba*, représentent cette nouvelle génération d'artistes qui commence à émerger, prête à assumer ses responsabilités civiques et politiques *au nom d'une histoire* et d'une culture propres.

La « reconquista » culturelle des Latinos s'étend aux Etats-Unis

La population hispanique a ses propres stars, boudées par le show-business anglo-saxon. Conscients de l'influence grandissante de leur communauté, des artistes commencent à tenir un discours civique et politique

LOS ANGELES
correspondance

Selena est morte assassinée le 31 mars 1995, dans un motel de Corpus Christi (Texas). Selena était une star américaine, et l'Amérique anglo-saxonne ne le savait pas. Les obsèques de la chanteuse *tejana* furent l'occasion d'un énorme mouvement populaire. La population latino-américaine se retrouvait autour d'une idole défunte et montrait au reste, anglophone, du pays que l'hispanité aux États-Unis, ce n'était pas que les tacos et la salsa. Le magazine *People*, propriété de Time-Warner, publia à cette occasion un numéro spécial à plus d'un million d'exemplaires qui s'arracha. Un phénomène tel que le plus grand groupe de communication du monde décida de créer une édition hispanophone, *People en español* (plus de 300 000 exemplaires en moyenne).

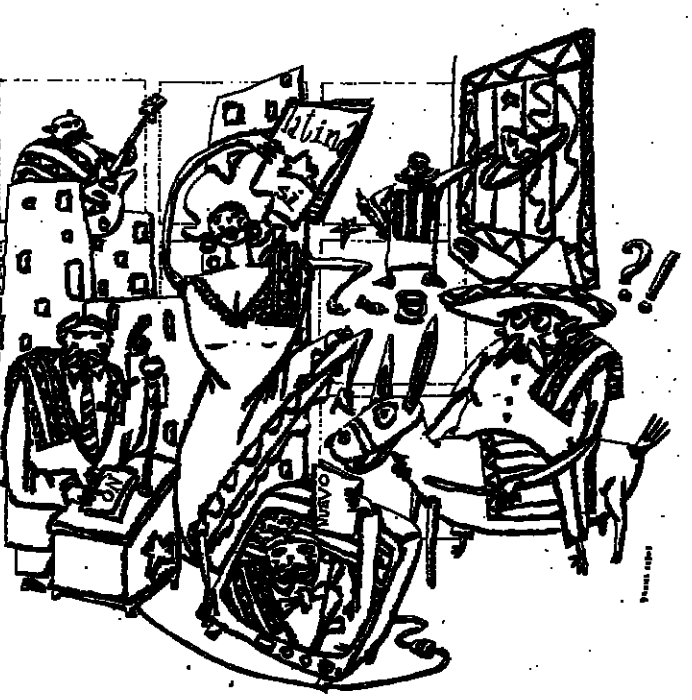
L'Amérique anglophone a découvert que se développait une culture souterraine et commune aux trente millions d'Hispaniques d'origine mexicaine, cubaine, portoricaine, guatémaltèque, etc., vivant aux Etats-Unis. Une surprise, car sur les chaînes de télévision anglo-saxonnes, seulement 1 % des protagonistes des séries en prime time sont latinos (Jimmy Smits dans « New York Police Blues » est une exception). Le grand écran, de son côté, n'offre que des stéréotypes, et si l'on excepte Gloria Estefan et Enrique Iglesias (fils de Julio), rares sont ceux qui connaissent aujourd'hui la gloire réservée aux pop stars américaines... « *Hollywood*, explique Raymund Paredes, professeur de littérature à l'UCLA (université de Californie à Los Angeles), *regarde cette culture de façon étroite, essentiellement en termes de violence urbaine, d'exotisme culturel et d'accents prononcés.* » Les rares films réalisés par des cinéastes d'origine latino-américaine (*Mi Familia*, de Greg Nava, ou *American Me*, d'Edward James Olmos) tombent parfois dans ces clichés équivalents, « *parce que les postes de responsabilité dans les studios et les* networks *sont entre les mains des anglophones* », affirme M. Paredes.

RESPONSABILITÉ

Mais les choses changent. Les artistes et intellectuels latino-américains entonnent désormais le credo de la prise de responsabilité civique et politique. Les offensives républicaines contre les immigrants clandestins ont uni la communauté. Les dernières élections ont porté pour la première fois un Hispano-Américain, Cruz Bustamante, quarante-trois ans, à la tête de l'Assemblée de Californie. Et Loretta Sanchez a emporté une victoire sans précédent à la Chambre des représentants en terrassant le très conservateur Robert Dornan, dans l'Orange County, un des fiefs républicains. La communauté, installée en force dans ses terres « historiques » de Californie et du Texas pour les Centraméricains, de Floride pour les Cubains, possède ses propres réseaux de communication. C'est une station de radio espagnole, KLVE-FM, qui est la plus écoutée à Los Angeles. Devançant Telemundo, c'est Univision, dont le quartier général se trouve à Miami, qui s'est distingué parmi les réseaux télévisés, et leur station phare de Los Angeles, KMEX-TV, surpasse en taux d'audience des chaînes de langue anglaise (toutes populations confondues). Eduardo Quezada, qui présente depuis vingt-cinq ans « Noticias 34 », le journal du soir de KMEX-TV, est conscient du rôle essentiel de la chaîne auprès de la communauté : « *Il y a une plus grande participation civique. Notre chaîne aide les gens à mieux vivre dans ce pays, à en apprendre les us et coutumes, mais sans perdre leur culture.* » KMEX-TV a initié une campagne d'inscription sur les listes électorales.

« *Nos études indiquent que les lecteurs hispaniques veulent qu'on leur parle de leurs vedettes* », explique Chiqui Cartagena, éditrice du *People en español*. Pour le premier numéro du journal, elle a mis en couverture Gloria Estafan, Jimmy Smits, Enrique Iglesias, Cristina (célèbre présentatrice d'un talk-show de la chaîne Univision) et Thalia (très populaire héroïne d'une *novela*, « Maria la del Barrio »). A l'intérieur, on peut lire le récit du voyage dans le Chiapas d'Edward James Olmos. Celui-ci a réussi à Hollywood (il interprétait *Martin Castillo dans* « *Miami* Vice », a réalisé plusieurs films, dont *Stand and Deliver*, *American Me*). Les numéros suivants donnent une idée de la diversité du mouvement : Jennifer Lopez, l'actrice hispanique la mieux payée, qui interprète Selena dans le film de la Warner réalisé par Greg Nava (dont la sortie est prévue en 1998), Evita Peron et Madonna, Antonio Banderas, et deux femmes écrivains. D'autres journaux en langue espagnole déferlent sur le marché (*Newsweek*, par exemple), propulsés par l'émergence d'une classe moyenne jeune et éduquée, nantie d'un pouvoir d'achat.

Parmi les Latinos qui ont conquis l'Amérique et le monde, il faut citer Los Lobos, groupe de musiciens d'East Los Angeles. Ils ont repris *La Bamba*, le tube de Ritchie Valens, et composé la musique de *Mi Vida Loca*, d'Allison Anders, et de *Desperado*, le deuxième film du jeune Roberto Rodriguez. Quant à Linda Ronstadt, de père mexicain et de mère allemande, elle a fait toute sa carrière de chanteuse de country-rock en langue anglaise, pour se lancer finalement à la recherche de ses racines. L'interprète de *You're No Good* et de *Blue Bayou* a sorti en 1987 *Canciones de mi Padre*, un album de chants mexicains traditionnels qui a connu un gros succès commercial, puis *Mas Canciones*, et *Frenesi*, « *parce que je rêvais sans arrêt en espagnol* ». Linda tourne désormais régulièrement avec un groupe de musiciens mariachis...


DESSIN DANIEL AZÉLIE

INFLUENCE INVISIBLE

Qui assimile qui ? La présence *latina* aux Etats-Unis diffère des autres modèles d'immigration, se présentant comme une intégration sans véritable assimilation. Et au dire de certains observateurs, son influence sur la culture quotidienne américaine est si profonde qu'elle est encore... invisible. L'écrivain Richard Rodriguez cite Miami comme l'exemple de ces nouvelles villes charnières entre la culture du Nord et celle du Sud : « *La ville fonctionne sur un modèle nord-américain, mais sans l'aridité, le manque de vie, l'absence de sensualité des autres villes américaines.* » La conquête de l'Ouest par l'Est est remplacé par celle du Nord par le Sud. « *L'Amérique protestante a une phobie du Sud catholique*, ajoute Rodriguez. *Nous découvrons notre couleur brune. Au siècle dernier, tout le Sud était rattaché au Mexique. Nous redevenons ce que nous étions. Les rues de Los Angeles sont peuplées d'Indiens, de descendants des Mayas, des Aztèques, des Toltèques... C'est un changement radical qui produira une nouvelle géographie de l'imaginaire.* »

Claudine Mulard

L'anglais, langue officielle ?

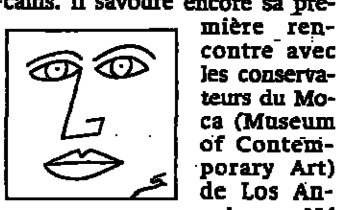
L'ESSOR de la population hispanophone va de pair avec les progrès de la langue espagnole, et nombreux sont les Anglo-Saxons qui s'en inquiètent. Aujourd'hui, 11 % de la population des Etats-Unis est d'origine hispanique. Dans le comté de Los Angeles (Californie), 38 % des angelenos sont hispaniques, et, en 2010, ils seront majoritaires (aujourd'hui déjà, 52 % des enfants entre deux et onze ans sont hispaniques). La ville de Chicago (Illinois), pourtant éloignée des Etats à forte tradition latino-américaine, possède la troisième population hispanophone du pays. Les chiffres du dernier recensement indiquent également que près de sept millions de personnes ne parlent pas anglais du tout. Plus de trente-deux millions de personnes âgées de plus de cinq ans ne parlent pas anglais à la maison, parmi lesquels dix-sept millions d'hispaniques.

Un projet de loi tendant à déclarer l'anglais langue officielle a été voté en août par la Chambre des représentants, mais a été arrêté par le Sénat. L'Arizona, où 26 % de la population ne parle pas anglais à la maison, avait voté de son côté en 1988, comme vingt-deux autres Etats, des lois restrictives pour faire de l'anglais la langue officielle. Mais la mesure a été combattue avec succès devant la justice par ses adversaires, qui ont fait valoir qu'elle était contraire au premier amendement de la Constitution, octroyant à chacun la liberté de parole. D'appel en appel, l'affaire est arrivée jusqu'à la Cour suprême, qui a accepté de s'en saisir. Mais sa décision n'est pas attendue avant plusieurs mois.

« *L'anglais a été pour les Etats-Unis un ciment magique qui a aidé des personnes venant du monde entier à se forger un destin commun. Mais si des immigrants peuvent venir ici et demander des services gouvernementaux dans leur langue, alors la force d'assimilation va disparaître et nous allons devenir une société balkanisée* », explique Dan Stein, président de la Fédération pour une réforme de l'immigration. Selon un sondage, 73 % des électeurs américains seraient favorables à ce que l'anglais devienne la langue officielle. – *(AFP.)*

Gronk, représentant de l'art visuel chicano

GRONK est un des rarissimes artistes chicanos à être (un peu) représenté dans les collections permanentes des musées américains. Il savoure encore sa première rencontre avec les conservateurs du Moca (Museum of Contemporary Art) de Los Angeles. Né dans East Los Angeles, il a compris très petit qu'avec du papier et un crayon, «*tout s'éclipsait, la pauvreté, l'environnement...*» A l'école (celle-là même tristement dépeinte dans le film d'Edward James Olmos, *Stand and Deliver*), on lui apprit que les prolétaires ne se préoccupaient pas d'art. «*Mais je faisais déjà de la céramique, des masques africains*», dit-il.


PORTRAITS

Il travaille avec le groupe Asco (« nausée » en espagnol) de Willie Herron, Harry Gamboa et Pattsi Valdez, et alors qu'il vivait *downtown*, au Grand Hotel, un repaire pour la prostitution et les drogues, il reçoit un coup de téléphone du Moca, qui a entendu parler de ses installations. « *Les conservateurs ont un certain* look, *et vous les imaginez arrivant dans cet univers complètement miteux!*», s'amuse-t-il. Malgré tout, en 1985, Gronk est sélectionné pour une exposition au Moca, et peint un mur grand comme un terrain de football. C'est alors qu'entre en scène Daniel Saxon, marchand d'art, qui organise la première exposition de l'artiste dans le West Side (l'Ouest, en majorité blanc, de Los Angeles), puis dans plusieurs grandes villes américaines.

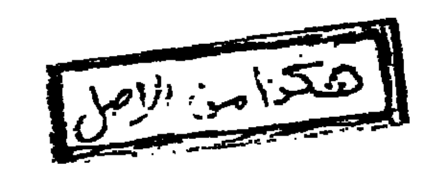
« *Quand j'entre dans un musée américain, je suis une des rares personnes à la peau foncée à passer par la porte principale. Pour les galeristes et les conservateurs, je suis une curiosité, mais je suis le seul terroriste qu'ils peuvent inviter à dîner*», plaisante Gronk, installé dans son immense studio du centre-ville, au milieu de ses toiles. La Tormenta est ici et là, figure récurrente de sa peinture, femme énergique vue de dos et qui semble tenir le monde. « *On me dit: vos couleurs sont si mexicaines. Erreur: j'ai appris ça en regardant les comédies musicales de la MGM !* »...

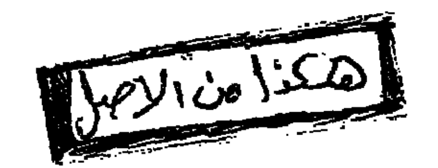
C. M.

Luis Valdez renoue avec la chronique sociale

On associe l'écrivain et scénariste chicano Luis Valdez au succès commercial du film *La Bamba* (1987). Mais la vocation de ce fils de travailleurs agricoles de la vallée centrale californienne, qui a été nommé cette année par le président Clinton membre du National Council of Arts, est née sur les planches du Teatro Campesino, pendant l'appel au grand boycott du raisin de 1965. Ses saynètes illustraient le sort de ses compatriotes exploités par la puissante industrie agricole et connurent vite un grand succès.

En 1977, il écrit *Zoot Suit* pour le Mark Taper Forum de Los Angeles. Cette pièce de théâtre, qui relate l'histoire des zazous des années 40, sera la première œuvre chicano jamais présentée à Broadway. Aujourd'hui, il écrit pour Warner le scénario d'un film qu'il réalisera lui-même sur Cesar Chavez, le grand leader syndical. « *Cesar ne voulait pas d'une biographie, il n'était pas certain que Hollywood le présenterait sous un bon jour, il connaissait leur traitement des luttes des travailleurs, indécent, à l'exception des* Raisins de la colère. »





Deux auteurs-compositeurs contestent devant la justice les relevés d'écoutes de la Sacem dans les discothèques

Ils s'estiment lésés par les méthodes de perception et de répartition des droits d'auteur

Le système de relevé d'écoutes que la Sacem a mis en place dans les discothèques est-il le reflet équitable de la réalité ? Est-il, au contraire, caractérisé par une *« anarchie »* et une *« incohérence »* de nature à léser certains membres de la société présidée par Jean-Loup Tournier ? Les deux auteurs-compositeurs de la Compagnie créole en ont appelé à la justice. La cour d'appel de Versailles se prononce le 12 décembre.

DANIEL VANGARDE et Jean Kluger, dont les chansons (*C'est bon pour le moral, Le Bal masqué, Ça fait rire les oiseaux, etc.*) ont fait les beaux jours de la Compagnie créole dans les années 80, ont saisi la justice afin qu'elle s'assure de l'équité du système d'écoutes mis en place par la Sacem dans les discothèques. La cour d'appel de Versailles s'est penchée, le jeudi 14 novembre, sur ces questions, auxquelles le tribunal de grande instance de Nanterre avait déjà répondu, le 5 décembre 1991, en déboutant les deux sociétaires au terme d'une procédure civile qui dure depuis cinq ans, avec cette étonnante constatation du magistrat : *« Les "anomalies", "irrégularités", "insuffisances", voire les "fraudes" dénoncées, mais non démontrées, qui affectent les relevés d'écoutes dans les discothèques, pour critiquables qu'elles soient, sont afférentes au système mis en place. »* La Sacem avait alors demandé et obtenu du magistrat une rectification d'erreur matérielle. C'est l'appel de ce jugement qui était examiné le 14 novembre, et qui a été mis en délibéré au 12 décembre.

Le litige naît, en 1989, de l'étonnement des deux auteurs-compositeurs. Leur catalogue est l'un des plus joués dans les discothèques, mais leurs droits ne semblent pas suivre. Vérifications faites, ils pensent tenir l'explication : dans la plupart des cas, les délégués de la Sacem ne sont plus dans les discothèques pour effectuer les relevés d'écoutes aux heures (à partir de 2 heures du matin) où, selon eux, leurs tubes sont les plus diffusés. C'est au vu de ces relevés que se fait la répartition des royautés. En réponse aux demandes d'explication, la Sacem affirme qu'il n'y a *« aucune erreur »* dans ses opérations. Mais, en octobre 1990, dans une note manuscrite remise à MM. Vangarde et Kluger, le directeur du service des répartitions écrit que seulement *« 2,10 % de relevés* [sont effectués] *à compter de 2 heures du matin »*, et que *« la répartition* [en faveur des deux auteurs] *ne représente que 84,64 % de ce qu'elle devrait être »*. Me Yves Baudelot, conseil des demandeurs, veut voir là *« la reconnaissance absolue du bien-fondé de la demande de MM. Vangarde et Kluger et du préjudice qu'ils ont subi »*. Me Olivier Chatel, avocat de la Sacem, conteste la valeur de cette note.

« SÉRIEUSES ANOMALIES »

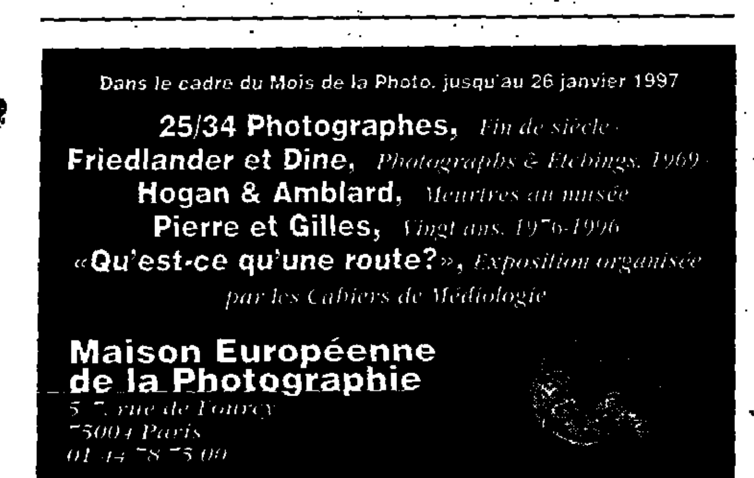
Les deux auteurs-compositeurs veulent comprendre les méthodes de contrôle utilisées par la Sacem pour recenser et répartir des sommes qui atteignent des milliards de francs. Daniel Vangarde décide d'user du droit qu'ont les sociétaires de consulter les procès-verbaux du conseil d'administration et les documents de répartition. La direction tentera – en vain – de lui faire signer un texte s'engageant à ne rien divulguer à des tiers. Le compositeur constate ce qu'il qualifie de *« sérieuses anomalies »* : une partie des documents concernant les années 1985-1990 a été détruite ; sept des douze répartitions (deux par an) sont sans justificatifs, et ceux qui restent ne sont pas authentifiés. Il s'agit de simples listes, sans nom d'agent assermenté et sans signature.

Sur la base de documents *« incohérents et peu fiables »*, la Sacem aurait perçu, entre 1985 et 1990, environ 1,5 milliard de francs de droits au titre des discothèques. Elle aurait reversé, selon M. Vangarde, 469 millions de francs de charges, essentiellement celles des relevés d'écoutes. Ce qui ferait un taux de charges de 32 %, contre 16 % en moyenne pour la Sacem. Si on ajoute 127 millions de francs en instance et 103 millions pour les œuvres sociales, c'est finalement 782 millions, soit seulement la moitié du total, qui auraient été reversés aux ayants droit. *La direction de la Sacem voit dans cette arithmétique de « grossières erreurs ».*

MM. Vangarde et Kluger décident, en 1991, de saisir la justice. Ils affirment aujourd'hui que, parmi les pièces justificatives fournies par la Sacem, *« deux relevés d'écoutes au moins sont des faux, fabriqués pour la circonstance »*. Ce qui confirmerait la *« non-fiabilité »* et le *« caractère anarchique du système »*. L'avocat de la Sacem rétorque que le système mis en place fonctionne sur la base de *« sondages »* de deux heures effectués régulièrement par des agents assermentés. *« Il s'agit,* souligne-t-il, *d'une gestion statistique conçue pour le plus grand nombre »*, qui ne peut évidemment pas suivre à la minute près la diffusion des titres dans les quelque 1 600 établissements de ce genre en France. Il s'agit cependant, selon Me Chatel, d'*« un reflet valable de la réalité »*, soumis aux instances de contrôle de la Sacem. Pour lui, les griefs de MM. Vangarde et Kluger ne sont donc pas fondés.

Pour que soit établi le caractère réel ou fictif des fiches d'inspection qui sont au cœur du système de répartition de la Sacem, et que celle-ci a présenté comme pièces justificatives dans la procédure civile, Daniel Vangarde a porté plainte, le 23 octobre, au pénal pour *« faux en écritures »*.

Roland-Pierre Paringaux





Réédition de « The Connection », film phare de l'« école de New York »

Film américain de Shirley Clarke. Avec Warren Finnerty, Jerom Raphel, Jim Anderson, Carl Lee. (1 h 30.)

Le cinéma de Shirley Clarke s'inscrit dans un mouvement qui, dès la *seconde moitié des années 50, tend vers un allégement du matériel ci*nématographique, brouille les frontières entre documentaire et fiction, accorde une large part à l'improvisation, procède d'une approche de la réalité qui privilégie l'authenticité et le dépouillement. C'est le *free cinema* en Angleterre, le cinéma-vérité de Rouch et la nouvelle vague en France, le cinéma direct ou encore le New American Cinema Group aux Etats-Unis, créé en 1960 par Jonas Mekas et auquel se joint la cinéaste. Membre de la troupe de Martha Graham, elle a, à cette époque, déjà réalisé quelques courts-métrages, notamment consacrés à la danse. Mais elle est surtout l'auteur d'un premier long-métrage, *The Connection* (1960), qui fait forte impression aux Etats-Unis et auprès de la critique européenne, qui – sous le choc de ce film ainsi que du premier fleuron du cinéma direct qu'est *Primary*, de Leacock, Pennebaker, Drew et Maysles – parle désormais de l'« école de New York ».

C'est que la révolte esthétique et morale contre l'industrie hollywoodienne est ici redoublée par la dénonciation d'un thème encore tabou à l'époque, celui de la drogue. Par ce film – aussi bien que par les deux longs-métrages qu'elle tournera ensuite (*The Cool World*, en 1963, sur la guerre des gangs à Harlem, et *Portrait of Jason*, en 1967, sur la confession d'un prostitué noir) –, Shirley Clarke est donc à l'unisson d'un cinéma engagé tel que *On the Bowery*, de Lionel Rogosin (1956), ou *Shadows*, de John Cassavetes (1960).

Adapté d'une pièce de Jack Gelber, *The Connection* repose sur un huis clos dans lequel un groupe de drogués trompent l'attente du dealer qui leur livre leur dose quotidienne, sous le regard d'un cinéaste déclarant vouloir faire *« un document sincère et humain »*. Il s'agit d'un film sur la représentation, où sont mis en abyme non seulement le cinéma, mais encore le théâtre et la musique. Il s'ouvre ainsi sur une annonce lue en voix off par le cameraman (fictif), qui déclare être responsable de son montage, le réalisateur ayant démissionné en fin de tournage. Ce réalisateur, on le découvre peu après, petit-bourgeois dirigeant des « personnages » dont il s'est acquis la participation en payant la drogue qu'ils attendent.

Les monologues successifs et théâtralisés des acteurs et les effets destinés à faire accroire aux anicroches du tournage en cours augmentent la complexité hétéroclite du dispositif, au point d'ôter au film beaucoup du pouvoir de conviction et de séduction qui est la force même du cinéma. Mais n'était-ce pas précisément le propos de Shirley Clarke ? Les nombreux panoramiques zébrant son film et rendant l'image indéchiffrable, ce trouble sciemment instillé entre vérité et simulation, le comportement des junkies : tout ici concourt à suggérer que le cinéma entrait à son tour dans l'ère du soupçon.

Jacques Mandelbaum



Les intermittents du spectacle sont déterminés à continuer leur mouvement de protestation

Plusieurs salles de spectacles et bâtiments officiels sont toujours occupés

Au lendemain de la journée d'action du 10 décembre, qui a réuni près de 20 000 manifestants dans les grandes villes, le mouvement des intermittents du spectacle pour la préservation de leur système d'assurance-chômage ne faiblit pas. Avant la rencontre prévue le 19 décembre entre le CNPF et les syndicats, de nombreuses assemblées générales ont eu lieu à Paris et en région.

EN ATTENDANT la prochaine réunion des partenaires sociaux *dans le cadre de l'Unedic, prévue* jeudi 19 décembre, les artistes et techniciens intermittents du spectacle ont continué d'organiser des actions à Paris et dans les régions. A Marseille, après le Théâtre du Gymnase et celui de la Criée, plusieurs dizaines de manifestants ont occupé l'Opéra municipal. A Yssingeaux (Haute-Loire), commune administrée par le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, les intermittents qui avaient entamé une grève de la faim ont décidé de s'alimenter, mais, rejoints par une dizaine de camarades, ils campent désormais à demeure. Différents théâtres, comme celui de Bordeaux, le TNP de Villeurbanne ou le foyer du Capitole de Toulouse, étaient toujours occupés, de même que la direction régionale des affaires culturelles de Nantes. En revanche, la chambre de commerce de Tarbes a été évacuée dans le calme. Les intermittents de Toulouse, estimant *« totalement inconsistantes »* les propositions du CNPF et du ministère de la culture, appellent à une manifestation samedi 14 décembre.

Le mouvement s'est développé dans l'audiovisuel public avec le renfort des salariés de plusieurs stations régionales de France 3. Un préavis national pour un arrêt de travail de vingt-quatre heures mercredi avait été déposé pour protester *« contre la diminution draconienne des budgets affectés à France Télévision, entraînant de lourdes menaces sur le volume de programmes régionaux et nationaux ainsi que sur la qualité »*, et pour soutenir les revendications des intermittents, nombreux dans les chaînes de télévision.

Mercredi 11, en fin de matinée, au lendemain de la brève occupation de l'Opéra-Garnier (*Le Monde* du 12 décembre), plusieurs centaines d'entre eux se sont retrouvés à Paris en assemblée générale au Théâtre national de la Colline. La Fédération nationale du spectacle, de l'audiovisuel et des activités culturelles (FNSAC-CGT), que l'on avait senti débordée la veille à l'issue de la manifestation parisienne, a mené les discussions. Artistes et techniciens continuent de refuser que leur régime spécifique d'assurance-chômage soit supprimé et qu'ils soient assujettis au régime général interprofessionnel de l'Unedic. Ils ont demandé une nouvelle fois l'ouverture d'une négociation tripartite, entre le CNPF, le ministère du travail et des affaires sociales et les syndicats.

Dans la grande salle de la Colline, les militants ont unanimement regretté d'avoir dû évacuer l'Opéra-Garnier et cherchent d'autres moyens d'action pour instaurer un rapport de forces en leur faveur. Chanteurs lyriques, maquilleuses, comédiens, danseurs, techniciens de l'audiovisuel et du cinéma..., toutes les professions étaient représentées. Certains voulaient s'adresser en priorité à tous ceux qui, quel que soit leur métier, vivent comme eux avec moins que le Smic. D'autres souhaitaient qu'en tant qu'artistes ils *« inventent des formes de lutte artistique »*. Très applaudi, un militant a proposé de bloquer le standard du CNPF, dont il a distribué le numéro de téléphone.

SOUTIEN DE LIONEL JOSPIN

En début d'après-midi, un petit groupe est parti vers Nanterre, où le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, devait assister à un spectacle pour enfants sous chapiteau. Un autre se dirigeait vers l'Assemblée nationale. Deux rendez-vous ont été convenus pour la journée du jeudi 12 décembre : une intervention au colloque franco-italien sur la culture au Théâtre du Rond-Point, à laquelle doivent participer M. Douste-Blazy et son homologue italien, Walter Veltroni, et une nouvelle assemblée générale l'après-midi au Théâtre de la Colline.

Plusieurs partis politiques ont apporté leur soutien au mouvement des intermittents. Dans un communiqué intitulé « Veut-on tuer toute création artistique ? », les Verts *« récusent l'accusation de déficit financier du régime des intermittents. La logique libérale n'a pas à régir la politique culturelle. »* Convergences Ecologie Solidarité, sous la signature de Noël Mamère, estime que, *« alors que le patronat et la droite relancent le débat sur la flexibilité, Convergences soutient totalement l'action de ces salariés, qui refusent le développement des contrats à durée déterminée, l'épuisante course aux cachets, le stress permanent de la précarité. La lutte des intermittents rejoint celle des millions de salariés, chômeurs et précaires qui refusent la dégradation de leurs conditions de vie et de travail. »*

Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, a indiqué que *« le combat* [des intermittents] *n'est ni à courte vue ni catégoriel. Il est d'intérêt général. (...) Toute remise en cause sans concertation du régime spécifique des intermittents du spectacle est inacceptable. Les restrictions budgétaires décidées par les pouvoirs publics aggravent les difficultés et augmentent le chômage. La baisse des crédits du ministère de la culture, de 9 % d'une année sur l'autre, sera sans précédent en 1997. Les moyens de l'audiovisuel public seront laminés, de sorte que la programmation des chaînes sera davantage encore soumise aux impératifs publicitaires. L'exception culturelle ne sera qu'un mot vide si les professions artistiques sont décimées par absence de volonté politique ou par abandon aux objectifs de rentabilité financière immédiate. »*

Catherine Bédarida et Olivier Schmitt

Les chiffres de l'emploi culturel en 1995

Le ministère de la culture vient de rendre publics les chiffres de l'emploi dans le secteur de la culture en 1995. 423 931 personnes, dont 106 605 non salariés, travaillent dans ce secteur, qui comprend les industries culturelles (édition, cinéma, vidéo, radio, télévision, presse, soit 224 883 personnes); le spectacle vivant et les activités artistiques (102 686 personnes), la conservation du patrimoine (44 909 personnes) et les activités d'architecture (51 453 personnes). Elles représentent près de 2 % de la population active.

On estime le nombre des intermittents du spectacle et de l'audiovisuel à 75 000, dont, selon l'Unedic, 39 900 ont été indemnisés au titre du chômage en 1995 pour une somme de 2,8 milliards de francs (contre 619 millions de cotisations versées la même année). Mais l'Unedic ne publie pas les chiffres des cotisations versées par l'ensemble des professionnels du spectacle sur la même période.

Valérie Lang, une comédienne qui a la tête politique

Pour la fille de l'ancien ministre de la culture, le combat actuel dépasse les revendications ponctuelles

VALÉRIE LANG, comédienne, permanente au Théâtre des Amandiers de Nanterre, était dans la rue pour manifester mardi 10 décembre. Sortie du Conservatoire national d'art dramatique en 1992, la jeune femme a commencé aussitôt à travailler avec le metteur en scène Stanislas Nordey. Sous sa direction, elle a interprété Pasolini, Armando Llamas et, en 1995, *Le Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare. En ce moment, elle répète au Théâtre Ouvert de Paris une pièce écrite par Jean-Luc Lagarce, *J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne.*

Sa situation est différente de celle de bien des artistes et techniciens intermittents du spectacle mobilisés ces jours-ci. Ces derniers se battent principalement pour défendre leurs droits en matière de protection sociale. La réforme envisagée du système d'assurance chômage ferait perdre à une partie d'entre eux l'accès aux allocations Assedic. Dans les assemblées générales, ils sont nombreux à dire qu'ils risqueraient sérieusement d'être condamnés à survivre avec le RMI.

Valérie Lang se trouve dans une situation moins précaire, pour l'instant, et elle est aussi plus passionnée de politique. Pour elle, fille de Jack Lang, l'ancien ministre socialiste de la culture, le mouvement actuel n'est pas une protestation ponctuelle et purement matérielle. *« C'est l'avenir de la culture en France qui me préoccupe,* explique-t-elle. *Il est très grave qu'en 1996 les artistes doivent justifier leur existence. Je ne défends pas seulement mon salaire. Si l'on n'élargit pas la question au problème de la culture, ce mouvement n'a pas de sens. En 1997, le budget du ministère de la culture ne représentera que 0,79 % du budget de l'Etat. Je ne comprends pas qu'on « panthéonise » Malraux et qu'en même temps on détruise le système de protection des artistes. »* Elle déplore que *« pour l'instant, une bonne partie des milieux de la culture ne se soit pas engagée »*.

« C'est triste. Pourtant, les producteurs, les diffuseurs, les éditeurs et même les fonctionnaires des musées, du patrimoine, devraient se sentir concernés. Les artistes ont plus de mal à se mobiliser que les cheminots. Les mieux lotis ont peur de perdre leurs avantages. On a du mal à remuer les grosses institutions. Peut-être que certains critiquent le rôle important des syndicats dans ce mouvement, et moi-même je ne suis pas syndiquée, mais, sans la CGT, il n'y aurait pas eu cette mobilisation. Je rêve d'une grande marche nationale et d'une grève générale de la culture, avec l'arrêt des musées, des bibliothèques, des librairies, des cinémas, de tout ce dont se nourrit l'esprit. On montrerait qu'un pays sans culture, c'est un pays mort. »

« ABRUTIR LA POPULATION »

Et, bien sûr, la défense de la culture ne saurait être détachée des *« contingences matérielles »*, des volontés politiques précises. *« Sans subventions de l'Etat,* conclut Valérie Lang, *les créateurs meurent. Sans culture, il n'y a pas de liberté de pensée. Sans liberté de pensée, c'est la violence qui règne. Je crois qu'il y a une véritable volonté du pouvoir actuel d'abrutir la population. L'Etat, ce n'est pas seulement Jacques Chirac, c'est aussi le ministre de la culture qui doit défendre bec et ongles son budget ou démissionner. Seul l'Etat peut donner à tous la chance de rencontrer l'art et assurer la protection contre l'injustice de l'argent. La culture, comme l'éducation, et les artistes, comme les professeurs, permettent de développer la créativité, les savoirs, l'économie. L'avenir, c'est l'imagination. »*

C. Ba



Deux éditeurs se disputent pour sept photos de Doisneau

La nouvelle version d'un livre contrarie les projets des filles du photographe

DOISNEAU est mort le 1er avril 1994, et le plus populaire des photographes français n'en finit plus d'être l'objet de convoitises et de déchirements. Il y a eu le procès du *Baiser de l'Hôtel de Ville*, et ce couple qui, croyant se reconnaître sur le célèbre cliché, a demandé, en 1993, 500 000 francs de dommages et intérêts pour atteinte au droit à l'image. En pure perte (*Le Monde du 12 décembre*). Et voilà que le « gentil Doisneau » est au cœur d'une bataille juridique entre éditeurs.

De quoi s'agit-il ? Robert Doisneau publiait, en 1956, aux éditions Cercle d'art, *Pour que Paris soit*, comprenant 150 clichés accompagnés d'un texte d'Elsa Triolet. Il abandonnait par ailleurs à l'éditeur le droit de reproduction et de publication des clichés. Quarante ans après, le Cercle d'art republie cette série, sous le titre *Jamais comme avant*, avec une mise en pages renouvelée et un texte de Jean Vautrin à la place de celui de Triolet. Mais ce livre bouscule les plans des héritières, Annette Doisneau et Francine Deroudille, qui ont signé un contrat avec l'éditeur Hazan pour la sortie d'un gros pavé de 560 photos *(lire la critique de ces deux ouvrages dans « Le Monde des livres », page VIII)*.

Jamais comme avant est un grand format de style « livre d'art », avec des images souvent inédites sur un Paris de jour et de nuit. *Doisneau* est une accumulation documentaire par thèmes – la guerre, trafic, les Halles, marchés, dimanche, vitrines et passages –, accompagnée d'un texte de Brigitte Ollier. Mais sept images se retrouvent dans les deux ouvrages, ce qui fait désordre. Sept images empruntées au fonds du Cercle d'art, et notamment une des plus surprenantes, publiée en couverture de *Jamais comme avant* : un faucheur de gazon, devant les Invalides. Annette Doisneau et Francine Deroudille ont tenté d'empêcher la publication de *Jamais comme avant*, assignant Cercle d'art en référé, le 30 octobre, estimant que la nouvelle publication comporte *« des modifications »* qui *« supposent l'accord des ayants droit »*. Le tribunal de grande instance de Paris les a déboutées, le 8 novembre, et le livre est en librairie depuis le 25 novembre, côtoyant celui d'Hazan...

Les filles de Doisneau ont maintenant décidé de poursuivre le Cercle d'art pour obtenir des dommages et intérêts. *« Notre père n'aimait pas ce livre »*, disent-elles. Cet album a pourtant obtenu le prix Niepce, en 1956. Et pourquoi Doisneau n'a-t-il pas dénoncé l'accord, comme cela lui était possible, si le livre ne lui convenait pas ? *« Notre père ne relisait pas les contrats. »* Elles affirment aussi que *« Philippe Monsel nous a mises devant le fait accompli »*, et qu'*« il ne cherche qu'à faire un coup commercial »*. Ce qui agace ce dernier : *« J'ai tout fait pour trouver un compromis. En fait, les filles de Doisneau ne voulaient pas de ce livre. »*

ENJEUX FINANCIERS

S'appuyant sur un contrat pour le moins solide, Philippe Monsel a, à son tour, assigné en référé, le 18 décembre, les éditions Hazan : *« Je demande seulement l'inscription de notre copyright dans les rééditions futures. »* Eric Hazan répond qu'il n'était *« pas au courant »* du contrat Doisneau-Cercle d'art, mais fait *« confiance aux filles de Doisneau »*.

Cette bataille juridique ne s'explique que par l'ampleur des enjeux financiers, au moment où l'édition de livres de photos ou d'art souffre. Il s'est en effet publié, sur Doisneau, vingt livres ou catalogues durant les huit dernières années. Trois pour 1996, puisque s'ajoute, aux deux ouvrages en cause, la correspondance entre Doisneau et le violoncelliste Maurice Baquet chez Actes Sud. C'est un phénomène sans égal avec la nostalgie d'un Paris perdu pour ressort. *Les doigts pleins d'encre* (texte de Cavanna, édition Hoëbeke) a ouvert le filon, en 1989, avec 250 000 exemplaires ; 100 000 pour *Les Grandes Vacances* (texte de Daniel Pennac, Hoëbeke, 1991), *60 000* pour *Rue-Jacques-Prévert* (Hoëbeke, 1992), 40 000 pour *La Vie de famille* (texte de Pennac, Hoëbeke, 1993), 35 000 pour *Doisneau 40/44* (texte de Pascal Ory, Hoëbeke, 1994). La monographie *Doisneau, la vie d'un photographe* (1995), de Peter Hamilton, bien que vendue 498 francs, en est déjà à 20 000 exemplaires. 8 500 pour le *Doisneau* de Hazan, en un mois et demi. On comprend alors pourquoi le Cercle d'art n'inscrit, en couverture, que les noms de Doisneau et Vautrin, pour attraper le wagon des tandems à succès que sont Doisneau-Cavanna ou Doisneau-Pennac.

Pour avoir une idée du « chiffre d'affaires Doisneau », il faut ajouter les 3 millions de cartes postales vendues, les 440 000 posters du *Baiser de l'Hôtel de Ville*, les droits de reproduction dans la presse, la publicité et l'édition. Doisneau est enfin le premier photographe à faire l'objet de produits dérivés, comme le puzzle ou la couette – *« des amoureux vont se rouler dans mes photos »*, rigolait Doisneau. Et Francine Deroudille de conclure : *« Tous les jours, on refuse des projets commerciaux autour de Doisneau. »*

Michel Guerrin



هكذا من الاصل

Paroles urbaines à Grenoble

Tchatcheurs, conteurs, comédiens sur la scène du Cargo



RACONTER, parler de la vie, de la ville, à l'aide de toutes les formes artistiques, c'est le pari des rencontres régionales Paroles urbaines. Théâtre, rap, sketches, comédie musicale, café-théâtre sont au programme. Richard Dubelski présente un spectacle musical né de ses rencontres pendant trois mois avec des sans-voix de Nanterre. André Benedetto met en scène *Fleur de béton*, histoire d'un homme âgé dont la cité doit être rasée. Plusieurs créations sont issues de plongées dans les quartiers pauvres des villes. Les beurs d'Isnogood, compagnie de café-théâtre à Aubenas, sont d'excellents comiques.

A cette occasion, le Cargo ouvre ses portes à des expériences : récits de femmes, master-classes pour groupes amateurs, rap théâtral, promenades dans des cités avec un artiste, Gilles Chetanian, et un sociologue, Malik Allam, film et débat sur la culture hip-hop...

★ Le Cargo, Maison de la culture de Grenoble, 4, rue Paul-Claudel, 38000 Grenoble. Les 13, 14 et 15 décembre. Réservations : 04-76-25-91-91.

UNE SOIRÉE À PARIS

Jean-Loup Longnon Septet
Le trompettiste Jean-Loup Longnon a réuni autour de lui quelques-uns des solistes les plus pointus du moment, tous musiciens sans ornières. Flavio Boltro est à la trompette, Guillaume Naturel et Carl Schlösser aux saxophones, Pierre de Bethmann au piano, Christophe Wallemme à la contrebasse et François Laudet à la batterie. Une manière de *all stars*.
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 13 et 14. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Aïcha Mint Chighaly et ses griots
Figure respectée de la tradition des griots en Mauritanie, Aïcha Mint Chighaly accompagne son chant lancinant à l'ardin, une harpe à douze cordes réservée aux femmes. Elle est entourée de quatre musiciens et chanteurs dont deux joueurs de tidinit, un luth à quatre cordes qui, lui, ne peut être touché que par des mains d'hommes. Délicat et envoûtant.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mº Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, le 13 ; 19 heures, le 14 ; 17 heures, le 15. Tél. : 01-45-44-41-42. 80 F et 100 F.

Souingue !
Accompagné par trois musiciens d'une parfaite musicalité, un quatuor vocal pétillant, idéal de cohésion. Deux femmes et deux hommes qui savent tout faire avec une remarquable fraîcheur : chanter, mais aussi danser et jouer la comédie. Autour du thème « De l'influence du jazz sur la chanson française », une exploration joyeuse du répertoire, de Vian à Nougaro, de Trénet à Legrand.
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. 21 heures, du mardi au samedi ; 17 heures, dimanche. Jusqu'au 31 décembre. Tél. : 01-43-87-97-13. 130 F.

Sofi Hellborg
Mory Kanté, au sommet de sa carrière, avait choisi cette blonde saxophoniste pour l'accompagner. D'origine suédoise, Sofi Hellborg a toujours frayé avec les rythmes d'Afrique. Son nouvel album (*Hey Now*, chez Night & Day) porte la marque de cet attachement, mixé à ses attirances pour le funk et le jazz. Elle est accompagnée par des musiciens de haut vol tels Loy Ehrlich et Noël Ekwabi.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 h 30, le 13. Tél. : 01-42-00-14-14. 60 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

L'Amérique de la dépression, artistes engagés des années 30
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mº Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Du 18 décembre au 22 février. 25 F.

EXPOSITIONS PARIS

Afriques, photographies de Raymond Depardon
Fnac Montparnasse, 136, rue de Rennes, Paris 6e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 01-49-54-30-00. De 10 heures à 19 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 8 janvier. Entrée libre.

Arman et l'art africain
Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil, Paris 12e. Mº Porte-Dorée. Tél. : 01-43-46-51-61. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 17 février. 36 F.

L'Artiste et la photographie, artistes espagnols du XXe siècle
Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-72-35-47. De 13 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 décembre.

Art & Langage
Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-25-42-63. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 21 décembre.

Autour de Bourdelle, Paris et les artistes polonais, 1900-1918
Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle, Paris 15e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 01-49-54-73-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 19 janvier. 27 F.

Richard Baquié
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 12 janvier. 20 F.

Georg Baselitz
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier. 40 F.

Georg Baselitz : gravures 1965-1995
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures ; le matin sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 décembre.

François Boisrond
Fondation COPRIM, 112, avenue Kléber, Paris 16e. Mº Trocadéro. Tél. : 01-47-55-61-64. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 23 janvier. Entrée libre.

Georges Braque
Galerie Elysée-Matignon, 28, avenue Matignon, Paris 8e. Mº Franklin-D.-Roosevelt. Tél. : 01-47-42-16-88. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 10 janvier.

Cité interdite, vie publique et privée des empereurs de Chine 1644-1911
Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 23 février. 40 F.

Joseph Cornell
Galerie Piltzer, 16, avenue Matignon, Paris 8e. Mº Franklin-D.-Roosevelt. Tél. : 01-43-59-90-07. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 11 janvier.

Jan Dibbets : le proche et le lointain
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 janvier.

La Différence
Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, Paris 16e. Mº Sablons. Tél. : 01-44-17-60-00. De 9 h 30 à 17 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 7 avril. 23 F.

10-Aziz + Cucher, Dystopia
Espace d'art Yvonamor Palix, 13, rue Keller, Paris 11e. Mº Ledru-Rollin. Tél. : 01-48-06-36-70. De 14 heures à 20 heures. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 20 janvier. Entrée libre.

L'Enchantement, premier couplet de Florence Chevallier
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Mº RER Port-Royal, Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 01-43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 19 janvier. 27 F.

Luciano Fabro
Centre Georges-Pompidou, galerie Sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 janvier. 27 F.

Robert Frank : photographies de 1941 à 1994
Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mº Saint-Paul et Rambuteau. Tél. : 01-42-71-44-50. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 26 janvier. Entrée libre.

Lee Friedlander, Jim Dine
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mº Saint-Paul, Pont-Marie. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 26 janvier. 30 F.

Gérard Garouste
Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 janvier.

La Griffe et la Dent
Musée du Louvre, aile Richelieu, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Nocturnes lundi et mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 13 janvier. 45 F de 9 heures à 15 heures, 26 F après 15 heures.

Raymond Hains
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 28 décembre.

David Hodges
Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives, Paris 3e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-08-36. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 janvier.

Denis Laget
Galerie Montenay-Giroux, 31, rue Mazarine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-54-85-30. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 janvier.

Les Uagatchev
Le Monde de l'art rive gauche, 35, rue Guénégaud, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-29-11-71. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 4 janvier.

Life/Live, la scène artistique au Royaume-Uni en 1996
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 01-40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 5 janvier. 27 F.

Lumière & mouvement, 1950-1996
Galerie Denise René, espace Marais, 22, rue Charlot, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-48-87-73-94. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 janvier.
Galerie Denise René, rive gauche, 196, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-77-57. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 janvier.

Giorgio Morandi
Fondation Dina-Vierny-Musée Maillol, 59-61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 février. 40 F.

Max Neumann
Galerie Vidal-Saint Phalle, 10, rue du Trésor, Paris 4e. Mº Saint-Paul. Tél. : 01-42-76-06-05. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 janvier.

Passeurs de lumière
Musée d'art naïf Max-Fourny, halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard, Paris 18e. Mº Anvers. Tél. : 01-42-58-72-89. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 décembre. 40 F.

Photos-leurres
Galerie du Jour-Agnès B., 6, rue du Jour, Paris 1er. Mº Les Halles. Tél. : 01-42-33-43-40. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 4 janvier.

Picasso et le portrait
Grand Palais, galeries nationales, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 janvier. 50 F ; 35 F le lundi.

Picasso, gravures 1900-1942
Musée Picasso, hôtel Salé-5, rue de Thorigny, Paris 3e. Mº Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 20 janvier. 28 F.

Louis Pons
Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-72-09-10. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 janvier.

Le Retour des anges, baroque des cimes en Bolivie du XVIe au XVIIIe siècles
Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne, Paris 5e. Mº Cluny-La Sorbonne, RER Luxembourg. Tél. : 01-45-49-60-60. De 11 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 6 janvier. 30 F.

La Révolution de la photographie instantanée : 1880-1900
Bibliothèque nationale, galerie Colbert, passage Colbert, 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mº Bourse ou Palais-Royal. Tél. : 01-47-03-81-10. De 12 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 4 janvier. Entrée libre.

Rodin, les marbres de la collection Thyssen
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mº Varenne, RER Invalides. Tél. : 01-44-18-61-10. De 9 h 30 à 16 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier. 28 F.

Willy Ronis : 70 ans de déclics
Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1er. Mº Châtelet-Les Halles. Tél. : 01-42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 4 février. 30 F.

Vaclav Stratil
Le Monde de l'art rive gauche, 33, rue Guénégaud, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-29-11-71. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 4 janvier.

Jean Tinguely
Centre Georges-Pompidou, forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 avril. Entrée libre.

Raoul Ubac, tirages de 1974 et vintages
Galerie Noire et blanche, 18, rue Keller, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 01-48-07-81-82. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 19 janvier. Entrée libre.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Eugène Carrière, le peintre et son univers autour de 1900
Musée municipal, jardin des Avelines, 60, rue Gounod, 92 Saint-Cloud. Tél. : 01-46-02-67-18. De 14 heures à 18 heures ; mardi jusqu'à 19 heures ; mercredi, samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier. Entrée libre.

Joël et Jan Martel, sculpteurs 1896-1996
Hôtel de ville, hall, 26, avenue André-Morizet, 92 Boulogne-Billancourt. Tél. : 01-47-12-77-77. De 9 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 décembre. Entrée libre.

Schuffenecker, 1851-1934
Musée départemental Maurice-Denis-le Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis, 78 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 01-39-73-77-87. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 12 janvier. 35 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ALASKA
Film américain de Fraser C. Heston, avec Thora Birch, Vincent Karthejser, Dirk Benedict, Charlton Heston, Duncan Fraser, Gordon Tootoosis (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er.
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

AU REVOIR, À JAMAIS (*)
Film américain de Renny Harlin, avec Geena Davis, Samuel L. Jackson, Yvonne Zima, Craig Bierko, Tom Amandes, Brian Cox (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

LA COURSE AU JOUET
Film américain de Brian Levant, avec Arnold Schwarzenegger, Sinbad, Phil Hartman, Rita Wilson, Robert Conrad, James Belushi (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

DET, UNE PETITE FILLE
Film iranien d'Abolfazl Jalili, avec Hossein Saki, Zinab Barbondi, Mahmoud Zadsar (1 h 26).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

JACK
Film américain de Francis Ford Coppola, avec Robin Williams, Diane Lane, Jennifer Lopez, Brian Kerwin, Fran Drescher, Bill Cosby (1 h 53).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10).

LE PLUS BEAU MÉTIER DU MONDE
Film français de Gérard Lauzier, avec Gérard Depardieu, Michèle Laroque, Souad Amidou, Ticky Holgado, Guy Marchand, Daniel Prévost (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LA ROBE
Film hollandais d'Alex Van Warmerdam, avec Henri Garcin, Ingeborg Elzevier, Olga Zuiderhoek (1 h 43).
VO : Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

SURVIVING PICASSO
Film américain de James Ivory, avec Anthony Hopkins, Natascha McElhone, Julianne Moore, Joss Ackland (2 h 05).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

ASPHALT TANGO
de Nae Caranfil.
Franco-roumain (1 h 44).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
d'Aki Kaurismäki.
Finlandais (1 h 36).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).

LES AVEUX DE L'INNOCENT
de Jean-Pierre Améris.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LE BOSSU DE NOTRE-DAME
de Gary Trousdale et Kirk Wise, dessin animé américain (1 h 30).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LES CENDRES DU TEMPS
de Wong Kar-wai.
Hongkong (1 h 31).
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10).

LA CHAMBRE TRANQUILLE
de Rolf De Heer.
Australien (1 h 35).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

EXTRAVAGANCES
de Beeban Kidron.
Américain (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

FOR EVER MOZART
de Jean-Luc Godard.
Franco-suisse-allemand (1 h 20).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10).

GO NOW
de Michael Winterbottom.
Britannique (1 h 26).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

IRMA VEP
d'Olivier Assayas.
Français (1 h 38).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).

LE JARDIN
de Martin Sulík.
Franco-slovaque (1 h 40).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

JE N'EN FERAI PAS UN DRAME
de Dodine Herry.
Français, noir et blanc (57).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

JUDE
de Michael Winterbottom.
Américain (2 h 03).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LA MÉMOIRE EST-ELLE SOLUBLE DANS L'EAU ?
de Charles Najman.
Français (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE
de Claude Nuridsany et Marie Perennou.
Français (1 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

NOS FUNÉRAILLES (*)
d'Abel Ferrara.
Américain (1 h 39).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

PO DI SANGUI
de Flora Gomes.
Franco-guinéen-portugais-tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

LA PROMESSE
de Jean-Pierre et Luc Dardenne.
Belge (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

LA RENCONTRE
d'Alain Cavalier.
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

RONDE DE FLICS A PÉKIN
de Ning Ying.
Chinois (1 h 42).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

SALUT COUSIN !
de Merzak Allouache.
Franco-algérien-belge-luxembourgeois (1 h 43).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Paris Ciné II, 10e (01-47-70-21-71).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet.
Français (2 h 46).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

WALK THE WALK
de Robert Kramer.
Français (1 h 12).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55).

REPRISE

THE CONNECTION
de Shirley Clarke.
Américain, 1961, noir et blanc (1 h 30).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

NRJ repart en guerre contre le CSA

Quinze stations reprennent le programme « Rire et chansons » sans y être autorisées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel

NRJ est reparti en guerre contre le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Le groupe présidé par Jean-Paul Baudecroux a autorisé, jeudi 5 décembre, quinze stations locales représentant une cinquantaine de fréquences à reprendre son programme « Rire et chansons » (RC FM) sans suivre la procédure légale. Réaction immédiate du CSA : dès le 9 décembre, les antennes concernées ont été mises en demeure de cesser cette diffusion « sauvage » sous peine d'être suspendues ou de se voir retirer leur autorisation d'émettre.

Le groupe NRJ s'entête toutefois dans l'épreuve de force, y compris en mobilisant des humoristes dont les sketchs sont diffusés sur RC FM (de Guy Bedos à Smaïn ou Patrick Sébastien) et en passant à l'antenne leur messages d'encouragement à résister au CSA. NRJ veut aussi mobiliser ses auditeurs en leur demandant de manifester leur soutien à RC FM et *« au rire en province »* en appelant à téléphoner à Hervé Bourges, président du CSA. Sans préciser toutefois que RC FM est contrôlé par le groupe NRJ...

A l'origine du conflit, la volonté de NRJ de développer son troisième réseau. Après avoir élargi son programme « Chérie FM », le groupe a échoué dans sa tentative de reprise de RMC, lors de la privatisation de la station monégasque. Il n'a pu reprendre Radio-Montmartre, après avoir tenté en vain de racheter RFM et M 40 et avoir manqué la prise de contrôle de Skyrock. NRJ a donc décidé de développer sa banque de programmes « Rire et chansons » pour contrer l'influence des grands opérateurs qui contrôlent chacun trois réseaux : Europe 1 avec Europe 2 et RFM ; la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT, maison mère de RTL) avec Fun Radio et RTL 2 ; RMC avec Nostalgie et Montmartre FM.

PASSAGE À L'OFFENSIVE

Or l'obtention de nouvelles fréquences – par le biais du rachat ou de la « syndication » de petites antennes commerciales en difficulté – est réglementée par le CSA et par son « communiqué 319 », qui suppose qu'une radio doit d'abord restituer sa fréquence pour passer du format B (radio commerciale locale ou régionale, mais indépendante) à la catégorie C (antenne commerciale locale ou régionale, diffusant le programme d'un réseau thématique, mais conservant au *minimum* trois heures de programmes locaux). Une procédure jugée trop longue et trop risquée par NRJ.

Depuis plusieurs mois, le groupe fait pression pour que le CSA modifie sa doctrine et simplifie un système que Jean-Paul Baudecroux qualifie de *« véritable usine à gaz complètement déconnectée de la réalité du marché et qui vise seulement à empêcher NRJ de se développer »*. Mais il a dû faire face à une contre-offensive en règle. De la part du GIE Les Indépendants – un groupement qui permet à une soixantaine de stations régionales de s'allier pour se défendre sur leurs marchés publicitaires locaux et qui bénéficie de l'appui logistique de la régie publicitaire du groupe Europe 1 –, et de celle du Syndicat des radios généralistes privées (RTL, RMC, Europe 1), qui s'oppose à tout changement de doctrine.

Pris entre deux feux, le CSA réfléchit depuis septembre à une redéfinition des catégories de radio et à une évolution du « communiqué 319 ». Sa position devait être formulée avant la fin de l'année. Mais, dans la crainte que la nouvelle doctrine du CSA ne lui soit pas assez favorable, NRJ a choisi l'offensive. *« De pseudo-concertations en évacuations du problème, le CSA nous mène en bateau depuis trop longtemps »*, s'emporte Marc Pallain, *président de* « Rire et chansons ».

Le CSA ne conteste pas la légitimité de la demande, mais s'indigne des méthodes de NRJ et réaffirme *sa fermeté*. David Kessler, directeur général du CSA, explique que, *« en voulant engager une épreuve de force, NRJ a commis une grave erreur. Elle s'est mise hors la loi et a complètement bloqué la réflexion du comité radio sur le fameux "communiqué 319" »*. L'organisme envisage de recevoir les quinze radios qui désirent s'abonner à « Rire et chansons », à la condition qu'elles cessent la diffusion « sauvage » du programme. Mais les stations affirment quant à elles qu'elles ne changeront pas leur grille tant qu'elles n'auront pas été reçues.

Dorothée Tromparent

Le Groupe AB réussit son introduction à Wall Street pour lever plus de 1,2 milliard de francs

L'action a été proposée au prix plancher de 21 dollars

PARI GAGNÉ pour Claude Berda : le PDG du Groupe AB (AB Productions et AB Sat) a réussi à *séduire* Wall Street. Selon la banque d'affaires Morgan Stanley, chargée avec la firme Donaldson Lufkin et Jenrette d'introduire le groupe français à la Bourse de New York, l'augmentation de capital du Groupe AB *« devrait être souscrite trois fois »* par les investisseurs institutionnels de la place financière américaine. Malgré ce succès, les deux banques d'affaires ont *« fait le choix de la prudence »*. Elle ont fixé le prix de l'action AB à 21 dollars (environ 110 francs). A l'origine, les 11,2 millions de titres Groupe AB pouvaient être proposés dans une fourchette de prix allant de 21 dollars à 24 dollars l'action (*Le Monde* du 20 novembre).

Grâce à cette augmentation de capital, le Groupe AB devrait lever près de 250 millions de dollars (environ 1,2 milliard de francs). *Comme* Canal Plus, le Groupe AB comptera désormais plusieurs fonds de pensions américains dans son capital.

Cet apport financier devrait permettre au Groupe AB d'investir dans trois directions : 130 millions de dollars (environ 650 millions de francs) seront affectés à AB Sat, bouquet de programmes numérique ; 50 millions de dollars (environ 250 millions de francs) financeront des achats de catalogues de programmes ; 20 millions de dollars (100 millions de francs) permettront de reconstituer la trésorerie d'Hamster Productions, que le groupe de Claude Berda a récemment acquis.

« ACTEUR INCONTOURNABLE »

Selon un proche du dossier, *« la réussite de cette augmentation de capital donne au Groupe AB une dimension et une surface qui lui permettent de s'imposer comme un acteur incontournable de la télévision numérique »*. Cette *« reconnaissance »* d'un des marchés financiers les plus exigeants donne *« une autre stature »* à Claude Berda. L'homme de coups cède désormais la place au « manager ». Après cette augmentation de capital, le Groupe AB est évalué à plus de 5 milliards de francs.

Guy Dutheil

« Télérama » étudie un projet de « city magazine »

TÉLÉRAMA travaille sur un projet de *« city magazine »* destiné à la capitale. Il s'agit de renforcer le *supplément parisien Télérama-Paris* pour le transformer en véritable hebdomadaire vendu à part, en Ile-de-France. Un numéro « zéro » est en cours de préparation. *Le PDG de Télérama, Claude Sales*, a confirmé l'existence du projet tout en affirmant qu'aucune décision n'était prise. Le projet ne devrait pas aboutir avant 1998.

L'édition parisienne de *Télérama*, encartée actuellement dans le magazine, est diffusée à 270 000 exemplaires, sans supplément de prix. De nombreuses *questions se posent*, notamment sur le marché publicitaire d'Ile-de-France. L'une des hypothèses sur lesquelles travaille *Télérama*, si le magazine n'était finalement pas lancé, est un *renforcement* de l'édition parisienne, avec une légère augmentation du prix à Paris.

Mardi 10 décembre, *Télérama* a dressé un premier bilan de sa nouvelle formule – lancée en juin, avec une présentation simplifiée des programmes – et des succès de l'été après la publication, en avant-première, du nouvel album de *Blake et Mortimer*. Depuis l'été, l'hebdomadaire a vu sa diffusion progresser de 4 % à 5 %. En 1996 la diffusion payée devrait être de 634 000 exemplaires, en hausse de 2,3 % par rapport à 1995. En cinq ans, *Télérama* a gagné plus de 100 000 exemplaires, une augmentation due à la progression des abonnés. Au contraire, la hausse depuis l'été est portée par les ventes au numéro. Enfin, le groupe envisage de renforcer son supplément payant consacré au câble pour faire face à l'arrivée des programmes prévus avec la télévision numérique.

Alain Salles

JEUDI 12 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Côte Ouest. Série. [1/2] En route.
15.30 Côte Ouest. Série. [2/2] En route.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. Prime et déprime.
18.10 Le Rebelle. Série. [1/2] Les gladiateurs.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal. *Invitée : Emmanuelle Béart.*

20.50

ÉMISSION SPÉCIALE EN DIRECT DE L'ÉLYSÉE
Présentée par Guillaume Durand. Jacques Chirac est interrogé par Marine Jacquemin, Alexandre Adler, Emmanuel Chain, Michel Field (145 min). 89521473

22.55

TOUT EST POSSIBLE
Invité : Carlos.
Au sommaire : Gérard Majax ; Romuald Bokassa ; Camille Raymond ; Joël Tajana ; le groupe Alliage ; Interview d'Erik (a) Schinneger ; Catherine Hals (100 min). 110015
0.35 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. Invité : *Jean-François Dehecq, PDG* de Sanofi (25 min). 4157725
1.35 et 2.40 *TF 1 nuit.*
1.10 Cas de divorce. Série.
1.45 et 3.15, 4.05, 5.10 Histoires naturelles *(rediff.)*. *5.00 Musique.* Concert (5 min).

France 2

12.20 et 2.15 Pyramide. Jeu.
12.50 et 13.40 Météo.
12.55 Rapport du Loto. Jeu.
13.00 Journal.
13.45 Derrick. Série.
14.50 Le Renard. Série.
15.50 Tiercé. A Vincennes.
16.05 et 4.45 La Chance aux chansons. [1/2] Les folklores de France.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 C'est cool ! Série. Chiky Boy.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 *Bonne nuit les petits.*
19.25 et 1.45 Studio Gabriel. Invités : Michel Leeb, *Christian Morin.*
20.00 Journal, A Cheval, Météo, Point route.

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté *par Bernard Benyamin.* Les nouveaux chefs ; Plan rouge ; Crack Gospel ; Post-scriptum : Petits commerçants, le syndicat (125 min). 4753638
23.20 Journal, Bourse, Météo.

23.40

UN PRIVÉ SOUS LES TROPIQUES
Série. La victime (55 min). 9884763
0.40 Le Cercle de minuit. Magazine présenté par Laure Adler. L'humanitaire en question (70 min). 2098947
2.45 L'Ecran devant soi. Documentaire. 3.40 24 heures d'info. 3.50 Météo. 3.55 Sur les traces des Emerillons. Documentaire. 4.20 Chip et Charly. Documentaire. Oncle Chip (25 min).

France 3

12.10 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert ! Invité : Thierry Beccaro.
14.30 Le Triangle noir. Téléfilm [1/2] de Jerry London, avec Corbin Bernsen (100 min). 4852388
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Miroir égaré, de Françoise Sagan.*
18.55 Le 19-20 de l'information. *19.10, Journal régional.*
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE ■
Film de Georges Lautner, avec Roger Hanin, Eddy Mitchell (1983, 105 min). 138251
22.35 Journal, Météo.

23.10

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine littéraire présenté par Jean-Michel Mariou. Quelle *Bibliothèque nationale ? ; Jean-Pierre* Vernant ; Bibliothèque privée ; Visuel ; Lecture ; Une histoire ; Sépia ; Polac plus : Bernard Schlink, (Le Liseur) ; Prière d'insérer. (50 min). 5792893
0.00 Espace francophone. Magazine. [2/2] Tranches de ville : Kinshasa (30 min). 8139
0.30 Capitaine Furillo. Série. Analyses. 1.20 Musique graffiti. Magazine. Orchestre. Fantaisie sur Carmen de Sarasate par l'Orchestre de Lyon, dir. Emmanuel Krivine (25 min).

La Cinquième

13.00 Les Grandes Aventures du XX[e] siècle. Les as du SAS. 13.30 Demain l'entreprise. 14.00 Teva. Un Tibet éternel. 15.00 Arrêt sur images (rediff.). 16.00 Le Journal de la création (rediff.). 16.30 Métropole. 17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 17.50 Musée d'Orsay ; 1848-1914. 1906 : guerre des cultes et guerre sociale. 18.00 Des religions et des hommes. 18.15 Cinq sur cinq inventions. Invité : Jean-Claude Servantie. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Don Quichotte. Dessin animé. [8/39] Les moutons.
● Le Monde daté mardi 10.
19.30 7 1/2. Magazine. Drogues : que fait l'Europe ? La prison autrement : les prisons dans les forêts du Canada.
20.00 Certains aiment la poésie. Documentaire d'A. Koszyk. Portrait de Wislawa Swymborska. Prix Nobel de littérature 1996 (1996, 30 min). 1893
20.30 8 1/2 journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : DE QUOI J'ME MÊLE ! QUE MANGERONS-NOUS DEMAIN ?
présentée par Daniel Leconte.
20.45 Dessine-moi une tomate. Documentaire de Pierre Jacob (45 min). 687541
21.30 et 23.05 Plateau.
22.10 To Beef or Not to Beef. Documentaire de Daniel Leconte et Arnaud Miguet (1996, 55 min). 5339034 *Le monde des végétariens.*
23.45 Traces d'une présence à venir. Création vidéo d'Irit Batsry (1993, 40 min). 1697928
0.25 Scale. Création vidéo d'Irit Batsry (1995, 12 min).
0.40 L'amour est à réinventer. Dedans. Court métrage de Marion Vernoux (rediff., 10 min). 7698139
0.50 Lola Montès ■ ■ ■ Film de Max Ophuls (1955, rediff., 110 min). 89081226
2.40 L'amour est à réinventer. *Et alors ?, court métrage de François Dupeyron* (rediff., 5 min). 38648706 Tapin du soir, court métrage d'Anne Fontaine (rediff., 10 min). 7447690

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.25 Tous les rêves sont permis. Téléfilm d'A. Shaw, avec Angela Lansbury, Diana Rigg (95 min). 9935541
15.00 Drôles de dames. Série.
16.55 Télé casting. Magazine.
17.10 et 2.50 Faites comme chez vous. Invité : Marc Morgan.
18.00 Mission impossible, vingt ans après. *Série.*
19.00 Code Quantum. Série. Que Dieu me punisse.
19.54 *Six minutes d'information.*
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 Passé simple. 1947 : la chasse aux sorcières.

20.50

FLASHBACK : C'EST LA FÊTE
Divertissement présenté par Laurent Boyer. Invités : Tonton David, Philippe Corti, Caroline Barclay, *Séverine Ferrer, Gala, Chico et les* Gypsies, Sophie Favier, Lio, Eli Kakou, Carlos. Avec Yves Lecoq (130 min). 24481763

23.00

PULSIONS ■ ■
Film (□) de Brian De Palma, avec Michael Caine, Angie Dickinson (1980, 115 min). 7545947
Un mystérieux travesti vient d'assassiner une femme sortant de chez son analyste. Un adolescent essaie de résoudre le mystère avant la police.
0.55 Hongkong Connection. Série. Les boîtes chinoises.
1.50 Best of trash. Une sélection de clips trash, noisy, metal, core, indus... 3.35 E = M 6. Magazine (rediff.). 4.05 Jazz 6. Magazine. 5.00 Hot forme. Magazine (rediff., 30 min).

Canal +

12.26 Central Building. Court métrage
▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Les Petits Géants ■ Film de Dwayne Dunham, Brian Levant (1994, 100 min). 2619164
15.15 Wallace et Gromit. Court métrage de Nick Park (rediff., 35 min). 914928
15.50 My Life Film de Bruce Joel Rubin (1993, 115 min). 9884657
17.45 Il était une fois... les explorateurs.
18.15 Jungle show.
▶ *En clair jusqu'à 20.35*
18.35 Nulle part ailleurs. Invitée : Agnès B. ; Invité *musical : Chaka Demus and* Pliers.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

NUIT DENEUVE-DORLÉAC
20.35 Elle s'appelait Françoise... Catherine Deneuve et Françoise Dorléac. Documentaire d'Anne *Andreu et Mathias Ledoux.* Avec Catherine Deneuve (65 min). 770305
21.40 *Flash d'information.*
21.45 Les Demoiselles de Rochefort ■ ■ ■ *Film de Jacques Demy* (1967, 120 min). 9106725 *Intrigue de roman populaire et de mélodrame, féerie des couleurs, de la comédie musicale, de la jeunesse et du bonheur de vivre.*
23.45 Cul-de-sac ■ ■ ■ Film de Roman Polanski (1966, N., 108 min). 1680102
1.35 La Peau douce ■ ■ ■ Film de François Truffaut (1964, N., 113 min). 2176884

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. *Astérix le Gaulois [2].*
21.32 France-Culture au théâtre du Rond-Point. *Les poétiques. Michel Butor.*
22.40 Les Nuits magnétiques. La série noire. *La position du tueur debout (3).*
0.05 Du jour au lendemain. Jean-Pierre Le Dantec (Jardins et Paysages). 0.48 Musique : les cinglés du music-hall. Journée du vendredi 6 avril 1945. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.). D'un théâtre l'autre 1955-1964 ; 1.58 Entretiens : Emmanuel Berl, par Jean d'Ormesson ; 5.09 La Tribune des critiques. Léon Bloy ; 5.55 Grand Angle. Au fil du Poitou.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 20 septembre à l'Auditorium du *Louvre. Boje Skovhus* (baryton), Helmut Deutsch (piano). Œuvres de Brahms, Lange-Müller, Zemlinsky, *Grieg, Schumann, Schubert.*
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Tippett, Lemaître. Thierry Mercier, guitare ; Véronique Ghesquière, harpe ; Bernard Heulin, percussion.
23.07 Histoire de disques. *Œuvres de Ravel, Bartok,* Beethoven, Gershwin.
0.00 Tapage nocturne. Daniel Kientzy, *saxophone singulier.* 1.00 *Les* Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. François Mauriac et la musique. Symphonie n° 36 Linz de Mozart ; Quatuor op. 18 n° 6 de Beethoven, *par* le Quatuor de Budapest ; Don Giovanni, extraits, de Mozart, Solistes. Chœurs du festival d'Aix-en-Provence ; *Fantaisie* op. 17 de Schumann ; Concerto Brandebourgeois n° 4 BWV 1049 de Bach, par *l'Orchestre du festival de* Marlboro.
22.30 Les Soirées... (Suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 L'Ogre ■ Film de Simon Edelstein (1986, 90 min). 49058744
21.30 30 *millions d'amis* (TF 1 du 30/11/96.).
21.55 Météo *des cinq continents.*
22.00 Journal (France 2).
22.35 C'est à suivre *(France 2 du 9/12/96).*
0.00 Courants d'art.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Albanie, autopsie d'une dictature.
20.35 André Malraux, les métamorphoses du regard. [3/3] Le monde sans dieu.
21.25 Mains de femmes, femmes architectes.
22.15 ▶ Afro Lisboa.
23.20 Une histoire photographique.
23.40 Les Ailes de France. L'Ecureuil.
0.35 Alice in Lisbon (55 *min*).

Paris Première

21.00 L'Impossible Monsieur Bébé (Bringing up Baby) ■ ■ ■ Film de Howard Hawks (1938, N., v.o., 105 min). 37135909
22.45 et 1.50 Le J.T.S.
23.15 Récital Felicity Lott. Concert. Par l'Orchestre *Kammerensemble de Paris, dir.* Armin Jordan. Enregistré au château de Maisons-Laffitte en 1995 (90 min). 7234580

France Supervision

20.30 Basket. *En direct.* Eurolique 96 : ASVEL-FC Barcelone (100 min). 15364580
22.10 Ciné-travelling.
23.00 Une chambre en ville ■ ■ Film de Jacques Demy (1982, 90 min). 60317189

Ciné Cinéfil

20.30 La Présidente ■ Film de Fernand Rivers (1938, N., 85 min). 12299909
21.55 L'Ange des ténèbres (Edge of Darkness) ■ ■ Film de Lewis Milestone (1943, N., v.o., 120 min). 44827164
23.55 Le Club.
1.10 Un homme dans la foule (A Face in the Crowd) ■ ■ ■ Film d'Elia Kazan (1957, N., v.o., 125 min). 95702110

Ciné Cinémas

20.30 Au sixième jour ■ Film de Henry Koster (1956, v.o., 105 min). 3334218
22.15 Les Ailes du désir ■ ■ ■ Film de Wim Wenders (1987, v.o., 120 min). 98944015
0.15 I... comme Icare ■ ■ Film d'Henri Verneuil (1979, 130 min). 98362905

Série Club

20.45 *Le Club.*
20.50 Section contre-enquête.
21.40 et 1.35 L'Age heureux.
● Le Monde daté mercredi 11.
22.30 Chasse au crime. Les deux aveugles.
23.00 Flash. La cour des miracles.
23.50 Quincy. Un juré récalcitrant.

Canal Jimmy

20.35 Rébus ■ ■ Film de Massimo Guglielmi (1988, 120 min). 82554947
22.35 Angel Heart ■ Film d'Alan Parker (1987, v.o., 110 min). 30393305

Eurosport

20.00 Basket-ball. En direct. *Euroligue : CSP Limoges* - CSKA Moscou (120 min). 901387
22.00 Basket-ball. *En différé.* Euroligue : Bologne-Pau-Orthez.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 Troubles. Film de Wolfgang Petersen (1990, 100 min), avec Tom Berenger. *Policier.*
22.15 L'Haleine du diable. Film de Paco Lucio (1993, v.o., 90 min), avec Alexander Kaidanovski. *Drame.*

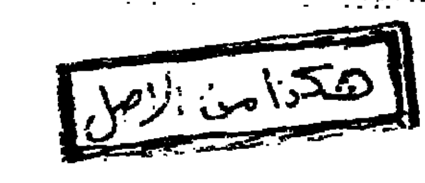
RTL 9

20.30 Sang chaud pour meurtre de sang-froid. Film de Phil Joanou (1991, 130 min), avec Richard Gere. *Thriller.*
22.40 Soleil de nuit. Film de Taylor Hackford (1985, 145 min), avec Mikhaïl Baryshnikov. *Espionnage.*
1.20 Le Dernier Train de Shanghai. Film de Renzo Meruzi (1959, 90 min), avec Anita Ekberg. *Guerre.*

TMC

20.35 Madame du Barry. Film de Christian-Jaque (1954, 110 min), avec Martine Carol. *Historique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



La crise des petits fermiers américains

Jeanne Jordan et son mari ont filmé le drame de leur propre famille, prise dans la tourmente de l'endettement. « Troublesome Creek » a reçu de nombreux prix

IMMENSITÉ des champs de maïs et de soja, au sud-ouest de l'Iowa. Pendant que Russel Jordan travaille la terre, sa femme Mary appelle son banquier. Elle veut une avance de quelques centaines de dollars... Ainsi commence le document que la fille du couple, Jeanne Jordan, a réalisé avec Steve Ascher sur ses parents : vie ordinaire d'une famille de fermiers américains. Comme chaque année au printemps, les petits exploitants agricoles d'ici ou d'ailleurs empruntent pour pouvoir nourrir le bétail et acheter des semences. Ils remboursent après la récolte et ainsi de suite depuis des décennies. Jusqu'au jour où le produit de la vente ne couvre plus les dettes. Mary et Russel Jordan en sont justement là en 1990.

Fille de la famille, Jeanne Jordan a pris la caméra, avec son mari, pour décrire de l'intérieur la situation catastrophique des agriculteurs victimes de l'endettement. *Troublesome Creek*, produit par la ZDF, Prix Italia 1996, et primé aux Etats-Unis et en Australie, est l'histoire d'une famille installée depuis 1867 dans une ferme, au bord de la rivière des Soucis (I).

Dans leur coquette maison, de l'autre côté de la route, Russ et Mary aiment regarder le soir des westerns qui relatent l'époque héroïque de la conquête de l'Ouest. L'époque où les fermiers devaient défendre leurs terres, le fusil à la main. Pendant quarante ans, Russel et sa femme ont exploité avec succès la propriété familiale. Les années 50, 60 et 70 se sont écoulées sans difficulté. La vie n'était pas toujours facile, il fallait nourrir six enfants, mais les affaires marchaient correctement. Sont arrivées les années 80, les agriculteurs ont dû se battre pour survivre.



CORDE RAIDE

Depuis, la famille Jordan est sur la corde raide. Mary et Russ ont 70 000 dollars d'arriérés de dettes. Deux fils sont au bord de la faillite, deux autres ont quitté la profession pour reprendre un petit commerce dans la ville voisine de Wiota. Le Far-West n'est plus, aujourd'hui, le théâtre d'affrontements entre fermiers et bandits de grands chemins mais entre agriculteurs endettés et créanciers sans merci.

Avec la crise du monde agricole des années 80, les relations entre le fermier et son banquier ont été bouleversées. Les petites banques, entraînées dans la faillite de leurs clients, ont été rachetées par des gros groupes financiers. Désormais, Russ doit se débattre avec une structure, à ses yeux inhumaine, qui ne juge la fidélité de ses clients qu'à l'aune de leur solvabilité. Or Russ et les siens ne sont plus solvables. Les nouveaux *« tueurs à gages »*, tels que les rebaptise Russ, n'ont à lui proposer que la saisie de ses biens.

Pour éviter de quitter son exploitation comme des milliers d'autres à travers le pays, il va *organiser une vente aux enchères*. Les Jordan vendront tout, sauf leur terre, qu'ils confieront à leur fils Jimmy. Avec délicatesse, les auteurs filment ce douloureux épisode, le regard stoïque de Russ, à l'image de ses héros de western, et la discrète souffrance de Mary, qui a du mal à contenir ses larmes lorsque partent, dans le grommellement des commissaires-priseurs, ses bibelots, sa vaisselle. Toute sa vie en somme.

Le documentaire s'efface pour plonger le téléspectateur dans la réalité, celle d'une famille mais surtout celle d'un monde qui bascule. En 1960, rappellent les auteurs, *« il y avait six millions d'exploitants agricoles, aujourd'hui, il y en a moins de deux millions »*. Les terres continuent d'être cultivées mais les campagnes se vident, les écoles ferment... L'époque des petites exploitations semble révolue. Russ et Mary se sont installés dans une petite maison en ville. Ils tuent le temps sur la terrasse et regardent toujours, le soir, des westerns.

Florence Hartmann

★ « Grand format » : *Troublesome Creek*, Arte, vendredi 13 décembre à 22 h 15.

Omerta *par Agathe Logeart*

TOUS LES JOURNALISTES le savent : le plus beau journal du monde ne peut donner que ce qu'il a. Les informations se bousculent, toujours trop nombreuses pour trouver la place qu'elles méritent : il faut hiérarchiser, faire des choix déchirants, et sacrifier l'une au profit de l'autre. Ce qui vaut pour la presse écrite vaut évidemment aussi pour la télévision. Un journal ne pouvant être parfaitement complet, ces choix *provoquent tiraillements et grincements de dents*, mais c'est ainsi que va la vie de la presse, qui fait le tri de façon subjective et empirique entre ce qui lui paraît indispensable et ce qui est accessoire. A la trappe, donc, les sujets « mineurs » !

TF 1 n'échappe pas à cette loi d'airain. Toute la question est donc de se demander si les choix sont guidés par le seul souci de l'importance des sujets retenus. Prenons ainsi, mais pas tout à fait au hasard, les révélations du *Canard enchaîné* concernant les aventures judiciaires de Jean et Xavière Tiberi : on a eu beau écarquiller les yeux et ouvrir grand ses oreilles, PPDA, qui devait avoir mieux à faire, n'en a pas touché un mot dans son journal de 20 heures. Ses téléspectateurs (contrairement à ceux de France 2) n'apprirent donc pas que le président du conseil général de l'Essonne, commanditaire de ce fameux rapport sur *« la coopération décentralisée »* rédigé par l'épouse du maire de Paris, aurait négocié, selon ses affirmations devant la justice, directement avec le mari d'icelle la rémunération de 200 000 francs perçue en échange d'un tombereau de banalités et de fautes d'orthographe. En bonne logique judiciaire, et parce qu'il faudra bien un jour appeler un chat un chat et bidon un rapport bidon, Jean Tiberi, à qui une mise en examen pend au nez, devrait s'expliquer lui-même bientôt devant les juges sur son rôle d'entremetteur dans l'obtention au profit de sa femme d'un travail qui sent si mauvais la complaisance et le renvoi d'ascenseur.

Etrange *omission ! On ne sache* pas que TF 1 soit d'ordinaire particulièrement sourcilleuse en matière de présomption d'innocence : l'explication doit donc se trouver ailleurs. Retenue par le président de la République comme support de sa nouvelle campagne de promotion personnelle, la chaîne privée aurait-elle eu le souci de ne pas risquer de fâcher le chef de l'Etat en évoquant les ennuis de son successeur et si fidèle collaborateur, la veille du jour où elle s'apprête à l'accueillir en grande pompe ? On ne pouvait s'empêcher de se le demander tant ce silence pèse lourd. D'autant que l'actualité, qui n'était pas précisément chargée, laissa toute la place voulue à d'autres sujets dont il semble que l'on aurait sans mal pu faire l'économie, comme ces deux « tunnels » sur un puma qui vadrouille en liberté dans une forêt des Deux-Sèvres ou sur la sortie du dernier film de Sylvester Stallone. On sut tout sur le puma et sur l'ex-Rambo, et rien sur les Tiberi, ce qui n'était vraiment pas beaucoup.

Sous d'autres cieux, on appelle cela, au choix, la censure ou l'omerta.

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Côte Ouest. Série. Le bon temps.
15.30 Côte Ouest. Série. La chance de sa vie.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. L'étoile russe.
18.10 Le Rebelle. Série. [2/2] Les gladiateurs.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.50

ÉLECTION DE MISS FRANCE 1997
En direct du Futuroscope de Poitiers. Présenté par Jean-Pierre Foucault. Jury : Christine Aleman. Variétés : Marc Lavoine, Alliage (150 min). 5085435
Soirée pour partie en relief...

23.20

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet. Les superstitions ; Les pitbulls. Invité : Les Inconnus. Avec la participation de Marie Lecoq, maître Didier Bergès (110 min). 5383394
Des témoins expliquent l'incidence parfois catastrophique que la superstition peut avoir dans leur vie de tous les jours.

1.10 Très chasse. Documentaire de Claude Cailloux. Education et dressage du chien de chasse (60 min). 1881375

2.10 et 3.20, 4.15, 4.55 TF 1 nuit. 2.20 et 3.30, 4.25, 5.10 *Histoires naturelles* (rediff.). 5.05 Musique (5 min).

France 2

12.15 et 17.20, 23.10 Un livre, des livres.
12.20 Pyramide. Jeu.
12.50 Spot sécurité routière.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal, Point route.
13.50 Derrick. Série.
14.50 Le Renard. Série.
15.50 Tiercé. A Enghien.
16.05 et 5.25 *La Chance aux chansons.* [2/2].
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 C'est cool ! Série.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits. Pour devenir grand.
19.25 et 2.05 Studio Gabriel. Invités : Gilbert Bécaud, Stéphane Guillon.
20.00 Journal, A Cheval, Météo, Point Route.

20.55

GUERRE À LA DROGUE
Téléfilm (o) de Paul Krasny. Le cartel de Medellin (125 min). 4739874
Une brigade américaine anti-drogue et les autorités colombiennes s'unissent pour interpeller Escobar et Gacha...

23.00 Flash info, Météo.

0.20

LE PIRATE ■ ■ ■
Film de Vincente Minnelli, avec Judy Garland, Gene Kelly (1948, v.o., 105 min). 8049801
Pour se faire aimer d'une jeune fille romanesque sur le point d'épouser un notable, un saltimbanque se fait passer pour le pirate dont elle est éprise en secret. Un « must » de la comédie musicale selon Minnelli : variations sur le rêve et la réalité, et le couple Judy Garland-Gene Kelly.

2.35 Envoyé spécial. Magazine (rediff.). 4.40 Chip et Charly. Touristes à gogo. 5.05 Les Fous du cirque. Documentaire (20 min).

France 3

12.10 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert !
14.30 Le Triangle noir. Téléfilm [2/2] de Jerry London (100 min). 4829058
16.10 Secrets de famille.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *L'Aventure du théâtre populaire,* de Melly et Paul Puaux et Claude Mossé.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Les seigneurs de Béring (60 min). 4817448
La Tchoukota, située sur le cercle polaire arctique, a été une zone interdite aux étrangers jusqu'en 1990. Des images extrêmement rares.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invitée : Catherine Frot. Reportages : Cuba, les deux étoiles ; Mongolie : chasse à la marmotte ; France : les raisins de Noël (60 min). 3830981

22.50 Journal, Météo.
23.15 Nimbus. Magazine. A la conquête du passé (55 min). 4525936
0.10 Cap'tain Café. Invités : Hubert-Félix Thiéfaine, Louise Attaque, Arsonic, etc. (50 min). 7132004

1.00 Capitaine Furillo. Série. L'ours en plus. 1.50 Musique graffiti. Magazine. Populaire. Pax Questosa par Sybille Naudorf et Damien Damlaz. Ballet : Zimmermann (15 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. 12.30 Détours de France. 12.55 Attention santé. 13.00 Un monde nouveau [11/13]. 13.30 Demain les métiers. 14.00 Lonely Planet. Brésil. 15.00 Le Sens de l'Histoire (rediff.). 16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. Edimbourg. 17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 17.50 Musée d'Orsay : 1848-1914. 1914 : la guerre attendue. 18.00 Les Grands Tournants de l'histoire. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 La Fabrique du corps humain. Documentaire de Marc Huraux. [3/3] L'obscur Fragonard (60 min). 7110
20.00 Reportage. Hongkong : flambée de la contrebande avant la nouvelle donne (30 min). 3313
20.30 8 1/2 journal.

20.45

LES ACCROS DU CRASH
Téléfilm de Petra Haffter, avec Isabel Gerschke, Marek Harloff (1996, 90 min). 509329
En Allemagne, un petit délinquant qui vole des voitures et se prend pour James Dean. Il entraîne une adolescente dans une cavale à travers la France.

22.15

GRAND FORMAT : TROUBLESOME CREEK, UN WESTERN D'AUJOURD'HUI
Documentaire de Jeanne Jordan et Steve Ascher (1995, 85 min). 780416
● Lire ci-dessus.

23.40 Profil : Carlo Schmid 1896-1979. L'Europe et le pouvoir de l'esprit. Documentaire de Dagmar Christmann (1996, 60 min). 3860865
0.40 Le Dessous des cartes. Magazine. [2/2] La Pologne : quelle place en Europe ? (rediff.).
0.50 Le Plaisir ■ ■ ■ Film de Max Ophuls (1951, N., rediff., 95 min). 69046153
2.25 La Frontière. Court métrage de Jasmina Bralic (1994, rediff., 35 min). 61813288

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série. Noël à Plum Creek.
13.25 Bavure à Miami. Téléfilm de Peter Hunt, avec Robert Conrad, Red West (100 min). 9830042
Au cours d'une opération de police, un officier abat un enfant par erreur.
15.05 Drôles de dames. Série. En avant la musique.
18.00 Mission impossible, vingt ans après. Série. Les moissons de la mort.
19.00 Code Quantum. Série. La chute de l'étoile.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Dis-moi tout. Magazine.
20.35 Capital 6.

20.50

LE RETOUR DE L'HOMME DE FER
Téléfilm de Gary Nelson, avec Raymond Burr, Dana Wynter (95 min). 396787
En 1993, le temps d'un tournage, Raymond Burr acceptait de reprendre le rôle de Robert Dacier pour une ultime aventure.

22.25

POLTERGEIST
Série (Δ), avec Derek Rayne. Les péchés du père (45 min). 8046226
Sur le point de divorcer, un alcoolique est accusé d'avoir abusé de son fils de dix ans.

23.10 Les Sœurs de la haine. *Téléfilm (o) de David* Greene (105 min). 7357058 *Une nouvelle adaptation du roman d'Henry Farrell :* Qu'est-il arrivé à Baby Jane ?
0.55 Best of groove.

1.55 Jazz 6. 2.55 Fréquenstar. Elton John (rediff.). 3.45 Girls de Paris. Documentaire. 4.40 La Saga de la chanson française. *Edith Piaf. 5.35 Boulevard des clips* (85 min).

Canal +

► En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 La Porte des étoiles (Stargate) ■ ■ Film de Roland Emmerich (1994, 115 min). 2523313
15.30 Partir avec National Geographic : Penny, le puma des Andes. Documentaire (rediff., 55 min). 41936
16.25 L'Emmerdeur ■ Film d'Edouard Molinaro (1973, 80 min). 4898313
17.45 Il était une fois... les explorateurs.
18.15 Jungle show.
► En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Peter Béard, Alain Le Hetet, Metal Molly.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

C'EST MAGNIFIQUE
Spectacle de Jérôme Deschamps et *Macha Makeïeff* (115 min). 190139

22.30 Flash d'information.
22.35 Maxi poison pour mini grenouilles. (rediff., 24 min). 898689
22.59 Les Baisers.

23.00

LA CÉRÉMONIE ■ ■
Film de Claude Chabrol, avec Isabelle Huppert, Sandrine Bonnaire (1995, 107 min). 6679481

0.50 Marguerite de la nuit ■ ■ Film de Claude Autant-Lara (1955, 125 min). 44277269
2.50 Le Journal du hard.
3.00 Le Désir dans la peau. Film classé X (1995, 100 min). 9830733
4.40 Harlem années 30. Documentaire.
5.25 L'Histoire sans fin 3. Film de Peter McDonald (1995, v.o., 94 min). *15973443*

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Georges Lavaudant. Roméo et Juliette, de Pascal Dusapin [5/5].
20.30 Radio archives. La Mongolie. Musiques et légendes dans les années 50 et 60.
21.32 Black and Blue. Les débuts trompeurs de Bill Evans, avec Georges Paczynski.
22.40 Nuits magnétiques. Série noire. Position du tueur debout. Testament du polar : une intervention violente dans le social ? (4).

0.05 Du jour au lendemain. Marc Porée et Alexis Masseny (Salman Rushdie). 0.48 Les Cinglés du music-hall. Journée du 6 avril 1945. 1.00 Les *Nuits de France-Culture (rediff.).* D'un théâtre l'autre 1955-1964 ; 1.59 Les Chemins de la connaissance : Représentation de l'ingénieur depuis la Renaissance ; 4.12 Le Gai Savoir ; 4.57 Une vie, une œuvre ; 6.27 Agora.

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. En direct de Francfort, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Eliahu Inbal. Œuvres de Webern : Passacaille op. 1. Mozart : Concerto pour violon et orchestre nº 3 en sol majeur K. 216, Frank Peter Zimmermann (violon). Brahms : Symphonie nº 4 en mi mineur op. 98.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Bryars, Argento.
23.07 Miroir du siècle. Les solistes et orchestres de la Radio, avec l'Orchestre national de la RTF, dir. Ernest Bour ; l'Orchestre philharmonique de la RTF, dir. Tony Aubin. Œuvres de Boutry, Martelli.

0.00 Jazz-club. Concert enregistré le 25 octobre 1996 au Café de la Danse à Paris par le trio d'Eric Watson, piano, avec John Lindberg, contrebasse, Ed Thigpen, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le pianiste Leif Ove Andsnes. Sonate nº 1 op. 4 de Chopin ; Concerto pour piano nº 3 op. 30. de Rachmaninov ; *Sonate pour violon et piano* de Ravel ; Ouverture et danse des poussins de Nielsen, par l'Orchestre symph. de la radio suédoise ; Sonate op. 7. de Grieg.

22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Locatelli, Mossi, Vivaldi, Bach. 0.00 Les Nuits de Radio-Classiques.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Les Grands Fleuves. [6/6] La Volga.
21.00 Bon week-end.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata. Spécial duos (France 2 du 3/12/96).
23.45 Ça cartonne. *Invité : Karl Zéro.*
0.30 Soir 3 (France 3).
23.20 L'Espace du possible.
23.45 Albanie, autopsie d'une dictature.
0.40 André Malraux, les métamorphoses du regard. [3/3] Le monde sans dieu (50 min).

Planète

20.35 Au bonheur des jeux vidéo.
21.25 Karakash, la rivière de jade noire.
22.20 Puissances en devenir. [2/4] Brésil.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Premiers rires. Depuis l'Opus Café à Paris.
21.55 et 1.55 Le J.T.S.
22.25 Don Giovanni. Opéra de Mozart. Livret de Lorenzo Da Ponte. Mise en scène de Michael Hampe. Chœur Opéra de Cologne, par l'Orchestre Gürzenich de Cologne, dir. James Conlon. Enregistré à l'Opéra de Cologne (180 min). 82391961

France Supervision

20.30 Taratata. Joe Cocker.
21.35 Cricket. Championnat de France.
22.00 Marathon de l'Ardèche.
22.55 Bossa nova.
23.50 Ecran Large.

Ciné Cinéfil

20.30 Boys Will Be Boys ■ Film de William Beaudine (1935, N., v.o., 75 min). 82210329
21.45 La Présidente ■ Film de Fernand Rivers (1938, N., 85 min). 70850918
23.10 L'Intrus ■ ■ Film de Clarence Brown (1949, N., v.o., 90 min). 7525771

Ciné Cinémas

21.00 Gorilles dans la brume ■ Film de Michael Apted (1988, 125 min). 87559503
23.05 Mr and Mrs Bridge ■ Film de James Ivory (1990, v.o., 125 min). 78885077
1.10 Vampire, vous avez dit vampire ? ■ Film de Tom Holland (1985, 105 min). 67286511

Série Club

20.20 Flipper le dauphin. Air Power.
20.45 Le Club.
20.50 Au-delà du réel, l'aventure continue. Epreuve par le feu.
21.40 et 1.30 L'Age heureux.
● *Le Monde* daté mercredi 11.
22.30 Chasse au crime. L'enlèvement.
23.00 Section contre-enquête. L'apache.
23.50 Quincy. Un syndrome de la tourette.
0.40 Au-delà du réel. Le facteur humain (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Une partie de campagne.
21.20 The New Statesman. Profession de foi.
21.45 Destination séries. Dingue de toi.
22.20 Chronique du front.
22.25 Dream On. Richard, les pauvres et moi.
22.55 Seinfeld. Une histoire à la gomme.
23.20 The Ed Sullivan Show.
23.55 La Semaine sur Jimmy.
0.05 New York Police Blues. Meurtre à rebondissement (50 min).

Eurosport

15.00 et 22.00 Natation. En direct. Championnats d'Europe. Epreuves de sprint et courte distance à Rostock (Allemagne) (90 min). 828874
20.00 Snooker. En direct. L'Open d'Allemagne à Osnabruck : 3e jour (120 min). 887787
22.30 Sumo. Le tournoi Basho de Fukuoka (Japon) : 1re partie.
23.30 Athlétisme.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 La Petite Amie. Film de Luc Béraud (1988, 95 min), avec Jean Poiret. *Comédie.*

RTL 9

22.30 La Bonne. Film de Salvatore Samperi (1986, 85 min), avec Florence Guérin. *Erotique.*
0.40 Dernier vol pour l'enfer. Film de Paul D. Robinson (1989, 95 min), avec Reb Brown. *Thriller.*
2.15 La Vie facile. Film de Francis Warin (1973, 85 min), avec Bernard Haller. *Drame.*

TSR

20.05 La *Manière* forte. Film de John Badham (1990, 115 min), avec Michael J. Fox. *Policier.*
22.00 Jack. Film de Marshall Herskovitz (1991, 100 min), avec Danny De Vito. *Comédie dramatique.*
23.50 Un frisson dans la nuit. Film de Clint Eastwood (1971, 90 min), avec Clint Eastwood. *Thriller.*

► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

VENDREDI 13 DÉCEMBRE 1996

L'incident

par Pierre Georges

IL FAUT ici même et sans barguigner davantage qu'on raconte le funeste incident diplomatique qui vient d'altérer, au plus profond, les relations franco-américaines, la tragique affaire du toast de Bruxelles.

Adonques cela se serait passé, jeudi, dans la capitale des Belges comme le raconte abondamment la presse anglo-saxonne ce matin. Réunis au siège de l'OTAN pour y discuter de choses sérieuses avec de sérieux désaccords, les ministres des affaires étrangères furent ensuite conviés à un petit pince-fesses. Du moins si l'on ose s'exprimer ainsi, concernant le gratin de la diplomatie occidentale.

Il s'agissait, en l'occurrence, de fêter le départ de Warren Christopher, secrétaire d'Etat américain, amené à faire valoir prochainement ses droits à la retraite diplomatique. Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, proposa donc à l'estimable compagnie, un toast en l'honneur du sortant.

Ce sont là des choses qui se font habituellement. Même chez les diplomates. Et sans aller jusqu'à la remise rituelle du diplôme d'honneur du négociateur méritant et du cadeau, genre mémoires de Metternich en peau de chagrin, la cérémonie s'annonçait aimable.

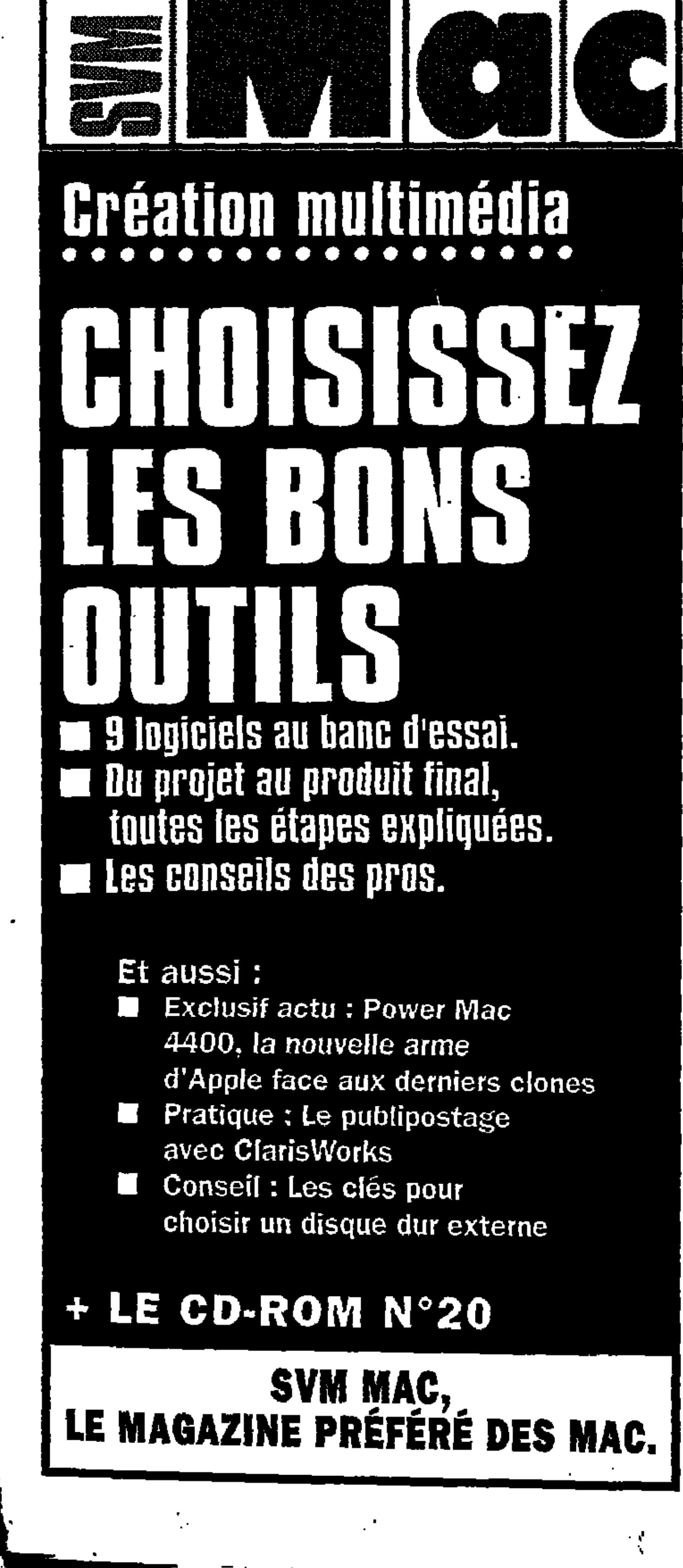
Las ! A peine le secrétaire général de l'OTAN leva-t-il son verre, ou s'apprêta-t-il à le faire, que M. de Charette, notre Hervé Marie Joseph Charette de la Contrie, s'en fut. Ostensiblement, dignement, mais fermement. Sauf à supposer qu'il ait été saisi d'un besoin pressant-ce que supposa, sarcastique, la dite presse anglo-saxonne sarcastique- l'outrage était constitué.

Ah cela ! Quitter ainsi la table au moment du toast ! Voilà qui allait contre tous les usages et toutes les étiquettes, un geste bien peu diplomatique. L'affaire fit donc grand bruit. D'autant, selon les récits de cette sortie, que l'ambassadeur de France auprès de l'OTAN, Gérard Errara, resté sur les lieux demeura, lui, le dos tourné à la table, en pleine conversation avec un conseiller, pendant que M. Solana prononçait son compliment.

De compliment justement, il ne fut guère question à propos de cette conduite de Bruxelles faite par la diplomatie française au sortant américain. Chacun s'accorda à la trouver *« étrange »*, manquant de classe, *« mesquine »* ira même jusqu'à dire un diplomate américain.

Jugez notre embarras ! Que faire désormais ? Croire le démenti formel du Quai d'Orsay qui qualifie tout cela de *« pure invention »* ? Déclarer la guerre dès cette semaine ou, au plus tard, la semaine prochaine aux Etats-Unis ? Et à ses diplomates qui se permirent un jour de qualifier notre ministre *« de mouche bourdonnante autour de nos oreilles »* ? Rire, d'un grand rire sous cape et épée ? Ou alors se référer aux vieux maîtres, aux génies de la chose diplomatique ?

La troisième solution sera la bonne. Dès qu'on entend le mot diplomatie, il faut sortir son Talleyrand. A l'offenseur du jour, M. de Charette, on conseillera de méditer cette pensée du maître : *« La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. »* A l'offensé, on rappellera ce portrait fulgurant de Talleyrand par le Prince Murat : *« Son derrière recevrait un coup de pied que sa figure n'en dirait rien. »*



M. Le Floch-Prigent dénonce la mainmise des gaullistes sur Elf-Aquitaine

« L'Express » publie une « confession » de l'ancien patron du groupe pétrolier

DANS son édition du 12 septembre, l'hebdomadaire *L'Express* reproduit un texte rédigé par l'ancien président d'Elf-Aquitaine, Loïk Le Floch-Prigent, actuellement incarcéré à la prison de la Santé à Paris. Ce récit a été rédigé, selon *L'Express*, avant son incarcération à la prison de la Santé à Paris le 5 juillet dernier dans l'affaire Elf-Bidermann. Il ne comporte aucune réponse aux accusations portées contre lui dans le dossier qui a motivé sa mis en examen par le juge Eva Joly. L'hebdomadaire ne précise pas comment il s'est procuré le document.

Dans ce que *L'Express* désigne comme une *« confession »* manuscrite de dix pages titrée *« entre secrets d'Etat, coups tordus et luttes d'influence »*, M. Le Floch-Prigent affirme notamment que *« les gaullistes voulaient faire d'Elf un véritable bras séculier en Afrique. Total n'était pas obéissant »*.

Dès la création du groupe en 1962, écrit-il, *« les gaullistes souhaitaient une sorte de ministère du pétrole inamovible assurant l'approvisionnement de la France »*. Ils souhaitaient *« disposer d'une sorte d'officine de renseignement dans les pays pétroliers »*. *« Elf est bien conçu comme une entreprise au service de l'Etat pour sa politique extérieure, le vote des pays africains avec la France à l'ONU faisant partie de sa position de grande puissance »*, poursuit celui qui fut également, pendant six mois, ancien président de la SNCF.

« UN GRAND BORDEL »

Il livre, en revanche, de multiples détails sur les relations entre la compagnie pétrolière et les chefs d'états d'Afrique francophone. *« Elf nomme Bongo »*, *« c'est vrai aussi pour le Cameroun où le président Biya ne prend le pouvoir qu'avec le soutien d'Elf »*. Nommé à la tête d'Elf en mai 1989, il affirme qu'il n'a *« rien voulu changer au système Elf Afrique managé par André Tarallo (PDG d'Elf Gabon), en liaison avec les gaullistes »*. *« Les deux têtes de pont étaient Jacques Chirac et Charles Pasqua »*, écrit-il.

Quant à Edouard Balladur, il estime qu'il a voulu doubler ses réseaux d'influence en nommant Philippe Jaffré à Elf (en août 1993) et en mettant Michel Roussin [au ministère] de la coopération.

De plus, selon lui, *« parce que M. Pierre Guillaumat (premier président d'Elf) a dirigé le renseignement français, il truffe Elf d'anciens des services, et il ne se passe rien dans les pays pétroliers, en particulier en Afrique, dont l'origine ne soit pas Elf »*.

« A mon arrivée, j'essaie avec le directeur de la DGSE et celui de la DST de mettre un peu d'ordre. Je n'y arriverai pas parce que la DGSE est un grand bordel (sic) où personne ne sait plus qui fait quoi », affirme M. Le Floch-Prigent.

Interrogé ce matin par *Le Monde*, le groupe Elf a indiqué qu'il n'avait aucun commentaire à faire et que ces questions soulevées relèvent *« du passé »* de l'entreprise.

Une ambassade de France à repeindre

LONDRES
de notre correspondant

L'ambassade de France auprès de Sa Très Gracieuse Majesté représente-t-elle un affront à la vue des Londoniens ? C'est du moins ce qu'affirment certains habitants du quartier de Knightsbridge, cités sous un titre tonitruant par le *Times* : *« Les voisins disent aux Français de prendre soin de leur ambassade »*. Il est vrai que le délabrement de la chancellerie, au nº1 Albert Gate, fait pour le moins pitié, avec sa peinture craquelée et ses carreaux fendus, comme l'écrit avec une sorte de délectation morose le quotidien londonien, qui parle d'un manque de courtoisie. Mais il est aussi vrai qu'une partie de la presse anglaise ne rechigne guère à boucher les trous d'une actualité maigrichonne par des diatribes anti-européennes ou anti-françaises. D'autant plus que nous sommes à la veille du sommet des Quinze à Dublin.

L'immeuble controversé est sis au cœur du Londres touristique, adossé à Hyde Park, à deux pas de The Restaurant, le trois étoiles de Marco Pierre White, et à proximité des prestigieux grands magasins Harvey Nichols et Harrods. Comme son jumeau du nº 2 – devenu ambassade du Koweït –, il a été construit en 1841 par Thomas Cubitt, architecte des quartiers chics de Belgravia et de Pimlico, sur l'emplacement de deux auberges – Le Renard et taureau et Le Cœur blanc – qui se faisaient face de part et d'autre d'un pont sur la rivière Westbourne, aujourd'hui transformée en égout. Ces bâtiments en stuc blanc, imposants pour l'époque, avaient été surnommés *« les deux Gibraltar »* ou *« Gibraltar et Malte »*, car ils étaient jugés *« imprenables »*. Le baron Nathan de Rotschild loua en 1854 le nº1 comme prête-nom de Napoléon III. Après la mort de ce dernier, l'impératrice Eugénie reconnut qu'il devait profiter au gouvernement français, qui en fit son ambassade. Ce bien de la Couronne a été remis à la France en pleine propriété en 1898.

Un tel bâtiment ne pouvait qu'attirer l'attention, non seulement des nombreux passants, mais de l'Association des résidents de Knightsbridge. Sa secrétaire, Carol Seymour-Newton, nous a dit avoir écrit à l'ambassadeur de France dès 1994. Ce type de construction en stuc a, selon elle, besoin d'être repeint tous les quatre ans environ et, si l'on n'a pas les moyens de l'entretenir, c'est que l'on s'est trompé d'adresse. Elle reconnaît que l'ambassade de France n'est pas le seul bâtiment dans cet état à Westminster – qui compte douze mille immeubles classés –, mais souligne le contraste avec l'ambassade du Koweït, si pimpante sous sa couche de vernis blanc tout neuf !

Que Mme Seymour-Newton se rassure : l'ambassadeur de France, Jean Guéguinou, nous a informé que des crédits avaient été débloqués pour redonner sa fraîcheur extérieure à ses bureaux, dont le dernier ravalement datait de 1988. Il reconnaît que *« l'état de la façade est très délabré »*. Mais, ajoute-t-il, *« j'ai voulu donner la priorité à la restauration de l'intérieur de la chancellerie, et à celle de l'Institut français »*, inauguré en mai par Jacques Chirac. D'ici à mars 1997, des échafaudages recouvriront le nº1 Albert Gate pendant des mois ; le temps de refaire les façades et de désamianter le dernier étage. Afin d'être prêt pour fêter le centenaire de l'acquisition des lieux et pour faire – chacun son tour – envie aux Koweïtiens, dont le bâtiment ne va pas tarder à se dégrader. – *(Intérim.)*

M. de Charette a-t-il fait affront à son homologue américain ?

LE QUAI D'ORSAY a démenti, jeudi 12 décembre, un article du *Washington Post* du même jour mettant en cause le comportement de M. de Charette lors d'un déjeuner des ministres des affaires étrangères de l'OTAN l'avant-veille à Bruxelles.

Selon le journal américain, au moment où le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, prononçait quelques mots en l'honneur de M. Christopher pour son départ prochain du département d'Etat, le ministre français se serait levé et aurait quitté la table, se faisant remplacer par l'ambassadeur de France à l'OTAN. Le *Financial Times* du 12 décembre décrit une scène identique.

« Même pour un homme rompu aux caprices exaspérants de la diplomatie française, ce fut un affront que Warren Christopher n'est pas près d'oublier, ni de pardonner », écrit le *Washington Post*. *« Tout cela est pure invention »*, déclarait-on jeudi matin au ministère français des affaires étrangères, où l'on affirme que M. de Charette a participé à ce déjeuner jusqu'au bout et n'a à aucun moment quitté la salle.

COMPROMIS

Quoi qu'il en soit, les différends franco-américains sont nombreux et avaient alourdi l'atmosphère de cette réunion ministérielle de l'OTAN à Bruxelles. Outre la querelle persistante à propos du commandement sud de l'OTAN, la France a retardé pendant longtemps l'adoption du communiqué final en s'opposant à l'annonce, dans ce texte, de la création d'un Conseil de partenariat atlantique regroupant les pays de l'Alliance et leurs anciens adversaires de l'Est. Il fallait, estimait Paris, consulter d'abord la Russie. Un compromis a finalement été trouvé, le communiqué indiquant que la création de ce Conseil allait être *« étudiée »*.

De leur côté les Français ont trouvé un motif supplémentaire d'irritation dans le fait que Warren Christopher n'ait pas jugé utile de participer à une réunion sur la situation au Zaïre que le ministre canadien avait organisée en marge du Conseil atlantique, et qu'il s'y soit fait représenter seulement par le numero deux de l'ambassade américaine à l'OTAN.

Les tensions sur le marché obligataire américain provoquent la nervosité des places financières

LA GRANDE nervosité des places financières, révélée par les ventes paniques du vendredi 6 décembre (*Le Monde* daté 8-9 décembre), s'est à nouveau traduite, mercredi 11 et jeudi 12 dans la matinée, par des baisses sensibles des marchés boursiers, des marchés obligataires et du dollar. Les Bourses de Londres, Paris et Francfort ont perdu mercredi entre 1,3 % et 1,7 %. L'indice Dow Jones de la Bourse de New York a abandonné le même jour un peu plus de 70 points, soit 1,09 %. Au plus fort de la baisse, le Dow Jones cédait 130 points. Les taux d'intérêt à long terme sont remontés un peu partout dans le monde et le dollar est descendu, mercredi, jusqu'à 1,5342 mark et 5,1955 francs (il s'échangeait mardi contre 1,5525 mark et 5,2520 francs). Jeudi matin, le billet vert se redressait un peu à 1,5410 mark et 5,21 francs et la Bourse de Paris entamait la journée sur une petite hausse de 0,20 %.

L'origine de la vague d'inquiétude ne se trouve pas, cette fois, dans les propos du président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, qui évoquait le 5 décembre *« l'exubérance irrationnelle »* des marchés d'actions, mais dans les déclarations du vice-président de la banque Goldman Sachs, Robert Hormats, au *Wall Street Journal* du 11 décembre. M. Hormats s'inquiète d'un ralentissement des investissements japonais en fonds d'Etat américains. *« Je pense que les institutions japonaises vont ralentir leurs acquisitions, ce qui pourrait commencer à pousser les taux d'intérêt vers le haut »*, a déclaré M. Hormats. Un tel développement *« pourrait être le talon d'Achille des marchés obligataire et boursier »*, a-t-il ajouté.

VULNÉRABILITÉ

Ces propos ont fait bondir, jeudi, le rendement des émissions du Trésor américain à trente ans, principale référence du marché obligataire, à 6,63 % contre 6,48 % mercredi. Le taux des obligations américaines à trente ans revenait à 6,52 % jeudi dans la matinée, ce qui a permis à la Bourse de Tokyo de limiter ses pertes en clôture à 0,33 % après avoir perdu jusqu'à 1,20 % en séance.

Les experts soulignent la dépendance du marché obligataire américain envers les capitaux étrangers et sa vulnérabilité après la flambée de cet automne, qui a vu les taux à long terme tomber jusqu'à 6,31 %. Les institutions étrangères, et en particulier japonaises, détiennent environ un quart des 3 250 milliards de dollars (16 900 milliards de francs) d'obligations émises par le Trésor américain. Selon les statistiques de la balance des paiements, les non-résidents ont acquis un montant net record de 42 milliards de dollars d'obligations du Trésor au troisième trimestre tandis que les banques centrales en achetaient pour 26,6 milliards supplémentaires. Au cours de l'année écoulée, les banques centrales étrangères – surtout celle du Japon – ont acquis les trois quarts de toutes les nouvelles obligations émises par le gouvernement américain.

Les investisseurs étrangers portent le marché obligataire américain à bout de bras pendant que les investisseurs américains préfèrent placer leur épargne à Wall Street. Ils ont encore investi 15,5 milliards de dollars dans les fonds de placement en actions au cours du mois de novembre. A l'inverse, les *« mutual funds »* obligataires ont subi des sorties nettes de capitaux au cours de quatre des six derniers mois. Une situation qui pourrait devenir dangereuse si les taux à long terme remontaient brutalement (les cours des obligations baisseraient) face à la résurgence de tensions inflationnistes aux Etats-Unis.

Eric Leser

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 12 décembre; à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20568,40	−1,22	+3,52
Honk Kong index	13189,60	−1,15	+31,92

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 11/12	Var. en % 10/12	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2213,28	−1,69	+18,23
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+20,60
Milan MIB 30	—	—	+18,79
Francfort Dax 30	2839,52	−1,78	+25,98
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+4,73
Madrid Ibex 35	—	—	+28,49
Amsterdam CBS	—	—	+30,41

Tirage du *Monde* daté jeudi 12 décembre 1996 : 468 179 exemplaires

